

# Le folklore brabançon

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le folklore brabançon, 1921.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

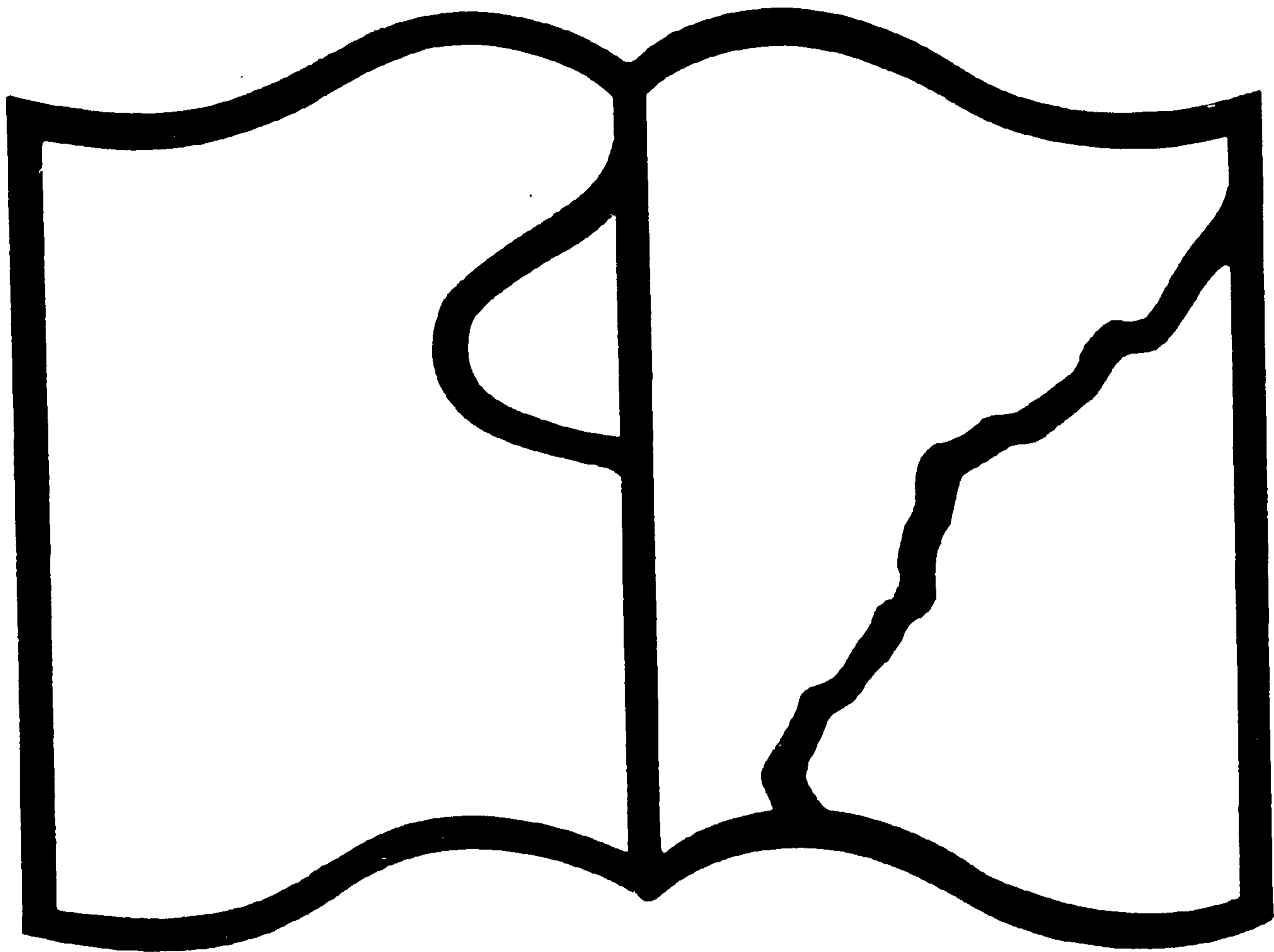
\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

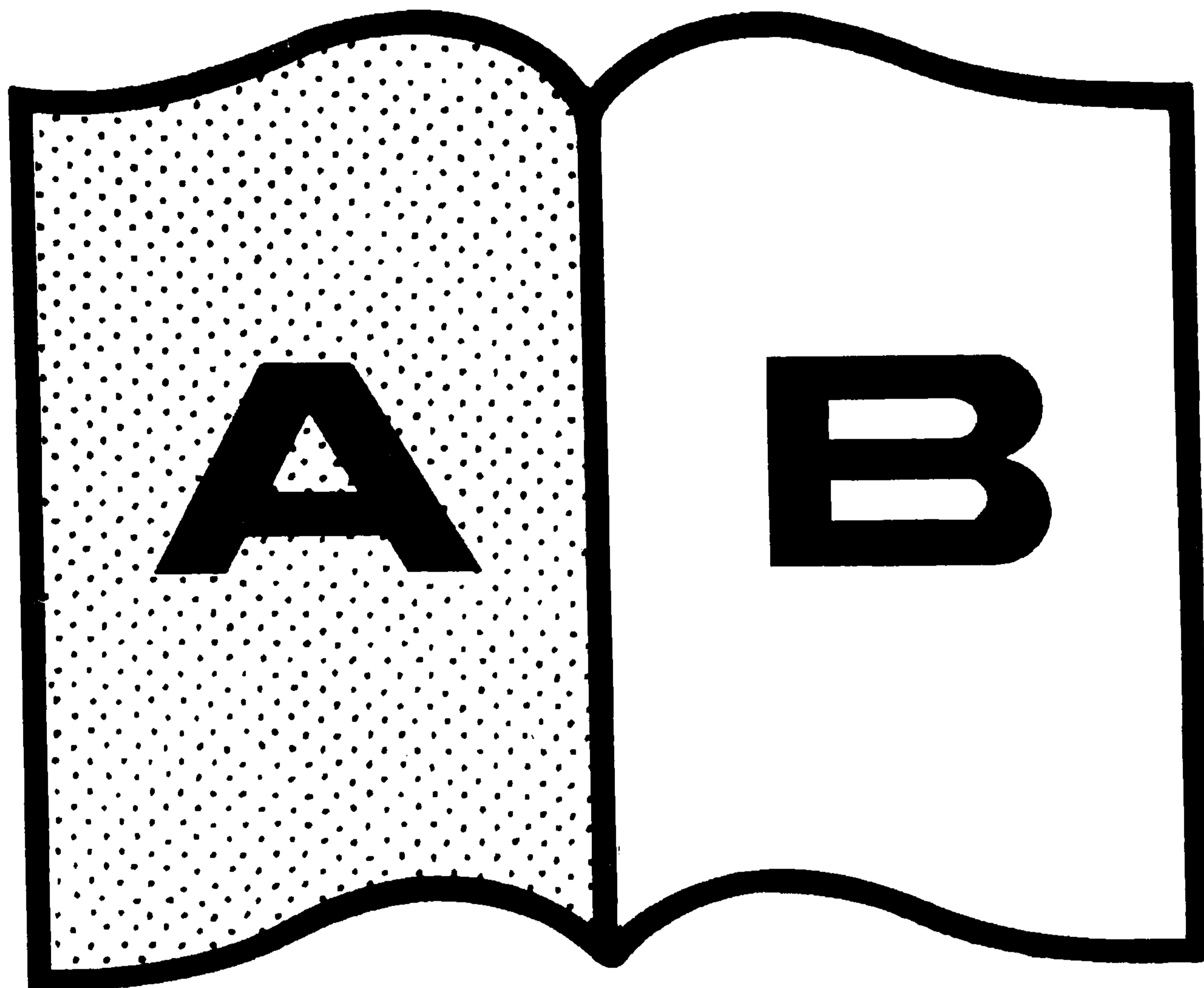
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).



Texte détérioré — reliure défectueuse

**NF Z 43-120-11**



Contraste insuffisant

**NF Z 43-120-14**



21/1/52

8° Z  
23630  
VI-31/32

Bulletin du Service Provincial

Edition spéciale du *Folklore*  
*Brabançon*, à l'occasion de  
l'Exposition de .. .. .

# NIVELLES

ART


ARCHÉOLOGIE

FOLKLORE

4 - 25  
JUILLET  
1926

PRIX : 15 FRANCS  
120 ILLUSTRATIONS  
9 ENCARTAGES DE LUXE

*Service des Recherches Historiques et Folkloriques du Brabant*  
12, Vieille-Halle-aux-Blés, BRUXELLES



6<sup>e</sup> année.

N<sup>os</sup> 31-32.

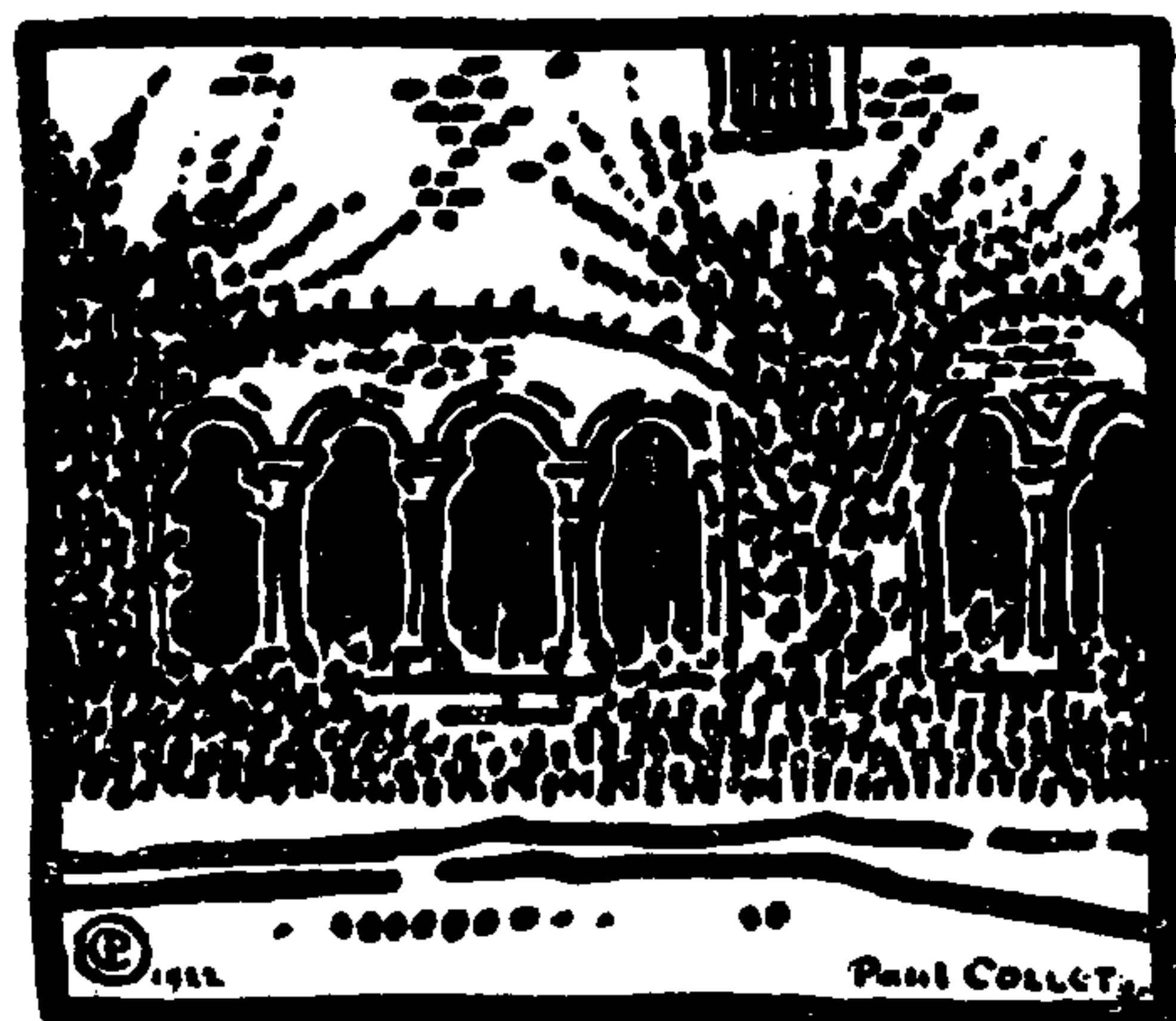
Août-Octobre 1926.

---

# Le Folklore Brabançon

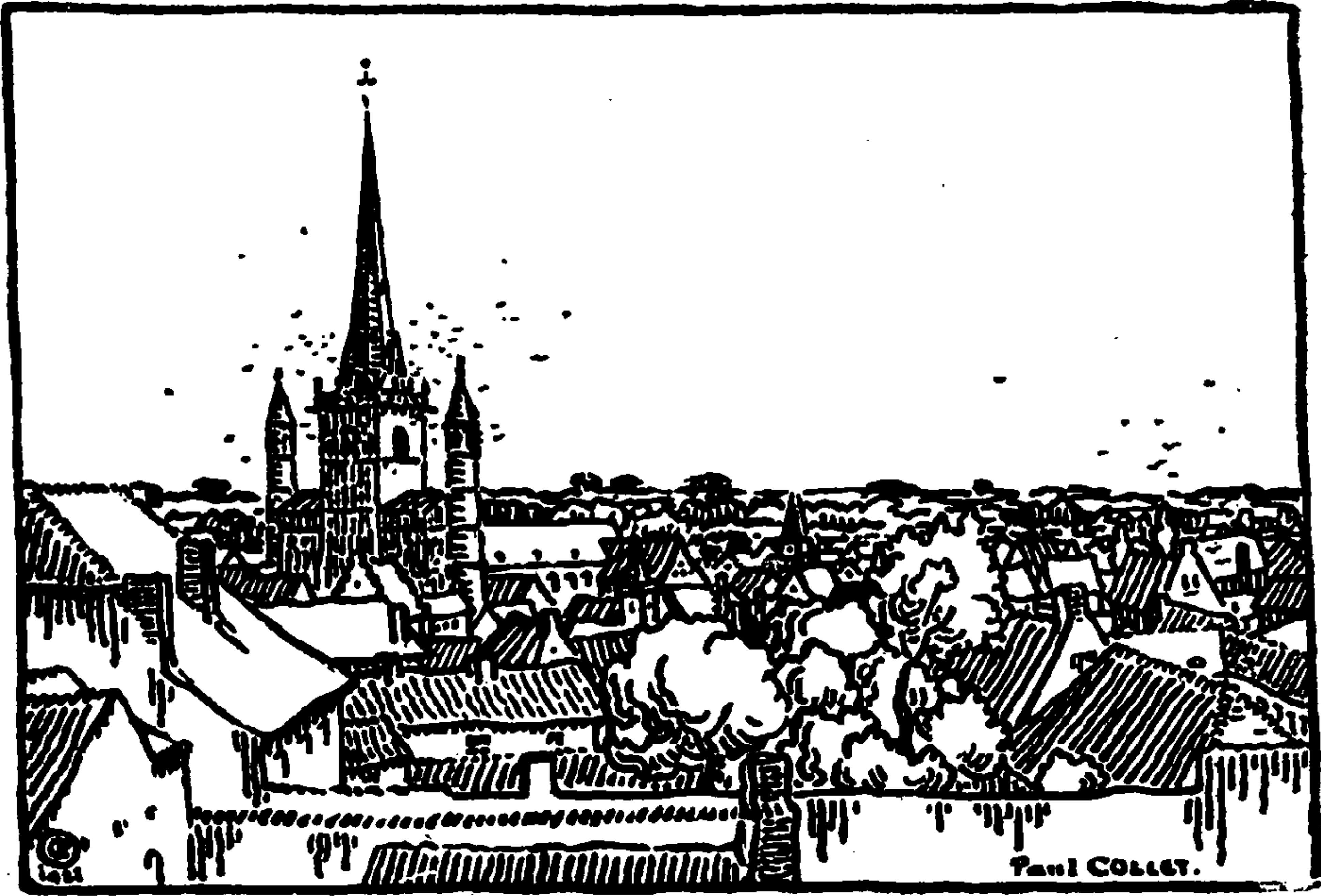
---

# NIVELLES



Le Cloître roman de Sainte-Gertrude

8° Z. 23630 (6)



Nivelles. — Panorama.

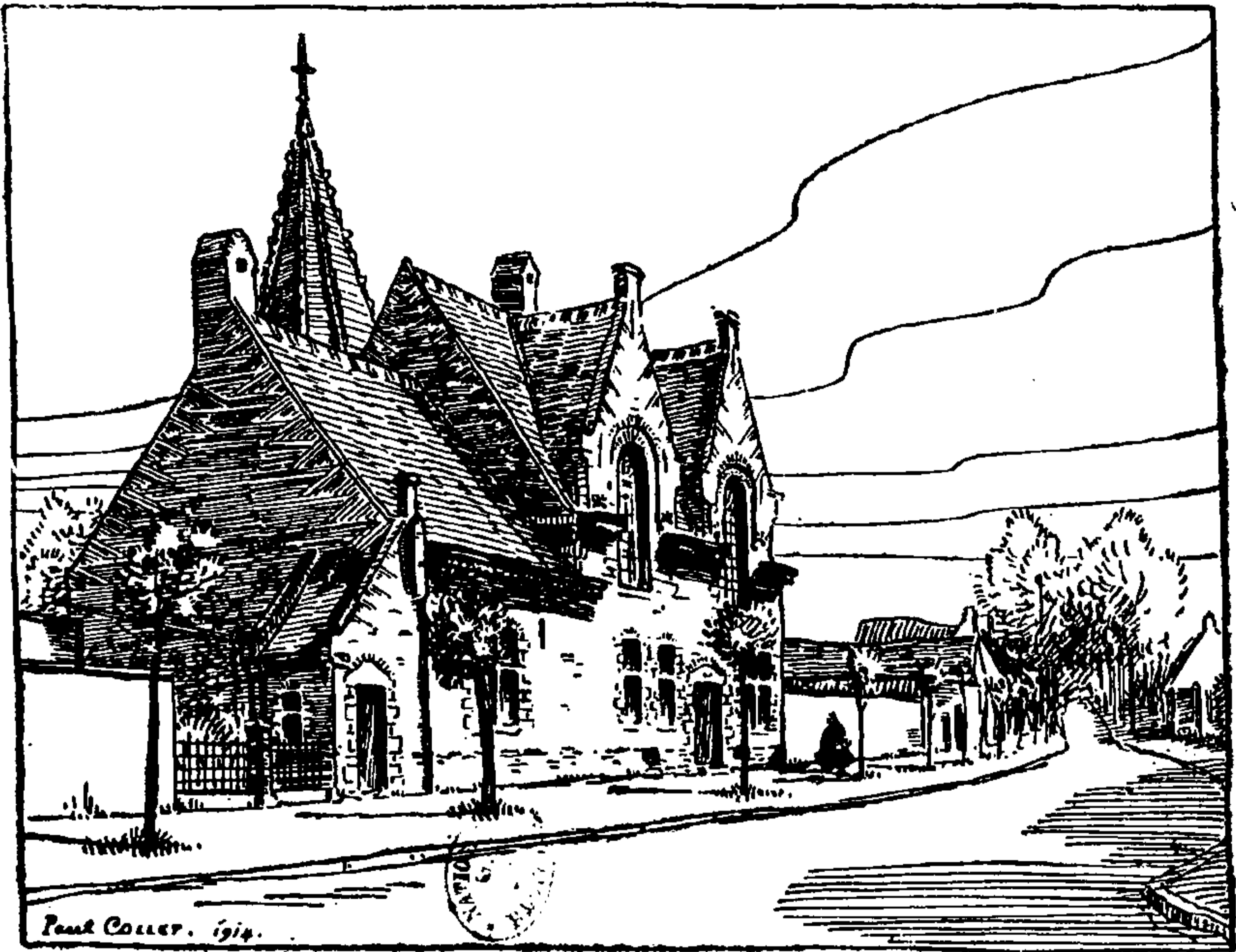


## TABLE DES MATIÈRES

---

Éditorial (LA RÉDACTION) . . . . .	5
L'Histoire (P. COLLET) . . . . .	9
La Ville (P. COLLET) . . . . .	16
Les Armoiries (R. GOFFIN) . . . . .	31
Les Sceaux (M <sup>me</sup> TOURNBUR) . . . . .	39
L'ancien Hôtel de Ville, XIV <sup>e</sup> siècle (A. BRULÉ.) . . . . .	51
Le Chapitre (A. BRULÉ) . . . . .	52
La Collégiale Sainte-Gertrude (P. COLLET) . . . . .	65
Sculptures romanes à l'église Sainte-Gertrude (J. DE BORCHGRAVE) . . . . .	68
La Châsse de sainte Gertrude (J. DE BORCHGRAVE) . . . . .	71
Les œuvres du XVI <sup>e</sup> siècle à l'église Sainte-Gertrude (J. DE BORCHGRAVE) . . . . .	118
Le Peigne de sainte Gertrude et sa Symbolique (P. HERMANT) . . . . .	124
Le Folklore nivellois (E. DESPRET) . . . . .	151
La Cuisine nivelloise (E. DESPRET) . . . . .	161
La Boulangerie nivelloise (S. BETTE) . . . . .	164
Jean de Nivelles (CH. GHEUDE) . . . . .	178
Les Géants (P. COLLET) . . . . .	190
Le Tour de Sainte-Gertrude (P. COLLET) . . . . .	195
« Aclôt », le sobriquet nivellois (E. DESPRET) . . . . .	205
Le Portrait moral de la population (P. COLLET) . . . . .	207

---



La Conciergerie du Cimetière.



## EDITORIAL

*Les monographies de communes brabançonnnes, publiées à l'occasion des expositions que nous organisons périodiquement, n'ont pas la prétention de n'apporter que des contributions originales à l'histoire et en folklore de ces cités.*

*Sans doute le travail préliminaire — ou consécutif — à ces expositions a l'avantage de réveiller la curiosité des chercheurs locaux ou de stimuler l'attention éveillée des spécialistes et, Nivelles comme Léau, aura eu le mérite de quelques mises au point ou de quelques découvertes originales.*

*Mais notre but essentiel est de mettre en relief, morceau par morceau, ville après ville, région après région, dans tous les domaines : histoire, archéologie, art civil ou religieux, sigillographie, héraldique, folklore, archivistique, les particularités et les richesses brabançonnnes.*

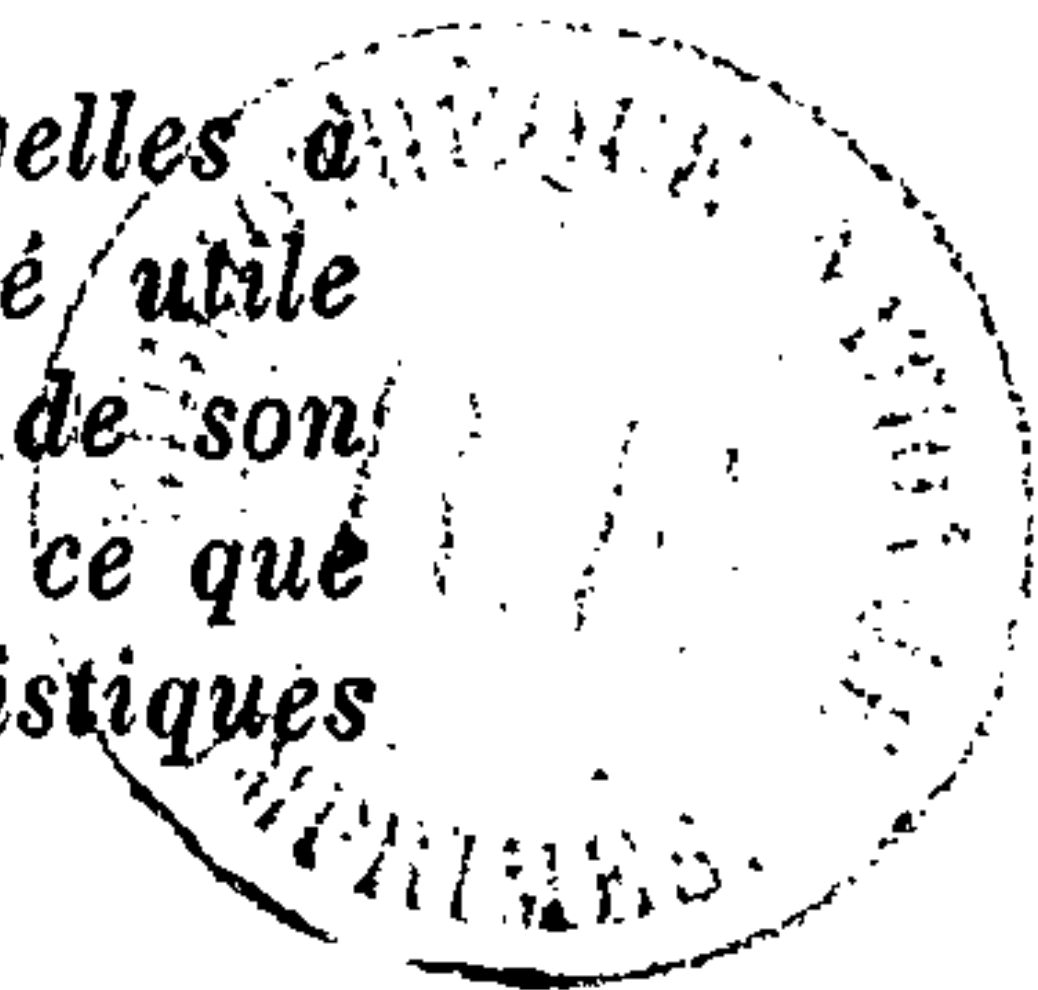
*Vulgariser les beautés de notre province, attirer l'attention sur elles afin de retremper l'esprit et le cœur des habitants dans ces souvenirs de leur passé, dans les fastes de leur histoire ou les originalités de leurs coutumes, tel est notre but. Et le succès de cette première manifestation ayant dépassé même les frontières de notre pays puisque des revues étrangères y ont consacré de longs et élogieux articles, nous a engagés à récidiver.*

*Faisons connaître notre pays. A nos compatriotes d'abord, car c'est certainement le meilleur moyen et le plus sain de fortifier en eux le sentiment national. Aux étrangers ensuite, car c'est contribuer à le leur rendre sympathique, attirant et ajouter à sa gloire par l'étalage de ses trésors.*

\* \* \*

*Nous pourrions diviser le présent ouvrage en trois parties : Histoire, Art religieux, Folklore, mais cette division ne serait pas tout à fait exacte. Le groupement des matières n'est qu'approximativement méthodique.*

*Evidemment, on n'a pas découvert l'Histoire de Nivelles à l'occasion de cette exposition, mais nous avons pensé utile d'ouvrir cette série de notices par un rappel succinct de son passé. Nous le faisons suivre d'une sorte d'inventaire de ce que la Ville possède encore de traces architecturales ou artistiques.*





de ce passé. Présentée sous forme d'itinéraire, cette notice facilitera la visite de la cité des Aclots.

L'article sur l'Héraldique nivelloise apporte certes des contributions nouvelles et condense en quelques pages les notions utiles sur l'armorial des familles de la région, sur l'armorial des abbesses successives de l'abbaye de Sainte-Gertrude.

Enfin, n'est-il pas intéressant d'apprendre que les couleurs officielles de la ville ont été arrêtées en s'inspirant d'un drapeau dont les couleurs étaient déteintes et n'ont rien de régulier?

Nous ne limitons pas nos renseignements dans ce travail à la ville de Nivelles, mais nous trouvons l'occasion favorable pour étendre notre effort à la région environnante et l'article sur les sceaux de Nivelles, du chapitre et des villages environnants, à côté de l'intérêt sigillographique qu'il présente, montre la connection certaine entre les sciences historiques et le folklore. Plusieurs d'entre ces sceaux ont un intérêt folklorique évident.

L'étude sur le Chapitre de Nivelles donne d'une façon condensée un aperçu très intéressant de cette antique abbaye dont l'histoire se mêle si intimement à l'histoire de la ville et de la région suburbaine et dont les vestiges contribuent à faire le charme de la cité et constituent le cadre impressionnant de l'Exposition régionale que nous y organisons.

La partie que la tolérance des lecteurs nous excusera d'appeler historique se termine par une note relative à la remarquable reconstitution de l'hôtel de ville du XIV<sup>e</sup> siècle, faite en s'appuyant sur un ancien chirographe. Aucune fantaisie dans ce travail où tout a été fait d'après document.

\* \* \*

La foi de nos populations a toujours favorisé chez nous dans tous les domaines l'épanouissement des arts religieux. Où qu'on aille dans le pays, le trésor de nos vieilles églises présente toujours un intérêt très grand.

A Nivelles, comme à Léau, nous trouvons une église que l'on peut montrer avec fierté.

La Collégiale Sainte-Gertrude est un monument bien différent de l'Eglise Saint-Léonard de Léau; elle présente aussi tant de richesses architecturales, picturales, sculpturales, des orfèvreries si remarquables qu'on ne sera pas surpris que nous leur consacrons une large place et surtout une abondante illustration.

*Un article-itinéraire d'abord, énumérant ses splendeurs. Une importante étude ensuite sur les œuvres d'art de cet édifice : architecture, sculpture, orfèvrerie, etc., comprenant trois parties; l'une consacrée aux œuvres romanes, l'autre aux œuvres ogivales, la troisième aux œuvres de la Renaissance. Une large place y est faite à la châsse de Sainte-Gertrude et à des pierres sculptées non encore décrites.*

*Comme beaucoup d'œuvres importantes ont été amenées des diverses églises du doyenné pour être exposées dans la collégiale, nous croyons faire œuvre utile en en donnant également les photographies. Déposées généralement dans de petites églises de village, l'amateur n'a pas l'occasion de les voir. Il nous saura gré de les faire connaître par les illustrations que nous en donnons ici.*

*Nous ne doutons pas que tous les visiteurs de l'Exposition seront unanimes à apprécier les beautés qu'il leur aura été donné d'admirer à la Collégiale Sainte-Gertrude. Ils s'associeront à nous pour remercier les autorités ecclésiastiques de l'initiative qu'elles ont prise en cette circonstance pour contribuer à la diffusion du bon goût et à l'éducation artistique de la foule.*

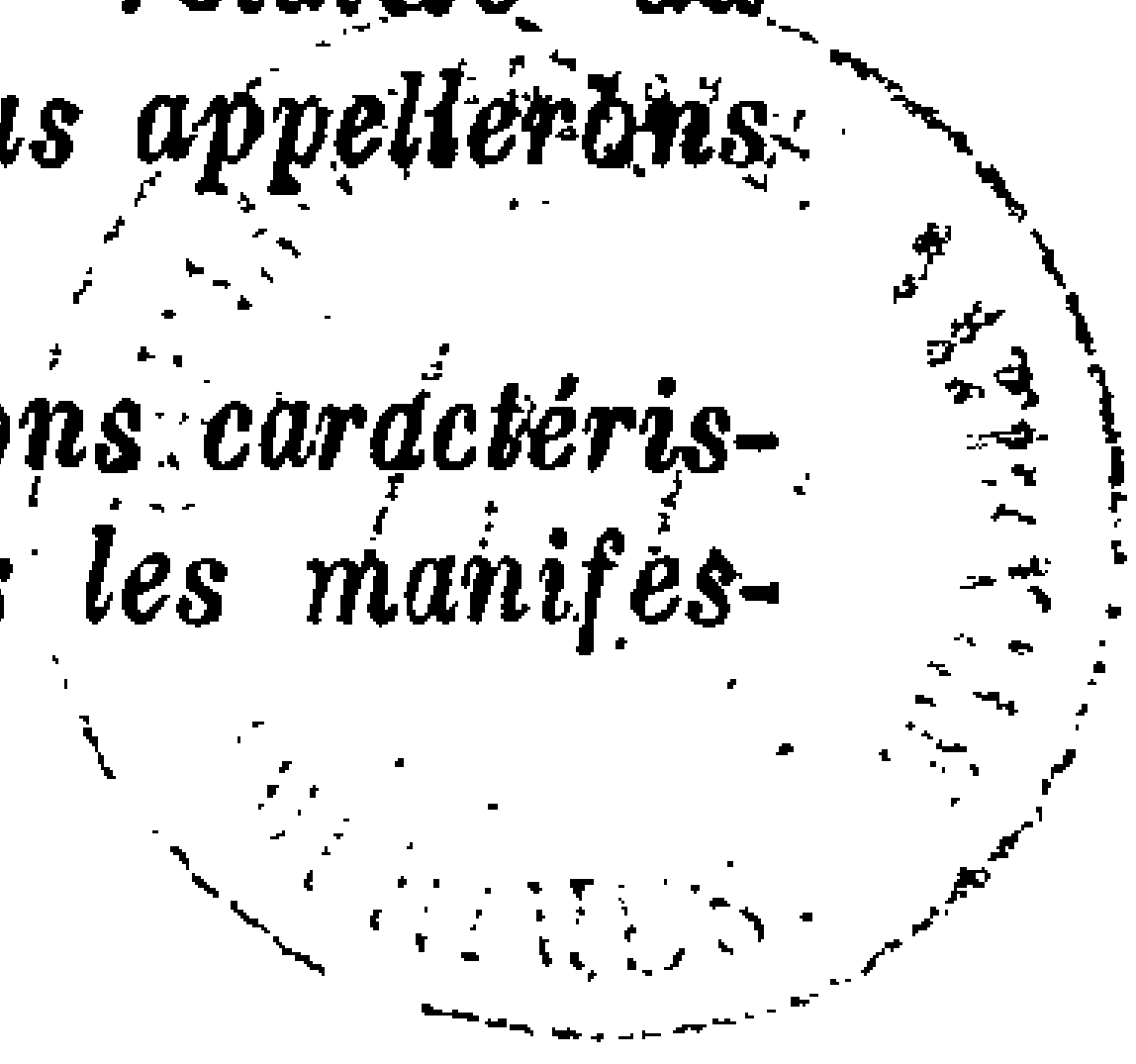
\* \* \*

*Nos expositions sont des occasions qui s'offrent pour rappeler le souvenir des artistes de la région, pour réunir des œuvres d'art, — mettons civil ou profane, afin d'établir une nuance avec les œuvres d'art religieux — dues au talent des artistes locaux et d'en faire apprécier la valeur par leurs concitoyens et par les étrangers. L'Exposition de Nivelles aura surtout fait apprécier les qualités de ce bon et abondant sculpteur que fut Laurent Delvaux; mais un si bel ouvrage, très bien illustré, a été publié sur cet artiste, par Georges Williame, — ce délicieux littérateur de sa cité, dont nous tenons à ce que la mémoire soit évoquée ici, — que nous avons préféré nous abstenir d'y revenir dans ce travail.*

\* \* \*

*Nous avons pu réunir à Nivelles, — ce que nous n'avons pu faire à Léau — une importante matière relative au Folklore, et que nous réunissons dans ce que nous appellerons volontiers la troisième partie de ce travail.*

*Nivelles est une cité qui a conservé des traditions caractéristiques, une originalité propre et où, dans toutes les manifes-*





tations de la vie, religieuses ou civiles, le Folklore trouve à glaner une moisson abondante.

Nos lecteurs ne seront-ils pas heureux de retrouver les recettes de ces plats populaires, particuliers à la ville de Jean de Nivelles, et dont le XIX<sup>e</sup> siècle niveleur n'a pu extirper l'usage? Ne seront-ils pas heureux de retrouver également cette description de ce qu'était jadis l'industrie de la boulangerie dans tant de nos petites villes de province et l'évocation des anciens produits de la boulangerie?

Nous ne pouvions pas enfin faire paraître un volume sur Nivelles sans évoquer le souvenir de Jean de Nivelles, sans adresser un mot aimable à ses bons géants, sans dire à nos lecteurs ce qu'est cette si originale procession, mi-profane, mi-religieuse, connue sous le nom de Tour de Sainte-Gertrude.

Les Nivellois ne nous tiendront certes pas rancune d'avoir dit à leur compatriotes, qui, certes, emporteront tous un bien agréable souvenir de leur ville, de quel sobriquet, pas bien méchant, la malignité publique les baptise. Aclots ils sont avec une certaine fierté et tiennent à le rester.

Ils nous en voudront d'autant moins que nous faisons d'eux, pour conclure, un charmant portrait moral.

Tout le passé d'une ville, son organisation, ses usages, ses traditions, toutes ces manifestations de la sociale ne finissent-elles pas par imprimer leur marque dans la mentalité de ceux qui l'habitent et par donner à leur psychologie certains traits particuliers? L'âme du Nivellois est un reflet de sa Cité et le Folklore fournira un jour les éléments qui permettront de décrire la psychologie collective des villes, des régions, des peuples.

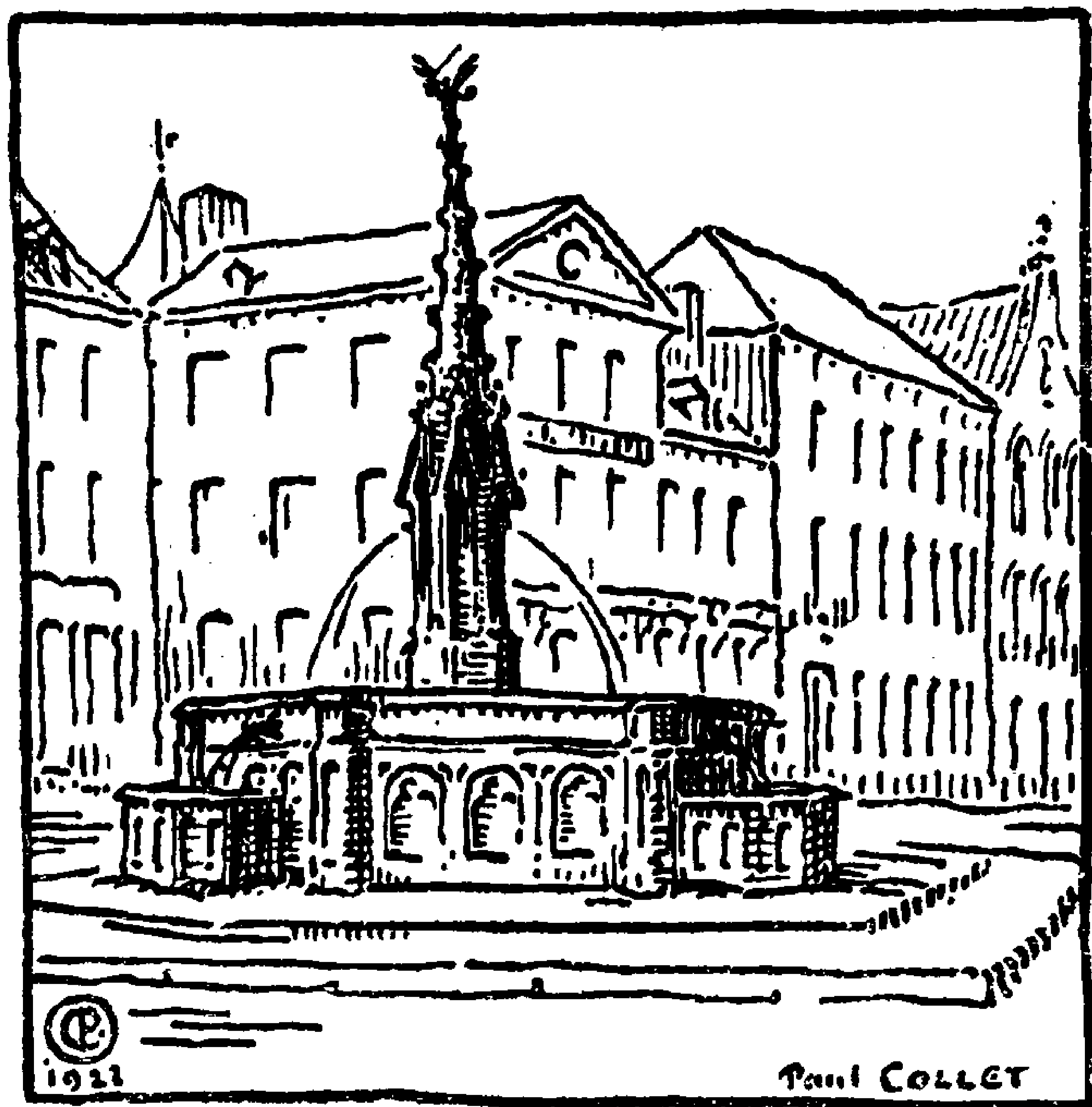
\* \* \*

Nous manquerions à un impérieux devoir si nous ne remercions pas en terminant tous ceux qui ont collaboré à l'élaboration de ce travail : M<sup>me</sup> Tourneur, MM. P. Collet, R. Goffin, A. Brulé, comte J. de Borchgrave d'Altena, P. Hermant, E. Despret, Ch. Gheude et S. Bette. A tous un reconnaissant merci.

La Rédaction.

## L'HISTOIRE (1)

Nivelles est l'une des plus anciennes villes de Belgique. Son territoire était habité, comme le prouvent certaines découvertes archéologiques, à l'époque gallo-romaine. On ignore, jusqu'ici, l'étymologie exacte de Nivelles, qui se disait, aux temps mérovingiens, Nivialcha, et plus tard Nivella, Nivigella, Nivialla. La ville actuelle, que l'on considère à juste titre comme le berceau de la dynastie carlovingienne, doit sa fondation à



Le Perron de Nivelles.

sainte Gertrude, fille de Pépin de Landen et de Ide ou Iduberge (VII<sup>e</sup> siècle). Elle s'éleva peu à peu autour du monastère que, suivant la légende, Ide installa dans le palais de son mari, à l'endroit où fut érigée la collégiale actuelle de sainte Gertrude,

(1) Cet article et le suivant sont extraits du guidé-monographie de PAUL COLLET, *Nivelles en Roman Pays de Brabant*, pp. 8 et 18. Nivelles, 1922.



consacrée en 1046. La règle de cette abbaye était au début très sévère; au XII<sup>e</sup> siècle, la communauté se transforma en un chapitre de chanoines et de chanoinesses, dont l'histoire devait se confondre pendant plusieurs siècles avec celle de Nivelles.

Cette ville faisait, au moyen âge, partie du duché de Brabant. Le duc, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, y fut, ainsi que dans la partie wallonne du duché, représenté par le Grand Bailli du Roman Pays de Brabant. Les ducs de Brabant, qui étaient avoués de Nivelles, prêtaient serment sur l'autel de Sainte-Gertrude (Antoine de Bourgogne en 1406, Jean IV en 1418, Philippe de Saint-Pol en 1427, Philippe de Bourgogne en 1430, Charles



La Grande Estoile, la Lune croissante d'or et L'Asne barrée, reconstitution de trois vieilles maisons de la place au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

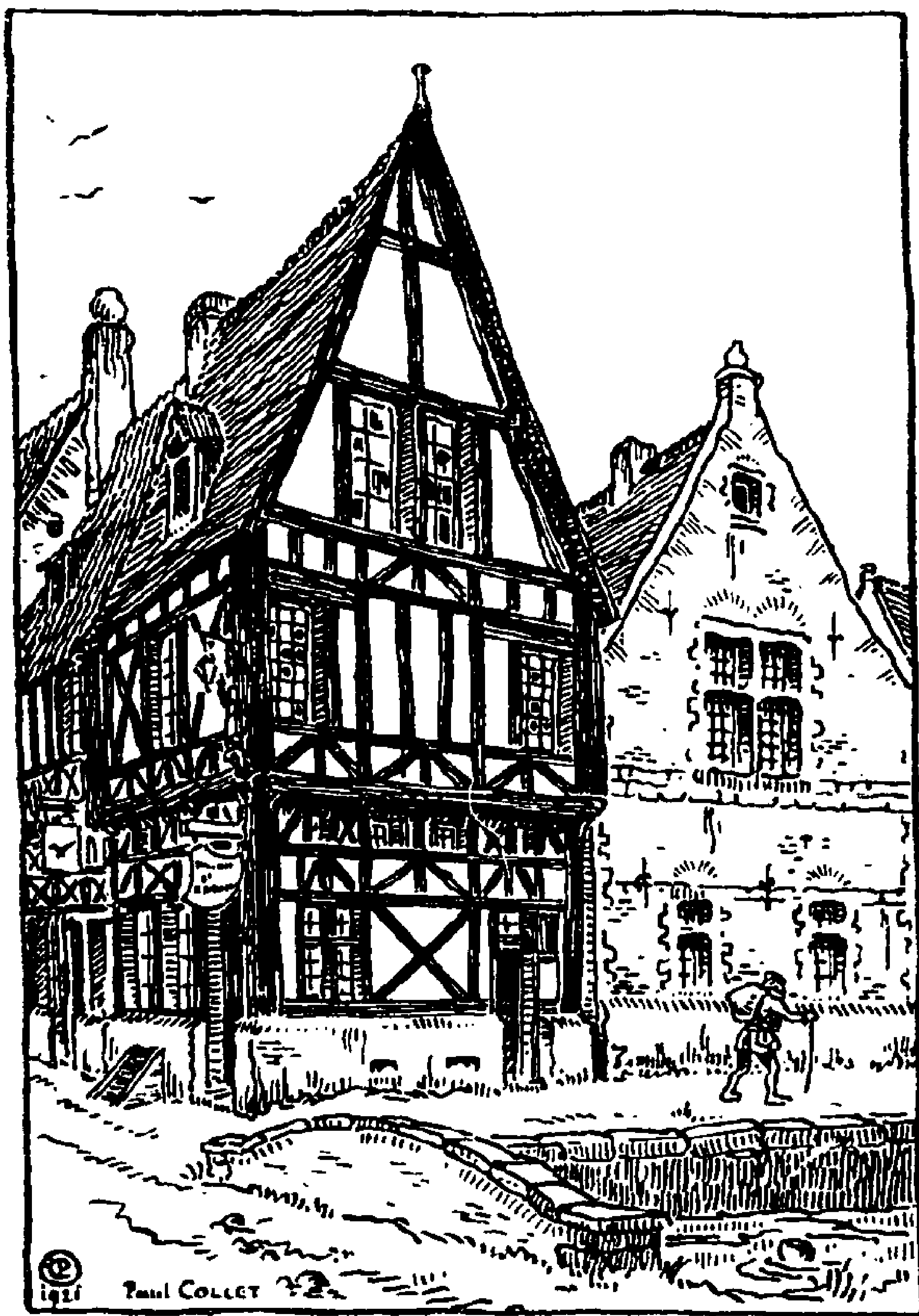
le Téméraire en 1468, Philippe le Beau en 1496). D'autres grands personnages visitèrent Nivelles, ou y séjournèrent, tels l'archiduc Maximilien d'Autriche, Charles-Quint, Marguerite de Valois, les archiducs Albert et Isabelle, Condé, Turenne.

Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, la ville avait acquis une telle importance qu'elle comptait treize paroisses, trois maisons charitables et un béguinage. Rappelons en passant que Nivelles dispute à Liège l'honneur d'avoir abrité les premières béguines. C'est l'une d'elles, Elisabeth De Grave, qui, possédant, dit-on,

le don de prophétie, éclaira de ses lumières Philippe III le Hardi et fit éclater à ses yeux l'innocence de sa femme Marie de Brabant.

Nivelles a été maintes fois, au cours de son histoire, ravagée par de terribles épidémies, notamment de 1632 à 1636, par une peste très meurtrière.

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, la ville, qui avait été dévastée en 879, par

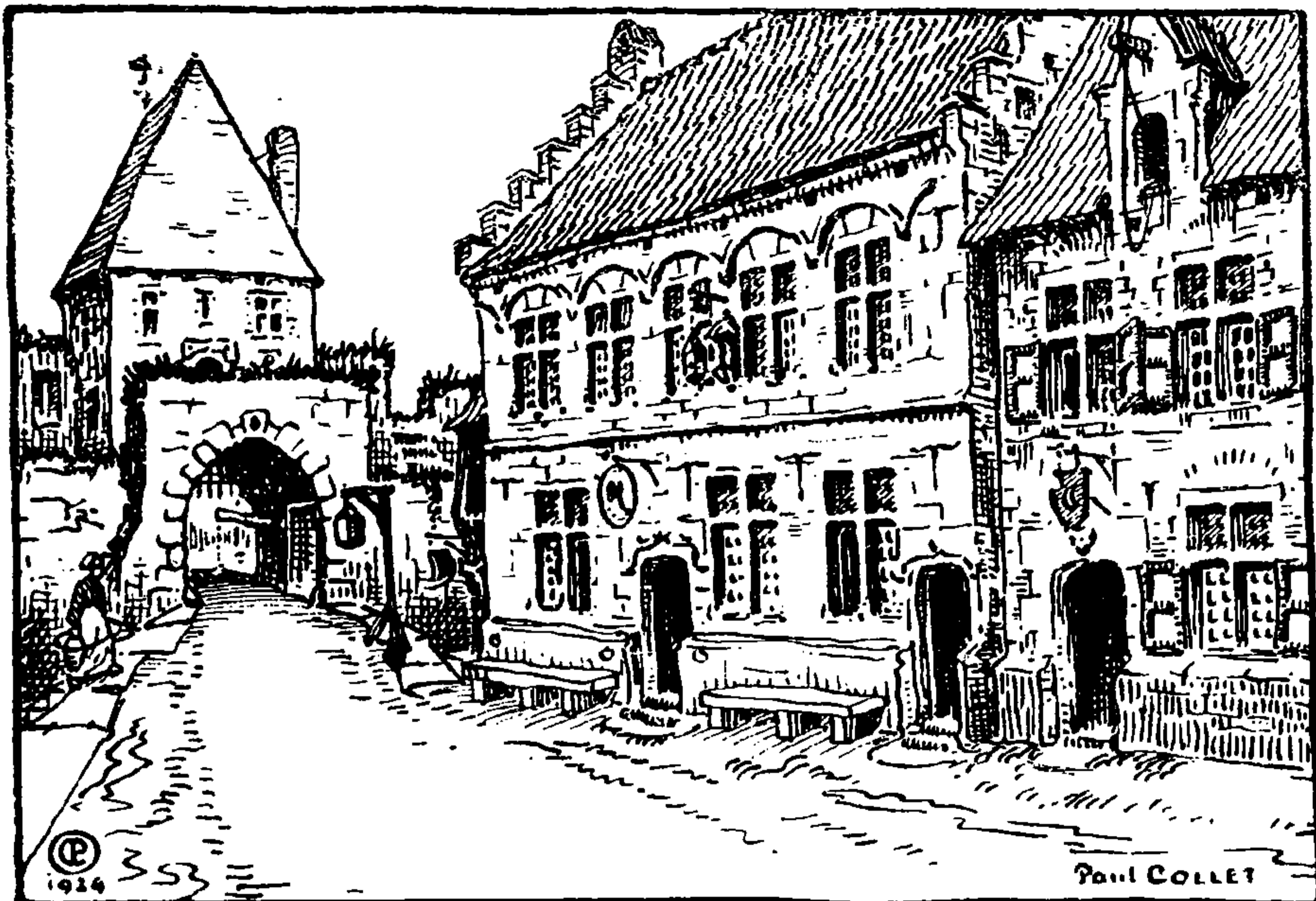


*Le Culot St-André, l'Hostellerie St-Antoine et la Petite Agasse, reconstitution d'anciennes maisons de 1585.*

des hordes normandes, fut puissamment fortifiée. Elle eut à subir dans la suite plusieurs sièges. En 1356, elle fut enlevée par Louis de Maele et reprise par Wenceslas de Luxembourg, lors de la guerre entre la Flandre et le Brabant; ses faubourgs furent incendiés en 1554, au cours des luttes entre Philippe II et Henri II, roi de France. Les désastreuses guerres de religion ouvrirent, pour Nivelles, une ère de calamités sans nombre.



C'est pendant cette période, en 1576, que des troupes espagnoles ayant projeté, d'accord avec les Allemands du régiment de Polweiler, de s'emparer de la cité, les Nivellois, aidés de deux compagnies de Wallons, organisèrent en secret la résistance et massacrèrent les Allemands jusqu'au dernier. En 1578, Nivelles, assiégée, capitula devant Mansfeld; l'année suivante, avec les provinces wallonnes, auxquelles l'Artois, le Hainaut et la Flandre Française avaient montré la voie, elle se rallia



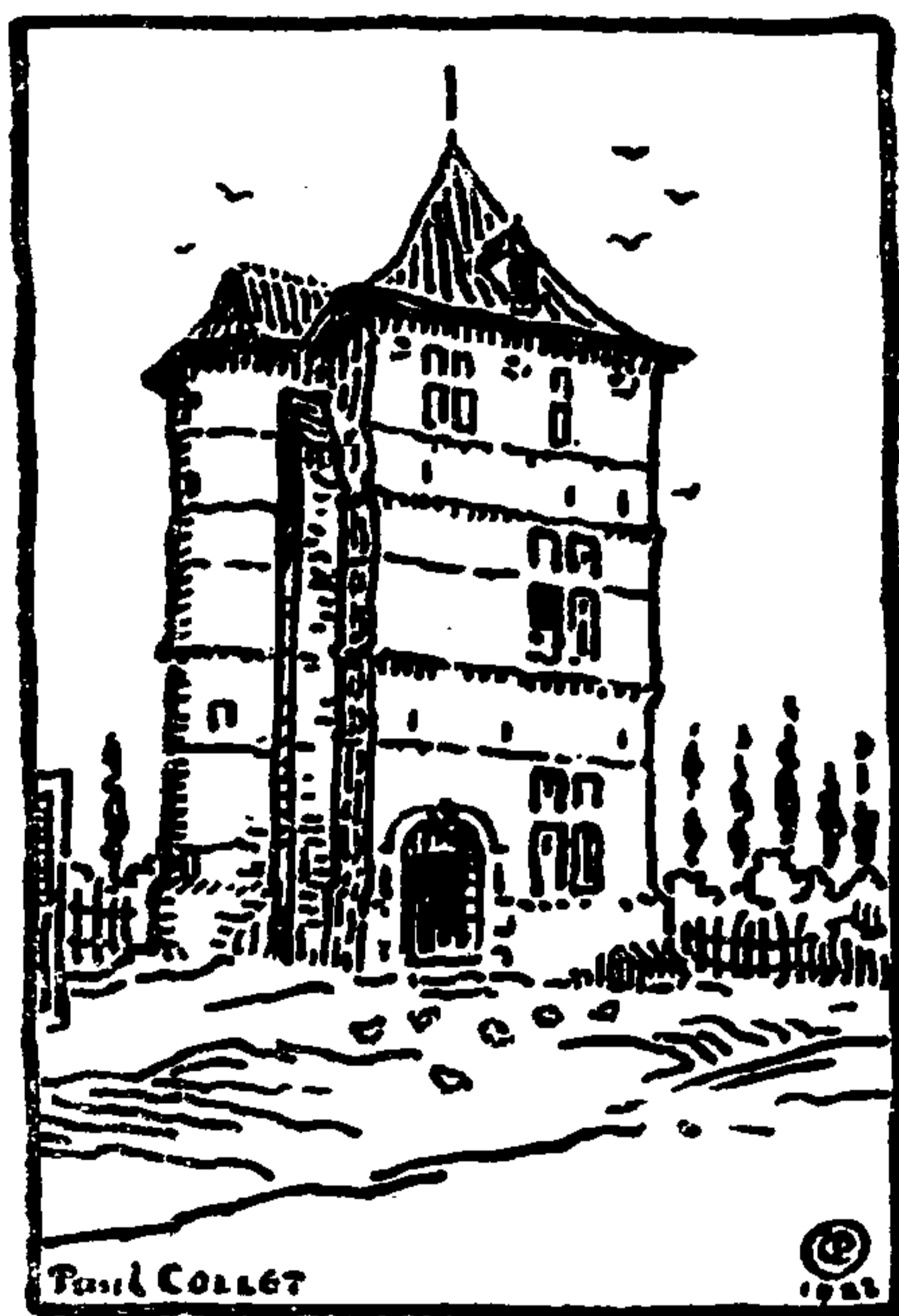
La porte *Beliane*. La *Haïche* ou *Le Flambeau* et *La Croissante*, reconstitution d'anciennes maisons de 1575.

Le Flambeau n'a été démoli qu'au début du siècle et rue de Soignies on peut voir actuellement une maison particulière copiant exactement cette ancienne hôtellerie.

aux Malcontents. En 1580, le parti protestant local appela à son secours la garnison de Bruxelles, qui prit la ville, pilla les églises Saint-Jean-l'Évangéliste, Saint-Maurice et la chapelle des Cordeliers, démolit le couvent de ces derniers et celui des Guillemins, et, dans la région, les abbayes d'Orival, de Nizelle et de Bois-Seigneur-Isaac. La même année, Mansfeld investit une seconde fois la ville et s'en empara après un siège très meurtrier, au cours duquel son artillerie pratiqua de larges brèches dans la partie orientale des remparts; un grand nombre de maisons, construites en bois, furent incendiées.



Au xvii<sup>e</sup> siècle, la cité de sainte Gertrude recouvra son ancienne prospérité. A la fin du siècle suivant, Nivelles, comme les autres villes du pays, eut à souffrir de la manie réformatrice de Joseph II : le prieuré d'Orival, les couvents des Annonciades et des Guillemins furent supprimés, les vieux géants nivellois se virent interdire le droit d'accompagner la procession et furent, en fin de compte, vendus en 1786, « pour 123 florins 2 sous ». Vint alors la Révolution brabançonne et le triomphe à Nivelles du parti de Van der Noot. La population, fatiguée du régime autrichien, accueillit avec des transports de joie les troupes françaises victorieuses à Jemappes. La Conven-



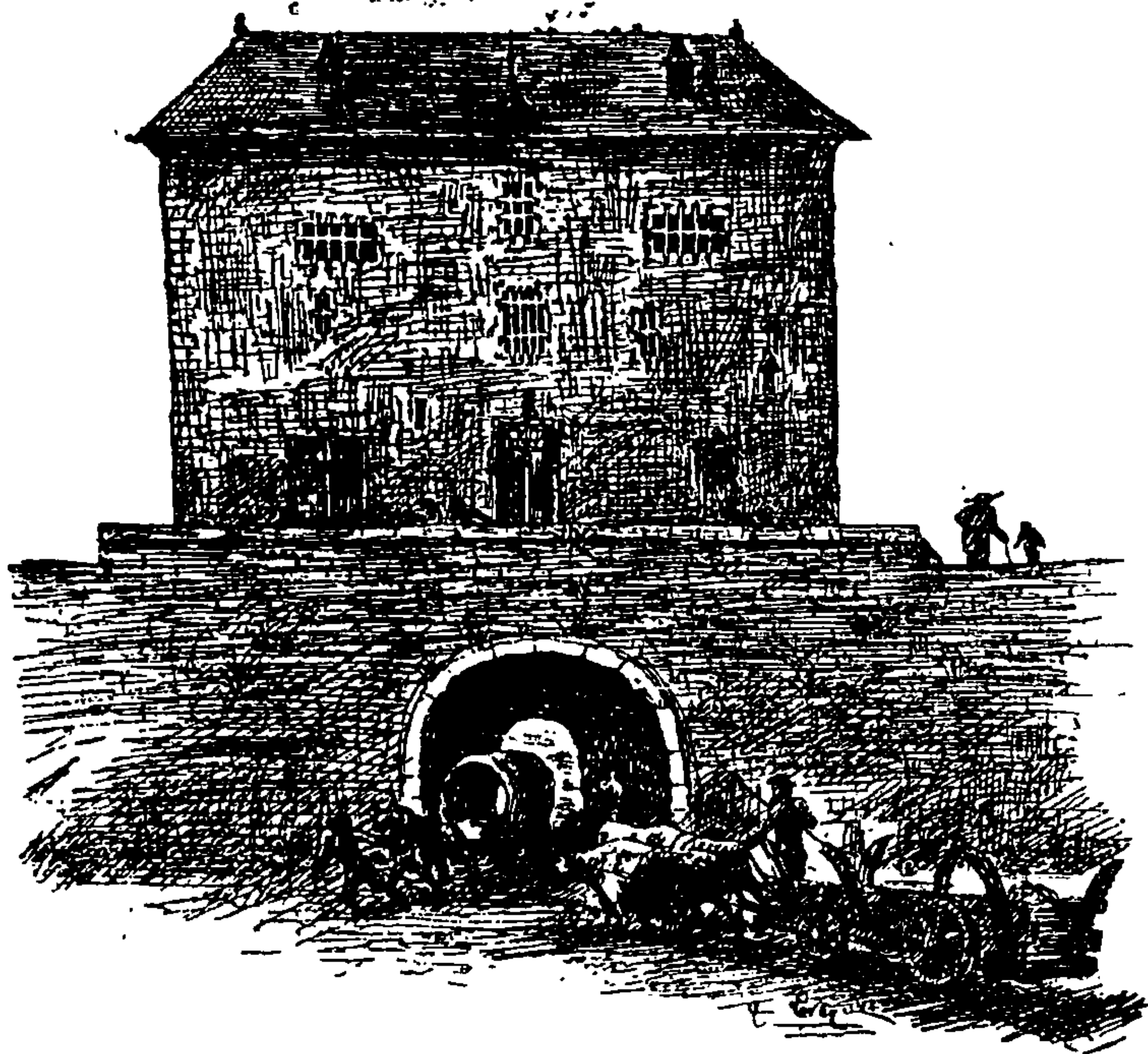
La Tourette.

tion, qui donna au pays, le 14 fructidor an III, une nouvelle organisation administrative, créa le département de la Dyle, dont Nivelles et les environs formaient le 21<sup>e</sup> canton. La loi du 5 frimaire an VI, supprimant les chapitres séculiers, fut signifiée le 15 janvier 1798, à la dernière abbesse, Madame Van der Noot, qui mourut la même année. Le régime s'aliéna encore les sympathies de la population par d'autres mesures vexatoires : suppression des corps de métiers, fermeture des couvents, déportation à l'île de Ré de quelques curés et chanoines, des Carmes et des Récollets.



En 1815, l'aile gauche de l'armée de Wellington s'appuya en partie sur Nivelles. Lors de la Révolution de 1830, les volontaires nivellois participèrent brillamment à l'œuvre de la délivrance nationale; l'année suivante, le maréchal Gérard, qui nous apportait l'aide généreuse de la nation française, établit le 30 août, le quartier général de son armée à Nivelles et dans la banlieue.

La ville, qui n'eut pas à souffrir directement des opérations stratégiques lors de la dernière guerre, fut occupée par les Allemands dès le 20 août 1914. Le lendemain, une patrouille



Porte Sainte-Anne, à Nivelles (côté de la ville).

de cavalerie française fut engagée, chaussée de Charleroy, dans une escarmouche. Elle perdit un officier, le lieutenant Louis Rouvier, du 8<sup>e</sup> régiment de hussards et deux soldats, qui reposent au cimetière de Nivelles. Au cours de l'occupation, Nivelles abrita dans ses murs, dès avril 1917, un grand nombre de réfugiés, originaires du Pas-de-Calais; elle vit, en octobre et novembre 1918, le lamentable exode des populations du nord de la France. Son cimetière est parsemé des croix blanches qui surmontent les tombes de plusieurs centaines de ces malheu-

reux, tombés sous les coups des privations et de l'épidémie. Plus de soixante soldats nivellois sont morts pour la Patrie, et près de quarante déportés ont succombé dans les camps allemands. Le 19 novembre 1918, les dernières troupes germaniques quittèrent Nivelles, où arriva quelques heures plus tard un détachement de cavalerie britannique. Le 21, l'infanterie canadienne fit son entrée, commandée par le général Mac' Donell. Terminons en rappelant que la cité de Jean de Nivelles célébra la délivrance, en organisant une fête folklorique qui eut lieu le 24 novembre; un cortège dans lequel figuraient les géants et les petits canons, parcourut les rues de la ville, et un arbre de la Liberté — le premier en Belgique après la grande guerre — fut solennellement planté sur la grand'place, près du Perron, emblème des libertés municipales conquises par les Aclots du moyen-âge.

PAUL COLLET.

---



## LA VILLE

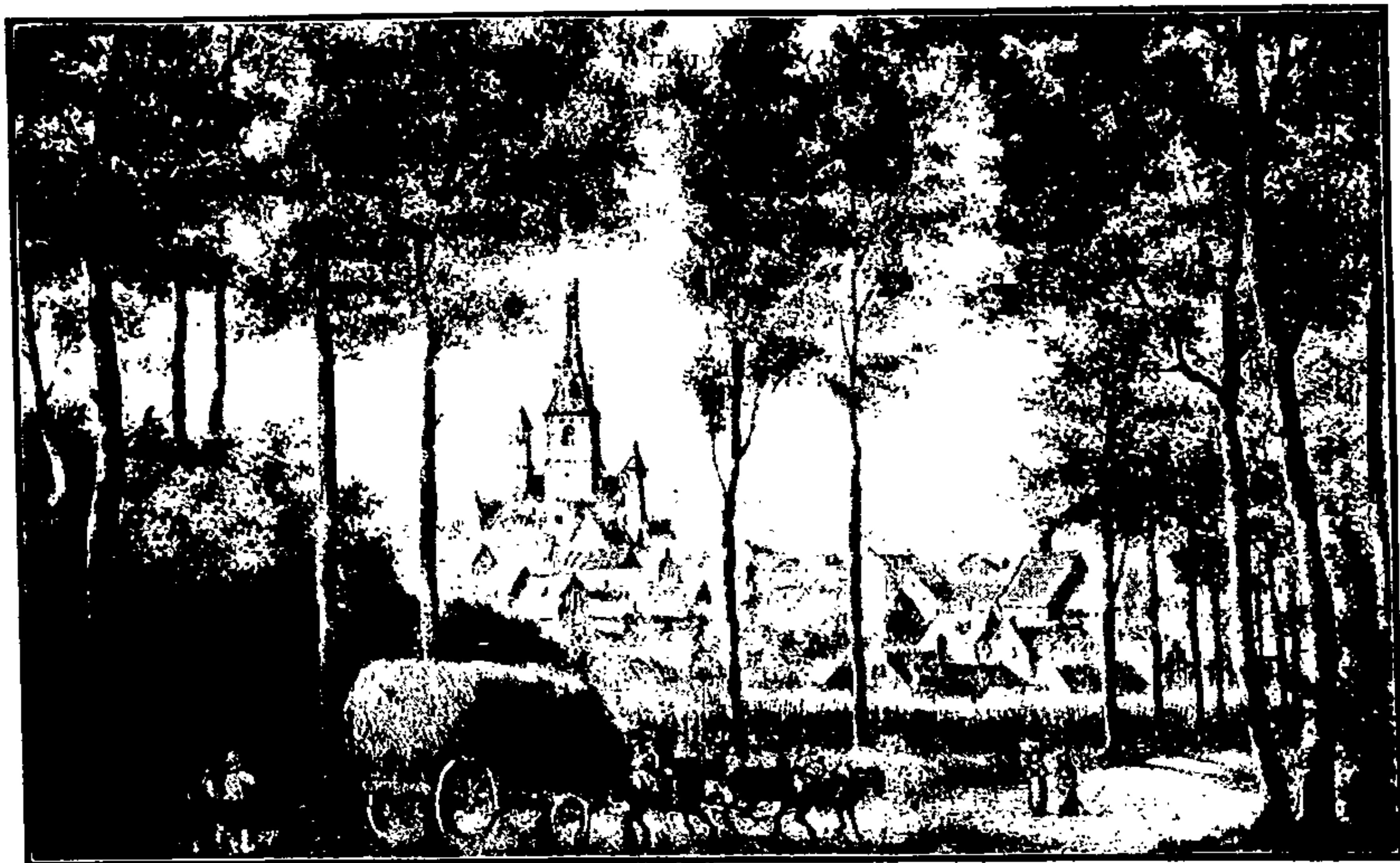
Le visiteur qui descend à la gare de l'Est traverse un petit square, au milieu duquel se dresse le monument du baron Seutin. Suivre à droite, l'avenue de Burlet; plus loin, un petit chemin longeant la Thines mène à une ferme, Quertaimont, intéressante construction flanquée d'un pigeonnier seigneurial



*Paul COLLET. 1012*

La rue Sainte-Gertrude vu du *Champ Retiré*.

(début du xvii<sup>e</sup> siècle). L'avenue aboutit au Parvis Notre-Dame, où se trouve l'église moderne de N.-D. du Saint-Sépulcre. Surmontant le maître-autel, statuette en bois, la Religion, du sculpteur Delvaux. En sortant de l'église, prendre à gauche, la



Nivelles au début du XIX<sup>e</sup> siècle. — Panorama vu du faubourg de Bruxelles.

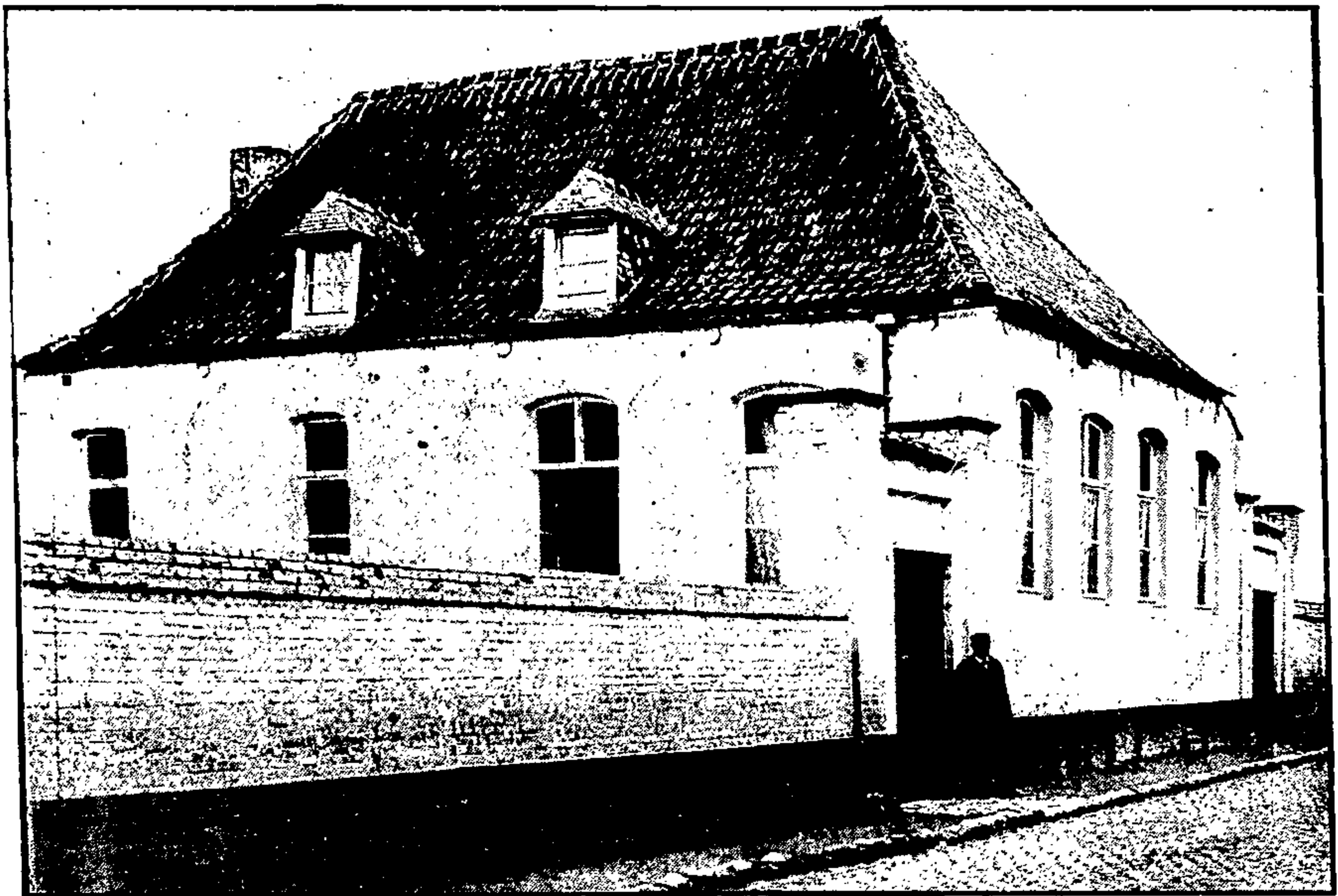


Nivelles vers le milieu de XIX<sup>e</sup> siècle.  
Panorama vu du faubourg de Namur avec au premier plan le clocheton  
de l'ancienne église du Saint-Sépulcre.

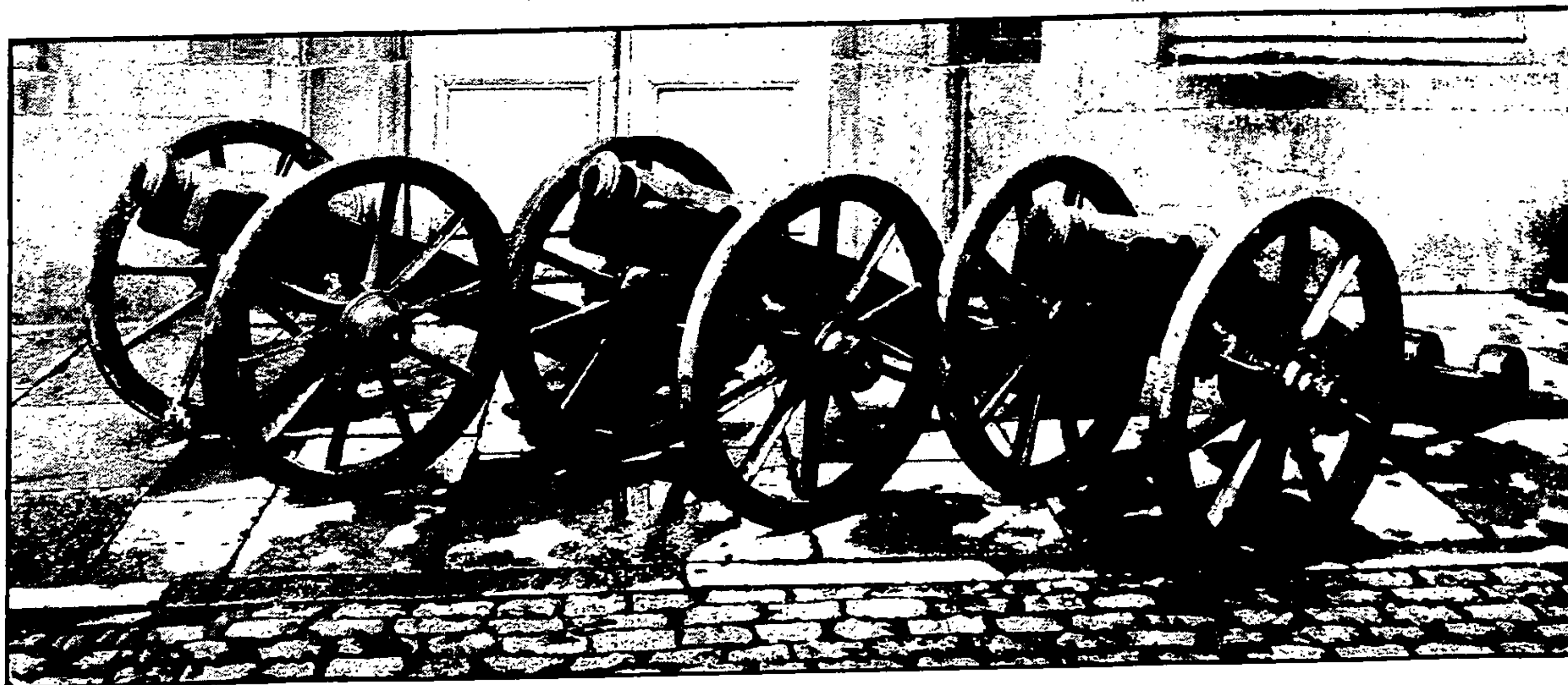




Silhouette de la Collégiale Sainte-Gertrude vue du parc de la Dodaine.



Ancien local du Serment des Archers à Nivelles. (Etat actuel.)



Les trois petits canons légendaires : *Broc à l'Haïe, L'Inradgi, Rif-tout-dju.*  
Le quatrième : *L'Espontaul*, se trouve à Glabais.



Noé et sa famille se préparant à entrer dans l'arche (6 m. × 5 m.).  
Bordure, fleurs et fruits. Ni marque, ni monogramme. Confectionnée à Bruxelles pour le roi Philippe II.  
A servi longtemps de tapis de pied à l'église du Saint-Sépulcre de Nivelles.

rue Laurent Delvaux, qui aboutit au faubourg de Namur, vis-à-vis de l'ancienne église du Saint-Sépulcre (1231). Suivre la rue de Namur (belle perspective vers la collégiale); puis, prendre à droite, la rue de la Violette, qui tourne brusquement à gauche, côtoyant la Thines ou rivière Yaya, — coin pittoresque, mais malodorant, — et aboutit à la rue de l'Etuve. Traverser la rue de Bruxelles. Au n° 29 de cette rue, l'Orphe-



La rue du Coq.

linat, où s'élevait jadis l'église Saint-André, remplacée en 1762, par le refuge des Frères Trinitaires d'Orival. S'engager dans la rue des Canoniers; à gauche, n° 5, bâtiment datant de 1672, ancien local du Serment des Canoniers. Prendre à gauche le boulevard des Archers )à droite, n° 19, ancien local du Serment des Archers) que prolonge, au delà de la rue Sainte-Anne, le boulevard des Arbalétriers (emplacement des anciens remparts). Au carrefour, entre ces boulevards, se trouvait la Porte del Vaux ou Sainte-Anne.



A partir de cet endroit, le voyageur, descendu à la gare du Nord, suivra notre itinéraire. La rue Sainte-Anne mène au Square Gabrielle Petit (monument Jules de Burlet, par J. de Lalaing). A droite, aux n<sup>os</sup> 7 et 9, ancien refuge de Bois-Seigneur-Isaac. Un peu plus loin, vaste bâtiment moderne, en style ogival (1894), le Palais de Justice. A l'angle de la tour, statue de Jean de Nivelles, par J. Dillens.

Vis-à-vis du Palais de Justice s'étend la place Saint-Paul tracée au début du xix<sup>e</sup> siècle, à l'emplacement du jardin de l'abbesse et de l'église Saint-Paul, ancienne église des chanoines. Se diriger vers la grand'place, véritable cœur de la cité, par le marché au bétail; à droite, au n<sup>o</sup> 2, ancienne église



La ruelle du Monde.

Notre-Dame, première église paroissiale de Nivelles. Au fond du marché au bétail, joignant les bâtiments de la collégiale, la Salle Capitulaire (façade du xviii<sup>e</sup> siècle). A gauche, curieuse maison à pignon dentelé (xvii<sup>e</sup> siècle). Au bas de la grand'place, obélisque érigé au début du xix<sup>e</sup> siècle, à l'emplacement de la « Maison de Ville », du xiv<sup>e</sup> siècle (1).

A droite, le vaste vaisseau de la Collégiale romane de Sainte-Gertrude, dont la flèche s'élance à 100 mètres de hauteur. Vis-à-vis de la rue de Charleroy, à remarquer le pignon sud du transept, dit pignon de Saint-Pierre, datant de la fin de la période romane. A quelques mètres, au fond d'une petite ruelle, le portail méridional, du xiii<sup>e</sup> siècle, surnommé « les beaux-

(1) Voy. *infra* notice relative à cet édifice et l'encartage spécial relatif à sa reconstitution.

huys ». Gagner le haut de la grand'place, d'où l'on peut embrasser d'un coup d'œil la façade et l'ensemble du monument.

Le portail septentrional de la Collégiale donne accès au cloître roman. Cette galerie longe à l'est, la salle capitulaire, à l'ouest, l'ancien réfectoire et le palais abbatial. La galerie nord, surmontée du dortoir du chapitre (actuellement Musée Archéologique), date vraisemblablement du XII<sup>e</sup> siècle, et a conservé dans toute sa pureté et sa variété, sa physionomie première. Au centre, un jardin, qui servait jadis de cimetière. Les galeries ouest, sud et est, démolies et « restaurées » dans un style fantaisiste, en 1846, abritent de belles pierres tombales, un antique bon Dieu de pitié, les collections lapidaires du musée, et les célèbres petits canons communaux, L'Inradji, Rif' tout-dju et Broc-à-l'haye, qui servirent lors de la Révolu-



La rivière « Yaya ».

tion brabançonne. Ne pas manquer d'admirer la perspective des tours et des toits, en se plaçant à l'angle N.-E. du cloître.

Gagner de là, la place Saint-Paul, par un porche roman, sous lequel se trouve la porte du Musée Archéologique; nombreux souvenirs relatifs à l'histoire locale. Belle bibliothèque. Ce musée, fondé en 1876 et établi naguère dans l'ancien dortoir des Récollets, a malheureusement été pillé à la fin de la guerre.

Autour de la place Saint-Paul, maisons claustrales, anciennes habitations privées des chanoines et des chanoinesses. Plus loin, n° 11, le Spire ou Epier, jadis remise aux grains du chapitre; n° 3, maison de Montanus, doyen du chapitre (1559). A gauche, l'hôtel de ville, ancien palais de l'abbesse, Princesse et Dame de Nivelles. Beaux escaliers; portes aux linteaux



A partir de cet endroit, le voyageur, descendu à la gare du Nord, suivra notre itinéraire. La rue Sainte-Anne mène au Square Gabrielle Petit (monument Jules de Burlet, par J. de Lalaing). A droite, aux n<sup>os</sup> 7 et 9, ancien refuge de Bois-Seigneur-Isaac. Un peu plus loin, vaste bâtiment moderne, en style ogival (1891), le Palais de Justice. A l'angle de la tour, statue de Jean de Nivelles, par J. Dillens.

Vis-à-vis du Palais de Justice s'étend la place Saint-Paul tracée au début du xix<sup>e</sup> siècle, à l'emplacement du jardin de l'abbesse et de l'église Saint-Paul, ancienne église des chanoines. Se diriger vers la grand'place, véritable cœur de la cité, par le marché au bétail; à droite, au n<sup>o</sup> 2, ancienne église



La ruelle du Monde.

Notre-Dame, première église paroissiale de Nivelles. Au fond du marché au bétail, joignant les bâtiments de la collégiale, la Salle Capitulaire (façade du xviii<sup>e</sup> siècle). A gauche, curieuse maison à pignon dentelé (xvii<sup>e</sup> siècle). Au bas de la grand'place, obélisque érigé au début du xix<sup>e</sup> siècle, à l'emplacement de la « Maison de Ville », du xiv<sup>e</sup> siècle (1).

A droite, le vaste vaisseau de la Collégiale romane de Sainte- Gertrude, dont la flèche s'élance à 100 mètres de hauteur. Vis-à-vis de la rue de Charleroy, à remarquer le pignon sud du transept, dit pignon de Saint-Pierre, datant de la fin de la période romane. A quelques mètres, au fond d'une petite ruelle, le portail méridional, du xiii<sup>e</sup> siècle, surnommé « les beaux-

(1) Voy. *infra* notice relative à cet édifice et l'encartage spécial relatif à sa reconstitution.

armoriés, grandes salles. Visiter la salle du Conseil, décorée de toiles et de boiseries provenant de la collégiale.

En face, place Bléval, dite du 4 août; monument du musicien Tinctoris, œuvre de L. Samain (1875).

Gagner la grand'place; au pied de la tour Madame, le monument aux morts de 1830. A l'angle gauche de la rue de Soignies (1<sup>re</sup> rue à droite), l'enseigne du Château d'Or; Descendre la rue de Soignies : à droite, ancien hôtel de Trazegnies,



La rue de Mons.

n° 16; à gauche, n° 35, ancien hôtel de Malcote (xvii<sup>e</sup> siècle). Surélevée et bâtie sur le rempart (dans le jardin, tour Simonne ou du Diable, datant du xii<sup>e</sup> siècle, vestige des fortifications), La Haiche ou Le Flambeau (1555), auberge située jusqu'en 1905, rue de Namur, magnifique spécimen de l'architecture locale du xvi<sup>e</sup> siècle.

A quelques mètres de là, s'érigait la Porte de Soignies (coup d'œil sur la collégiale). Revenir sur ses pas et prendre



à droite, l'étroite rue Marlet, qui traverse la rue Seutin; à gauche, silhouette de Sainte-Gertrude. Plus haut, à droite, la pittoresque impasse de Baiwy.

Par l'impasse de la Grosse Pompe, on arrive à la rue de Mons. Tourner à droite; au n° 64, ancien refuge de Bonne-Espérance (1298). A gauche, un jardin, dans lequel se dresse un bâtiment blanc, restes du couvent des Carmes (1701-1796), où fut enterré le sculpteur Laurent Delvaux. Là était, au xvii<sup>e</sup> siècle, le refuge de Nizelle et peut-être celui de Saint-



La rue des Conceptionnistes.

Feuillien. A quelque distance, emplacement de la Porte de Mons; à gauche, vaste bâtiment construit à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle (angle droit du boulevard de la Dodaine), occupé aujourd'hui par le Collège Archiépiscopal.

Redescendre la rue de Mons. Magnifique point de vue sur la collégiale. A gauche, statue, en bois polychromé, de saint Jacques, datant du xviii<sup>e</sup> siècle. Remarquer quelques enseignes et façades des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. Au n° 4, habita le sculpteur Laurent Delvaux; au n° 3, naquit Sainte Marie de Nivelles,

dite d'Oignies. A l'angle gauche, curieux pignon du xvii<sup>e</sup> siècle (enseigne : La Croix d'Or).

Arrivé grand'place, tourner immédiatement à droite, rue Sainte-Gertrude, puis encore à droite, rue du Coq, anciennement rue du Petit Loup; vue sur la flèche de la « grande église ». Rue Bayard (en 1586, rue Grange de Bayard), belle vue dans la direction de Sainte-Gertrude, de même que du fond de l'impasse voisine, Gillard-Heppe. Monter la rue Bayard, puis à gauche, la rue Montagne du Parc, d'où l'on voit encore



La rue Saint-Maurice.

la collégiale. Cette rue aboutit au boulevard de la Dodaine; tourner à gauche, et visiter, à droite, le beau Parc de la Dodaine, créé en 1818 par le bourgmestre Dangonau. Avoir soin de contourner l'étang, et d'admirer la silhouette de la collégiale, qui domine les toits du vieux Nivelles et se reflète dans l'eau calme.

Traverser de nouveau le boulevard, descendre vis-à-vis du parc, les « vingt-quatre à-pas » qui donnent accès à la rue du Wichet (de « Gichet », ou porte basse du rempart). Prendre à droite, la rue Coquerne, ancien quartier des Juifs, et la rue de la Religion (à droite, précédée d'une cour, la gendarmerie,



ancien hôtel du Marquis de Wemmel), qui s'ouvre sur la place de la Baume ou de l'Abreuvoir. De là, la collégiale apparaît encore, dans la perspective de la rue Saint-Maurice. A droite, la rue de Charleroy.

En descendant cette rue, voir à droite, les bâtiments actuels de l'Athénée Royal et de l'Académie de Dessin et des Arts Décoratifs, qui font face à l'hôtel du marquis de Rêves (1658), devenu ensuite celui des comtes de Looz, n° 42, et qui cachent le vieux couvent des Cordeliers ou Récollets, établi vers 1234, et supprimé l'an V de la République. Le cloître, qui donne accès au réfectoire et, près de la sacristie, à un petit vestibule



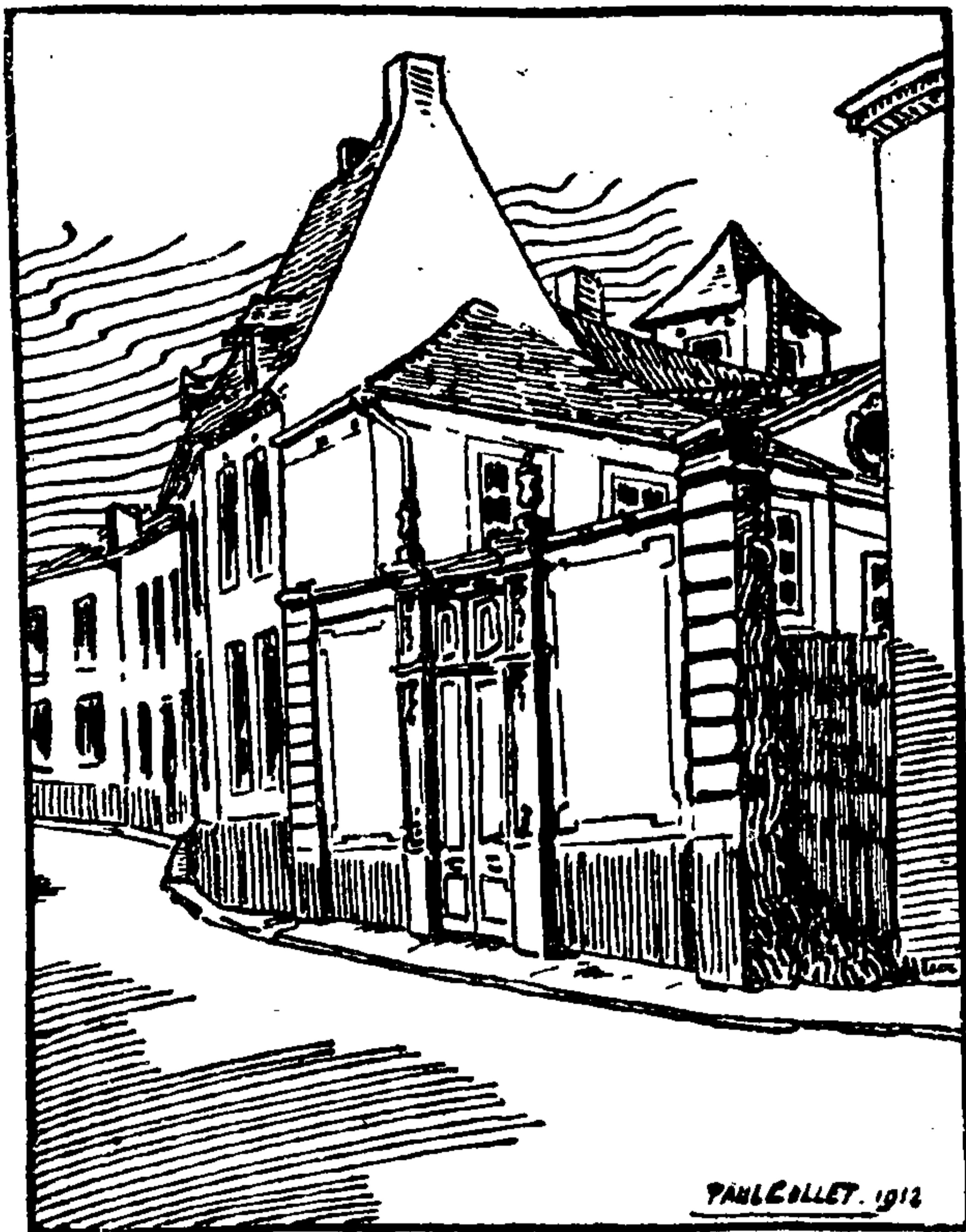
L'ancienne église des Récollets.

très pittoresque, a été reconstruit en 1586. L'église, rebâtie en 1525, est un monument remarquable, d'une grande pureté de lignes; le porche est visible de la cour qui fait suite à la salle des pas perdus de l'Académie. On peut avoir vue sur l'ensemble de la nef, de la cour voisine, de l'école communale des garçons.

A gauche, n° 38, flanqué d'un pigeonnier seigneurial du moyen âge, l'hôtel du dernier Bailli de l'Abbesse. En face, d'une part, le porche du Séminaire créé en 1605, par l'évêque de Namur François Buisseret et qui abrita, jusqu'à l'incendie de 1920, l'école normale de l'Etat; d'autre part, aux n° 51 et 53, l'ancien refuge de Villers (1641). Plus bas, au n° 26, le refuge de Malte, dit refuge de Chantraine (1741). Perspective vers la « grande église ».

Prendre à gauche, la rue Saint-Maurice, et visiter l'église des SS. Jean et Nicolas, qui remplaça vers 1550, sous le vocable de Saint-Jean l'Évangéliste, l'ancienne église Saint-Nicolas, rue de Charleroy, et fut agrandie au XIX<sup>e</sup> siècle.

Intérieur: édifice à trois nefs, statue de N. D. de Remède, œuvre de Laurent Delvaux, tableau de Crayer: Sainte-Marie de Nivelles; belle châsse renfermant les reliques de la sainte (1608). Dans la sacristie de gauche, curieux petit monument funéraire.



L'ancien Hôtel du dernier Bailli de l'Abbesse.

Par la rue Saint-Jean, gagner la rue des Brasseurs. A gauche, le « Champ Retiré », dont le porche est surmonté d'une pierre sculptée représentant le Christ portant sa croix (1738), où se trouvait dans le temps l'institution de la Charité ou des Douze-Apôtres. Du porche, voir la rue Sainte-Gertrude. Dans la rue Sainte-Gertrude, à gauche, belle maison en pierre dite jadis Sainte-Gertrude, portant la date de 1566.

Cette rue aboutit à la grand'place; nouveau coup d'œil sur



la collégiale. A quelques mètres, près de l'arbre de la Liberté, planté le 24 novembre 1918, le Perron ou « Grande Fontaine à Perron », datant de 1523, qui remplaça le perron primitif, appelé au xvi<sup>e</sup> siècle « les crois ». Ce perron, gracieux morceau de style français, fut surmonté en 1618, d'une effigie de l'archiduc Albert, et plus tard de celle de Saint-Michel, premier patron de la ville; il a été restauré en 1922. Au sommet de son pinacle, une nouvelle statuette de Saint-Michel, œuvre du sculpteur nivellois Marcel Collet. Remarquer à droite, aux n<sup>os</sup> 51 et 53, La Grande Estoile (xvi<sup>e</sup> siècle), partiellement restaurée, 37 et 35, L'Epée d'or (hôtel de ville, de 1739 à 1794), 33, L'Eléphant. Au n<sup>o</sup> 27, naquit le baron Seutin.

Prendre à droite, la rue de Charleroy; à droite, n<sup>o</sup> 10, l'ancien refuge de Parcq; prendre à gauche, la deuxième rue, rue Saint-Georges; à droite, refuge d'Aywières, établi en 1623 (n<sup>os</sup> 2, 4 et 6). En face, descendre la rue de l'Evêché (vue sur la rue des Vieilles Prisons et la « grande église »). A gauche, n<sup>o</sup> 18, ancien hôtel de l'Evêque de Namur; à l'emplacement du groupe de maisons situées à droite, jusqu'à la rue des Conceptionnistes, se trouvait jadis l'église Saint-Georges, puis le couvent des Jésuites (1620-1773). De la rue des Conceptionnistes, nouvelle perspective sur la collégiale. La rue de l'Evêché aboutit à la rue de Namur.

Au coin gauche, aux n<sup>os</sup> 10 et 12, ancienne église Saint-Jean-Baptiste ou Saint-Jean des Maisiaux (des boucheries). A droite, continuer et prendre, un peu plus loin, la rue du Géant; à l'angle gauche, ancien hôtel d'Hougoumont-Louville (1771) à droite, aux n<sup>os</sup> 16 et 12, deux vastes maisons, refuge d'Afflighem (1611). Plus loin, au n<sup>o</sup> 4, l'ancienne grange du Géant, donnant autrefois asile aux géants nivellois : l'Argayon, l'Argayonne, Lolô, et à leur « ménagerie », le cheval-godet, le lion, le chameau, l'aigle, le dragon et la licorne. Le cheval Bayard était remisé dans la rue qui porte encore son nom. Au n<sup>o</sup> 6, entrée du couvent des Conceptionnistes; vis-à-vis, imposante construction carrée, appelée la tour Bouillon. Cette rue aboutit à la place Emile de Lalioux de La Rocq.

Tourner à gauche et reprendre à gauche la rue de Namur; dans celle-ci, la deuxième rue à droite, rue du Pont-Gotissart. Laissant à gauche la rue du Messenger d'Anvers, on aboutit à la rue de Bruxelles et, de là, au Palais de Justice, au marché au bétail et à la grand'place.

Le visiteur qui dispose d'un temps suffisant peut, suivant

la saison, terminer son itinéraire par une dégustation de « tâtes à l'djote », en été, ou de « doubles », en hiver.

Il peut aussi, quittant la ville, de préférence par un des faubourgs de l'ouest, faire une promenade dans les environs, parsemés de petites chapelles campagnardes et de métairies propres.

Il peut enfin, suivant la rue Sainte-Anne, gravir le « tienne » Saint-Roch, où s'élevait jadis la paroisse de Saint-Cyr, sorte de petite ville ayant ses remparts distincts; de là haut, étalé au fond de la « cuve », il pourra admirer le panorama gris et mauve de la vieille cité des Abbesses et de Jean de Nivelles.

PAUL COLLET.

---

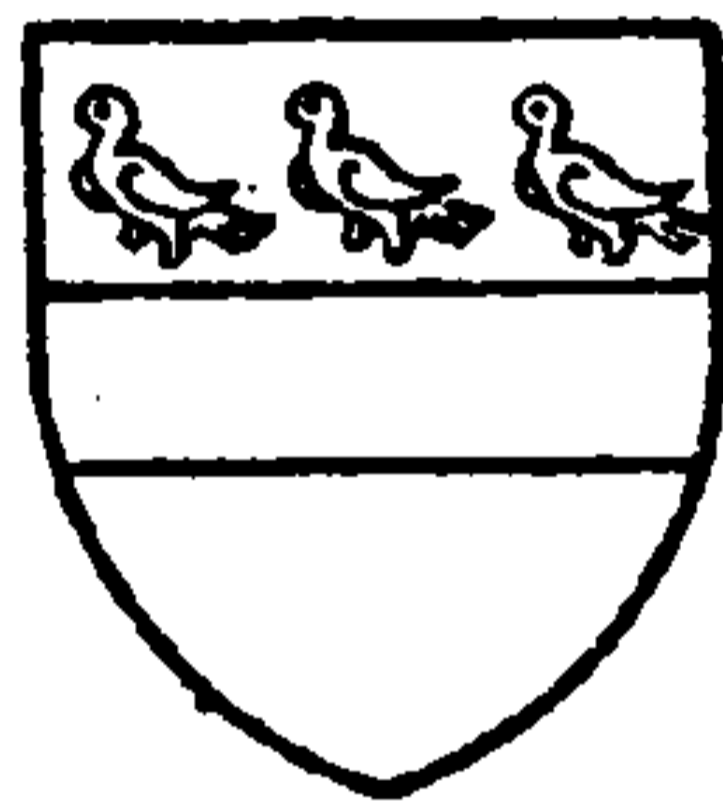


## Héraldique nivelloise

Le blason, symbole et *enseigne* des familles et signe de ralliement, a eu un rôle social durant la féodalité. A sa belle époque, il devait être assez général pour représenter le groupe, assez particulier pour désigner — autant que possible — l'individu. De là (sans parler des *ornements extérieurs*) des types locaux et des *brisures*.

On a déjà étudié les formes héraldiques adoptées de préférence dans certaines contrées de notre pays (1); il est permis d'affirmer qu'elles trouvent leur origine dans les armes de quelques maisons dominantes, et qu'elles se sont transmises, soit par héritage — avec des modifications multiples — soit par simple imitation. Cette règle se vérifie à Nivelles.

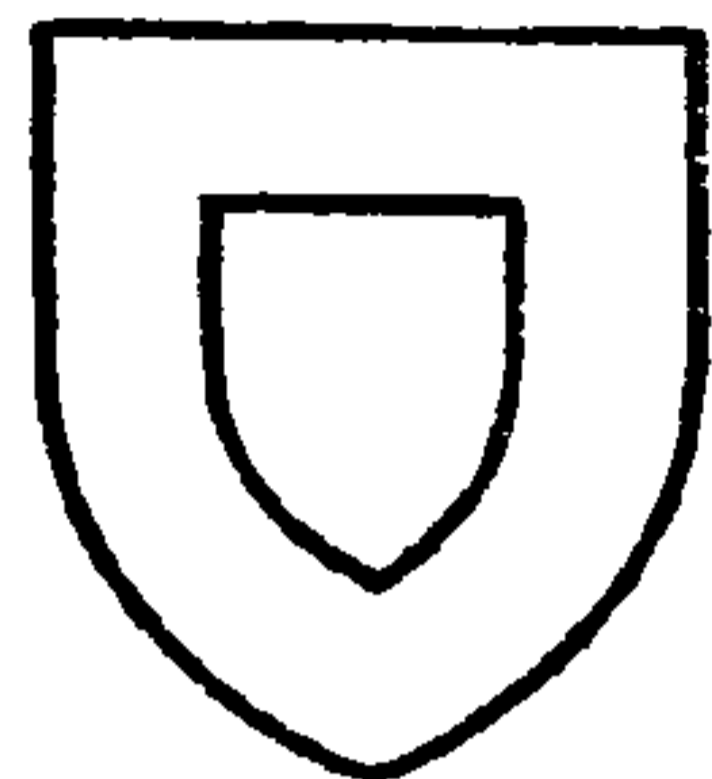
Les lignages de MARBAIS et de SOMBREFFE, issus, croit-on, d'une souche commune, nous ont apporté leur **fasce accompagnée en chef de trois merlettes rangées**. S'y rattachent : les armes des LA HOUSIÈRE et des D'ODOMONT (la fasce, chargée de trois coquilles), des DELLE POTTE (brisure : une étoile en pointe). On retrouve MARBAIS plein dans l'écartelé ancien des COMPÈRE. Peut-être les trois merlettes, deux et une, des CACHE et des THIMÉ en sont-elles aussi un souvenir. Peut-être aussi l'écu, plus récent, des MATTE (une fasce, chargée d'un croissant et accompagnée en chef d'une merlette, accostée de deux étoiles à cinq rais, et en pointe, d'une merlette accostée de deux besants ou tourteaux). Les STRADIOT, de leur côté, arboraient, aux premier et



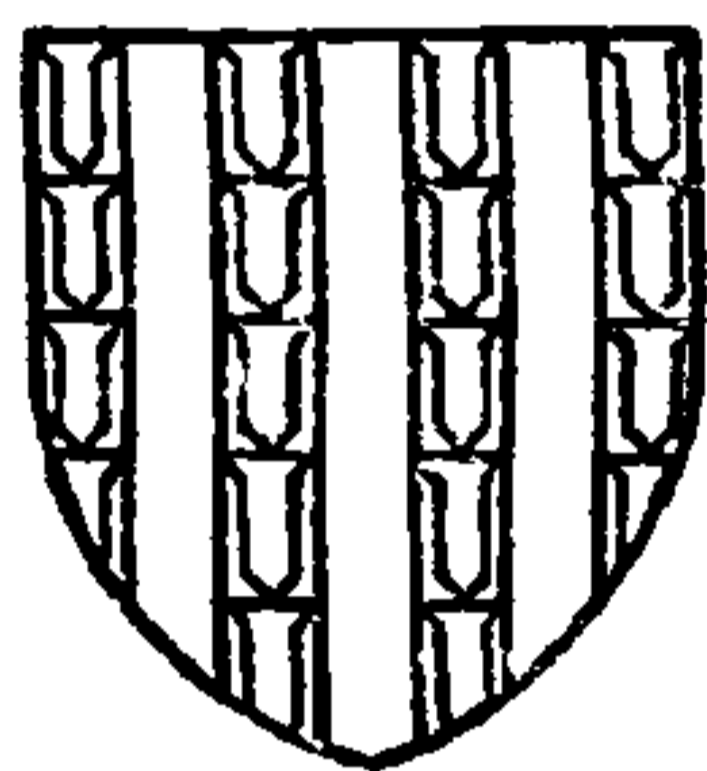
(1) Citons l'introduction de l'ouvrage de J.-TH. DE RAADT sur les *Sceaux armoriés* et l'étude de M. le baron L. DE CRASSIER sur *Quelques caractéristiques de l'héraldique liégeoise*. Un travail d'ensemble a été ébauché par M. SCHWEISTAL, *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXX, p. 68; mais il va sans dire qu'aucune synthèse sérieuse ne pourra être entreprise avant la publication de nombreuses études locales. Mentionnons aussi les savantes recherches — encore inédites pour la plus grande part — de M. A. HUART sur la sigillographie du Namurois, de M. le chevalier M. DE SCHÆTZEN sur l'héraldique tongroise, et de M. O. LE MAIRE sur les sceaux de Malines. Les curieux ne peuvent qu'en souhaiter très vivement la prochaine publication.



quatrième quartiers : d'or à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois merlettes rangées de sable (1).



Les WALHAIN (d'or à l'écusson de sinople) nous ont fourni de multiples dérivés (2) : CORBAIS (brisure : bande ou cotice de vair brochante), BONLEZ et BOMAL (id., de gueules), BOSSUT (id., de gueules, chargée de trois besants d'argent), ROHEGNIES (id., chargée de trois coquilles d'argent), BERTINCHAMPS (brisure : un lambel à trois pendants), LIMAL (brisures : une bordure, ou trois merlettes d'or sur l'écusson), GHILLENHIEU (orle d'étoiles ou de roses) (3). Et WALHAIN plein se retrouve dans l'écartelé des STRADIOT (4).



Les armes de vair à trois pals de gueules (5) des sires de HOUTAIN-LE-MONT se retrouvent dans celles (identiques) des nombreux DE LA HAYE, des DU HAZOIT (brisure : une fasce brochante), des des BAISY (1° un semé de billettes, chargé d'un écusson aux dites armes; 2° cet écusson, agrandi aux proportions de l'écu, et une bordure composée). Il faut sans doute y rattacher HÉRIAMONT (quatre pals de vair, au franc-quartier chargé de trois lions).

Mais la pièce la plus ordinaire à Nivelles est sûrement le sautoir. Représenté sur des sceaux de bourgeois — les DE GAND, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, puis les DU VIVIER, les BRAINART (6) — on

(1) Il faudrait encore citer VAN PEBORCQ; s'il ne s'agissait d'un unique représentant de cette famille bruxelloise, amené à Nivelles par son mariage. Disons, à ce propos, que les alliances ont été nombreuses entre les lignages marquants des deux villes.

(2) Le vieux JACQUES DE HEMRICOURT rapporte que, des descendants de Guillaume de Walhain, sire de Bonlez, *ly romans pais de Braibant était tos poupleis*. — Voy. le *Miroir des Nobles de Hesbaye*, éd. DE BORMAN, t. I, pp. 156 et 196, ainsi que le beau tableau publié par M. E. PONCELET, au t. II de cet ouvrage, p. 393.

(3) L'écusson a fini par disparaître, et les derniers GHILLENHIEU du Brabant wallon ont porté : d'or à six quintefeuilles de gueules, percées du champ, trois, deux et une.

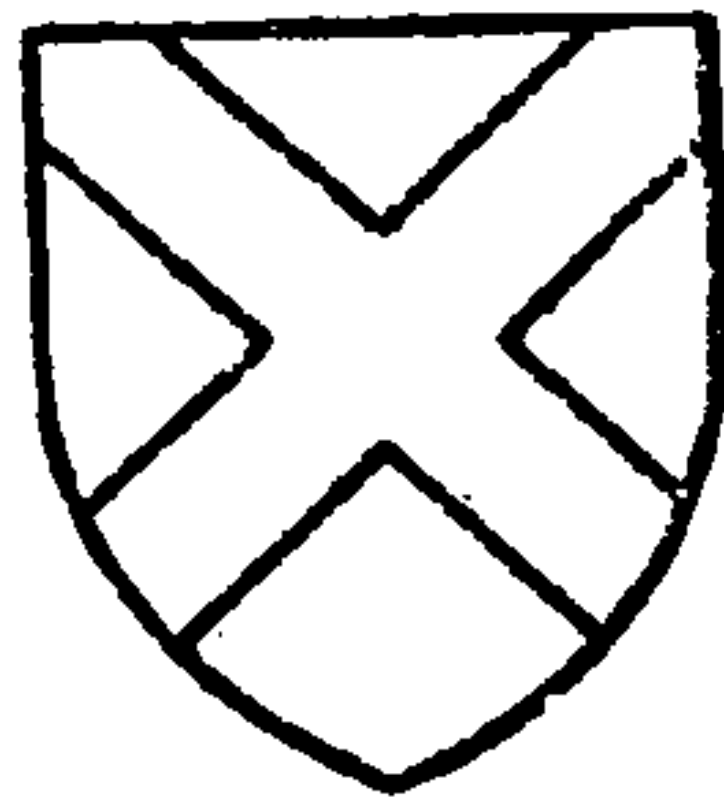
(4) *Stradioch de Walhain*, bourgeois de Nivelles, est cité dans un chirographe nivellois du 19 janvier 1411 n. st., aux Archives générales du Royaume.

(5) Parfois, l'inverse, ou encore, de gueules à quatre pals de vair.

(6) Les D'ARLIN, seigneurs de Bornival (d'argent au sautoir de gueules), ne sont pas originaires de la contrée.



le retrouve, cantonné de quatre besants ou tourteaux, chez les DE LUTTRE (les DU FOUR reprirent cet écusson en abîme de leurs armes propres), de leurs armes propres), de quatre merlettes (sable sur argent) chez les QUAREMIAS, de quatre fleurs de lys (gueules sur argent) chez les COLLART, et, longtemps après, de quatre cœurs (de gueules, enflammés au naturel, le sautoir de sable) chez les BAUDE.



Un tableau du xv<sup>e</sup> siècle, conservé à la collégiale et représentant un couple anonyme de bourgeois en prière, est armorié de deux écus. L'un d'eux porte : d'argent au sautoir de gueules, cantonné de quatre roses du même, boutonnées d'or. Les BODART arborent dans un coupé, sous une aigle de sable sur or, un sautoir (vidé?) cantonné de quatre cœurs. Les GILLOBO accompagnent le sautoir d'un chef, chargé d'une aigle. Ensuite, l'adjonction d'une fasce repoussa le sautoir vers la pointe, et ne laissa plus apparaître que le haut de l'aigle, issante de la fasce.

Les SERVAIS modifient l'aspect de la pièce, et portent : coupé d'argent à la fasce de gueules et d'argent au sautoir engrêlé de gueules. Les SIBILLE en chargent le chef (gueules sur or), leur champ étant meublé d'un lion (d'argent, armé et lampassé de gueules).

Les DEL RUE, sans choisir expressément le sautoir, s'approprient les armes des VAN BEERSEL, du pays de Gaesbeek : de sable au sautoir d'argent, cantonné en chef d'un écusson diversément meublé, et en flancs et en pointe, de trois maillets penchés d'or, tandis que, fixés à Nivelles au xvi<sup>e</sup> siècle, sous le nom DE BERSELLE, ces derniers ne gardent que le sautoir et remplacent le reste par quatre étoiles à six rais!

Les SOTTEAU du xviii<sup>e</sup> siècle reproduisent, aux deuxième et troisième de leur écu, les armes, un peu simplifiées, des DEL RUE, alors éteints.

Le sautoir figure aussi dans les armes des MELLO (xvi<sup>e</sup> siècle), mais avec accompagnement d'une croix — l'une de ces pièces brochant sur l'autre — et d'un écusson à la fasce, en cœur, sur le tout.

On pourrait peut-être mentionner encore les GÉRINEAU, qui mettent en sautoir (sur un champ de sable) leurs deux épées (d'argent, garnies d'or), de même que les LE ROY, mais il est probable que le blason de ces derniers vient de Bruxelles, où



on les trouve anciennement fixés, sous le nom DE CONINCK (d'argent au filet en sautoir de sable; à la croix brochante d'or, accompagnés de huit étoiles à six rais de gueules en orle. Sur le tout : d'or à la croix pattée alésée de gueules).

Pour être à peu près complet, signalons quelques autres formes typiques : *Le chef bastillé, chargé de maillets* des HULDENBERCH figure, brochant sur le premier des tourteaux de sinople en champ d'or de la famille DES PRÉS (1). Les *trois maillets penchés de gueules* des HULDENBERCH semblent avoir été imités par les GILBERT, desquels ils passèrent, en écartelé, aux TRICOT. Sont-ce les BEERSEL ou les HULDENBERCH qui inspirèrent les armes des POSTY (anciennement, DOU POSTICH) : de sable à trois maillets d'or posés en pal et rangés deux et un?

On retrouve une trace du *fretté sous un chef* de la maison de FAUX chez certains DOU PUCH et DES FOSSÉS, les premiers chargeant le chef de trois croisettes ancrées, naissantes du bord inférieur; les seconds, de deux feuilles de marais. Les D'AWAIGNE, qui portaient DE FAUX en franc-quartier, nous ramenèrent, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le souvenir du même blason.

Les *trois pals* et le *franc-quartier de Brabant* dont s'armaient les VAN RANST DE BERCHEM figurent dans notre armorial local. Ils furent portés ensuite, en écartelé, par la famille DE CAMBYE. Vers la fin de l'ancien régime, les DEL BELVRE les modifièrent comme suit : d'argent à trois pals de gueules; au chef de sable, chargé d'un lion léopardé d'or.

Les MOITEMONT, si nombreux chez nous aux siècles XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>, composèrent leur blason en ajoutant à celui des MESMAY, leurs ancêtres, une rose d'argent en chef et un levron courant, en pointe, du même métal.

Les autres armoiries, à Nivelles, ne semblent pas imitées d'un type traditionnel. Il n'y a donc pas lieu d'en parler ici.

Quant aux *brisures*, on peut y relever l'usage d'un procédé particulier au terroir, qui paraît signifier *origine bâtarde* : changement d'émaux, avec adjonction de sable. En voici deux exemples certains (2) :

Selon le curieux épitaphier de Noël le Boucq, conservé dans la bibliothèque de Limburg-Stirum, une verrière de l'église Saint-Georges montrait les armes des époux « *Le Prinche-de*

(1) Le tout constitue l'écu des seigneurs primitifs de BUISSERET, dont cette famille nivelloise descendait par une femme.

(2) La présence du *gueules* dans l'un, de l'*argent* dans l'autre, excluant l'hypothèse de couleurs altérées.



*Comper* » avec la date 1550. Dans l'écu de Marie DE COMPÈRE (1), l'or du gironné et le *gueules* des étoiles sont mués en *sable* (2).

Un beau portrait de Philippe DE BAILLENCOURT (3), peint en 1562 (4), porte, dans un coin, les armes bien connues de cette famille, mais ainsi transformées : l'*argent* y prend la place du *gueules*, le *SABLE*, de l'*argent*, et le quartier sénestre, au lieu d'être d'*or* à quatre fasces d'*azur* ou fascé d'*or* et d'*azur* de huit pièces, est fascé de huit de *SABLE* et d'*argent*.

\* \* \*

Les écus abbatiaux sont restés sans influence sur l'héraldique locale. Avant le xv<sup>e</sup> siècle d'ailleurs, les abbesses ne firent guère usage du blason hérité de leurs parents. Nous avons dressé leur armorial depuis cette époque (5). Il montrera une évolution progressive de la simplicité modeste vers la complication et le faste.

Dépourvues d'ornement et inscrites dans le bel écu triangulaire de l'époque, on trouve les armoiries des suivantes toujours parties des armes maternelles.

ISABELLE DE FRANCKENBERCH (1418-1422) : parti; au premier, de *sable* à quatorze besants d'*or*, rangés : quatre, quatre, trois, deux et un; au second, de *gueules* à la croix engrêlée d'*or*.

CHRISTINE DE FRANCKENBERCH (1422-1442) : idem.

MARGUERITE D'ESCORNAIX (1444-1462) : parti; au premier, d'*or* au double trêcheur, fleuronné et contre-fleuronné de *sinople*; au chevron de *gueules*, brochant; au second, de *gueules* au chevron d'*hermine*, accompagné en chef à dextre d'un écusson burelé d'*argent* et d'*azur* de dix pièces, chargé d'un lion de *gueules*.

\* AGNÈS DE FRANCKENBERCH (1462-1474) : parti; au premier, comme FRANCKENBERCH, ci-dessus; au second,...

(1) Nous comptons établir ailleurs que sa famille sortait des HAVRÉ-PRESLES, mais non par les mâles, comme on l'a prétendu.

(2) Il convient de corriger en ce sens les premières lignes de la p. 462, au t. IV des *Annales de la Société archéologique de Nivelles*.

(3) Fils naturel de Jean, écuyer, seigneur d'Ittre-causâ uxoris- etc., et de Françoise du Val.

(4) Il appartient actuellement à la collection de M. G. Dansaert, avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles.

(5) En ayant recours, autant que possible, aux documents originaux. Les reconstitutions sont marquées d'un astérisque. On remarquera des divergences avec les armes de famille.

**MARGUERITE DE HOUCHIN-LONGASTRE (1477-1489)** : parti; au premier, d'argent à trois losanges de sable; au second, fascé d'or et de sable.

Les suivantes adoptent l'écu échancré ou déchiqueté, à la mode de la Renaissance :

**GUILLEMINE DE FRANCKENBERCH (1490-1494)** : parti; au premier, comme ci-dessus; au second, coupé d'argent à trois tourteaux de gueules et d'argent à trois cœurs de gueules.

**ISABELLE DE HERZELLES (1494-1519)** : de gueules au chevron d'or.

A partir de la suivante, l'écu est posé sur une crosse d'or, tournée à dextre.

**MARGUERITE D'ESNES (1520-1522)** : de sable à dix losanges accolées et aboutées d'argent, trois, trois, trois et une.

\* **ADRIENNE DE MOERBEKE, dite DE SAINT-OMER (1522-1548)** : d'azur à la fasce d'or.

\* **MARGUERITE D'ESTOURMEL (1549-1560)** : de gueules à la croix dentelée d'argent.

\* **MARGUERITE DE NOYELLES (1561-1569)** : écartelé d'or et de gueules.

Les suivantes prennent l'écu en losange, posé sur la même crosse.

**MARIE DE HOENSBROECK (1569-1600)** : fascé d'argent et de gueules de huit pièces; au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or, brochant.

\* **ANNE DE NAMUR (1601-1604)** : d'or au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

**MARGUERITE DE HAYNIN (1604-1623)** : d'or à la croix engrêlée de gueules.

\* **ISABELLE DE ZUYLEN, dite D'ERPE (1624-1630)** : d'azur à trois colonnes en forme de rocs d'échiquier, d'argent.

Les suivantes ajoutent à leurs armes une couronne à cinq fleurons, alternant avec quatre perles.

**ADRIENNE DE LANNOY (1630-1654)** : d'argent à trois lions de sinople, armés et lampassés de gueules, couronnés d'or.

A partir de la suivante, l'écu est ovale.

**ISABELLE D'OYENBRUGGE DE DURAS (1654-1668)** : écartelé; aux



premier et quatrième, fascé d'or et de sinople; aux deuxième et troisième, de sable, semé de fleurs de lys d'argent.

La suivante pose l'écu sur un manteau à l'antique, orné de ses armes et doublé d'hermine, et somme sa couronne de la crosse, en bande, et de l'épée, d'argent garnie d'or, en barre, issantes.

MARIE-THÉRÈSE DE NOYELLES (1668-1705) : écartelé d'or et de gueules.

Les suivantes prennent la couronne à cinq fleurons relevés (sans perles) et le manteau retroussé, à la moderne. La crosse et l'épée sont mises en sautoir, soit directement sous l'écu, soit sous le manteau.

MARIE-FRANÇOISE DE BERGHES (1706-1724) : coupé; au premier, parti de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules, et d'or à trois pals de gueules; au second, de sinople à trois mâcles d'argent.

CAROLINE DE BERLAYMONT (1725-1743) : fascé de vair et de gueules.

Les deux dernières font, en outre, soutenir l'écu de deux lions d'or, lampassés de gueules, la tête contournée :

URSULE-ANTOINETTE, COMTESSE DE BERLO DE FRANCOUAIRE (1744-1774) : d'or à deux fascés de gueules.

MARIE-FÉLICITÉ-PHILIPPINE, COMTESSE VAN DER NOOT (1776-1798) : d'or à cinq coquilles de sable, rangées en croix.

\* \* \*

La signification des COULEURS nivelloises a parfois intrigué. Disons d'abord que le bleu décoloré à l'extrême et le rose sont des fantaisies anti-héraldiques, et que notre étendard se trouve en réalité tout pareil au drapeau tricolore de nos voisins du sud, dont il est d'ailleurs l'aîné : le régime nouveau, symbolisé par l'un, abolit précisément ce que l'autre représentait.

Il ne faut pas y voir un signe des franchises locales, car il ne correspond pas au blason de la commune; mais il marque l'autorité du chapitre, et reproduit les principales couleurs de ses armes : parties; au premier, d'*azur*, semé de fleurs de lys d'or, qui est France ancien; au second, de *gueules* à la fasce d'*argent*, qui est Louvain, ou Brabant primitif, ou Lothier.

A ceux qu'étonneraient ces lys français égarés en pleine



Wallonie, il serait facile de répondre : Nos pères, si attachés au blason, qui représentait pour eux une réalité vivante, finirent par s'imaginer qu'il avait existé de tout temps — n'ont-ils point forgé des armes à Jésus-Christ lui-même? — Or, on a cru, dit et écrit de bonne foi que « Messire Pepin le Bref » décorait ses pavillons d'un canton *semé de France*, brochant sur un écu de gueules à trois aigles d'or!

Avec la même sérénité, on a donné au même Pépin : parti de Lothier, à la fasce, et de Brabant au lion.

Quant à la dégradation des franches couleurs héraldiques jusqu'au bleu pâle et au rose, n'y cherchons pas comme le reflet de la suavité d'un gouvernement féminin : les innombrables procédures du chapitre sont là pour nous en détourner. Laissons aux esprits chagrins l'explication simpliste qu'ils pourraient tirer d'un climat trop pluvieux : Ceux qui aiment de voir, à la *grande procession*, nos drapelets flottant autour de la châsse et les torsades du bâton des pèlerins retrouveront volontiers dans cet adoucissement naïf la tendresse du peuple nivellois *pou s'boune sainte Djèdru!*

R. GOFFIN.

---

## Les Sceaux nivellois.

Sous l'ancien régime, Nivelles était régie par deux pouvoirs distincts : d'une part, celui de l'abbesse et du chapitre, d'autre part celui de la ville. Dans les lignes qui suivent, nous passons rapidement en revue, les sceaux qui ont été utilisés par ces autorités aux fins d'authentifier les actes qui émanaient de chacune d'elles.

\* \* \*

Antérieurement, au XIII<sup>e</sup> siècle, l'abbesse et le chapitre de Nivelles ne possédaient qu'un sceau commun. Celui-ci authentique une charte de 1147, conservée aux Archives générales du Royaume, dans le chartrier de l'abbaye d'Afflighem (1). La formule de corroboration d'une autre charte appartenant approximativement à l'année 1156, désigne ce sceau sous l'appellation de sceau de Sainte-Gertrude : « *ut autem hec karta rata in perpetuum permaneat sigillo sancte Gertrudis imprimi curamivus* » (2). C'est un sceau ovale, en cire rouge; sur ses rebords, taillés en biseau, est gravée la légende : « *Sca Gerdrudis piissima virgo* ». Dans le champ, sainte Gertrude, debout, nu tête, tenant de la main gauche un livre, de la main droite une palme (3) (fig. 1).

Ce sceau, très primitif quant à la gravure, est remplacé, dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, par un sceau du même format, représentant encore sainte Gertrude tenant un livre et une palme. La sainte est voilée et nimbée; les plis de son vêtement étroitement collés au corps en font ressortir les formes. Les pieds reposent sur un socle. La légende est restée la même (fig. 2) (4).

A la suite d'un conflit entre le chapitre et l'abbesse au sujet de l'abus que cette dernière faisait du scel commun confié à sa garde, le chapitre porta sa cause devant Jacques, évêque de Praeneste, légat du Saint-Siège (5). Celui-ci chargea

(1) Arch. eccl., carton n° 4607.

(2) Ibid.

(3) Moulage n° 6177 de la collection sigillographique des Archives générales du Royaume.

(4) Moulage n° 19934.

(5) Voir une étude que j'ai publiée dans la *Revue belge de numismatique* de 1924, pp. 175-186, intitulée : « La garde et l'usage des sceaux du chapitre de Nivelles. »



le doyen du chapitre de Soignies d'apaiser le différend, tout en insistant sur la nécessité qu'il y aurait, soit de conférer un sceau particulier au chapitre, soit de remettre la garde du scel commun à deux ou trois personnes idoines.

Ce fut la première solution préconisée par le prélat qui prévalut : désormais, l'abbesse posséda un sceau qui lui était propre et le chapitre disposa lui-même de deux sceaux différents : le scel aux causes (affaires courantes) et le scel aux héritages (biens).

Ces deux derniers sceaux furent déposés dans une armoire encastrée dans le chœur de la collégiale, près de la châsse de sainte Gertrude, et se fermant au moyen de deux clefs. Le premier, de forme ronde, représente sainte Gertrude, non plus comme sainte, c'est-à-dire tenant la palme, mais comme abbesse du monastère de Nivelles. Debout sous un dais gothique, elle tient de la main gauche un livre, de la droite, une crosse abbatiale. La légende se lit : *S. Capli. Nivelles, ad causas* (fig. 3) (1). Un exemplaire de ce sceau est appendu à une charte datée de 1463, conservée dans le fonds du couvent des chartreux de Scheut. La description de ce scel aux causes existe dans une charte datée de 1347, ayant trait à un différend survenu entre Elisabeth de Liedekerke, alors abbesse de Nivelles, et le chapitre (2).

Le scel aux héritages (biens) représente un monument composé de trois tours, représentation sommaire de l'église collégiale (3). Le sceau a été utilisé dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle; il en existe un fragment appendu à une charte datée de 1210 (4). On en possède une empreinte apposée à une charte du 16 décembre 1443. La légende se lit : *Sigillum capituli ecclesie Nivelensis*. Le contre-sceau représente Sainte-Gertrude, assise, tenant de la main droite une palme, avec l'inscription : *Secret*.

(1) Moulage 11103.

(2) Voy. EDG. DE PRELLE DE LA NIEPPE, « Fragments sur Nivelles. — Sceaux du chapitre ». *Annales de la Société Archéologique de l'arrondissement de Nivelles*, 1907, t. VIII, pp. 99-100 : « ... et erat quedam impressura seu imago ad modum unius abbatisse cum baculo pastoralis, recte stantis et ejus circumferencie tales erant : *Sigillum capituli Nivelensis ad causas*. »

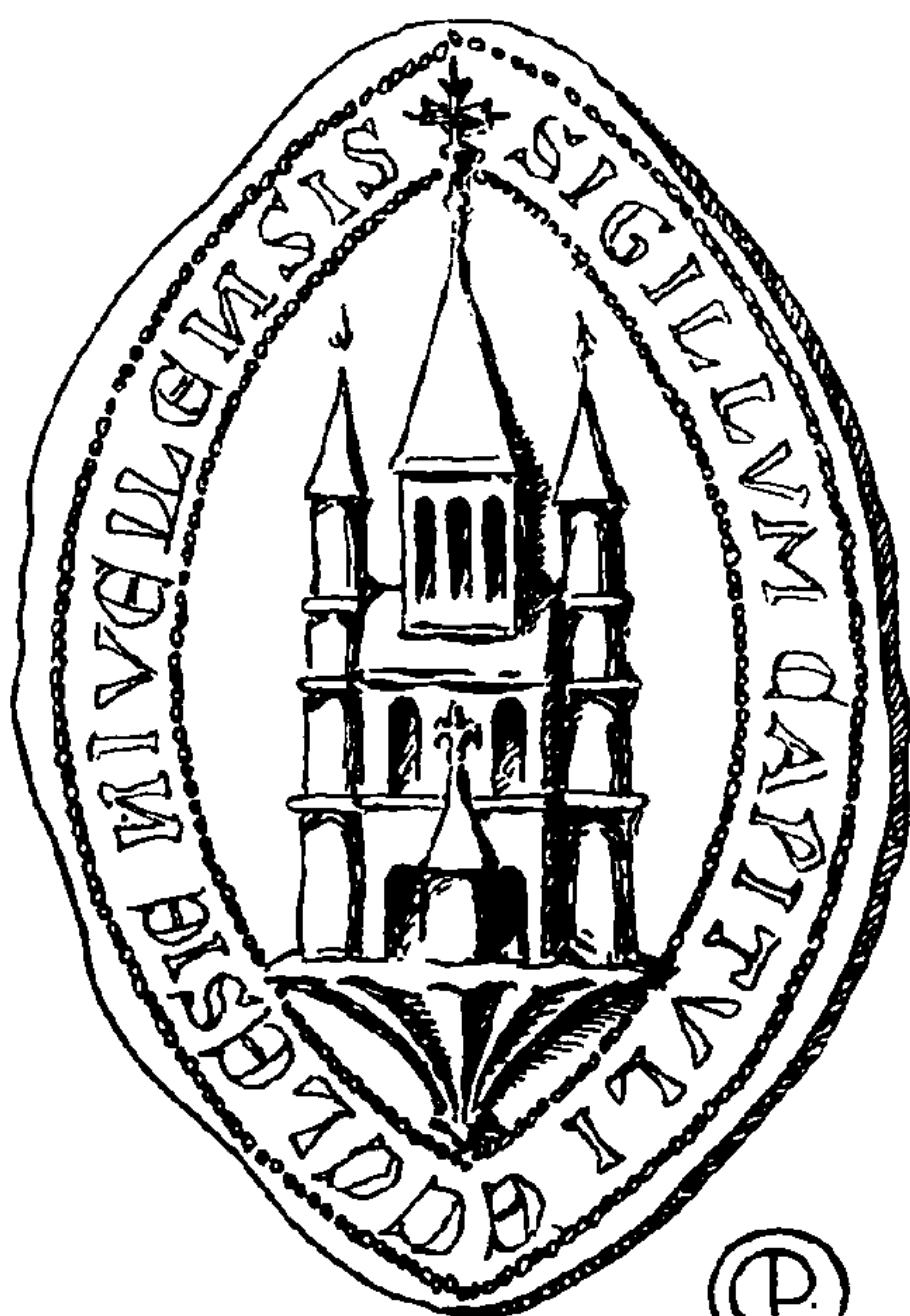
(3) Chartrier de Sainte-Gertrude, à Nivelles, c. 1410, Arch. eccl.

(4) Voy., à ce sujet, PIOT, « L'Incendie de la flèche de Sainte-Gertrude à Nivelles et sa restauration », dans *Revue d'histoire et d'archéologie*, 1859, t. I, pp. 118-121, et *Revue de la numismatique belge*, 1<sup>re</sup> série, t. V, pp. 237 et suiv.



*capituli ecclesie Nivell* (*Secretum capituli ecclesie Nivellensis* (1)  
(fig. 4 et 5).

Le 25 janvier 1580 ces deux sceaux furent détruits au cours des troubles qui suivirent l'entrée, à Nivelles, de la garnison protestante de Bruxelles. Le chapitre en fit aussitôt graver d'autres, qui furent déposés en son bureau, le 16 septembre 1580 (2).



PAUL COLLET

1916

Sceau du Chapitre  
de l'église de Nivelles (1443).

Nous en avons, heureusement, conservé la description. Le scel aux héritages représente, comme l'ancien, l'église collé-

(1) La description nous en est conservée dans un vidimus sur parchemin délivré à Nivelles, le 15 juillet 1467 : « ... le deuseme est saillet dun sayaul long en verde chire du capittre de la dicte eglise madame Sainte Gertrud, des héritaiges et dedens est imprimé d'une église et adoz d'icellui saiaul, d'un aultre contresayaul atout l'imaige de madamme Sainte Gertrud. »

Moulages n<sup>os</sup> 1834 et 1669.

(2) M. NICODÈME, *La garde et l'usage des sceaux du chapitre de Nivelles*, op. cit., pp. 179 et suiv.

giale de Nivelles. Le format, la légende sont restés immuables; à la suite de celle-ci, on s'était contenté d'ajouter le millésime de 1580.

Le scel aux causes représente sainte Gertrude comme l'ancien, mais on lui donna une forme différente. La légende est restée la même, avec adjonction de la date : 1580.

Après délibération, le chapitre les accepta comme « vrais et légitimes ». Les anciens sceaux furent déclarés perdus à tout jamais et dénués, dorénavant, de toute valeur juridique.

Il est impossible d'établir, de façon précise, l'époque jusqu'à laquelle ils furent en usage. Mais, au xviii<sup>e</sup> siècle, le chapitre utilisait trois nouveaux sceaux décrits, avec soin, dans une attestation du secrétaire du chapitre, J. D. Bressy, datée du 30 avril 1762, par laquelle celui-ci déclare avoir été chargé de la garde de ces sceaux. Sur le document même sont plaqués, en cire rouge d'Espagne, les empreintes de ces trois cachets.

Le scel au causes représente encore sainte Gertrude debout sous un dais, tenant de la main droite la crosse abbatiale, de la main gauche un livre. Le sceau a la forme dite en navette et la légende se lit : *S. Capituli. Nivellensis ad causas*; elle est suivie de la date 1580 (fig. 6). Ce sceau est utilisé pour les actes de collation des cures et bénéfices ecclésiastiques que le chapitre avait le droit de conférer.

L'ancien scel aux héritages n'existe plus. Il a été remplacé par un cachet ovale, parti aux armes de Vieille-France et d'Autriche. L'écu est surmonté d'un bonnet ducal (fig. 7). Ce sceau était employé pour tous les actes autres que ceux qui réclamaient le scel aux causes. Le chanoine Bonnier le qualifie de « *ad negotia* ».

Enfin, un troisième cachet plus petit, aux mêmes armes mais sans couronne (fig. 8), était utilisé par le secrétaire du chapitre pour clore les lettres qu'il écrivait aux ordres de celui-ci. Je n'ai pas encore eu l'occasion de découvrir de documents scellés de ces sceaux, mais il est à supposer qu'on les aura utilisés jusqu'à la fin de l'ancien régime.

\* \* \*

Il est avéré que, dès le xiii<sup>e</sup> siècle, les abbesses de Nivelles ont fait usage d'un sceau particulier. Une charte de 1282 porte le sceau d'Elisabeth, abbesse de Nivelles (1). De forme

(1) Elisabeth II, baronne de Bierbais, élue abbesse l'an 1281. — LEMAIRE, *Notice historique sur la ville de Nivelles*, 1848, pp. 96-99.



dite en navette, il représente sainte Gertrude, debout, tenant une palme de la main droite, un livre de la main gauche. Une fleur de lys se distingue dans le champ, à sénestre. Le mauvais état dans lequel se trouve le sceau ne permet pas de déchiffrer la légende, intégralement. On distingue cependant : « ... lly sa... tisse... » (fig. 9) (1).

Dans la suite, l'abbesse use de deux sceaux particuliers, à ses armes, pour les affaires qui sont de son ressort en tant que dignitaire du chapitre. L'un d'eux est grand, l'autre petit. Cet usage existait au xv<sup>e</sup> siècle : l'abbesse Marguerite d'Escornay appose son grand scel à une charte datée de Nivelles, 16 décembre 1443 : « avons à ces présentes lettres, appendu notre scel abbaciale » (2).

De forme en navette, en cire rouge, il représente sainte Gertrude, debout, auréolée, tenant de la main droite un livre, de la gauche, la crosse abbatiale. Elle est accostée de deux écus, celui de dextre, à un chevron, celui de senestre à un chevron accompagné à dextre d'un écu brochant. Le champ du sceau est orné de marguerites disposées au-dessus et en dessous des écus.

Le petit scel de Marguerite d'Escornay est rond, en cire rouge. On y voit un écu parti au premier au trêcheur fleuroné et contre-fleuronné, au chevron brochant sur le tout (Escornay) (3), au deuxième à un chevron chargé de fleurs (4) accompagné à dextre d'un petit écu à un lion. Cet écu est soutenu par deux anges aux ailes dressées. La légende commence à droite, vers le bas : « *Sigillu Margryete d'Scornay abbatisse Nyvellen* ». Dans la formule de corroboration le scel n'est plus qualifié d'abbatial : « *En temoing de ce nous avons mis notre scel à ces présentes* », écrit l'abbesse.

Par cette charte, l'abbesse promet de faire hommage au duc

(1) Moulage conservé dans la collection sigillographique des Archives du Royaume, sous le n° 1670-281.

(2) Voy. M. NICODÈME, *op. cit.*, p. 186 : « ... Mais l'abbesse a deux cachets à ses propres armes pour ses expéditions, si comme pour les collations des prébendes masculines, offres en charges, lettres, et l'un grand, l'autre petit. » Procès de la dame de Berlo, Arch. eccl., carton 1565.

(3) Chartes de Brabant (Arch. génér.). Lemaire fait erreur en désignant l'abbesse sous le nom de De Cornay. Elle appartient à la famille d'Escornay, originaire de Flandre. Elle ne peut avoir été élue en 1449, puisqu'en 1443, elle use de son scel abbatial.

(4) Voy. RIETSTAP, *Armorial général*, 2<sup>e</sup> édit., 1884, t. I, p. 626.



de Brabant du temporel de l'église de Nivelles (1). C'est une lettre privée munie du sceau personnel de l'abbesse tandis que le scel abbatial était destiné au scellement des actes devant avoir un caractère public.

Après le décès de l'abbesse, son exécuteur testamentaire remettait les sceaux à la prévôte, en présence des membres du chapitre. Le secrétaire recevait ordre de les briser et d'en remettre les fragments à l'exécuteur testamentaire. Cette cérémonie était soigneusement inscrite dans les Résolutions capitulaires chaque fois qu'une dame de Nivelles mourait (2).

\* \* \*

Il n'apparaît pas que la ville de Nivelles ait fait usage d'un sceau avant le xvi<sup>e</sup> siècle.

Vers 1263 les Nivellois s'insurgèrent contre l'autorité de l'abbesse et prétendirent utiliser un sceau qu'ils s'étaient composé eux-mêmes (3). Mal leur en prit; Henri de Gueldre, prince-évêque de Liège, intervient en faveur de l'abbesse et, en 1265, ordonna la destruction de ce sceau et de tous les actes passés pendant la révolte. Ce fut l'unique tentative de ce genre.

Les actes de juridiction gracieuse se concluaient par chirographes et, lorsque de commun accord avec les autres villes et franchises du Brabant, Nivelles intervenait dans la conclusion d'un traité ou d'une alliance, elle était obligée de faire appel à un intermédiaire qui scellait pour elle.

A trois reprises ce rôle échet à l'abbé de Gembloux (chartes du 3 décembre 1339; du 8 mars 1355; du 12 mai 1422). Lorsque, le 18 février 1372, les villes et franchises du Brabant prirent l'engagement de maintenir leur privilèges et, notamment les chartes wallonne et de Cortenberg, faute de posséder un scel échevinal, Nivelles pria les autres villes de témoigner et de sceller pour elle. Cet accord fut validé par quatre chirographes émanant des échevins de Nivelles et datés du 12 mars

(1) Chartes de Brabant, 26 septembre 1443.

(2) M. NICODÈME, *op. cit.*, p. 186.

(3) DE PRELLE DE LA NIEPPE, *op. cit.*, « Du sceau ou cachet de Nivelles », pp. 82 et suiv.



Fig. 1. — Sceau commun à l'abbesse  
et au Chapitre (XII<sup>e</sup> siècle).



Fig. 2. — Sceau commun à l'abbesse  
et au Chapitre (début du XIII<sup>e</sup> siècle).

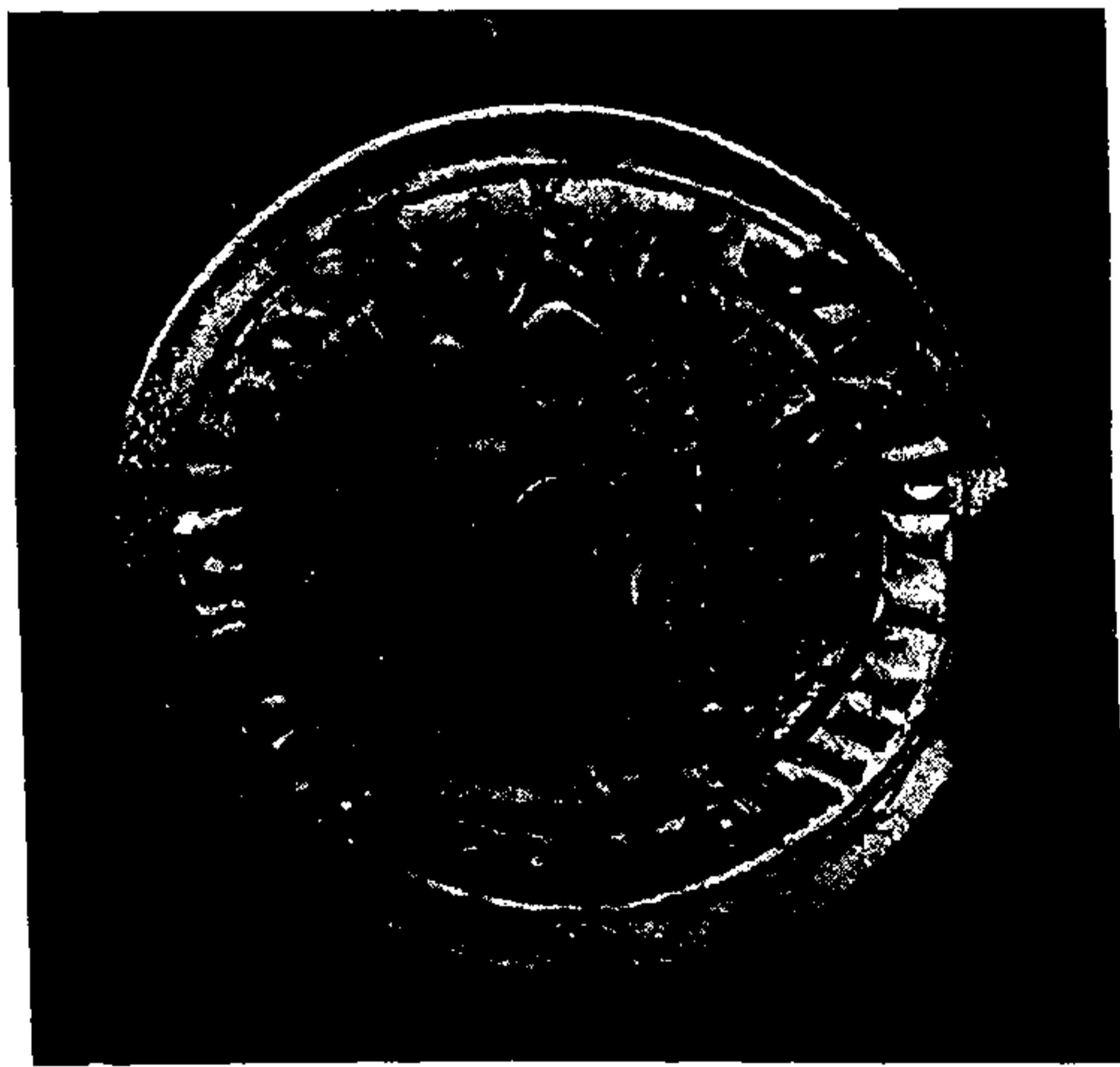


Fig. 3. — Scel aux causes du Chapitre de Nivelles.  
(XV<sup>e</sup> siècle.)



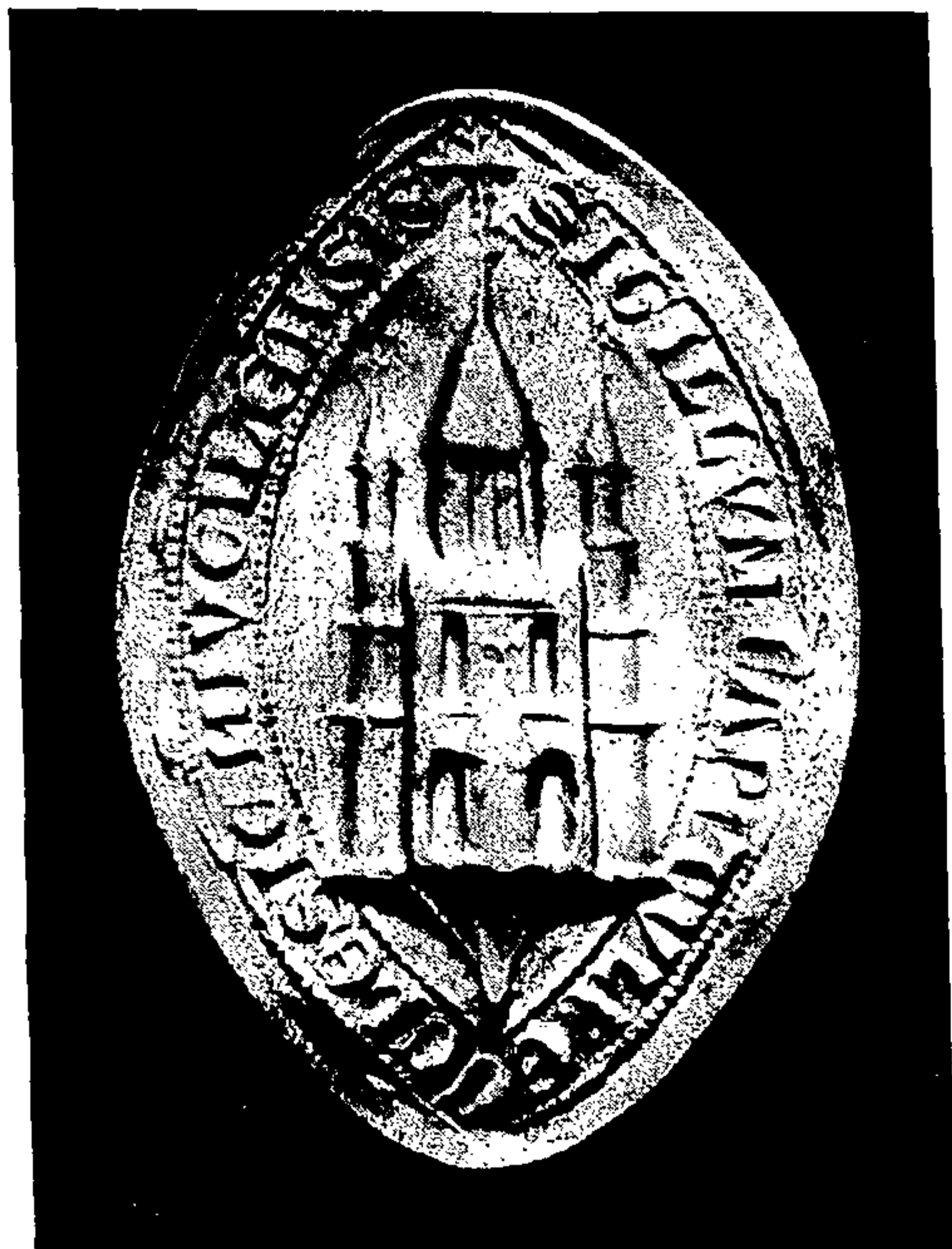


Fig. 4. — Sceau aux héritages du Chapitre de l'église de Nivelles (XIII<sup>e</sup> siècle).



Fig. 5. — Contre-sceau aux héritages du Chapitre de l'église de Nivelles (XIII<sup>e</sup> siècle).



Fig. 6. — Scel aux causes du Chapitre de Nivelles.  
(1580)



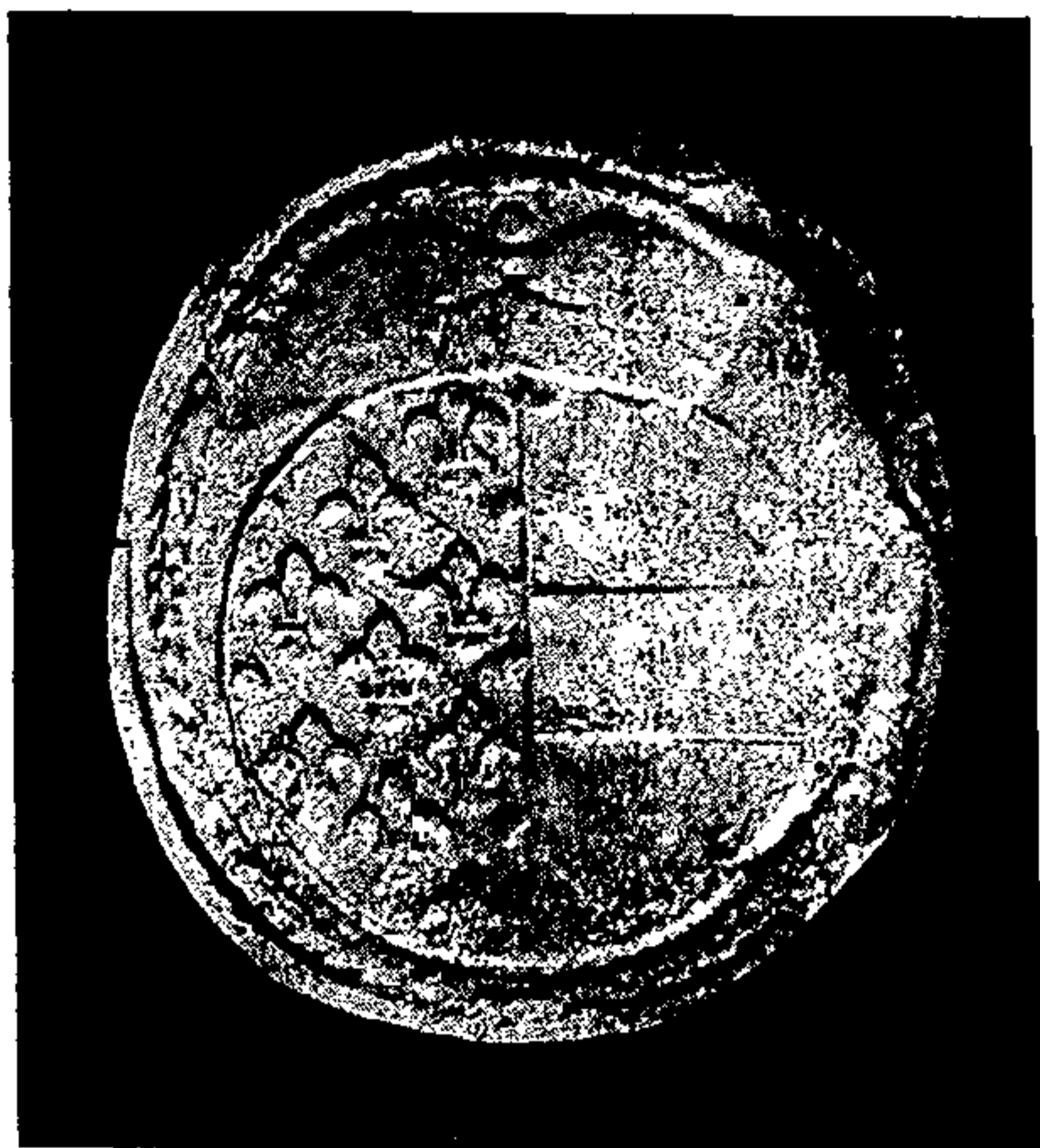


Fig. 7. — Sceau du Chapitre de Nivelles, *ad negotia* (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles).



Fig. 8. — Cachet utilisé par le Chapitre de Nivelles aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.



Fig. 9. — Sceau d'Élisabeth II de Bierbais, abbesse de Nivelles (1282).





Fig. 10. — Contre-sceau  
d'Élisabeth II de Bierbais,  
abbesse de Nivelles (1282).

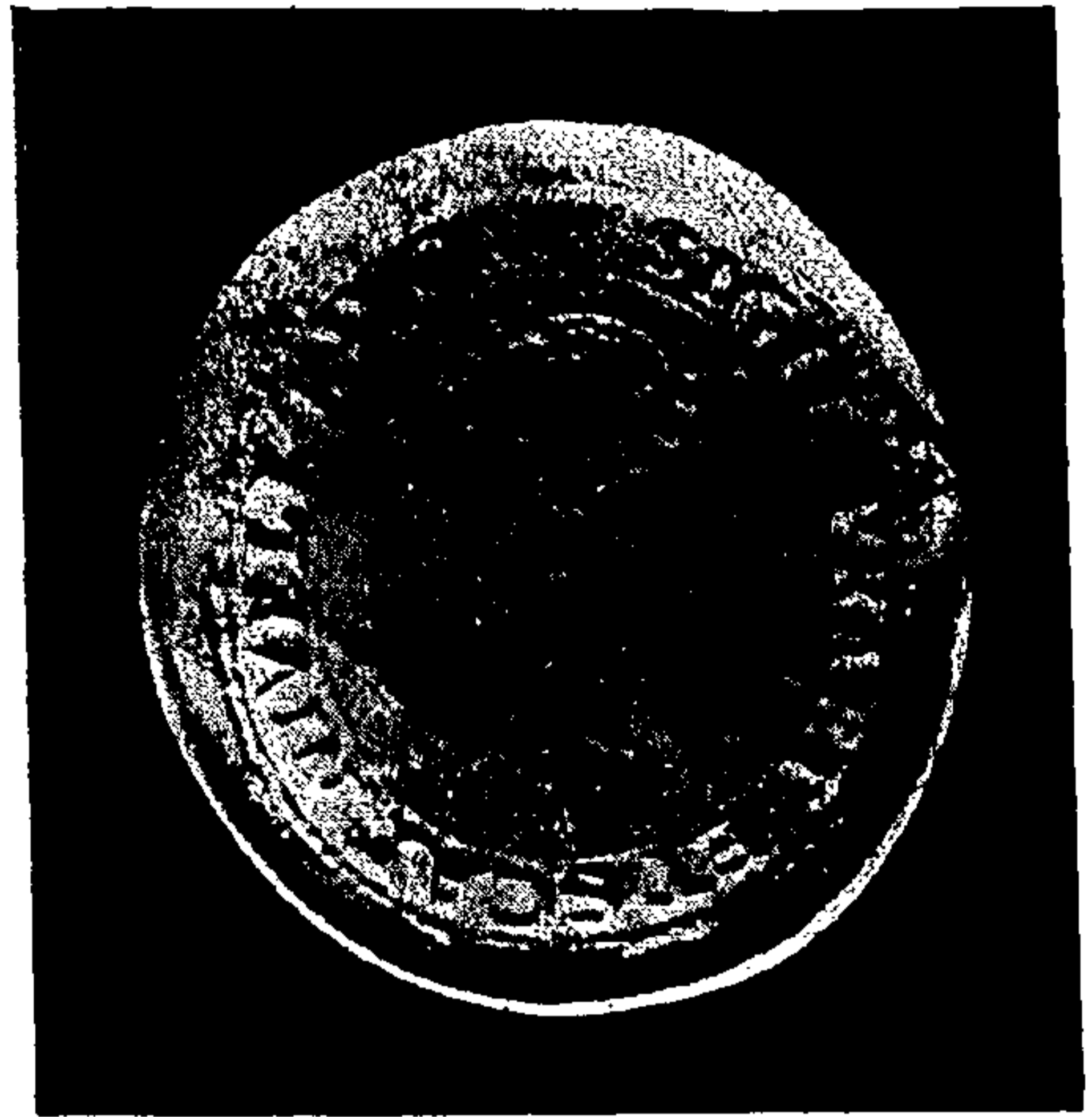


Fig. 11. — Sceau de justice  
de la ville de Nivelles,  
(XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles).



Sceau de Nivelles appendu à une charte du 16 mars 1553.



1372, respectivement adressés aux villes de Louvain, de Bruxelles, de Bois-le-Duc et de Tirlemont (1).

Dans ces documents, Nivelles explique son manque de sceau par l'usage qu'elle suivait de traiter par chirographes « car en toutes cozes, nous usons et confermons par chirograffe ».

Cependant, au xvi<sup>e</sup> siècle, Nivelles finit par disposer d'un sceau propre. Par octroi du 1<sup>er</sup> mai 1532, Charles-Quint autorisa cette ville à se faire confectionner un sceau. Celui-ci portait, en son milieu, les anciennes armes de la ville qui étaient d'argent à la crosse de gueules et, brochant sur la crosse, un écusson aux armes de Brabant : de sable à un lion d'or, avec la légende : « *Sigillum burgimagistratum et juratorum ducis brabantie in suo opido Nyvellency* » (2).



Sceau de la justice de Nivelles,  
d'après une empreinte sur papier (xvi<sup>e</sup> — xvii<sup>e</sup> siècle ?)  
légèrement agrandie.


Un règlement de 1776 stipula la réunion du corps des jurés et échevins sous la désignation de magistrat. Dorénavant, le sceau portera l'inscription : « *Sigillum magistratus civitatis Nivellensis* ». Des sceaux plaqués sur des documents datés de 1780 et 1788, conservés dans les Extraits Baptistaires des novices admis dans les ordres religieux (3), offrent, dans le

(1) M. NICODÈME, « Pour parer à l'absence de sceau ». « Mélanges » de la *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 1924, pp. 104-108.

(2) DE PRELLE DE LA NIEPPE, *op. cit.*, pp. 82 et suiv. Par arrêté royal du 16 février 1847, Nivelles fut autorisée à faire usage de ces armoiries comme cachet échevinal. (Voy. *Moniteur belge*, n<sup>o</sup> 52, 1847, p. 497.

(3) Arch. génér., Office fiscal de Brabant, Extraits baptistaires, t. VI, fol. 293, et t. X, fol. 228.





champ et enfermée dans un écu, la représentation de la crosse abbatiale sur laquelle est brochant un écu au lion. Ils portent la légende adoptée en 1776. Leur mauvais état de conservation ne m'a pas permis d'en donner, ici, une reproduction photographique.

La ville de Nivelles a utilisé, pour les procès, un sceau spécial représentant, dans un écu, une crosse tournée à droite, le dit écu, entouré de la légende : « *Sigil (sigillum) praet (oris) et scab (inorum) Nivell (ensium) ad cau (sas)* (1) (fig. 11).

MARIETTE V. TOURNEUR.

(1) Arch. génér., Moulage d'après une matrice du XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle, n° 20060. Une empreinte de ce sceau, sur papier, existait dans les archives particulières de M. Hanon de Louvet, si nous en croyons DE PRELLE DE LA NIEPPE, *op. cit.*, p. 96.

---



## L'ancien Hôtel de ville de Nivelles

---

### Reconstitution

Au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle les magistrats communaux tenaient leurs réunions dans une maison sise à l'entrée de la « chaudre-cherue » (actuellement rue de Soignies).

En 1386, ils firent construire une halle, qui servit en même temps de maison de ville, sur l'emplacement des « maisiaux », situé dans la partie sud de la Grand'Place actuelle.

Démolie à la fin du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, et oubliée depuis lors, elle a pu être reconstituée, grâce à un document chirographique que nous avons découvert et qui donne sur toutes les dispositions extérieures et intérieures de cet édifice des renseignements précis qui ont permis à M. l'architecte Paul Saintenoy — pour lequel l'histoire de l'architecture de notre pays n'a pas de secret — de le reconstituer très fidèlement dans le style de l'époque.

Il est à remarquer que le soubassement était en blocage de pierres et contenait, à l'origine notamment, la halle aux grains.

Au premier étage, construit en hourdage, se trouvait la boucherie et d'autres locaux. Ses hourdis sont décrits avec minutie; les montants, les traverses, les croisées, les encorbellements sont mentionnés.

Il en est de même pour les deuxième et troisième étages, qui contenaient probablement des magasins.

Le quatrième étage était consacré à la maison de ville. Les seigneurs (échevins) y avaient une salle de 25 pieds sur 30. Plus tard, en 1455, une chapelle y fut érigée.

Il y avait un beffroi dont le dit document donne les détails et les dimensions.

AIMÉ BRULÉ.

---

## Le chapitre

Vers 650, sainte Ide, veuve de Pepin de Landen et mère de sainte Gertrude, institua le chapitre de Nivelles.

La fondatrice, eut-elle en vue d'y réunir des personnes des deux sexes, ou simplement de vertueuses jeunes filles se vouant au service du Seigneur?

On ne peut pas répondre d'une façon précise à cette question. Toutefois, aussi haut que l'on peut remonter, les documents mentionnent des *frères* et des *sœurs*, qui, vers le XII<sup>e</sup> siècle, prirent le nom de chanoines et de chanoinesses.

On a dit que, de temps immémorial, les personnes étrangères à la noblesse ne pouvaient entrer au chapitre. Cependant, à l'époque de sainte Gertrude, la noblesse héréditaire n'existait pas dans les Pays-Bas, non plus qu'en France, ni en Allemagne : la seule valeur ou les actes héroïques annobli-saient la personne.

Les sanctimoniales ou chanoinesses étaient alors des jeunes filles pieuses que le seul désir de servir Dieu et d'éviter les écueils du monde portait à cette retraite.

La mortification des sens, le jeûne, la prière, la méditation les rendaient habiles à la jouissance du patrimoine de la fondation et tenaient lieu des quartiers de noblesse exigés plus tard.

Les clercs ou chanoines devaient être doués des mêmes vertus et montrer la même piété.

Vers 1207, les prébendes commencèrent d'être assignées aux demoiselles nobles de préférence aux roturières.

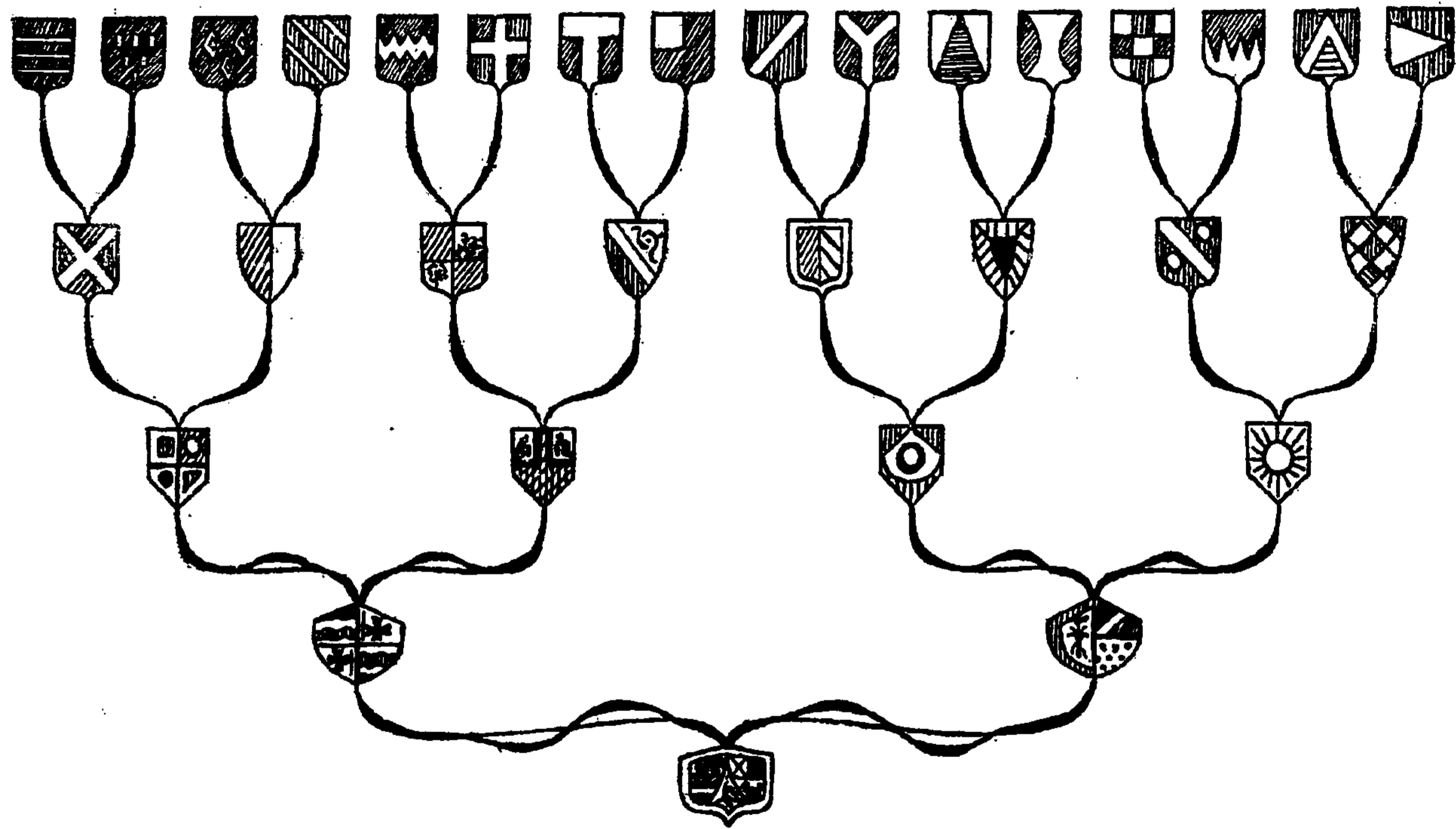
Un règlement du 18 mars 1462 statue que les prébendes ne seront conférées qu'aux demoiselles faisant la preuve de quatre quartiers (savoir : deux paternels et deux maternels).

Par un diplôme, daté du 30 septembre 1647, le roi Philippe IV porta le nombre de ces quartiers à huit (quatre paternels et quatre maternels) sans bâtardise, bourgeoisie ou roture.

Enfin, Marie-Thérèse, par un édit de 1759, exigea la preuve de seize quartiers au lieu de huit.

Autant le chapitre était étroitement fermé du côté des demoiselles, autant il l'était peu du côté des chanoines; il suffisait





Dessin, où les écussons sont fantaisistes, fait pour montrer ce que sont les seize quartiers de noblesse, « sans bâtardise bourgeoise ou roture » dont la preuve était exigée pour avoir droit aux prébendes du chapitre de Nivelles.

à ceux-ci de présenter leur billet de tonsure pour obtenir la prébende.

Peu à peu les règles et les mœurs religieuses de la communauté se relâchèrent et celle-ci devint en réalité, comme le remarque Wauters, une association féodale, asile ouvert à de jeunes filles nobles en attendant que l'occasion de se marier se présentât pour elles.

Elles refusèrent toujours de suivre la règle de saint Benoît. Elles tinrent tête à l'Empereur et au Pape lui-même; grâce à leur opiniâtreté dans la résistance et grâce aussi à l'influence que leur assurait leur parenté avec la plus haute noblesse du pays, elles obtinrent de vivre sans faire de vœu perpétuel tout en menant une existence canonique et chrétienne. Il leur était libre de délaisser le canonicat, faculté refusée cependant à l'abbesse et à la prévôte

Leurs obligations se bornaient à la fréquentation de quelques offices et le port de l'habit de chanoinesse n'était exigé qu'au chœur. Et, sauf quand elles assistaient aux processions, aux sermons, aux services des trépassés, et aux solennités accoutumées, il était laissé à leur bon plaisir de revêtir le manteau. Elles pouvaient s'absenter pendant trois mois consécutifs chaque année, terme pendant lequel elles ne jouissaient pas du fruit de leurs prébendes.

Au début, les chanoinesses logeaient dans un dortoir commun. Mais à une époque qu'il est très difficile de préciser, elles purent habiter séparément dans des maisons claustrales.

Ce moment ne doit pas être postérieur au xi<sup>e</sup> siècle. Nous avons, en effet, eu sous les yeux un document mentionnant le don d'une maison claustrale fait au chapitre en l'an 1100.

Ces maisons tenaient lieu des anciens cloîtres où les demoiselles devaient vivre en commun. Aussi, eurent-elles toujours le droit et la prérogative d'occuper ces habitations sans pouvoir demeurer ailleurs.

Jamais, elles ne furent autorisées à cohabiter avec leurs parents alors que ceux-ci résidaient à la ville, ni même déloger ne fuisse qu'une nuit. Toute tentative pour transgresser cette règle demeura veine.

S'il arrivait qu'un chanoine occupât une de ces maisons et qu'une chanoinesse désirât y entrer, il devait la lui céder pourvu qu'il en eût été prévenu trois mois à l'avance.

Quoiqu'appartenant à la communauté, ces habitations n'étaient pas mises gratuitement à la disposition de ses



membres. Ceux-ci devaient payer une redevance fixée par le chapitre lors de la prise de possession et en avaient l'entretien à leur charge. Cette dernière obligation fut la source de bien des procès!

A l'exception de l'abbesse qui disposait de l'hôtel abbatial, aucun autre dignitaire du chapitre n'eût une maison spécialement affectée à son usage personnel.

Vers le xi<sup>e</sup> siècle, Henri III partagea les biens très considérables du chapitre, partage confirmé par Henri IV en 1059, puis par Lothaire I en 1136; la part attribuée à la congrégation fut divisée en soixante-douze prébendes, dont quarante féminines et quinze masculines étaient à la collation de l'abbesse; le Pape, de son côté, en octroyait quinze masculines. Enfin, les deux dernières appartenaient à l'Empereur et au duc de Brabant qui les conféraient à volonté sans que les titulaires fussent obligés à résidence. Elles ne demandaient point de preuves de noblesse.

Les chanoines et les chanoinesses ont toujours — tout au moins depuis Henri III — formé deux corps séparés dans un même chapitre, avec des droits et des statuts distincts. Ils officiaient chacun en son particulier : les chanoines à saint Paul et les chanoinesses dans le petit chœur des Dames. Les offices en commun, comme la grand'messe ou le chant des psaumes et versets se faisaient au chœur saint Pierre à la collégiale. Cependant, à la veille des Pâques, de la Pentecôte, de la fête de Noël, les Dames y officiaient seules.

Les dignités du chapitre étaient au nombre de quatre : la dignité abbatiale, la prévôté féminine, la prévôté masculine et la dignité décanale (doyen).

Ces fonctions étaient conférées par le chapitre à la pluralité des voix des capitulants des deux sexes.

L'Abbesse avaient deux sortes de prérogatives : elle était à la fois Dame de Nivelles et dignitaire du chapitre.

En tant que Dame de Nivelles, elle exerçait la haute, moyenne et basse justice et nommait le maieur et les échevins, seuls privilèges qui lui restaient de ceux qu'elle possédait alors que le bourg de Nivelles lui appartenait.

En sa qualité d'abbesse, elle était le chef de la congrégation dans l'église et non ailleurs. Ses droits sur le chapitre étaient plutôt honorifiques. Elle ne pouvait assister aux assemblées capitulaires, ni se mêler en quoi que ce fût aux affaires du chapitre.



*Chanoinesse de nivelle en habit  
d'église comme elles étoient anciennement 93*

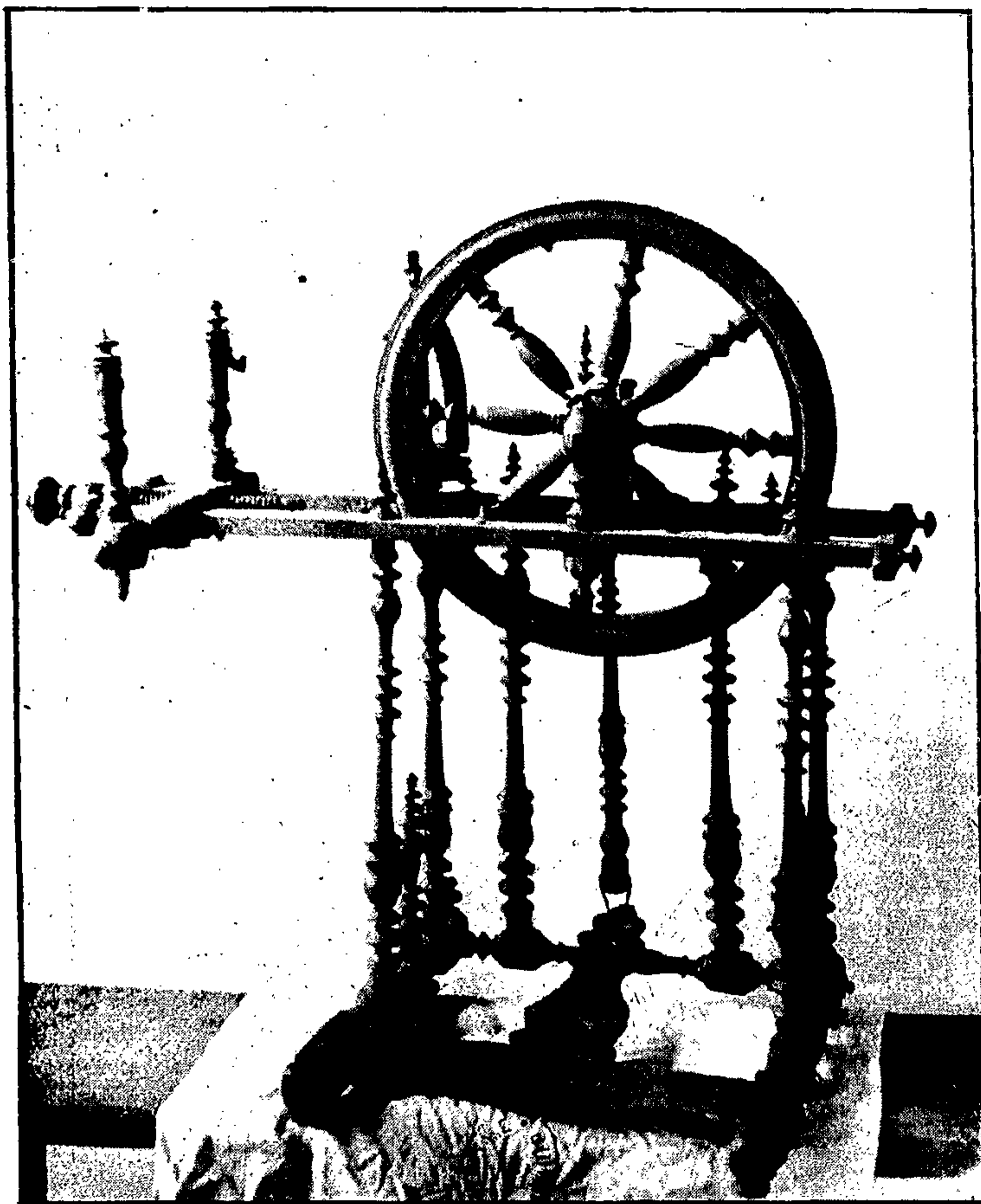
Dessin extrait de l'Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires, etc.  
T. VI. Paris 1718, p. 432.





EGLISE SAINTE-GERTRUDE. — *Sainte Gertrude en costume de chanoinesse.*

Conformément à ce que dit M. Brulé dans son article,  
le manteau a ici une bande horizontale d'hermine dans le bas.



Le rouet de la dernière abbesse de Nivelles.  
(Musée de la Société d'Archéologie de Nivelles.)





M<sup>me</sup> Marie-Félicité-Philippine, Comtesse van der Noot,  
dernière abbesse de Nivelles.





Son élection devait être approuvée par le souverain qui lui conférait ses régales, c'est-à-dire la jouissance du temporel de l'abbatialité et la faculté d'y exercer toute espèce de juridiction.

Avant d'entrer en charge, elle devait présenter ses régales au chapitre capitulairement assemblé. Cette formalité accomplie, elle laissait tomber son manteau de ses épaules, signifiant par là que désormais elle ne pouvait plus participer aux réunions du chapitre. Elle conservait d'ailleurs sa prébende de chanoinesse, ainsi que le droit de prendre part à l'élection des autres dignitaires.

La stalle de l'abbesse au grand chœur ne se distinguait des autres que par un grand carreau avec sa snote de velours cramoisi galonné d'or, large et longue de seize pieds ou environ avec coussin à accouoir de même. Mais au chœur particulier des Dames, sa stalle y était distinguée et séparée des autres avec un dôme.

Pendant la vacance du siège abbatial, le chapitre exerçait toute la juridiction en la ville de Nivelles.

La dame prévôte était le chef de la congrégation capitulairement assemblée au lieu capitulaire en ce sens qu'elle convoquait et présidait la réunion.

Quand l'abbesse n'assistait pas à l'office, la dame prévôte, ou, à son défaut, la demoiselle qui se trouvait alors l'aînée du chœur avait la même autorité et exerçait le même pouvoir.

Sa stalle au grand chœur était garnie d'un carreau, d'un tabouret et d'un sac de velours cramoisi garni de galon d'or.

Le prévôt n'avait d'autre prérogative que celle de nommer un chantre et un écolâtre. Seul, il pouvait laisser visible au dessus du rochet la croix d'or que les chanoines portaient sur la poitrine pendue à un large ruban violet. Sa stalle particulière à l'église se distinguait par un carreau, un accouoir et un prie Dieu violet.

Quant au doyen, il était en quelque sorte le directeur spirituel du chapitre; il surveillait plus particulièrement la conduite des chanoines.

Après ces fonctionnaires ecclésiastiques, prenaient rang les quatre dames aînées, c'est-à-dire les plus anciennes de la communauté. Elles suppléaient dans leur ordre d'ancienneté à la prévôte dans sa charge.

Avant les règlements de Marie-Thérèse et de Joseph II, on admettait des jeunes filles de la plus tendre enfance. Elles

habitaient chez l'abbesse en attendant d'être admises au chapitre.

Dès qu'une demoiselle avait fourni les preuves de noblesse requises, l'abbesse, suivant le cérémonial accoutumé, lui conférait la prébende sous le nom de *pain de sainte Gertrude*. En même temps, on lui indiquait de quel côté des formes elle avait à se placer dans l'église.

Elle était initiée à tous ses devoirs au cours de la première année dite « année de stricte résidence ». Ce temps révolu, la novice abandonnait son habit d'écolière et prenait celui de chanoinesse, mais restait en basse forme un terme de sept ans, l'année de stricte résidence comprise. Elle habitait alors chez une chanoinesse ménagère. Enfin, après ce délai, elle prêtait le serment capitulaire. Elle participait, dès lors, aux assemblées, pouvait tenir un ménage séparé et portait le manteau. Ce vêtement ne différait de celui des chanoinesses non mantelées que par une large bande d'hermine qui en garnissait le bas (1).

Les chanoinesses portaient la croix de l'ordre de sainte Gertrude émaillée représentant sur une face l'image de sainte Gertrude, sur l'autre l'image de saint Georges.

Le chanoine, pourvu d'un canonicat, était immédiatement installé dans sa place au lieu capitulaire et il lui suffisait de sept mois de résidence pour prendre possession d'une haute forme au chœur.

La chambre dite capitulaire, qui est encore sur le marché au bétail, servait aux assemblées du chapitre. Les chanoinesses d'un côté, les chanoines de l'autre.

Au bureau se trouvaient la prévôte, le prévôt, le doyen et l'écolâtre.

La prévôte présidait et avait voix prépondérante. En cas d'absence, son devoir incombait à toutes les chanoinesses à défaut l'une de l'autre suivant leur rang d'ancienneté. Le siège de la prévôte devait rester libre.

Les chanoinesses opinaient avant leurs confrères. Les décisions étaient prises à la pluralité des voix, et selon une trans-

(1) Ce dernier détail n'est pas corroboré par les images ci-contre. Toutefois nous estimons nos souvenirs assez précis pour le maintenir. Au surplus, il est permis de croire que, la coquetterie aidant, l'uniforme des chanoinesses a dû subir plus d'une modification, au cours des siècles. Il est à remarquer aussi que celui porté par la statue de Gertrude dans la collégiale n'est pas non plus conforme à celui qui figure sur les dites images.





*Chanoinesse de nivelle en habit  
d'église comme elles sont presentement 94*

Dessin extrait du même ouvrage, p. 435, Archives générales du Royaume n° 3029.

action de 1608, une résolution capitulaire n'était valable que si deux chanoinesses au moins avaient opiné avec la majorité.

En cas de conflit, le Conseil général de Brabant statuait en dernier ressort.

Ne pouvaient prendre part aux délibérations les demoiselles *non mantelées* ou *émancipées* dites *écolières*, ni les chanoines *non in sacris*.

Le chapitre qui avait brillé d'un si vif éclat au moyen âge était en pleine décadence — il vendait ses bijoux — au moment où la révolution française le supprima en 1797. Cet événement ne fit en somme que précipiter un dénoûment qui s'annonçait plus ou moins proche.

Nous avons consulté, pour écrire cette courte notice, notamment, l'histoire de Nivelles de A. Wauters, celle du chapitre noble de sainte Gertrude, de Fréson, ainsi que l'inventaire général des Archives ecclésiastiques du Brabant, tome I, par M. A. d'Hoop, chef de section aux archives générales du Royaume.

AIMÉ BRULÉ.

---



## La Collégiale <sup>(1)</sup>

Cette collégiale est un des plus beaux édifices romans de Belgique. Consacrée en 1046 et construite en style romano-rhénan-byzantin, elle a gardé presque intact, à l'extérieur, son aspect primitif. A l'emplacement du porche renaissance (1662), se trouvait, jusqu'en 1640, une abside romane qui abritait le chœur occidental, et dont on voit nettement la trace dans la façade; on avait accès à l'intérieur par deux portails latéraux, condamnés en 1662 et en 1664. La tour romane primitive fut rebâtie partiellement en 1641. La flèche actuelle dont l'armature est en fer, fut reconstruite après l'incendie de 1859. La tourelle sud s'appelle tour de Jean de Nivelles (jaquemart du xv<sup>e</sup> siècle). L'autre, touchant jadis au palais abbatial (hôtel de ville actuel), se nomme tour Madame.

*L'intérieur de la Collégiale* : A l'avant-corps, coupole romane à pendentifs. Statues de sainte Gertrude et de Pépin de Landen, du sculpteur nivellois Laurent Delvaux. A droite, un escalier conduit à l'oratoire appelé trou ou chambre de sainte Gertrude (xi<sup>e</sup> siècle) : chapiteaux byzantins; remarquer la colonne, séparée du mur par un espace étroit, que, selon la légende, seules les personnes en état de grâce parviennent à franchir. Les deux grandes arcades aujourd'hui aveugles, qui flanquent cette colonne, étaient jadis ouvertes, et faisaient de cet oratoire une sorte de tribune d'où l'on pouvait suivre les offices qui se célébraient dans le chœur occidental. Un escalier en colimaçon mène à la plate-forme de la tour de Jean de Nivelles, et au sommet de la grosse tour, d'où l'on embrasse un panorama magnifique. En descendant, à gauche, accéder par le fond de la nef, au célèbre portail de Samson, spécimen remarquable d'architecture romane et de sculpture wallonne du xi<sup>e</sup> siècle, auquel un cliché spécial est consacré plus loin. Là, voir aussi le char de sainte Gertrude, du xv<sup>e</sup> siècle, en chêne sculpté.

L'intérieur de l'église est revêtu partout d'ornements en plâtre du xviii<sup>e</sup> siècle; les murs latéraux sont couverts de boiserie, encadrant des toiles assez médiocres de Dumesnil.

(1) D'après PAUL COLLET, *Nivelles en Roman Pays de Brabant*. Nivelles, 1922 (pp. 18 et suiv. : « La Ville »).

Grande nef (voûtée en 1650) : mausolée du chanoine H. Kerssan (1553). Deux chaires de vérité de Laurent Delvaux : La Samaritaine (1772), avec rampes sculptées du nivellois P. Lelièvre, et Elie au désert (1742), provenant de l'ancien couvent des carmes; une curieuse statue de Sainte-Gertrude, vêtue comme l'abbesse au xviii<sup>e</sup> siècle. Statues de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Jacques et de Saint-André, par L. Delvaux. Stalles Louis XV.

Chœur, surélevé de plusieurs degrés; a été restauré dans son style primitif (1901-1904). A l'entrée, à droite, belle statue de Saint-Feuillen (xvi<sup>e</sup> siècle), et, des deux côtés, statues de Saint-Pépin et de Sainte-Ide, par Anrion, sculpteur nivellois (1757). Au fond, restes de peintures murales : à droite, le martyr de Saint-Laurent (1570); à gauche, peintures du xv<sup>e</sup> siècle. Autel moderne; édicule portant un coffre en cuivre renfermant la châsse de Sainte-Gertrude, chef-d'œuvre de l'orfèvrerie franco-wallonne du xiii<sup>e</sup> siècle (1272-1298). A gauche, salle des archives; à droite, sacristie et trésorerie (coupe et peigne dits de Sainte-Gertrude, gazon d'Odélard, croix, reliquaires, insignes de chanoinesses, ostensoirs, phylactères, et autres pièces de grande valeur). Sous le chœur, un petit escalier donne accès à la crypte, remarquable spécimen de rhéno-byzantin (colonnes à fûts octogonaux et à chapiteaux cubiques) : statues du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècles : Saint-Amand, Sainte-Gertrude, la Vierge, Saint-André, Saint-Paul, Saint-Pierre, Saint-Jean.

Nef septentrionale : au contre-transept, chapelle abbatiale ou chapelle Madame; chapelle de N.-D. de Bonne Nouvelle (boiserie sculptée portant l'effigie de Sainte-Gertrude et de Charles-Quint (xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles), peinture murale du xv<sup>e</sup> siècle. Portail latéral nord : médaillons en bois sculpté, de Laurent Delvaux (Saint-Augustin et Saint-Grégoire). A gauche, petit monument représentant N.-D. des Sept Douleurs (1560). Contre les derniers piliers, deux tableaux, Sainte-Marie d'Oignies et Saint-Antoine de Padoue. Au fond, jubé du xviii<sup>e</sup> siècle. Transept nord (ancien « Chœur des Dames ») : dix-huit remarquables stalles en chêne sculpté, de 1566; quelques pierres tombales et épitaphes gravées sur plaques de cuivre.

Nef méridionale: Au-dessus du portail ouest de l'avant-corps, groupe : Conversion de Saint-Paul, de Laurent Delvaux (1737). Au contre-transept, chapelle de N.-D. de Hal, fermée



par un screen en bois (style de transition du xvi<sup>e</sup> siècle), qui, vraisemblablement, clôturait le chœur occidental. Quinze stalles du xvi<sup>e</sup> siècle, triptyque attribué à Pourbus. Petit monument, portant la statuette de Sainte-Barbe (1641), et provenant du Serment des Canonniers. Chapelle Saint-Hubert : au-dessus de la grille, du xvii<sup>e</sup> siècle, un agneau pascal, de Laurent Delvaux. Portail latéral sud, surmonté de deux figures de Delvaux, la Force et la Prudence, et orné de deux médaillons (Saint-Ambroise et Saint-Jérôme). Remarquables plaques de cuivre gravé, dont une, de 1461, rappelle la fondation de la messe d'onze heures. Contre le mur extérieur, curieux mausolée de Jacques Hailliart, secrétaire du Chapitre (1680). Transept sud, chœur du Vénérable : mausolées (xvii<sup>e</sup> siècle), de Henri de Régnier, de François d'Andelot, prévôt du chapitre (orné d'une toile, Saint-François d'Assise, attribuée successivement à Léonard de Vinci, à Van Thulden, à Van Dyck, à Crayer), des marquis de Trazegnies; à droite, autel de N.-D. du Pilier. Quelques épitaphes sur plaques de cuivre.

La collégiale possède de belles boiseries, quelques bons tableaux, dont une Cène attribuée à Crayer, quelques toiles de Lons, peintre nivellois, un certain nombre de pierres tombales d'époques diverses et des statuettes curieuses de madones et de saints.

PAUL COLLET.

## Notes pour servir à l'étude des œuvres d'art du Brabant

### I. — Sculptures romanes peu connues de l'église Sainte-Gertrude, à Nivelles.

En énumérant les œuvres d'art que possède l'église de Nivelles, par un oubli assez étrange, l'inventaire archéologique du Brabant ne cite pas les sculptures reproduites ici, actuellement reléguées dans la chambre Sainte-Gertrude, au porche occidental. Pourtant l'on jugera, à première vue, qu'elles valent mieux même qu'une simple mention. Aussi ai-je hâte de les décrire.

La première représente le Christ assis, vu de face, la tête nimbée, tenant un livre appuyé sur son genou gauche et bénissant de la main droite. Il porte comme vêtement un pallium, une tunique et une large ceinture. Le bas de cette image, où figurent les pieds, gît actuellement auprès d'elle.

On reconnaîtra sans peine le symbole de saint Jean l'Évangéliste dans le fragment suivant : un aigle tenant dans ses serres un livre ouvert.

Le troisième morceau montre un ange, vu de face, indiquant de la main droite un livre qu'il tient de la gauche. Vêtu d'une tunique et d'un pallium, il a les pieds nus et la chevelure dénouée. Ses ailes, déployées sur le fond, se détaillent en un relief atténué, en se divisant en deux zones de plumes, les unes arrondies et petites, les autres longues.

Ces trois sculptures ont beaucoup souffert; faces et draperies martelées laissent seulement deviner leur beauté passée. Elles firent partie d'un même ensemble qui représentait, la chose est certaine, un Christ en gloire entouré à sa droite d'un ange, et d'un lion, d'un aigle et d'un bœuf à sa gauche, symboles de Luc, Marc, Jean et Mathieu, les saints dépositaires de la parole divine.

L'ange, escorté d'autres compagnons à lui semblables, a dû prendre place aux pieds-droits de la porte qu'ornait la composition précitée.

Ceci dit, posons-nous la question de la date de ces fragments, retrouvés, dit-on, lors des travaux exécutés dans le chœur oriental de l'église.



Leur style indique à première vue l'époque romane, mais tâchons de préciser. Si l'on peut, sans peine, rapprocher le Christ de la « *Majestas Domini* » que l'on voit à Maestricht dans la partie nord-est du cloître, à l'église Saint-Servais et du « *Christus Triumphans* » du porche nord-ouest à Notre-Dame de Maestricht (1), l'on reconnaîtra aussi que l'ange, mieux conservé lui, s'apparente d'une façon plus certaine encore aux sculptures précitées et aux figures d'apôtres d'Odilienberg, que garde aujourd'hui le musée national d'Amsterdam (2).

C'est, de part et d'autre, la même façon de concevoir l'anatomie, d'accentuer le relief, de tendre et de plisser une draperie souple sur un corps qu'elle laisse deviner.

L'étoffe fait des plis, les uns elliptiquement concentriques, les autres en forme d'angles et chevrons. Ces derniers, très particuliers, se voient à hauteur du genou gauche de l'ange, à Nivelles, aux manches et au bas de la tunique que porte le Saint-Jean d'Odilienberg, et encore au voile qui s'enroule autour de la tête de la fameuse Madone connue sous le nom de Vierge de Dom Rupert.

L'aigle de Saint-Jean s'apparente, par le style, à certains oiseaux s'affrontant qui, mêlés à des feuillages, ornent un chancel provenant de l'église Saint-Jacques à Liège et conservé au musée diocésain de la même ville (3).

Les œuvres auxquelles j'ai comparé les reliefs nivellois appartiennent à l'École mosane; elles datent de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle; le Christ de Saint-Servais et celui de Notre-Dame, le chancel de Saint-Jacques et la Vierge de Dom Rupert, des années 1150-1175; les apôtres d'Odilienberg, du dernier quart du siècle.

Les sculptures de Nivelles, pour autant que leur mauvais état de conservation permette de juger, sont contemporaines du premier groupe; elles montrent jusqu'où s'étendait

(1) LIGTENBERG, *Die Romanische Steinplastik in den Nördlichen Niederlanden*, pl. II et suiv.

(2) LIGTENBERG, pl. V, fig. 1 et 2, v. pp. 36 et suiv.

On comparera aussi l'Ange aux deux séraphins en cuivre doré, attribué à Godefroid de Claire, que l'on admire au trésor de Maestricht, n° 409bis, Exposition de Liège, 1905.

(3) Voyez les photographies du Service de Documentation aux Musées royaux du Cinquantenaire, que nous en avons fait prendre en 1923, et les n°s 1326-2 à 1326-4 de la Section des moulages. Catalogue par H. ROUSSEAU.



l'influence des artistes dont le ciseau ornait les cités, riches alors, de Liège et Maestricht.

Avant de terminer cette note, quelques mots du thème iconographique représentant le Christ en gloire entouré des symboles des évangélistes.

Les textes sacrés qui l'inspirèrent appartiennent à la Bible et à l'Apocalypse.

Dans la première, Isaïe raconte la vision qu'il eut de la Majesté de Dieu en l'année où mourut le roi Osias : *Vidi Dominum sedentem super solium excelsum et elevatum*. Ezechiel aperçoit, lui, quatre animaux étranges qui avaient tous quatre une face d'homme, tous quatre à droite une face de lion, tous quatre à gauche une face de bœuf, et tous quatre au-dessus une face d'aigle, et plus loin un trône où paraissait comme un homme assis. (Ch. I, 11-26.)

Saint Jean (Ch. IV, 6-7) voit le trône de Dieu dans le ciel, et *in medio sedis et in circuitu sedis quatuor animalia... Et animal primum simile leoni et secundum animal simile vitulo et tertium animal habens faciem quasi hominis et quartum animal simile aquilae volanti*.

L'image du Pantocrator effrayant de majestueuse grandeur qui apparut dès le iv<sup>e</sup> siècle dans les absides et aux coupoles des églises orientales, dérive de ces visions. A Baouit dès le v<sup>e</sup> siècle, à Rome déjà au temps de Constantin, les artistes figurèrent le Sauveur entouré des symboles des évangélistes.

Cette composition qui orne, grâce à la générosité de Galla Placidia, l'arc triomphal de Saint-Paul hors les Murs, et dont s'inspire le mosaïste de Sainte-Pudentienne, devint d'un emploi fréquent dans la suite. Léon III la pouvait admirer dans son triclinium au Latran, et Charlemagne en levant les yeux vers la coupole de sa chapelle palatine d'Aix.

Les miniaturistes (1) et les ivoiriers en firent usage sans se lasser aux époques carolingienne et othonienne. Les fresquistes (2) s'en emparèrent à leur tour, puis les sculpteurs et même les orfèvres (3).

(1) Voy. EHL, *Die Ottonische Kölner Buchmalerei*, Bonn, 1922, fig. 17, 25, 42, 47, 62, 84, 97.

(2) PAUL CLEMEN, *Die Romanische Monumentalmalerei in den Rheinlanden*.

(3) Sur un reliquaire en bronze du trésor de Xanten datant du second quart du XII<sup>e</sup> siècle, un antepedium de Groscombout (vers 1140) conservé en l'église du couvent bénédictin et de nombreux émaux limousins.



L'on sait combien souvent le thème apparaît aux porches des églises de France.

Je cite entre autres : les tympans de Moissac, de Carennac, de Charlieu, d'Angers, de Bourges, du Mans et de Sainte-Trophime d'Arles, parmi tous ceux qu'étudie Emile Mâle dans son admirable ouvrage : *L'Art religieux du XII<sup>e</sup> siècle en France* (1). Le savant français retrouve la source d'inspiration de cette représentation sculptée dans l'illustration de l'Apocalypse, commentée par Beatus, telle que la montre le manuscrit de Saint-Sever, aujourd'hui à Paris.

Chez nous, l'emploi du thème dans la sculpture monumentale a-t-il la même origine qu'en France? Il est permis d'en douter.

En effet, dans notre pays, comme en Allemagne, aux pieds du Christ ne figurent pas les vingt-quatre vieillards ainsi qu'il est coutume en France. Le Sauveur apparaît seul, entouré des animaux symboliques, à Maestricht et à Soest par exemple.

Cette façon de représenter le sujet est celle que connaissaient les ivoiriers rhénans ou lotharingiens des époques carolingienne et othonienne, ceux des groupes d'Ada et de Liothard, ceux de Metz, de Trèves, d'Echternach et Cologne (2). Au pays mosan, à Liège même, dès la fin du x<sup>e</sup> siècle, ils en ornent l'évangélaire de Notger et le répètent sur des plaquettes dont un est aujourd'hui à Oxford. Des œuvres pareilles à ces dernières, bien que petites, révèlent une compréhension profonde du relief et une science remarquable du modelé. Ce sont elles qui ont dû inspirer les sculptures de la pierre chez nous plutôt que des miniatures ou des peintures plates étalées en surface. Leur composition est monumentale, nos imagiers n'avaient qu'à les agrandir en taillant le grès ou le tuffeau.

## II. — La Châsse de sainte Gertrude à Nivelles.

L'an de l'Incarnation 1272, le 18 octobre, dimanche devant la fête Saint-Mathieu, le chapitre de Nivelles d'une part, et de l'autre : Colars (Nicholon ou Nicolas) de Douai, l'habile orfèvre, Jackemon de Nivelles, Maître Jacques, moine d'Anchin, signaient un contrat (3) où était spécifié la manière dont

(1) Paris, ARMAND COLIN, 1922, ch. I<sup>er</sup>, pp. 4 et suiv.

(2) Voy. GOLDSCHMIDT, *Die Elfenbeinskulpturen*, 3 tomes.

(3) La convention a été plusieurs fois publiée, entre autres dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Bruxelles*, 1855, p. 515, par DEHAISNES, « Documents concernant l'Histoire de l'Art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut », p. 64. Voyez aussi A. ASSELIN et l'abbé DEHAISNES, « Etude sur la châsse de Sainte-Gertrude de Nivelles », Mémoires lus à la Sorbonne, *Archéologie*, 1867, p. 245.



on exécuterait la nouvelle châsse où l'on devait transférer les reliques de Gertrude, la sainte, fille de Pepin de Landen et d'Ida (Iduberge), morte à 33 ans, vers 660 (656, 659 ou 664).

Nicolas et Jackemon transposeront en or et argent la « pourtrature » qu'aura conçue le moine Jacques.

Le poids des métaux précieux et la dimension de la châsse exactement déterminés (1), suprême et sage précaution, l'on ordonne qu'une face du reliquaire achevée, les orfèvres la soumettront à l'appréciation du chapitre. Et l'on voit d'ici abbesses et moniales se penchant sur ce travail et l'examinant avec une minutie toute féminine, curieuses comme l'ont été plus tard, je suppose, les nonnes charitables de l'hôpital Saint-Jean, à Bruges, quand Memling y peignait la légende de Sainte-Ursule.

En 1298 seulement les orfèvres déposèrent leurs outils; leur chef-d'œuvre est parvenu jusqu'à nous tel qu'ils l'ont créé, échappant aux incendies, dangers de voyage, guerres, et pillages; les restaurateurs le respectèrent aussi, grâce à Dieu, quand l'on songe à ce qu'ils ont fait de tant de nos œuvres d'art, les châsses des saints Mengold et Domitien, à Huy, entre autres!

Les descriptions nombreuses (2) de la « fierte » de Sainte-Gertrude me dispensent d'en énumérer une fois encore tous les détails. Il suffit de rappeler que dans son ensemble elle a la forme d'un édifice religieux de style gothique à trois nefs coupées par un transept médian et terminées par des chevets plats. Un portail surmonté d'une rose orne les chevets et les deux pignons du transept; il abrite, d'après la position actuelle du reliquaire : à l'Occident, sainte Gertrude (3); à l'Orient, le Christ en croix; au Sud, le Sauveur, et non Dieu le Père comme cela fut écrit, assis et bénissant, tenant le globe; et au Nord, la Vierge. Le long des bas-côtés, sous des arcades et des gables à décors de fleurons et feuillages, se tiennent des

(1) Elle mesure 1 m. 80 de long, 80 centimètres de haut et 54 centimètres de large.

(2) Voyez, entre autres, BINET, *Annales du Cercle archéologique de Nivelles*, t. V, p. 83, note 1; notre identification des personnages diffère en partie de celle que cet écrivain donne.

(3) Cette superbe statuette a été moulée : des pastiches en argent doré, en bronze patiné, circulent chez les antiquaires et ont été déjà offerts en vente aux musées même! Plusieurs collectionneurs s'y sont laissé prendre.



apôtres, des saintes, tandis que sur la toiture se déroulent diverses scènes de la vie de la patronne de Nivelles. C'est ainsi que l'on reconnaîtra sur la face est, de la gauche à la droite : saint Jean l'Évangéliste, dont le geste de la main droite et les traits crispés me permettent d'affirmer qu'il devait se tenir à la gauche du Christ en croix, faisant ainsi logiquement pendant à la Vierge; saint Paul, représenté chauve, une épée en main, et saint Jacques le Majeur sont ses voisins; puis, vient la Vierge, au visage vieilli, et non sainte Begge, tenant un livre et faisant un geste de commisération semblable à celui de saint Jean.

Occupant la place de saint Jean au côté du Christ, sainte Agnès tient un agneau, puis viennent Jacques le Pèlerin, André, qui fut crucifié, et Pierre avec ses clefs.

Sur la toiture (1), Pepin, en présence de son épouse, engage Gertrude au mariage; Ide coupe les longs et beaux cheveux de sa fille; autre temps, autres mœurs : pour détourner d'elle les prétendants trop pressants (2).

Ide reçoit le voile de saint Amand. Gertrude prie devant un autel; puis, bonne et douce, elle soulage des malheureux, guérit des infirmes, une vraie cour des miracles! et chasse les démons.

Les deux dernières scènes vers la droite content le martyre de saint Feuillien, tué par des bandits, et la découverte de son corps par l'abbesse de Nivelles.

A la droite de la ravissante statue de celle-ci, un saint porte le modèle d'un édifice religieux; son voisin Barthélémy, avec son coutelas, nous rappelle qu'il fut écorché vif, puis vient saint Mathias qui tient la hache des hautes œuvres.

Saint Jean l'Évangéliste, montre la coupe qui devait servir à l'empoisonner, une sainte tenant une épée et un apôtre non identifiable, car il a perdu ses insignes, l'accompagnent, ainsi qu'une délicieuse sainte Catherine d'Alexandrie, qui foule sous ses pieds un hérétique et lui perce la langue de son élégante épée.

Au versant du toit, Colard et Jacquemon nous content l'histoire du Chevalier qui vendit son âme au diable et que Ger-

(1) Au sujet de la vie de sainte Gertrude, consulter VAN DER ESSEN, *Etude sur les Vitæ des saints mérovingiens*, pp. 1 et suiv. Louvain, 1907.

(2) On rencontre aussi ce trait dans la vie de sainte Ermeline (morte vers 600). Voyez VAN DER ESSEN, ouvr. cité.



trude délivra (3); l'incendie de l'abbatiale que celle-ci éteignit de son voile; la donation d'Odelerd; le miracle de l'enfant noyé; et le prodige qui rappelle qu'il est bon de boire la coupe de sainte Gertrude avant de se mettre en route.

L'on ne saurait assez louer le mérite de ces statuettes et de ces bas-reliefs. Tous ces personnages, par leurs attitudes et la façon dont sont traités draperies et visages, révèlent l'emprise du style français qui fleurit dans l'Ile de France, la Champagne et la Picardie pendant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

C'est le fruit de sa pénétration vers le Nord et l'aboutissement normal d'une longue évolution de notre art national abdiquant devant cette mode étrangère et nouvelle.

Abandonnant les traditions romanes devenues désuètes, oubliant les enseignements des vieux maîtres mosans, élèves attardés et sans génie des Godefroid de Claire et des Nicolas de Verdun, nos orfèvres se sont mis à l'école des bâtisseurs des cathédrales.

La chose paraîtra naturelle si l'on songe à quel sublime sommet ces derniers avaient atteint, tandis que nos meilleurs ateliers de Huy, Stavelot, Liège ou Maestricht, après avoir produit chefs-d'œuvre sur chefs-d'œuvre, s'endormaient, vivant de procédés d'école, de redites et de formules toutes faites. Une comparaison entre la châsse de sainte Gertrude et celles de sainte Ode à Amay, de saint Firmin à Amiens, de la Vierge de Huy et de saint Remacle à Stavelot, montrent le terrain parcouru.

Ici, les efforts vers la nouveauté se noient parmi les souvenirs anciens, l'archaïsme et la routine; là, le style nouveau librement s'épanouit.

Ce serait une erreur de croire, pourtant, que la châsse de Nivelles marque la première le passage définitif au style gothique. Avant Jacquemon, les élèves d'Hugo d'Oignies, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, s'étaient carrément mis à l'école des artistes français. Ces artistes, à qui l'on doit, entre autres, l'étonnante croix (elle ne mesure pas moins de 1 m. 23 de haut), le gracieux reliquaire en forme de tourelle et l'ornementation du dossier de la statue miraculeuse de Walcourt, une grande partie de la châsse de saint Symphorien, et plusieurs phylactères que conserve le trésor des sœurs de Notre-Dame

(1) Voy. GESSLER, « Légende du chevalier voué au démon et sauvé par sainte Gertrude ». *Folklore brabançon*, 4<sup>e</sup> année, avril 1925.



à Namur, ciselèrent vers 1254 déjà le prestigieux triptyque de Floeffe, un des joyaux du Louvre (1).

Comme le feront Colard et Jacquemon, ils façonnèrent leurs anges gracieux, leurs apôtres majestueux et leurs vierges à la ressemblance des saints que sculptent alors les imagiers de Paris, de Reims ou d'Amiens. Leur art évite le réalisme brutal et il crée des types généraux.

Cette tendance, qui est propre à l'art gothique du XIII<sup>e</sup> siècle comme aux artistes grecs du V<sup>e</sup>, nous la retrouvons en analysant la châsse de Nivelles. Sainte Gertrude y apparaît sous la figure de l'abbesse idéale; ses compagnons, si l'on excepte saint Jean et saint Pierre, personnifient tel apôtre et tel saint plutôt grâce aux attributs dont ils sont munis que par des traits individuels très marqués.

La manière dont Colard et Jacquemon modèlent les visages et traitent les chevelures ne permet même pas de soupçonner le travail d'après le modèle vivant. Nous sommes loin ici de l'observation directe de la nature telle que la connaîtront les artistes au XV<sup>e</sup> siècle. Ne parlons donc pas, comme certains l'ont fait, de véritable portrait.

Si l'on peut affirmer que les anges, les chérubins et les séraphins, sonneurs de buccin, acolytes ou thuriféraires, dispersés sur la châsse de Nivelles sont frères des anges de Reims, l'on peut aussi facilement prouver que l'aimable Vierge et son enfant joli dérivent d'un prototype que créa alors l'art monumental français; on la rapprochera tout particulièrement de la Vierge dorée d'Amiens (1288).

L'influence du style monumental français se révèle aussi à Nivelles par la forme de la châsse; celle-ci rappelle, nous l'avons dit, un édifice religieux. Elle diffère par là des « fiertes » sarcophages de l'époque romane; citons entre autres les châsses de Saint-Heribert à Deutz, de Saint-Servais à Maestricht, et des Saints Mengold et Domitien à Huy; et se rapproche du reliquaire de Saint-Taurin à Evreux (2).

L'on notera cependant que si l'emploi de gables, pignons, fleurons, roses, quadrilobes, contreforts, chapiteaux, pinacles et colonnettes dans l'ornementation prouve assez l'ascendant qu'a pris au XIII<sup>e</sup> siècle l'architecture sur tous les arts mineurs,

(1) MARQUET DE VASSELLOT, Musée du Louvre, Catalogue de l'orfèvrerie, n<sup>o</sup> 207, pl. XX.

(2) M. J.-J. MARQUET DE VASSELLOT; *Histoire de l'Art*, d'ANDRÉ MICHEL, t. II, chap. X, pp. 917 et suiv., fig. 563.



les souvenirs de l'époque antérieure n'ont pas pour cela disparu complètement. Tout n'est pas nouveau dans l'œuvre conçue par Jacques le Moine. Ainsi, furent d'un usage constant dans l'orfèvrerie mosane la disposition d'apôtres le long des bas-côtés des fiertes, la tradition remonte au milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Je cite entre autres les châsses de Saint-Servais à Maestricht, de Saint-Heribert à Deutz (vers 1160), des Saints-Mengold et Domitien (vers 1172), des Trois Rois à Cologne, de Saint-Potentien au Louvre, de la Vierge et de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, de Sainte-Ode à Amay, de Saint-Firmin à Amiens, de la Vierge à Huy et de Saint-Remacle à Stavelot. Le Christ et la Vierge apparaissent au pignon des fiertes de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, de la Vierge à Huy et de Saint-Remacle à Stavelot.

Les orfèvres de Nivelles n'ont pas les premiers fait se dérouler des scènes de la vie du saint qu'ils honoraient sur la toiture de sa fierte; les orfèvres romans connaissaient bien ce procédé propre à leur métier et anti-architectural. On s'en convaincra en examinant la châsse de Saint-Servais à Maestricht, celles d'Aix-la-Chapelle et d'Amay par exemple.

Faut-il dire qu'ancien est aussi l'emploi de cabochons et de pierreries, de médaillons en émail et d'intailles antiques? En examinant ces dernières, l'on songera à celles qui ornent la croix à double traverse des Musées royaux du Cinquante-naire et la châsse des Trois Rois à Cologne, entre autres.

Les petites plaques de cuivre décorées de fleurs de lys frappées que l'on voit sur les contreforts, à Nivelles, peuvent compter parmi les ornements courants de nos reliquaires; dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle ne les retrouve-t-on pas à Huy et à Tongres? (1)

J'ajoute que ce motif se voit sur la châsse de Saint-Taurin à Evreux.

Remarquons encore, aux pignons de la Vierge et du Sauveur, ces quatre-feuilles entourés de guillochis creusés dans le champ de la plaque qu'ils couvrent, ils rappellent un très ancien procédé familier à Godefroid de Claire et à ses élèves.

Ainsi, l'œuvre de Colard et de Jacquemon se relie, au point de vue technique, mieux qu'on ne le croit, au passé, et, dans celui-ci, à notre école nationale d'orfèvrerie.

(1) Voyez notre étude de « La Châsse de Notre-Dame au trésor de Tongres », *Chronique archéologique du pays de Liège*, pp. 28 et suiv., avec figures, 1924.





*Le Christ en gloire.* — Sculpture du XII<sup>e</sup> siècle. Photographie exécutée par M. Vanden Elsen du service de documentation des Musées Royaux du Cinquante-enaire, sur les indications du comte J. de Borchgrave d'Altena.



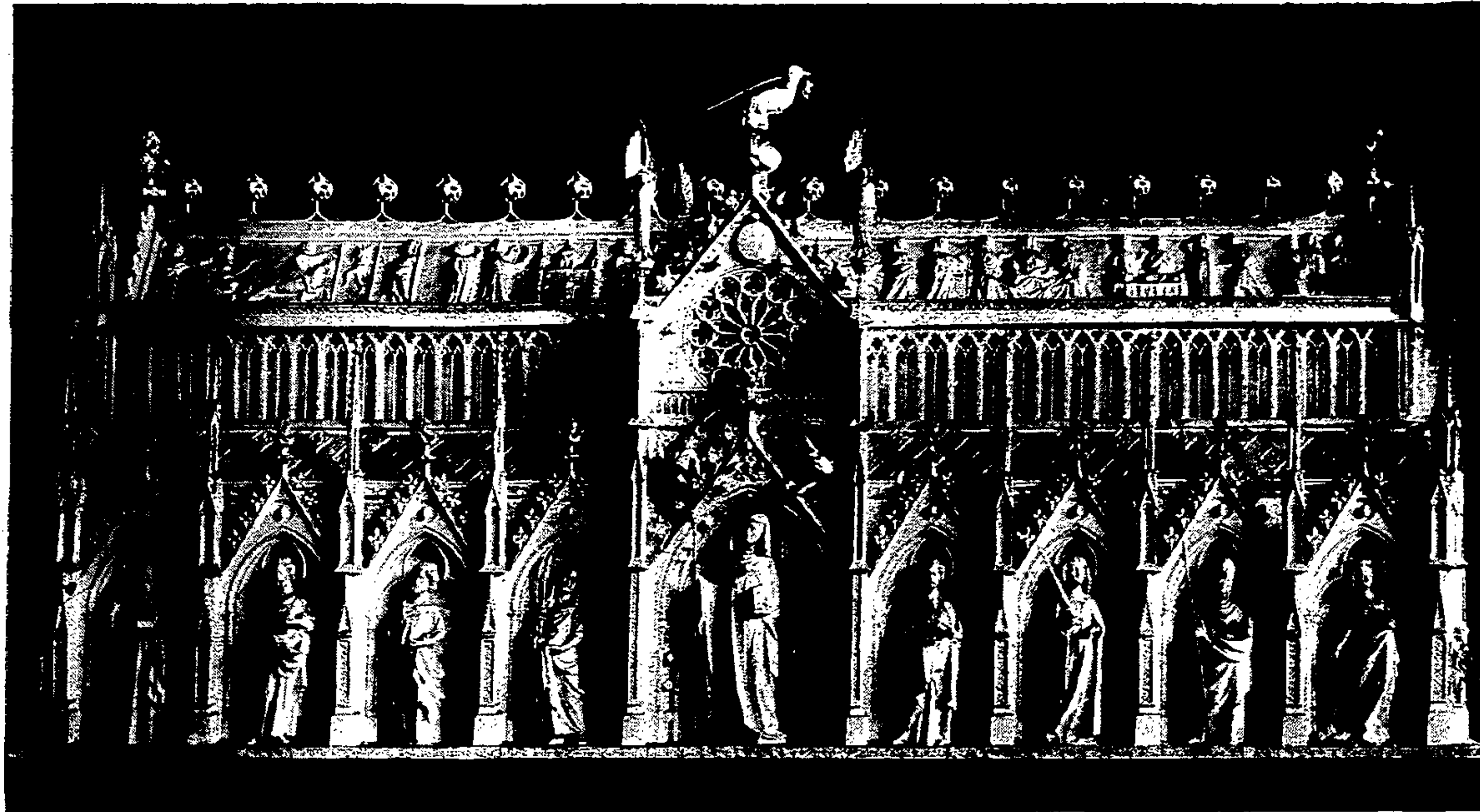


*L'aigle de saint Jean.* — Sculpture du XII<sup>e</sup> siècle. Photographie exécutée par M. Vanden Elsen du service de documentation des Musées Royaux, sur les indications du comte J. de Borchgrave d'Altena.





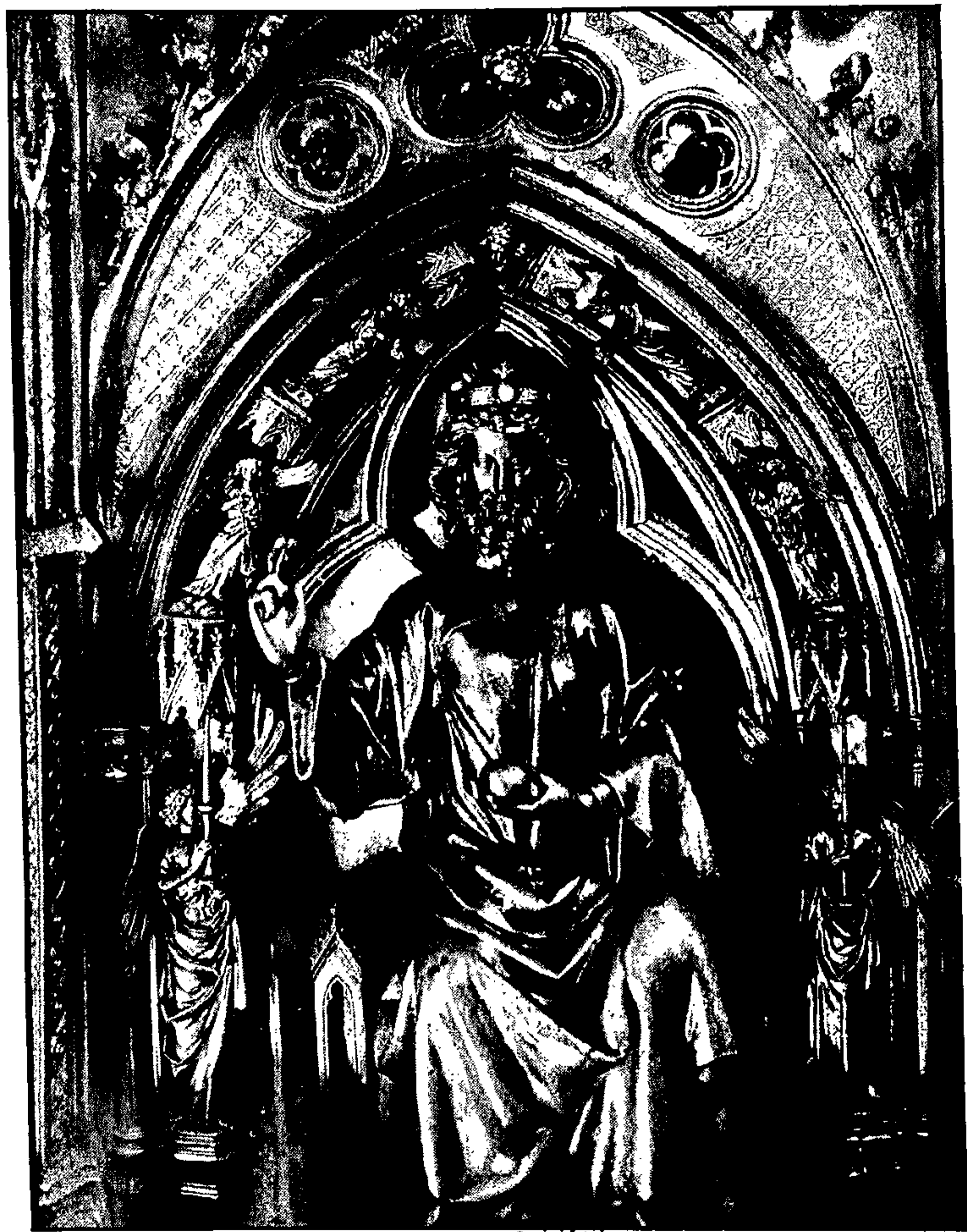
*Un ange.* — Sculpture du XII<sup>e</sup> siècle (Collégiale Sainte-Gertrude). Photographie exécutée par M. Vanden Elsen, du service de Photographie du Cinquantenaire, sur les indications du comte J. de Borchgrave d'Altena.



EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

*La Châsse de sainte Gertrude. — Vue latérale, d'après une photographie du Musée du Cinquantenaire.*





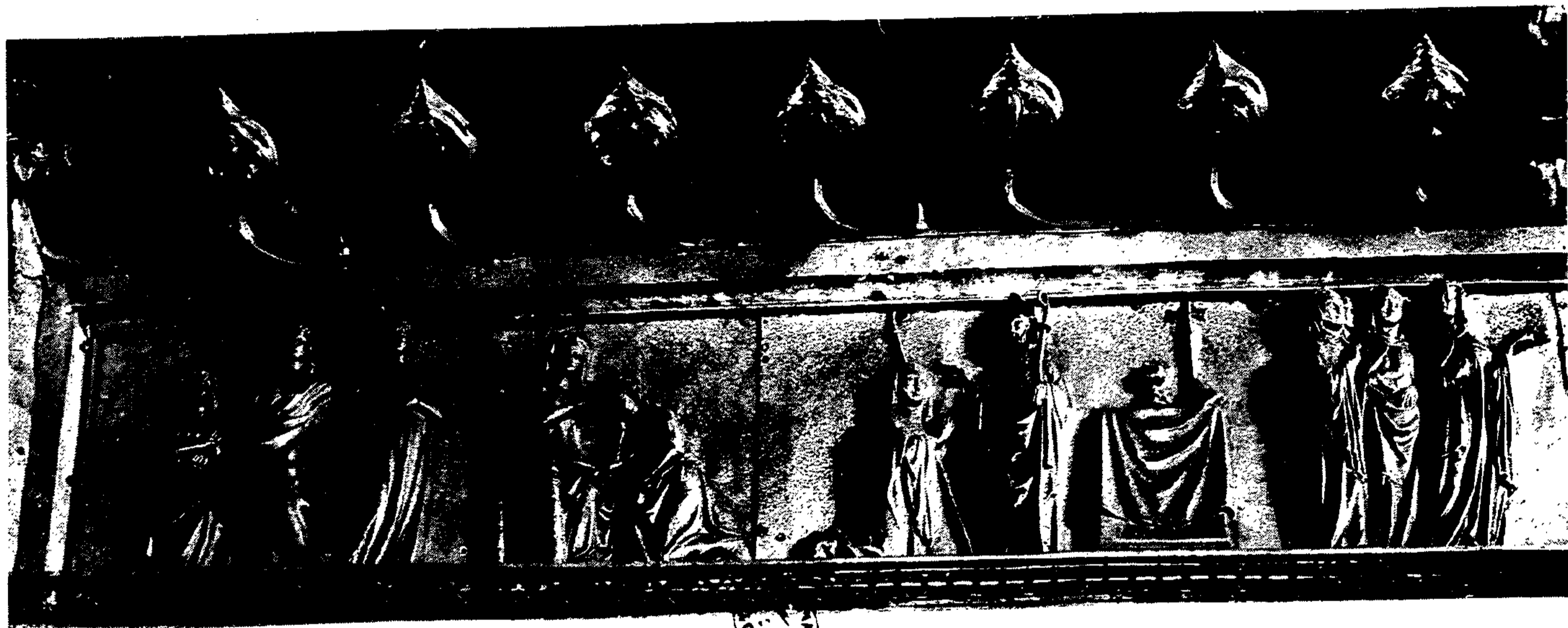
Côté sud de la Châsse. Le Sauveur assis et bénissant.





Fragment de la Châsse : saint Jean, saint Paul, saint Jacques le Majeur et la Vierge.



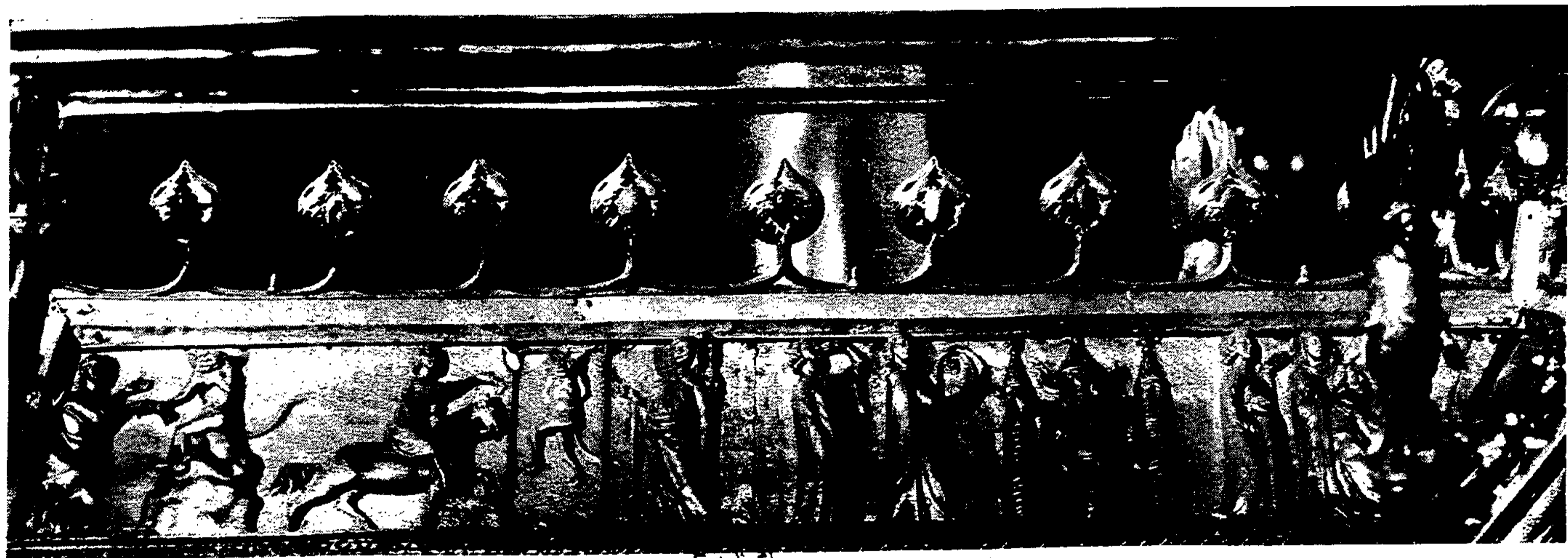


Le toit de la Châsse : Pépin engage Gertrude au mariage, Ide coupe ses cheveux, elle reçoit le voile.



Le toit de la Châsse Gertrude soulage les malheureux; le martyr de saint Feuillien.



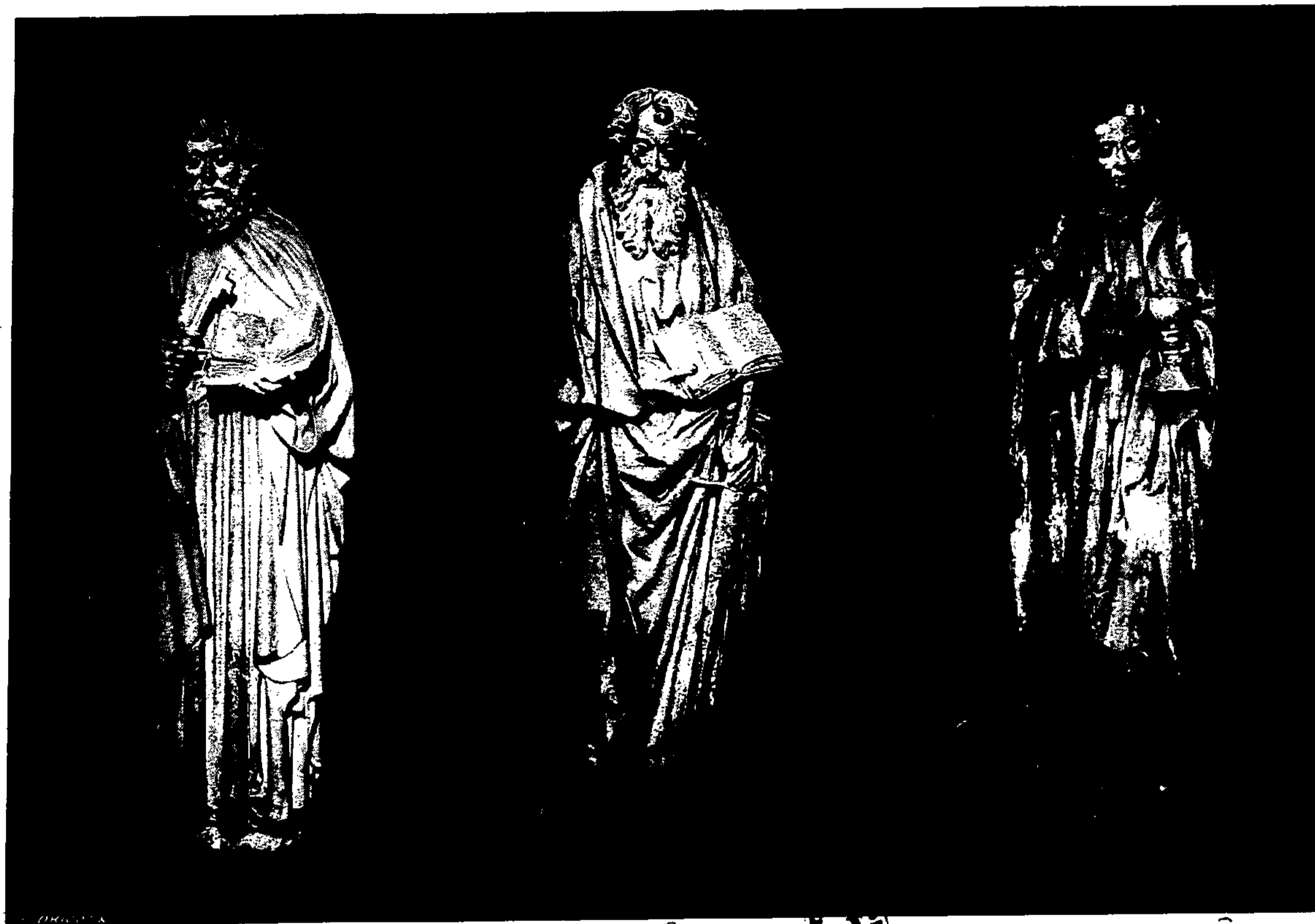


Le toit de la Châsse : Gertrude sauve le chevalier qui avait vendu son âme, éteint l'incendie de la collégiale.



Le toit de la Châsse : la donation d'Adelaide, le miracle de l'enfant noyé, le prodige de la coupe.





EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

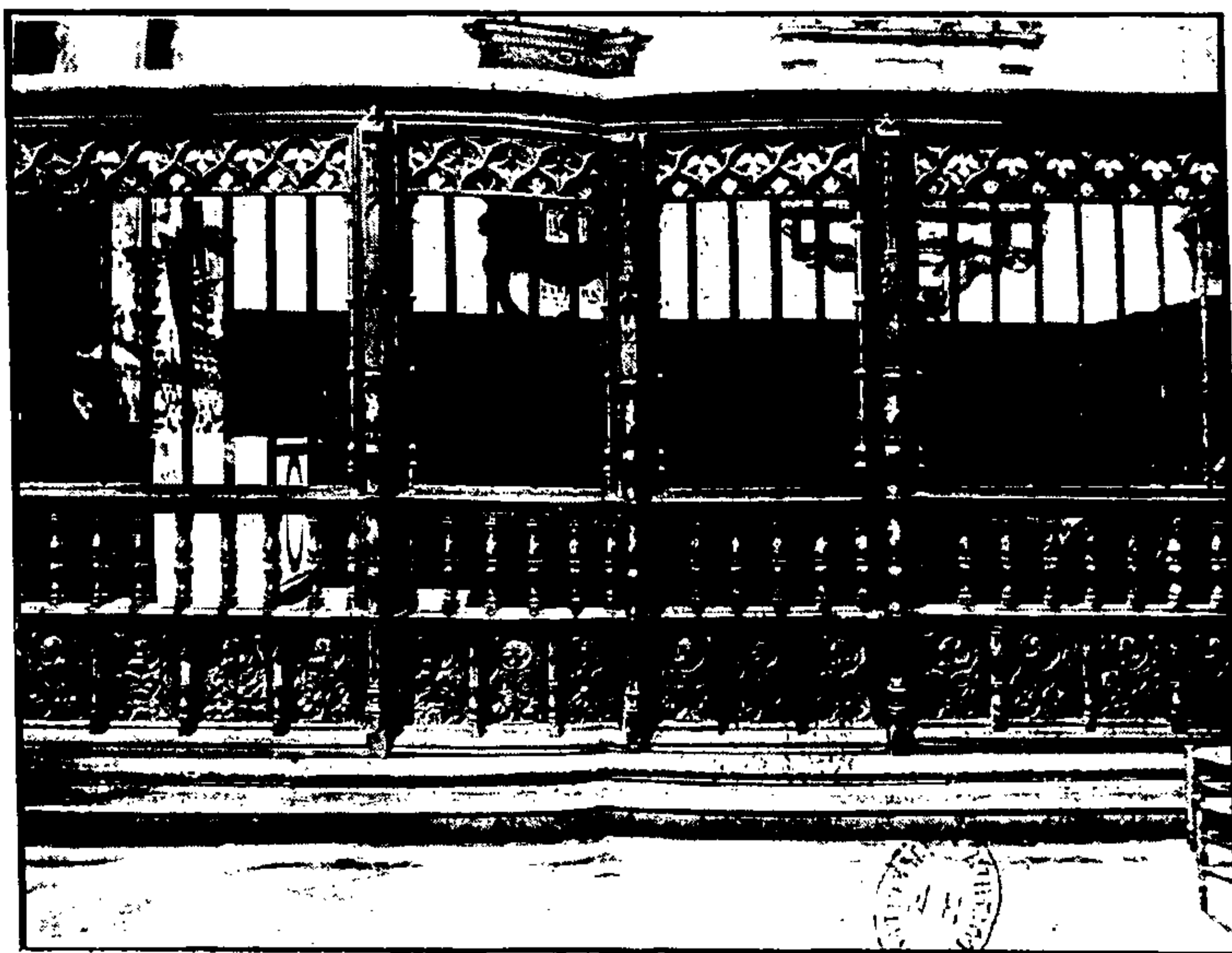
*Statues en pierre blanche, XVe siècle, dans la crypte : saint Pierre (1.44), saint Paul (1.47), saint Jean (1.52).*  
(Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant.)



EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

*Balustrade en cuivre* entourant la Châsse de sainte Gertrude. Style flamboyant, XVI<sup>e</sup> siècle.  
(Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant.)





Balustrade en bois sculpté. (XVI<sup>e</sup> siècle). Collégiale Sainte-Gertrude.  
Chapelle N.-D. de Hal.



Panneau en bois sculpté, XVI<sup>e</sup> siècle.  
Collégiale Sainte-Gertrude.





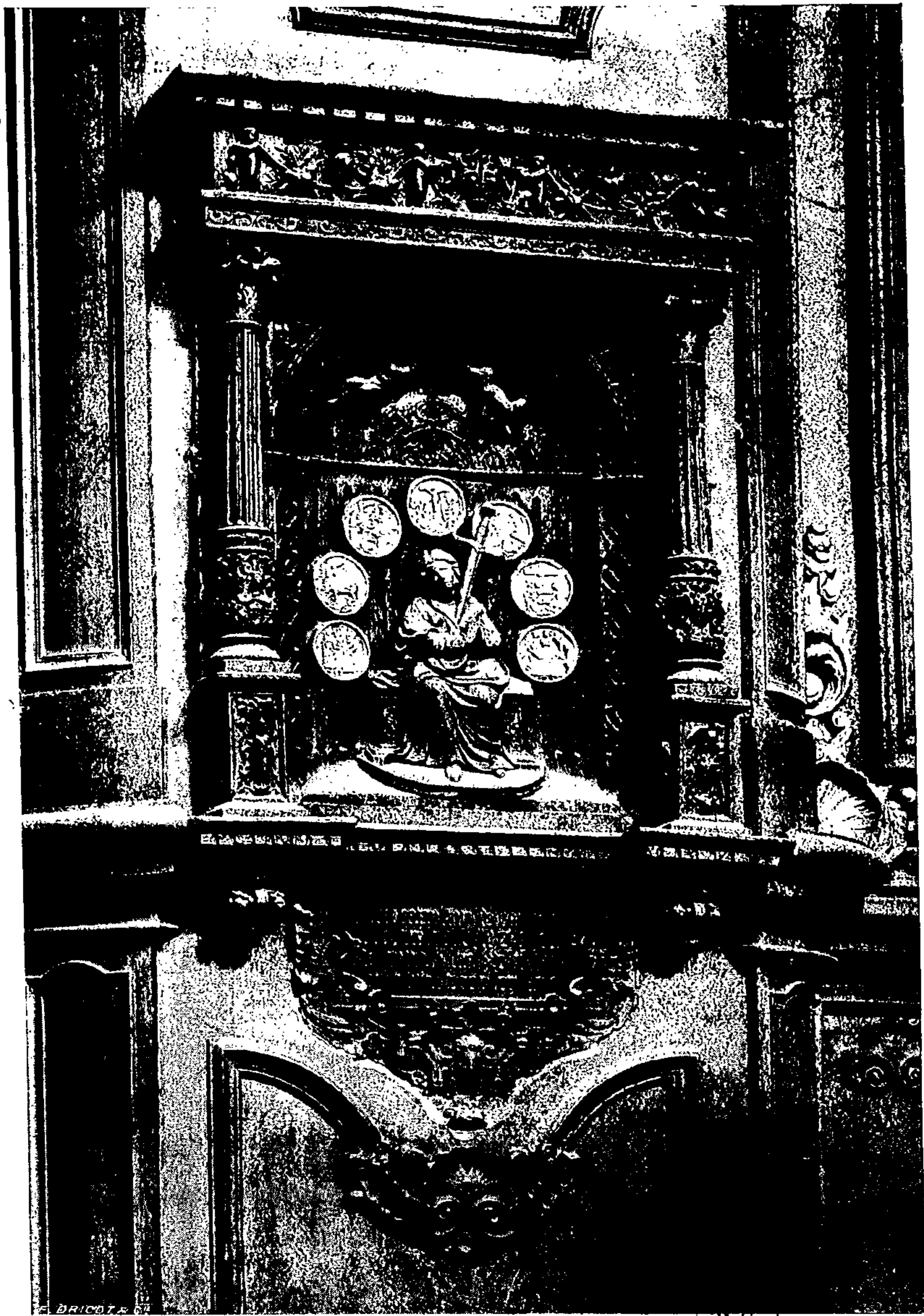
Panneau en bois sculpté, XVI<sup>e</sup> siècle. Collégiale Sainte-Gertrude.



EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

*Monument funéraire du chanoine Hubert Kersan, en pierre sculptée, portant des traces de dorure et de polychromie. Sujet principal, dans une large arcade : *Ecce homo* ; nombreux personnages en haut-relief. Sous le cintre de l'arcade se voit la résurrection ; au-dessus, un fronton où se trouve le Père Eternel. Le tout est surmonté d'un saint Hubert avec la date 1553. (Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant.)*





EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

*Petit monument funéraire de sire Salmon, aide-chapelain, décédé le 24 juin 1560. Pierre sculptée, peinte, encastrée près du portail septentrional de l'Eglise et figurant N.-D. des Sept Douleurs, entourée de sept médaillons où sont représentés les événements de la vie du Christ constituant la *Via Matris*. (Inv. des Œuvres d'Art du Brabant.)*

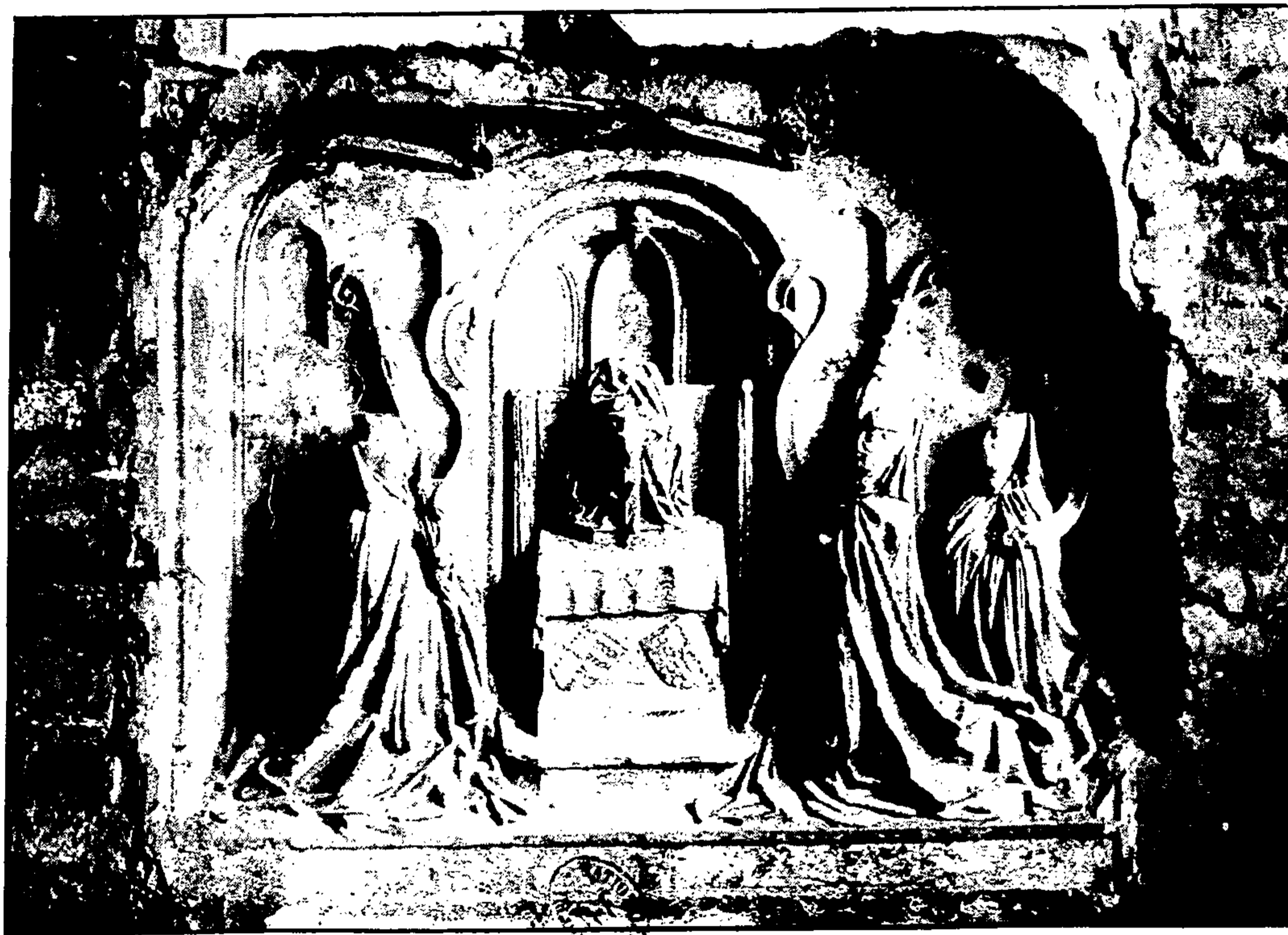




EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

Plaque en cuivre gravé et martelé, hauteur 1<sup>m</sup>20, largeur 0<sup>m</sup>80. Inscription de 28 lignes, en beaux caractères gothiques relatant la fondation de la messe d'onze heures par l'abbesse Marguerite d'Escornail (17-9-1461). Le haut de la plaque est occupé par une composition représentant la fondatrice, en costume d'abbesse, agenouillée devant la Vierge qui tient sur ses genoux l'Enfant Jésus; derrière elle se trouvent sa patronne, sainte Marguerite de Cortane, et le démon sous la forme d'un monstre ailé. Aux angles, emblèmes des Évangélistes. De chaque côté deux écussons: un cinquième à la partie supérieure. (Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant.)





*Sculptures* trouvées dans le mur de fond, mitoyen à la collégiale, d'une maison située sur la place de Nivelles (côté sud de la Collégiale). Edicules votifs en haut-relief, pierre blanche polychromée, de belle exécution. Représentent des chanoinesses en oraison. Les blasons, qui ont conservé leurs couleurs, permettent l'identification. (XVe siècle.)



*Sculptures* trouvées dans le mur de fond, mitoyen à la Collégiale, d'une maison située sur la place de Nivelles (côté sud de la Collégiale). Edicules votifs en haut-relief, pierre blanche polychromée, de belle exécution. Représentent des chanoinesses en oraison. Les blasons qui ont conservé leurs couleurs permettent l'identification.  
(XV<sup>e</sup> siècle.)

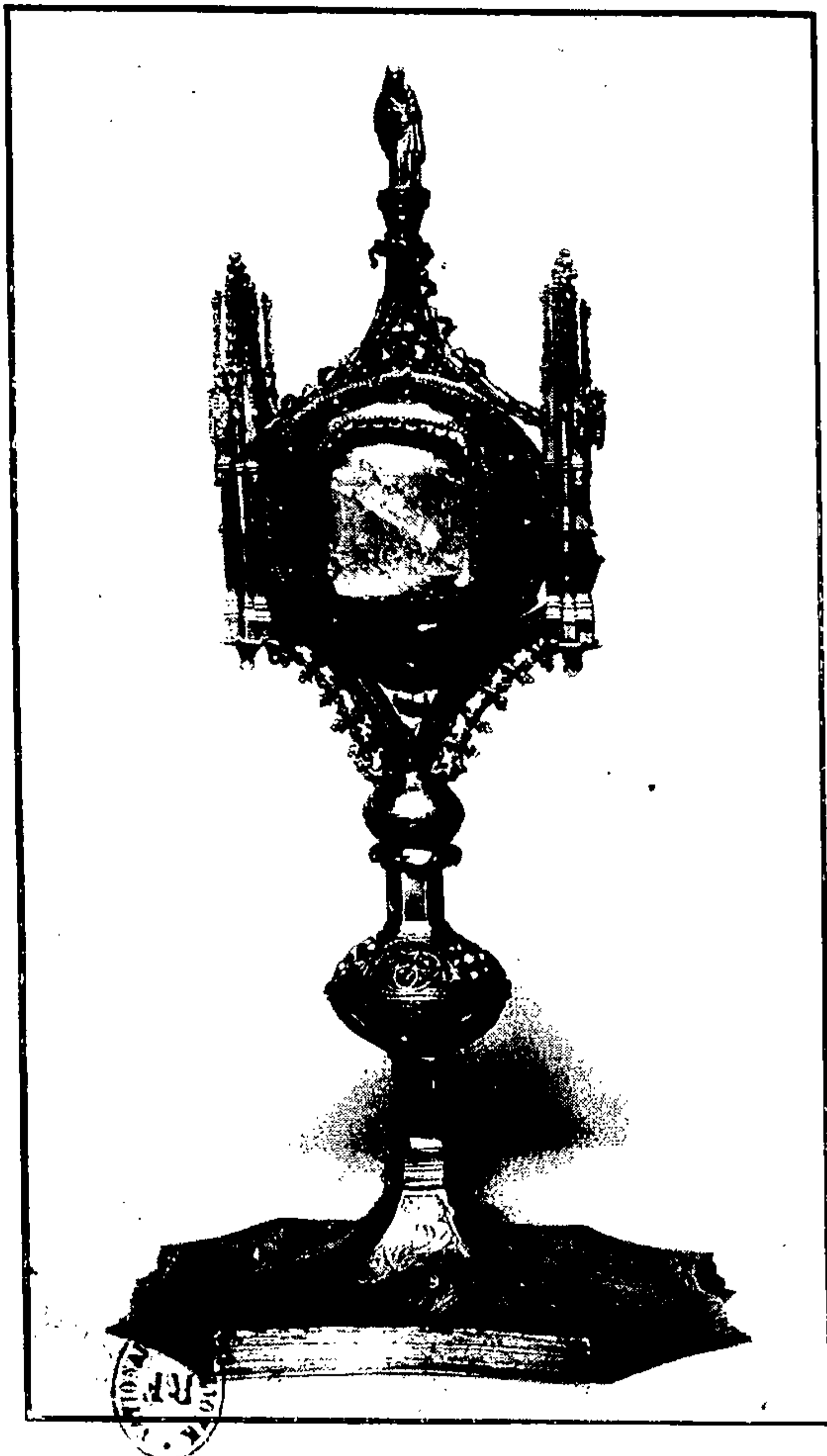




EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

*Cope de sainte Gertrude* (diam. 0.23) en verre taillé et poli à la roue (peut-être du 15<sup>e</sup> siècle) bordée d'un cercle en vermeil de l'an 1404 et soutenue par des flammes rayonnant d'un pied octogonal en vermeil du XV<sup>e</sup> siècle ; à renflement, avec huit petites niches ogivales où se trouvent des figures en argent à mi-corps, représentant la Sainte Vierge et sept saints et saintes, parmi lesquelles sainte Gertrude. Sur un des huit compartiments de la base, qui sont ornés de ciselures, est agenouillé un ange tenant un petit reliquaire en forme d'édifice gothique. (Hauteur : 0.29). (Inv. des Œuvres d'Art du Brabant.)





EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

*Reliquaire ostensor* (haut. 0.40) en argent, en partie doré. Pied à neuf ronds ciselé et à base octogone oblongue (0,194 × 0,153) duquel partent deux supports en sections d'ogive, à fleurons, qui soutiennent un vase de verre sphéroïdal contenant le « Gazon d'Odélard » et orné sur deux côtés de plaques accostées de contreforts à pinacles; contre ces plaques sont adossées des statuettes de la Vierge et de sainte Barbe, posées sur des consoles et surmontées de pignons à crochets. Le tout est couronné d'une troisième statuette représentant la Vierge avec l'Enfant Jésus et reposant sur une ogive à contre-courbe (XV<sup>e</sup> siècle). Que signifie maintenant cette relique : Gazon d'Odélard. D'après une légende, un seigneur « Odélard » dégoûté du monde et même des liens de famille aurait consacré ses biens à sainte Gertrude à la condition qu'elle manifestât son agrégation par un signe quelconque. Pendant plusieurs jours, le seigneur vint épier près de la fierte une manifestation de la Sainte. Selon l'usage, il avait déposé en signe d'hommage un gazon, dans lequel un rameau était planté. Il avait ajouté à cet apport un couteau à manche blanc. Tout à coup, il vit une main soulever le couvercle de la châsse et s'emparer des objets offerts. C'était la main de sainte Gertrude qui faisait acte d'acceptation de la donation.

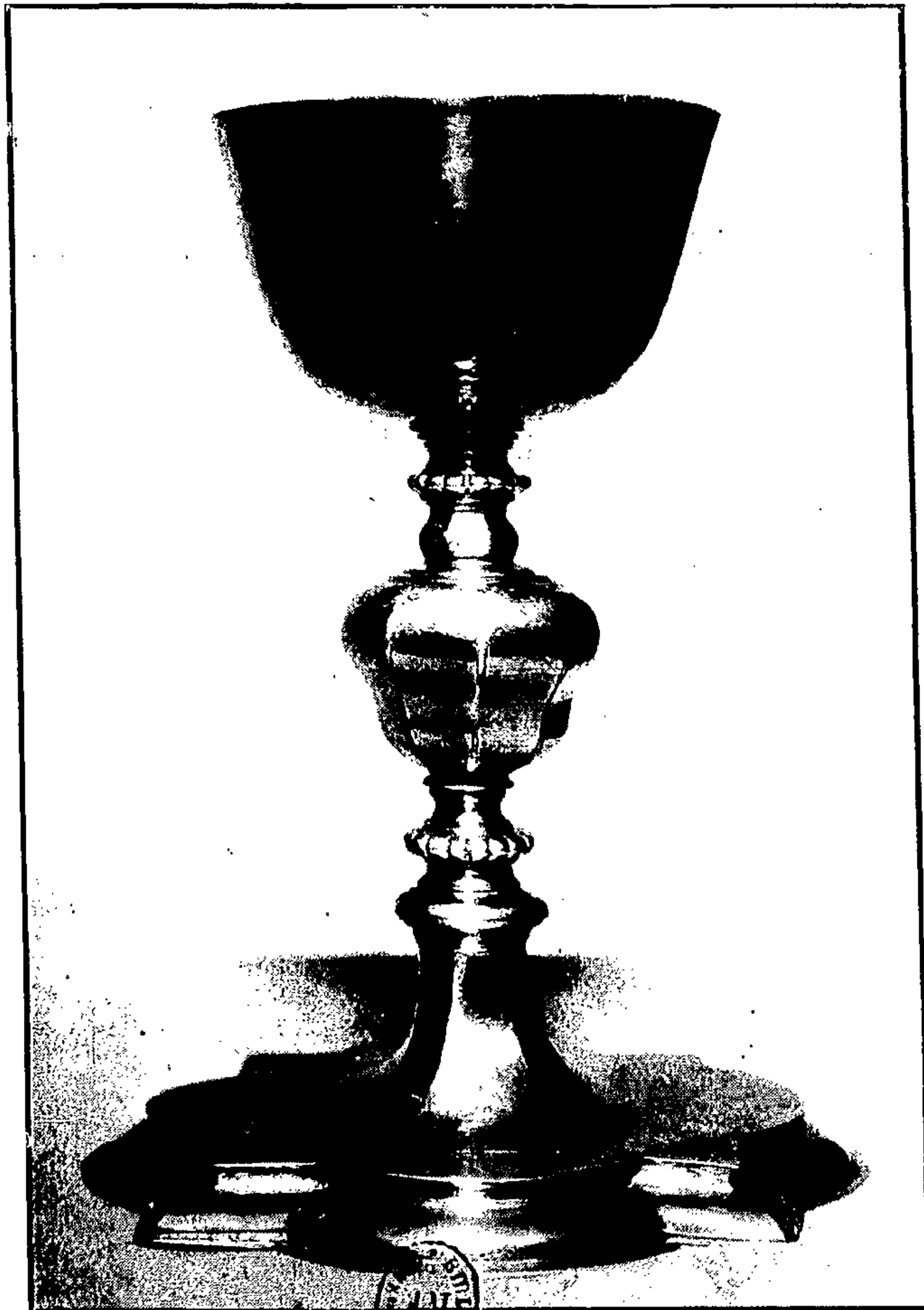
(Inv. des Œuvres d'Art du Brabant.)





EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

*Calice en argent ciselé, repoussé et doré. Travail du XVII<sup>e</sup> siècle.  
(Photo du Serv. de Docum. des M. R. du Cinquantenaire.)*

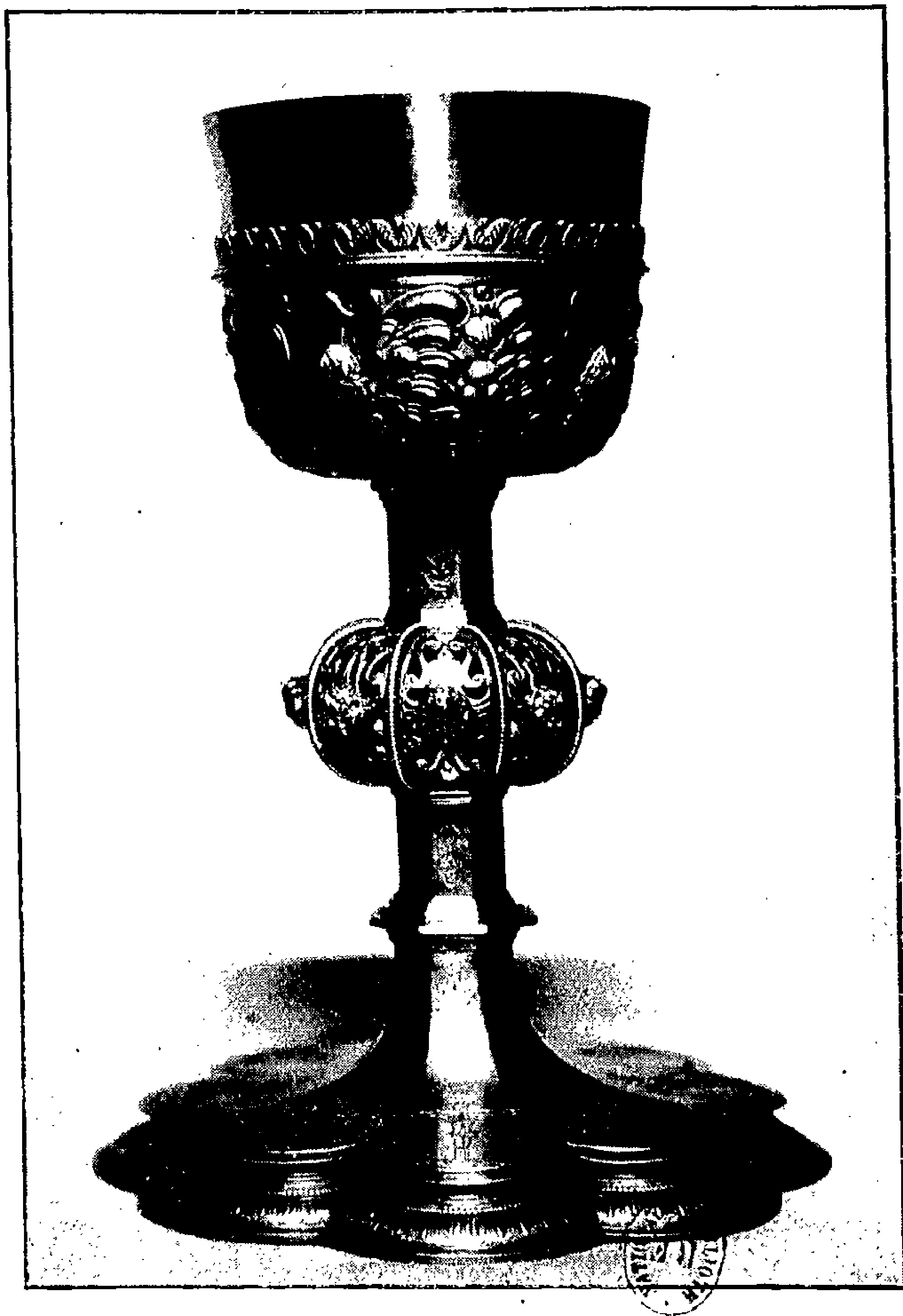


COLLÉGIALE SAINTE-GERTRUDE.

Calice en argent, XVII<sup>e</sup> siècle.

(Phot. du Serv. de Docum. des Mus. R. du Cinquanteuaire.)





COLLÉGIALE DE NIVELLES.

Calice en argent fondu ciselé et doré, travail du XVII<sup>e</sup> siècle.  
(Phot. du Serv. de Docum. des M. R. du Cinquantenaire.)



COLLÉGIALE SAINTE-GERTRUDE A NIVELLES.

Calice en argent ciselé, repoussé, fondu et doré, travail du XVIIe siècle.  
(Phot. du Serv. de Docum. des M. R. du Cinquantenaire.)

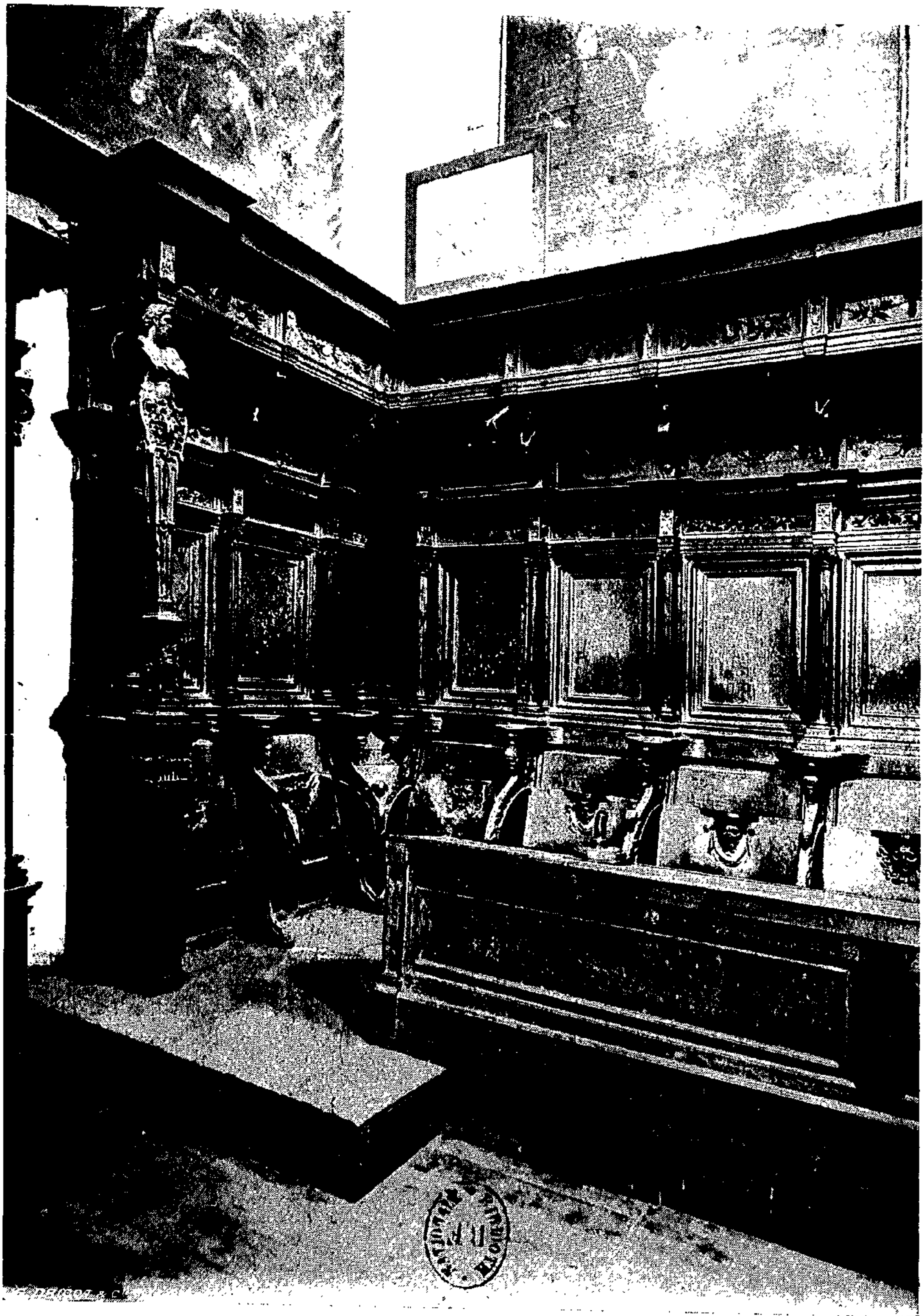




EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

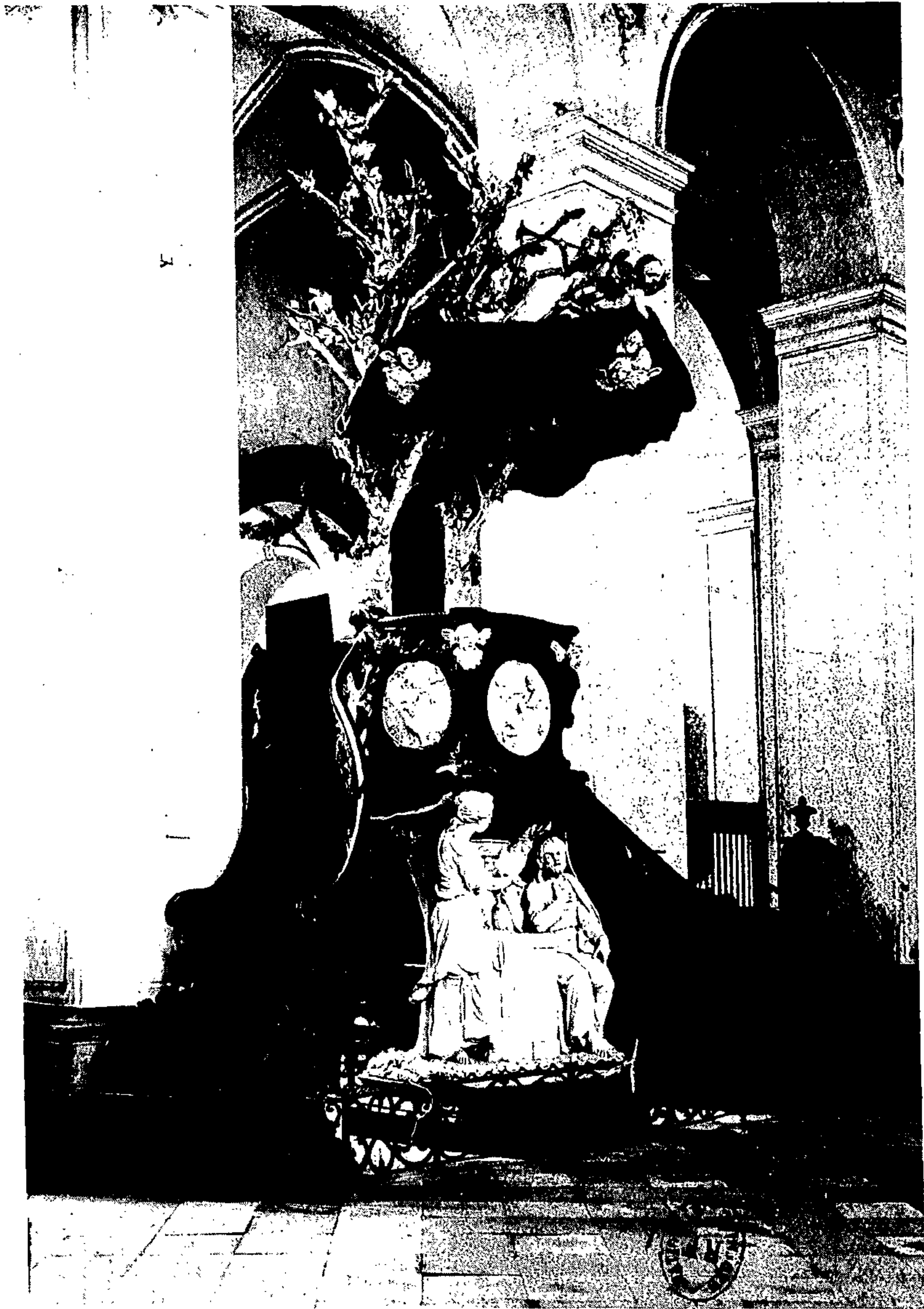
*Dir-sept stalles en chêne sculpté, 1565, à haut dossier et surmontées d'un couronnement en saillie présentant l'aspect d'un dais que supportent des carialides recourbées en consoles; grande variété d'ornementation. Haut 3<sup>m</sup>10. (Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant.)*





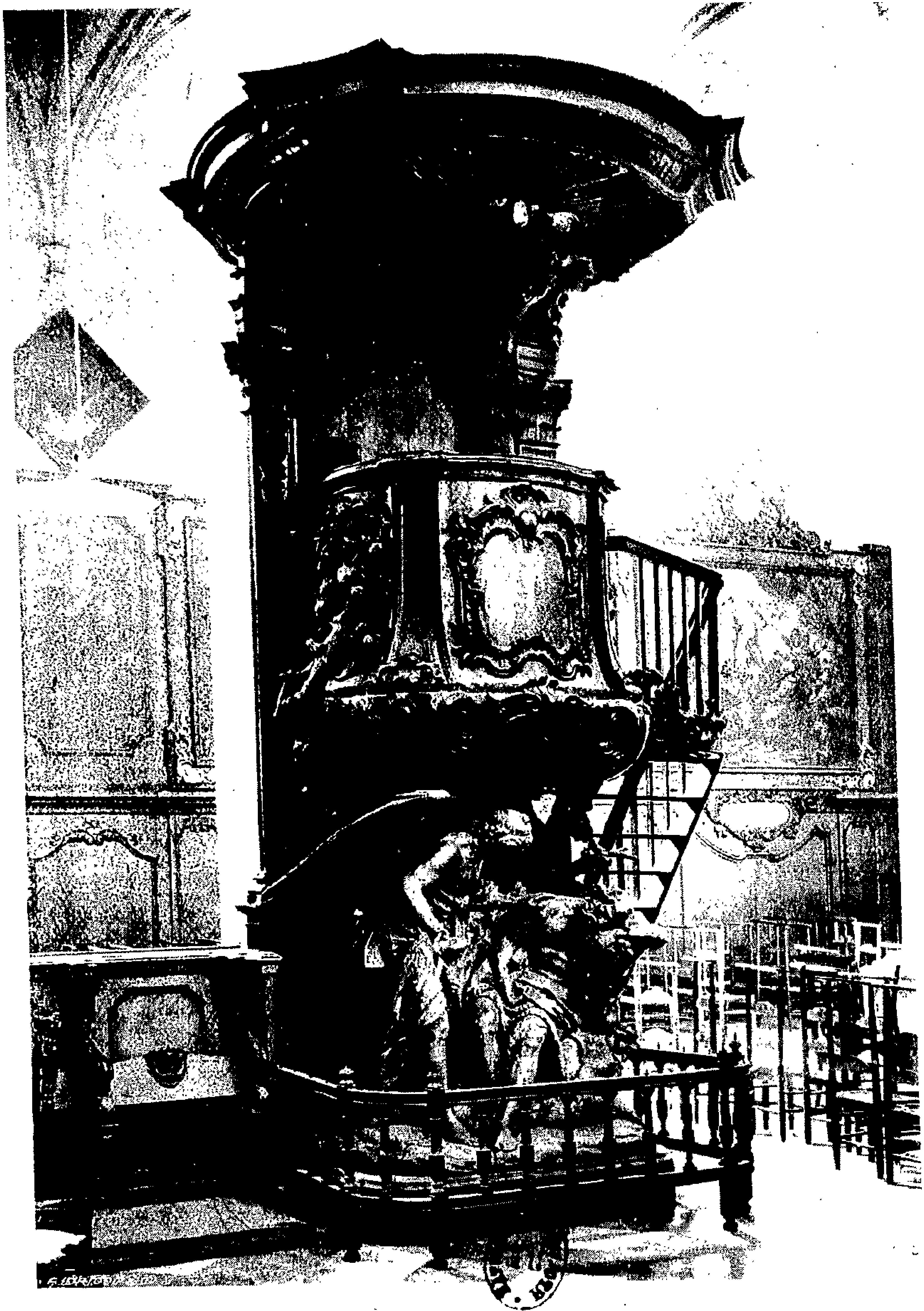
EGLISE SAINTE-GERTRUDE.  
*Détail des stalles.*





EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

*Chaire en chêne et marbre blanc, représentant Jésus et la Samaritaine, cuve ornée de trois médaillons de marbre blanc : paraboles de l'Enfant prodigue, du Semeur et du Père de famille. Marbre sculpté par L. Delvaux, bois par son élève Philippe Lelievre, 1772. Les traits de la Samaritaine sont ceux de la fille de Delvaux, M<sup>me</sup> Baugniet. (Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant.)*



EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

*Chaire en bois de chêne, représentant Elie dans le désert, exécuté par L. Delvaux pour l'Eglise des Carmes en 1742. (Inventaire des Oeuvres d'Art du Brabant.)*





1001107-L



EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

*Conversion de saint Paul* ; groupe en bois de chêne, sculpté par L. Delvaux en 1737.  
Provient de l'Eglise Saint-Paul. (Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant.)





EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

*Statue en chêne, par Delvaux, 1750. Adossée à un pilier.*  
(Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant.)

SAINTE PIERRE.





EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

*Statue en chêne, par Delvaux, 1750. Adossée à un pilier.*  
(Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant.)

SAINT ANDRÉ.



EGLISE SAINTE-GERTRUDE.  
*Statue en chêne, par Delvaux, 1750. Adossée à un pilier.*  
(Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant.)

SAINT JACQUES.





EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

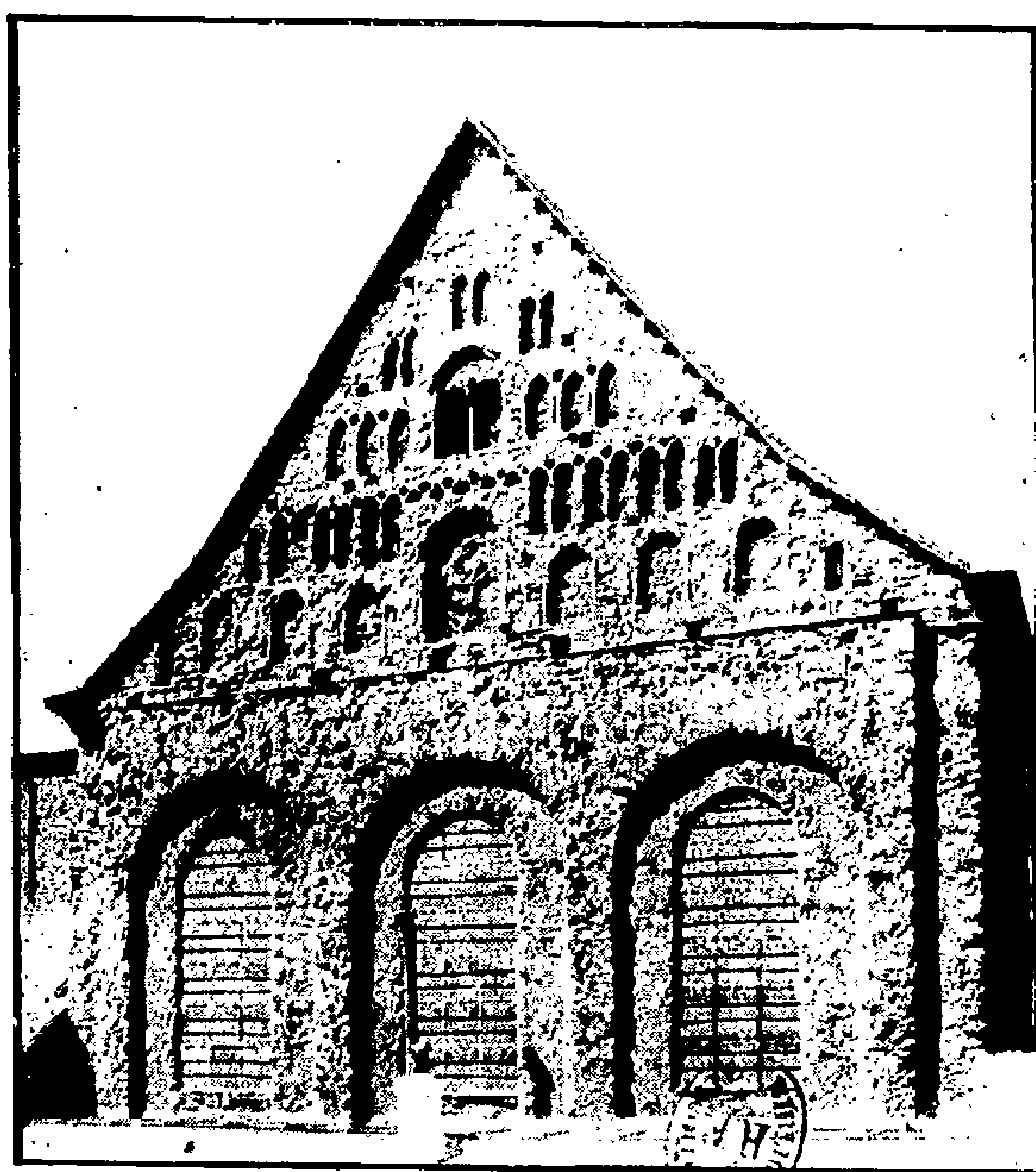
*Autel N.-D. du Pilier* : au centre, haut-relief en marbre blanc représentant l'Adoration des bergers ; de chaque côté huit écus, quartiers de l'Abbesse Marie de Hoensbroeck, devant lesquels se trouvent les statues (haut. 0.72) de saint Pierre et de sainte Gertrude. Celles-ci avaient orné antérieurement le maître-autel. Date du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Au-dessus, médaillon de la Vierge du Rosaire. (Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant.)



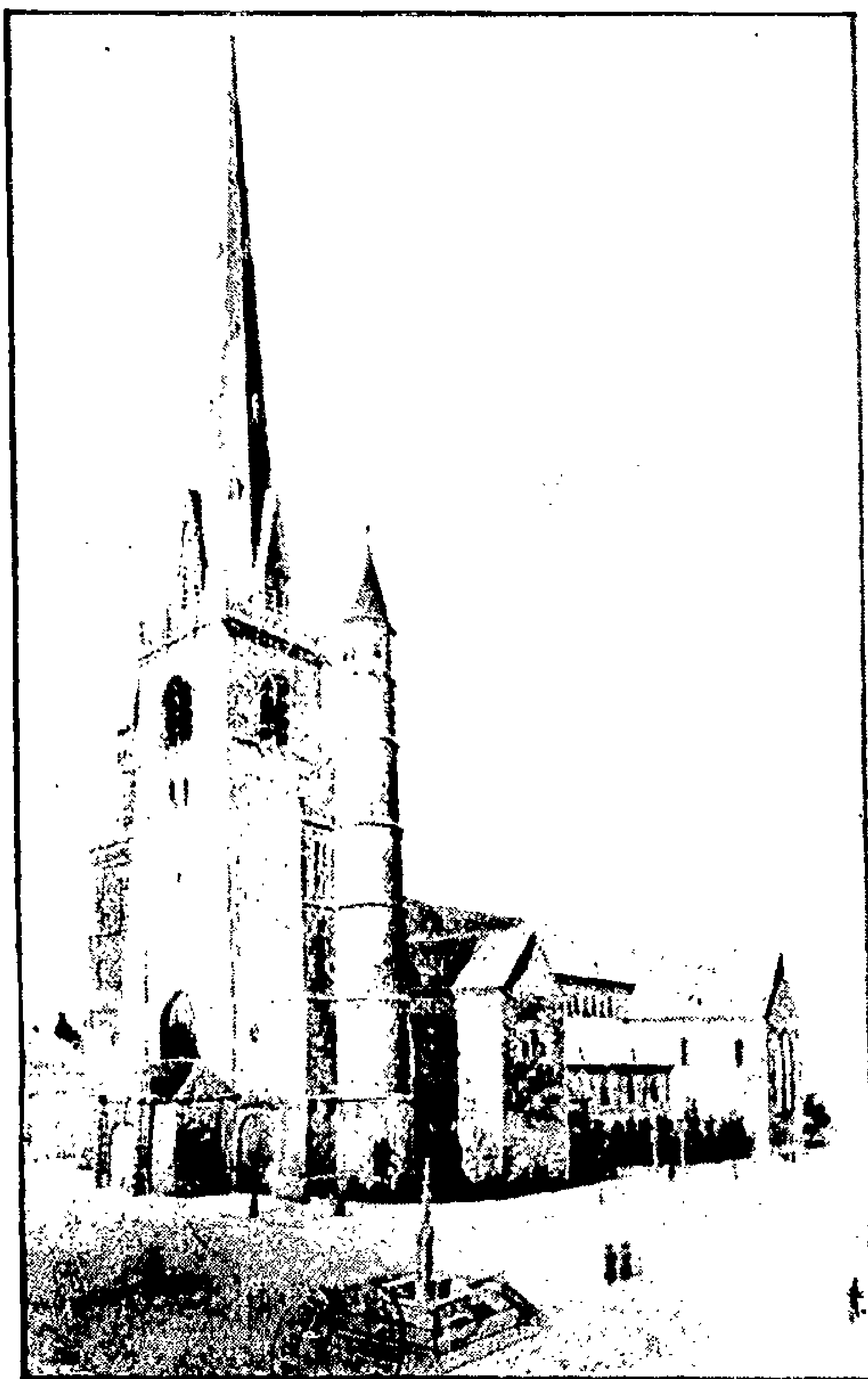
EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

*Le Pilier de sainte Gertrude.* — Endroit où on invoque plus spécialement la Sainte; où le chapitre faisait brûler cérémonieusement un cierge quand il avait de graves questions à résoudre. A ce pilier une fondation charitable était attachée sous le nom *des poves malades du pillier de Madame Sainte Gertrude.* (Voir *Folklore Brabançon*, 4<sup>e</sup> année, p. 47.)



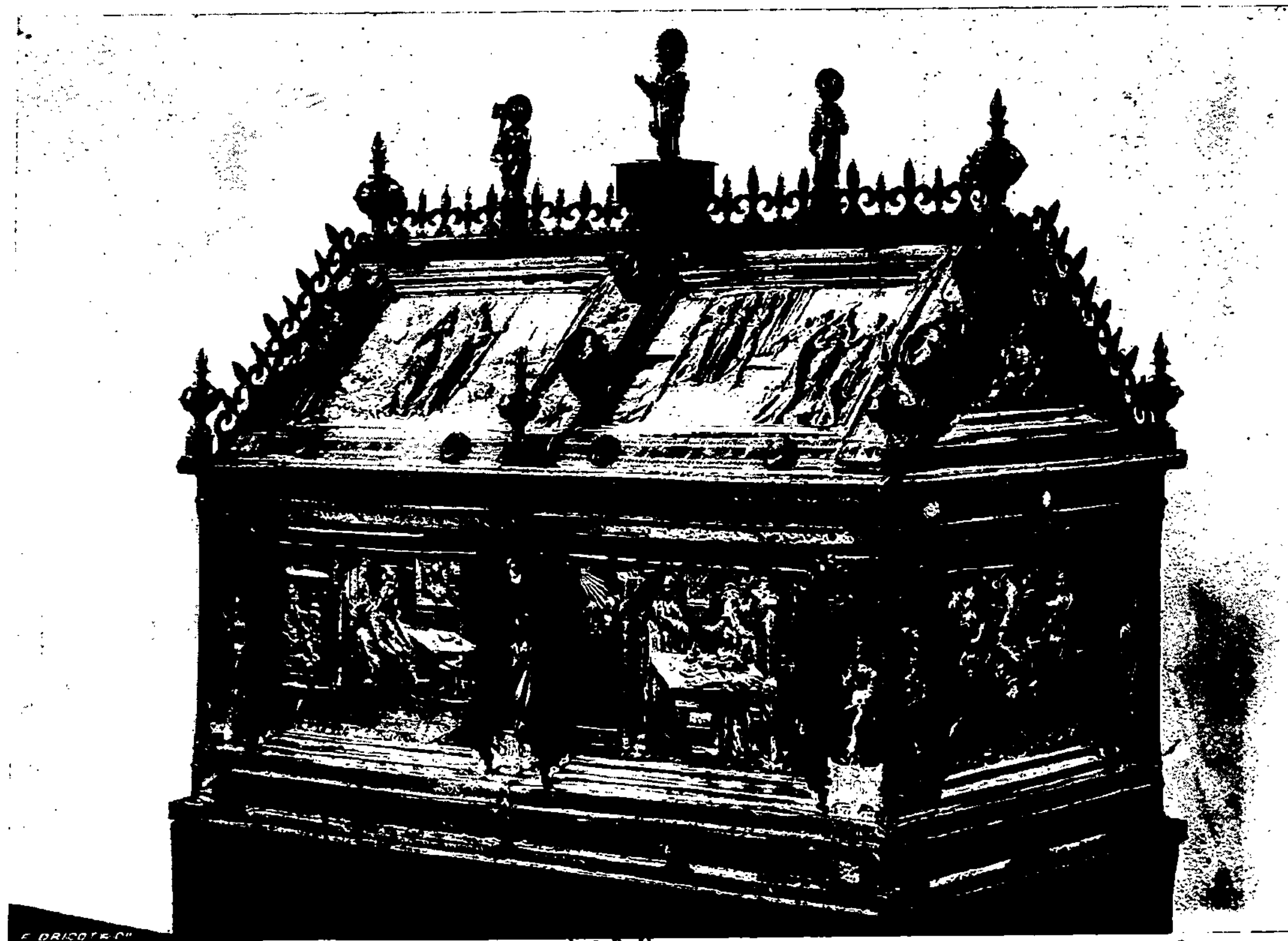


Pignon méridional de l'Eglise Sainte Gertrude,  
dit pignon de Saint-Pierre.




*Église de Sainte-Gertrude, dégagée des maisons  
qui l'entourent, d'après un projet de 1860.*





EGLISE SAINT-NICOLAS.

*Châsse en argent de sainte Marie d'Oignies, datant de 1608. Présente dix panneaux en argent repoussé, encadrés de cuivre, où sont figurés des épisodes de la vie de sainte Marie d'Oignies; elle est ornée de treize statuette d'argent qui paraissent plus anciennes et qui représentent le Sauveur, saint Paul et les apôtres (moins saint Thaddée). Proviens du prieuré d'Oignies. (Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant.)*





Ceci dit, qu'il me soit encore permis d'attirer ici l'attention sur quelques particularités de la châsse jusqu'ici non signalées.

En effet, je ne crois pas que l'on ait étudié ni distingué comme il convient les deux séries d'émaux cloisonnés qui la décorent.

La première de ces séries comporte quatre disques placés aux chevets de la nef et aux pignons des transepts.

Ce sont des émaux en grande partie translucides sur fond d'argent, tels qu'on les faisait dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Ils représentent des rubans blancs et des fleurettes en cristal coloré par des oxydes métalliques, jaunes, brunes, rouges et bleues rendues opaques par l'emploi d'oxyde d'étain; le tout jeté sur un fond d'émail vert translucide.

Le Louvre possède plusieurs émaux dans cette technique, entre autres des plaques ayant orné des gants (1); et à Nivelles même on en retrouve sur l'un des phylactères conservés, au trésor.

La seconde série d'émaux, beaucoup plus importante que la première, orne l'archivolte et ses montants qui encadrent la statuette de sainte Gertrude et le Christ en croix. Elle comporte des plaques, les unes circulaires, les autres concaves, où l'on voit des têtes humaines et des feuillages stylisés.

La façon dont sont traités, sur fond bleu et vert, les détails des visages roses, aux cheveux jaune ocre, par une cloison dessinant le nez et une autre les yeux, appelle un rapprochement avec les émaux byzantins et occidentaux antérieurs au X<sup>e</sup> siècle : entre autres ceux qui décorent la croix célèbre du Sancta-Sanctorum conservée au Vatican et le reliquaire Pieschi Morgan.

Les émaux ornés de feuillages rappellent ceux du Palioto de Milan. On en voit de semblable à la bordure du reliquaire de Saint-Gauzelin, à Nancy (922-962). Précieux débris de reliquaires anciens, ils furent réemployés par Colard et Jacquemon. Uniques en leur genre en Belgique, si l'on excepte un petit disque au trésor des sœurs de Notre-Dame à Namur, ils méritent la plus haute considération.

Dans une étude plus approfondie, je compte en déterminer avec plus de précision l'origine (2).

(1) Voy. MARQUET DE VASSELOT, Catalogue de Porfèvrerie du Louvre, n<sup>o</sup> 139.

(2) Je remercie vivement ici le doyen M. Mary, qui a tout fait pour me faciliter l'étude directe de la châsse.

### **Bibliographie sommairement complémentaire relative à la Châsse.**

VAN HASSELT, *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, 1855, p. 515.

— *Messenger des sciences historiques de Belgique*, 1858, p. 587.

PINCHART, *Archives des Arts, Sciences et Lettres*, 1<sup>re</sup> série, t. II, 1863, p. 36.

J. ROUSSEAU, *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. XV, 1876, pp. 130-133 et 189, pl. 18.

SCHAYES, *Histoire de l'Architecture en Belgique*, t. III, p. 124.

T. R., E. P. et H. B., *Sainte Gertrude, patronne de Nivelles*, Guide du visiteur, 1893.

LIER et CREUTZ, *Geschichte der Metall Kunst*, 1909, fig. 203 et 204.

PAUL COLLET, *Nivelles en roman pays de Brabant*, 1922.

MAX CREUTZ, dans les *Belgische Kunstdenkmäler*, München, 1923, pp. 150-151, pl. 18, fig. 130-133 et 147.

MARCEL LAURENT, « Esquisse de l'Art ancien au Pays de Liège », *Catalogue de l'Art ancien au Pays de Liège*, pp. 31-32. Paris, 1924.

*Ibidem*, comte J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA et abbé COENEN, *Notice de l'Art religieux*, p. 149.

On se rapportera, pour certain détail concernant sainte Gertrude et sa châsse, à l'utile « Essai de bibliographie nivelloise », publié, en 1911, dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Nivelles*, par M. WIL-LAME.

---



**III. — Notes au sujet des œuvres du XVI<sup>e</sup> siècle  
conservées en l'église Sainte-Gertrude**

Les époques romane et gothique dotèrent richement le sanctuaire de Sainte-Gertrude; l'ornementation des porches occidentaux, celui dit de Samson en particulier, les statues superbes d'apôtres, réléguées aujourd'hui dans la crypte, et les reliquaires conservés au trésor, en témoignent encore magnifiquement, comme les sculptures et la châsse que nous venons d'examiner. Au xvi<sup>e</sup> siècle, la générosité des fidèles ne semble pas avoir diminué à Nivelles, à en juger par la série d'œuvres d'art de ce temps que possède la basilique.

Ces monuments m'arrêteront maintenant. Mais avant de passer de l'un à l'autre, l'on permettra qu'il soit ici rappelé dans ses grands traits l'évolution qui se fit alors dans notre art national.

Au temps de Charles-Quint, d'amoureux du gothique fleuri nos artistes devinrent passionnés d'italianisme. Ce changement radical dans le goût, il va de soi, ne fut en général ni brusque ni rapide. Les peintres, les graveurs et les architectes se rallièrent pour la plupart tôt au style nouveau.

Quant aux hautelissiers, huchiers, menuisiers, tailleurs de retables, orfèvres et dinandiers, il est difficile de dire qui, parmi eux, abdiqua le premier devant les influences transalpines.

Chacune de ces catégories d'artistes possédait des individualités pour qui la nouveauté n'avait rien d'effrayant, et des maîtres attardés qui ne cédaient devant la mode qu'avec remords.

Souvent j'ai pu le faire constater aux visiteurs des collections du Cinquantenaire, en leur faisant admirer l'étonnant retable de Wambeek. L'auteur de ce morceau remarquable, daté de 1530, n'y introduit que de maigres éléments Renaissance (une frise et quelques pilastres), pour le reste son œuvre garde un caractère gothique accentué qui l'apparente au retable de saint Georges, son voisin, de trente-sept ans plus ancien.

Ce maître suprêmement habile, pour qui l'art de tailler et faire vivre le chêne n'avait pas de secrets, retardait de vingt ans et plus sur les cartonniers à qui l'on doit des tapisseries telles celles des légendes du Sablon et d'Herckenbald. Rien dans son travail ne laisse soupçonner que quelques années plus tard les sculpteurs nous donneraient des œuvres pareilles au tambour de porte de l'église Sainte-Dymphne de Gheel (1542)

où triomphe l'art d'au delà des Monts avec l'emploi de colonnes cannelées et rudentées, de bucranes et de triglyphes, de bas-reliefs tirés de l'histoire antique et des rinceaux grotesques.

Ceci dit pour avertir le lecteur que tout classement uniquement basé d'après le style tel que l'on est bien souvent obligé de l'employer, faute de mieux, ne donne pas des garanties de précision absolue, abordons notre sujet.

Parmi les œuvres du xvi<sup>e</sup> siècle, conservées en l'église de Nivelles, il en est une première catégorie qui se rattache encore franchement à l'époque précédente. Ce sont des statues en pierre, une sainte Gertrude et un saint Amand, reléguées aujourd'hui dans la crypte; un saint Ghislain, un saint Laurent et un saint Antoine, placés dans le transept sud. Les trois premières se rangeront parmi les œuvres de l'Ecole brabançonne et, pour préciser, des ateliers bruxellois en activité à la fin du xv<sup>e</sup> et au début du xvi<sup>e</sup> siècle, dont on reconnaîtra les caractères à la manière dont est traitée la draperie aux beaux plis façonnés dans des étoffes lourdes, à l'élégance des attitudes et au réalisme des visages.

L'on remarquera l'absence des rats et souris en examinant l'image de l'abbesse, et l'on se souviendra que ceux-ci n'apparaissent qu'un peu plus tard dans l'iconographie de la sainte.

Saint Laurent le diacre, en dalmatique, tient son gril, tandis que saint Antoine l'ermite, encapuchonné, voit à ses pieds son compagnon ordinaire.

Ces deux œuvres sont d'un style plus avancé que les trois premières; en les datant de 1520 environ l'on touchera la vérité.

La clôture en laiton dont les ornements flamboyants courent autour du socle qui porte la châsse de sainte Gertrude, se classe parmi les produits les plus vivants du gothique fleuri. Fenestrages et feuilles de houx stylisées s'y combinent harmonieusement en un dessin symétrique, savoureux quoique régulier.

Rien ici ne fait présager l'abandon prochain d'un style qui, plein de santé, s'épanouit.

L'inventaire archéologique du Brabant date cette balustrade de la dernière période du style ogival, comme le coffre-armoire dans lequel s'enferme la châsse de sainte Gertrude (1).

L'on se tromperait pourtant en considérant les deux œuvres d'art comme également représentatives des tendances de cette

(1) Voy. *Annales de la Société d'Archéologie de Nivelles*, 1907, pl. VII et VIII.



époque. En effet, si le coffre, par certains côtés, en particulier par son décor architectonique, rappelle la clôture gothique, les putti ailés qui l'ornent appartiennent aux tendances nouvelles.

Joufflus et potelés, ces jolis bambins font penser aux enfants gracieux modelés à Florence aux temps des Donatello et des della Robia. L'idéal de l'artiste qui les modela harmonieux et plastiques différait complètement déjà de celui des contemporains de nos van der Weyden et van der Goes, qui sculptaient et peignaient, en de longues robes frangées de broderies d'or, leurs angelots. Ceux-ci, mystiques, prient et chantent transfigurés; ceux-là cherchent l'admiration humaine pour leur corporelle beauté, comme les amours porteurs de nobles blasons qui encombrent la cheminée du Franc à Bruges. Ces derniers datent des années 1529-1530; le coffre-armoire n'est pas de beaucoup antérieur.

La mode nouvelle et les souvenirs anciens s'unissent aussi dans la boiserie qui clôt la chapelle de Notre-Dame de Hal, au fond de l'église, dans la nef sud (1).

Têtes en médaillons, couronnes de lauriers, rinceaux et grotesques y parlent le langage nouveau, tandis que les dais et les pinacles rappellent les temps anciens et forment des oppositions, des contrastes que l'on rencontre à Liège dans les célèbres cours du Palais des Princes-Evêques. L'on pensera aux colonnes bulbeuses de cet édifice en étudiant les balustres renflés de la clôture (2).

Les deux panneaux que je publie en annexe font partie de la boiserie qui s'adosse aux murailles ouest de la seconde chapelle dans la nef nord. Cette boiserie se compose de trois panneaux que séparent quatre colonnes surmontées d'une architrave. L'ensemble (3), quoi qu'en pense l'inventaire du Brabant, forme un tout homogène du xvi<sup>e</sup> siècle.

Le panneau de droite s'orne d'une figure d'amour joufflu et de rinceaux pleins de sève; le sculpteur, dédaigneux d'académisme, interprète les modèles italiens et les transpose d'après son génie personnel, donnant ainsi à sa composition un caractère propre. L'amour exubérant qui se joue parmi les feuillages est frère de ceux qu'en ronde fera danser Rubens. On le com-

(1) Voy. DENDAL, *Annales de la Société Archéologique de Nivelles*, t. III, p. 116, avec une belle phototypie.

(2) Voy. notre étude qui paraîtra cette année, à ce sujet, dans la *Chronique Archéologique du Pays de Liège*.

(3) Reproduit dans VAN YSENDYCK, *Les Monuments classés*.

parera aussi aux putti que l'on voit parmi les rinceaux d'un autel portatif daté de 1535 que conservent les Musées de Bruxelles dans la salle consacrée au xvi<sup>e</sup> siècle.

Au centre de la boiserie l'on voit sainte Gertrude en abbesse, tenant sa crosse, le long de laquelle court un rat. D'autres rats l'accompagnent. Charles-Quint, vêtu en empereur antique, portant tiare, occupe le panneau de droite. Des amours tiennent des colonnes et des banderoles où l'on lit la devise fameuse : *Plus oultre*. Comme le souverain est représenté homme fait, l'on ne se trompera guère en datant la sculpture des années 1530-1540. On la comptera parmi les plus beaux spécimens de cette époque où la Renaissance, bien que triomphante, n'a pas su encore faire taire les aspirations profondes de notre race.

En 1553, l'année où Pierre Coeke achevait à Anvers la publication d'une traduction de Serlio, fut exécuté le beau monument funéraire du chanoine humaniste Hubert Kersan, le traducteur d'Erasme (1). Cette sculpture, enrichie autrefois de dorure et de polychromie et qu'embellissaient des volets, montre au centre l'*Ecce Homo*. La scène se passe dans un décor d'architecture antique, une foule nombreuse se masse au prétoire. L'italianisme triomphe ici par la science dans la composition, par l'application savante des lois de la perspective, l'importance donnée à l'architecture et la façon dont sont traitées l'anatomie et la draperie. Cette dernière s'efforce d'être romaine ou grecque, et se drape sur des corps harmonieux.

La composition n'a pourtant pas de froideur; la foule s'anime; et tandis qu'hommes et femmes hurlent et réclament la mort du Sauveur, leur innocente victime, des enfants taquinent un singe amené par là par je ne sais quel bateleur.

Au-dessus de ce tableau, le Christ, beau comme un Apollon, ressuscite, tandis que les légionnaires s'épouvantent. A droite et à gauche de la scène, deux cariatides, aux belles formes, soutiennent un fronton où, au lieu du Jupiter attendu, apparaît le Père Eternel, tandis que sur les rampants deux angelots, s'accoudant, se couchent à la manière du Jour et de la Nuit que créa Michel-Ange pour le tombeau de Julien de Médicis. Saint Hubert, qui couronne l'ensemble, prend une pose d'imperator.

Par un contraste inattendu et d'autant plus saisissant, au pied de cet ensemble harmonieux, un cadavre pourri nous rap-

(1) Voy. VAN DEN GEYN, *Annales de la Société Archéologique de Nivelles*, 1907, p. 315, avec figure.



pelle tout à coup que le sculpteur descend des imagiers de l'époque précédente.

Le gisant ne diffère pas de ceux que ces derniers se plaisaient à représenter dans leur réaliste horreur, rappelant à tous, grands et petits, l'œuvre destructrice de la Mort.

Le monument, par cet image cruelle, gagne son sens profond; on ne passera plus devant lui en admirant seulement des formes élégantes.

L'on n'éprouvera pas les mêmes sentiments devant le monument funéraire de l'aide-chapelain sire Salmon, décédé le 24 juin 1560, qui, malgré sa grâce, ne nous émeut que peu.

Un glaive immense planté dans la poitrine, la Vierge pose dans un cadre admirablement équilibré. Autour d'elle, sept médaillons peuvent nous conter les causes de sa douleur sans que celle-ci nous parle. Aux justes proportions des colonnes et de l'entablement, à la souplesse des amours et des rinceaux, à la légèreté florentine de l'ensemble, nous demanderons d'être charmés, et ce sera tout ce que nous en exigerons.

Seuls souvenirs gothiques, les lettres de l'inscription nous ramènent aux temps où les artistes savaient faire comprendre ce que la Vierge avait pleuré et souffert.

Quelque six ans après l'exécution du tombeau de sire Salmon, l'on entreprit l'exécution des stalles, reléguées en partie dans le transept nord de la nef méridionale. Ces boiseries offrent le plus riche répertoire de motifs décoratifs qu'il soit. Masques, grotesques, rinceaux, hermès et feuillages s'y succèdent en des combinaisons d'une variété étonnante. Pas un sujet n'indique la destination religieuse de cet ensemble élégant, où l'on se figure mal les nonnes en oraison. Sans vie profonde, sans pittoresque, cette œuvre reste froide. Le classicisme, dans sa correction académique, y triomphe du naturalisme qui, chez nous, avait donné des fruits succulents. Ainsi s'achève une évolution, en attendant la réaction profonde qui verra de nouveau le génie de la race reprendre petit à petit sa place en préparant l'œuvre géniale de Rubens.

Comte J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA.

---

## La symbolique du peigne

« Dans le Pontificat romain, il est parlé d'un peigne d'ivoire qui doit être placé sur la crédence, auprès de l'autel qui est préparé pour l'évêque élu lorsqu'il est consacré. Après l'onction, avec le peigne on soigne et égalise la chevelure : *mundatur et complanantur capilli*.

Anciennement, lorsque l'évêque était prêt à monter à l'autel pour célébrer pontificalement, ses ministres le peignaient. Durand de Mende dit qu'il en était de même du prêtre. » (1)

Le peigne, surtout au début du christianisme, faisait souvent partie du mobilier liturgique des églises, et certaines d'entre elles en ont conservé dans leur trésor (Sens, Reims, Saint-Hubert en Ardenne, Nancy, Cologne, Nivelles.) Le musée du Cinquantenaire, à Bruxelles, possède ceux de l'abbaye de Stavelot, le musée diocésain de Liège, celui de Saint-Bertram de Malonne, le musée de Nuremberg, celui de Quedlimbourg (Allemagne), et le musée du Vatican en conserve un du IV<sup>e</sup> siècle.

Presque tous sont antérieurs à l'époque gothique; celui de Nivelles, par contre, est gothique. Dans le peigne de Saint-Loup de Sens figure, paraît-il, la plante de Haoma, cette herbe sacrée des Perses, qui aidait à détruire la Druj, déesse féminine, personnification du vice. Cependant l'Avesta, le livre sacré des Perses, ne fait pas mention de l'emploi du peigne dans les cérémonies religieuses.

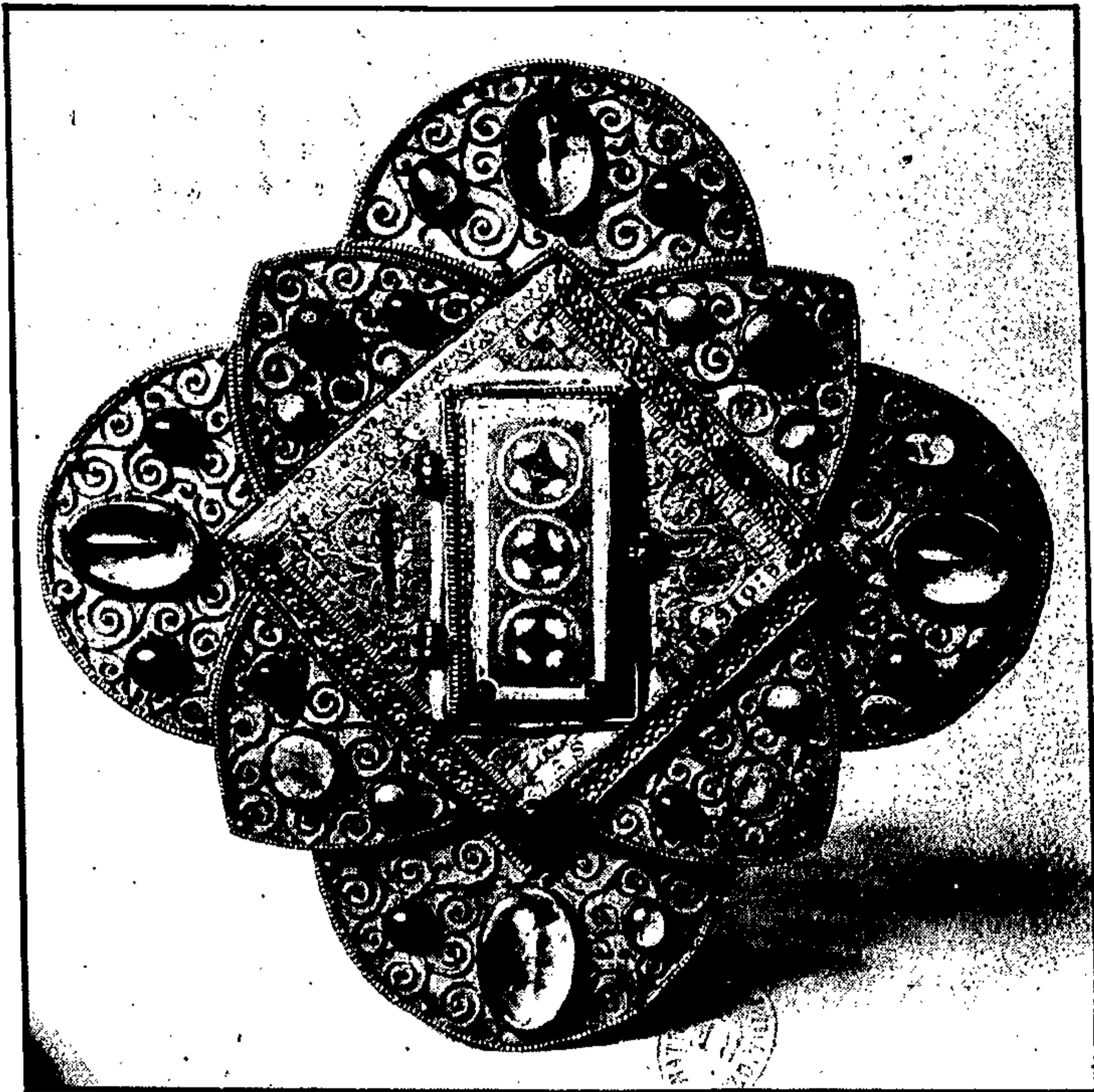
(1) « Origines et Raison de la liturgie catholique », MIGNE. *Encyclopédie théologique*, t. VIII (col. 980-981). (Communiqué par M<sup>me</sup> Cornette.)

La citation continue :

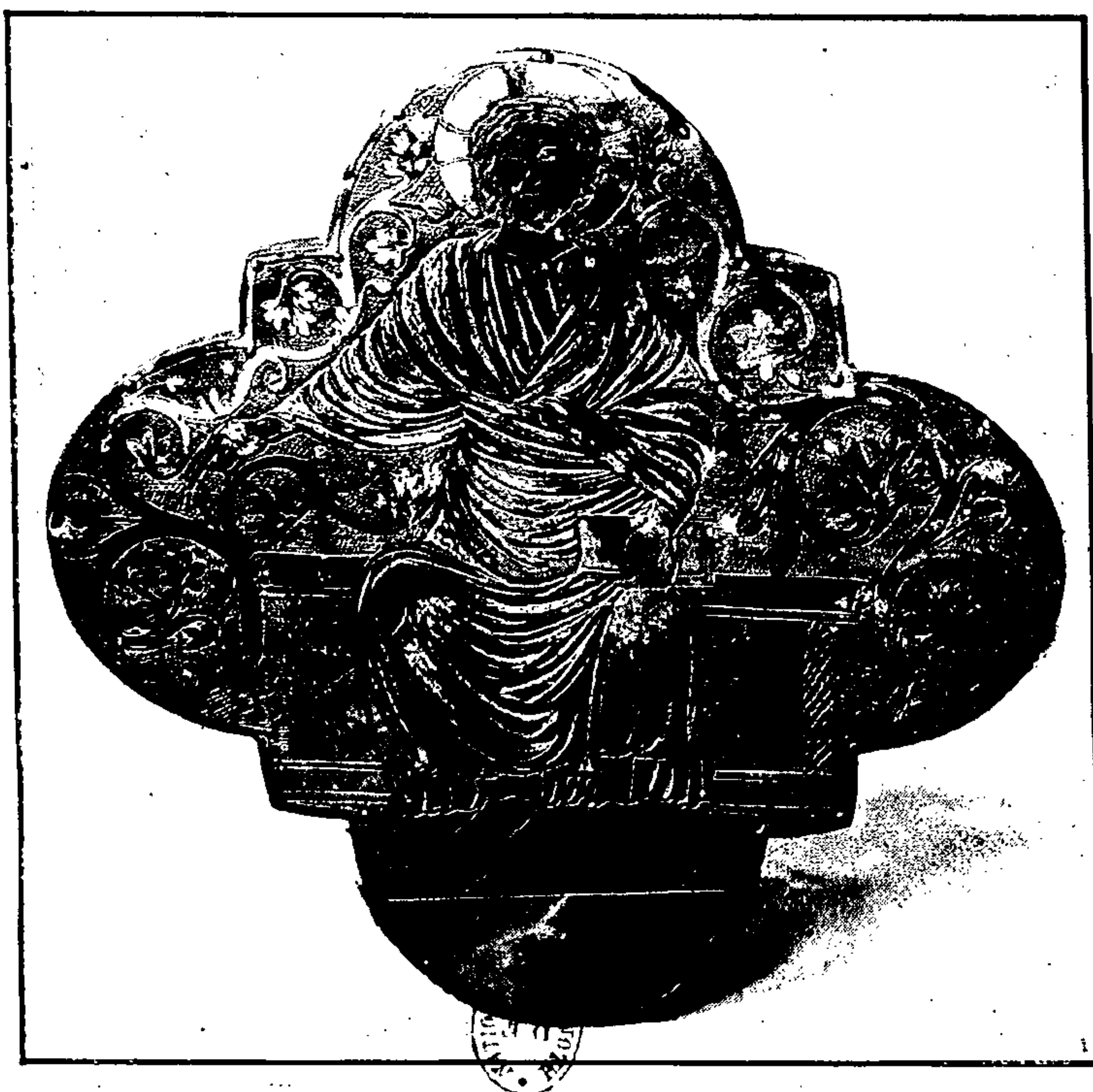
*Intus exteriusque caput nostrum totumque corpus et mentem meam, tuus, domine, puget et mundet spiritus (ou spirituo?) almus.* « Que Votre Esprit-Saint, ô mon Dieu, purifie intérieurement et au dehors, notre tête, mon corps et mon âme tout entiers. »

Durand entre dans de longues explications mystiques sur cette préparation au Saint-Sacrifice : la principale signification qu'il y attache, c'est que, dans ce moment, le célébrant doit rectifier ses intentions, de même qu'il arrange, par le moyen du peigne, sa chevelure. C'est bien ici le cas de dire que, pour qui aime Dieu, tout coopère au bien : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum*. (Extrait des « Origines et Raison de la liturgie catholique », publiées par M. J.-P. MIGNE, dans l'*Encyclopédie théologique*, t. VIII, col. 980-981. Petit-Montrouge, 1844.) — Note de M<sup>me</sup> Cornette.



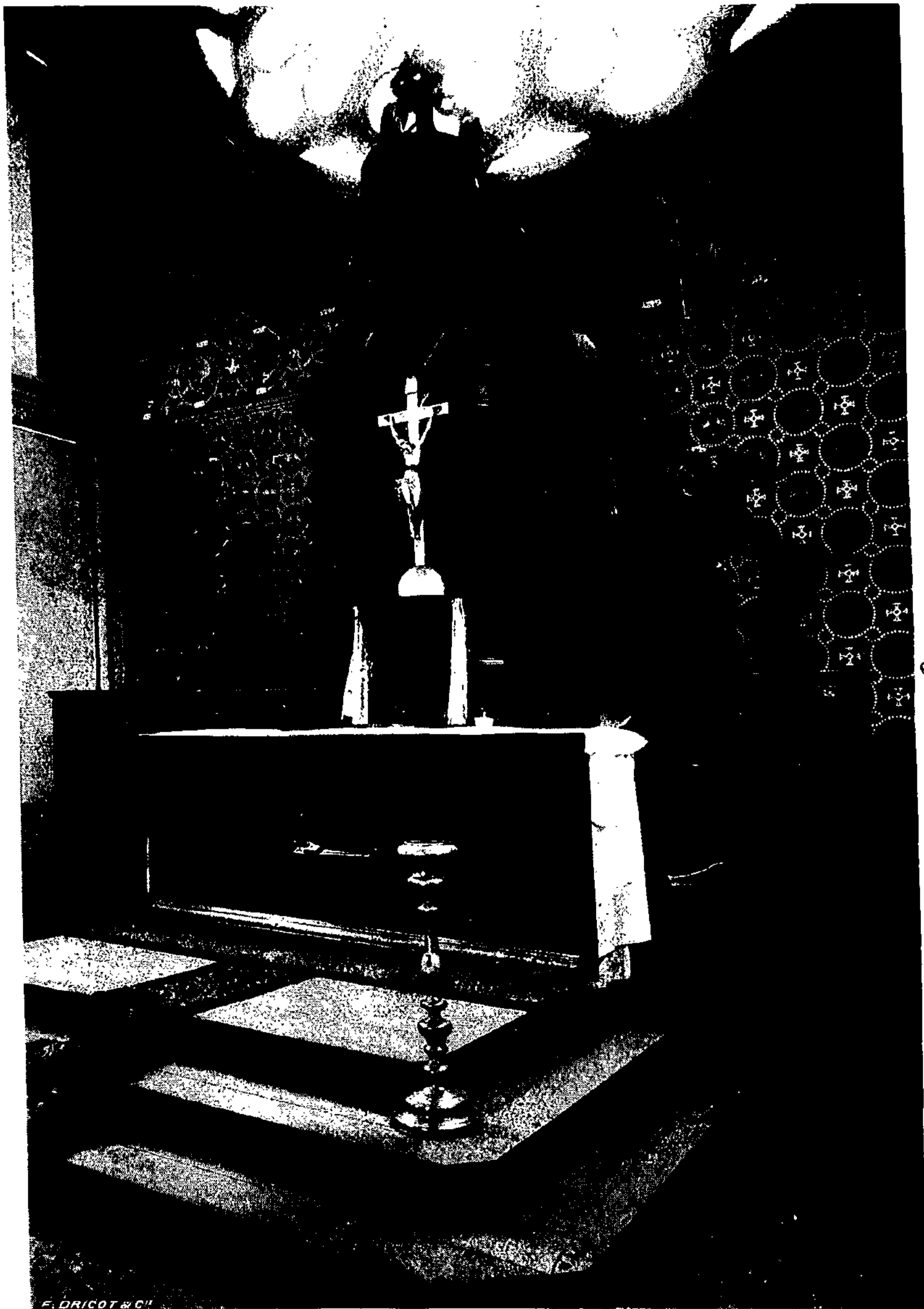


*Reliquaire en forme de Phylactère. — Face ornée de filigrames, de cabochons, de rinceaux gravés et d'une petite plaque en émail champlevé réemployée du XII<sup>e</sup> siècle. Travail attribué à Hugo d'Oignies datant de 1225-1240 environ. (Musées royaux du Cinquantenaire, autrefois à Nivelles en l'église Saint-Nicolas.)*



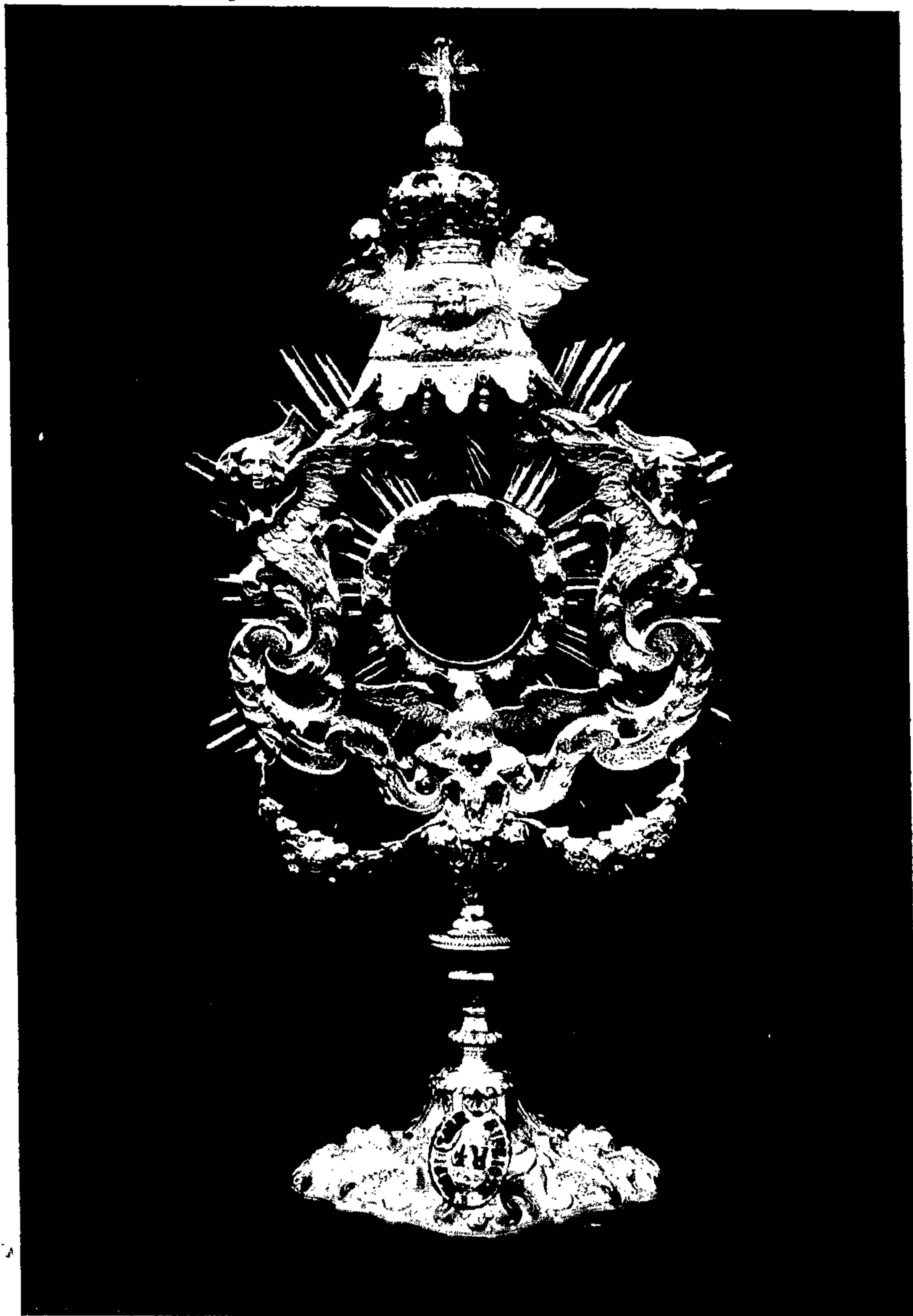
Revers du reliquaire précédent.  
Le Christ bénissant.





EGLISE N.-D. DU SAINT-SÉPULCRE.

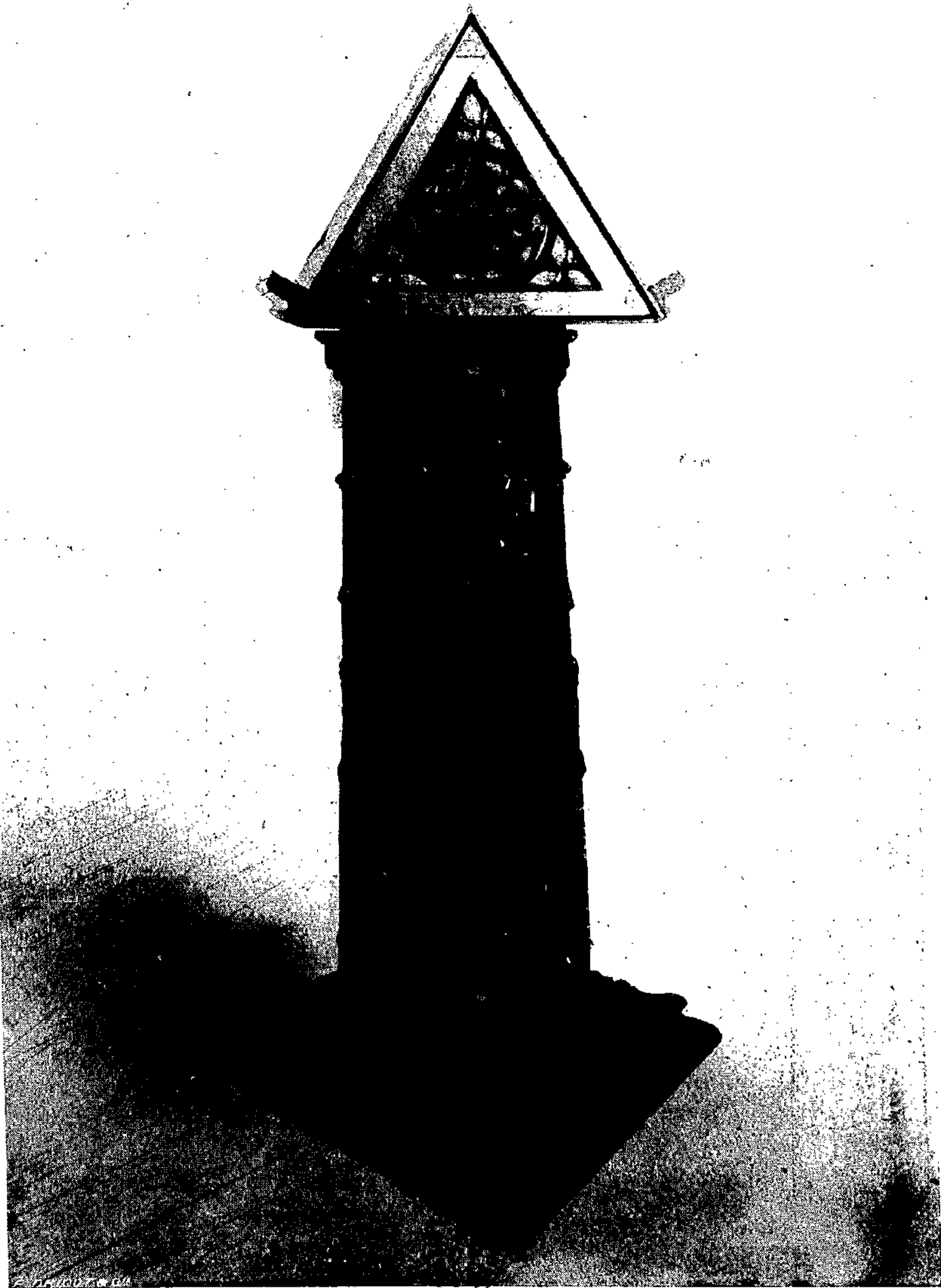
*Tabernacle du maître-autel*, bois sculpté, style Renaissance, provenant de l'Eglise des Carmes ; surmonté d'une statue de la Religion. Exécuté, dit-on, d'après les dessins de L. Delvaux, par un carme, sauf la statue qui est de Delvaux même. Ce tabernacle tourne sur un pivot ; quand on lui fait faire un demi-tour, les colonnes qui le décorent font place à des pilastres. (Inventaire des Oeuvres d'Art du Brabant.)



BAYSY-THY

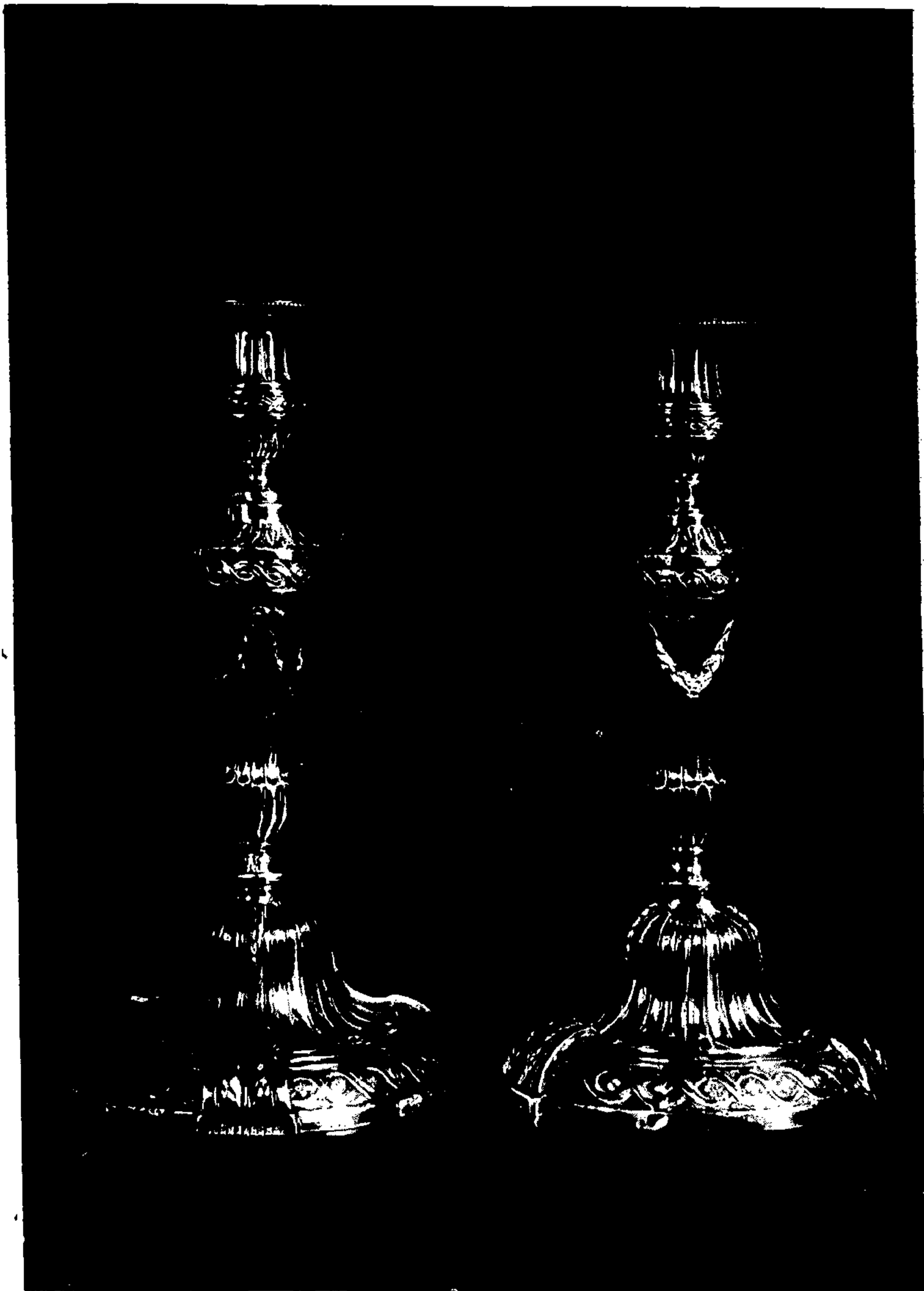
*Ostensoir en argent fondu repoussé et ciselé.* — Le pied oblong porte des médaillons de saint Hubert et de sainte Madeleine exécutés au repoussé. Sur le nœud les emblèmes des quatre évangélistes. Le soleil se compose d'une lunette entourée d'un cercle de nuages avec têtes d'anges. Du cercle naissent les rayons lumineux. Sous le soleil, le Pélican, sur les côtés, deux anges adorateurs ; en dessous, les symboles du Père et du Saint-Esprit. Le soleil est surmonté d'une couronne avec dais et lambrequin portés par des anges. La couronne s'amortit en un globe qui porte un crucifix. Sur le pied on lit l'inscription : « Charles et Arnold de Malines me fait à Dinant 1750. » Hauteur : 0.87 ; longueur du pied : 0.30 ; des rayons : 0.383. (Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant.)





BAULERS

*Lutrin en chêne sculpté.* — Sur un soubassement triangulaire s'élèvent trois contreforts qui, réunis par des fenêtres ajourées, forment la tige qui supporte un lutrin à deux versants. Hauteur 1.55, XV<sup>e</sup> siècle. (Inv. des Œuvres d'Art du Brabant.)



**BAULERS**

*Paire de chandeliers en argent. Style Louis XVI. Hauteur 0,29.  
(Inv. des Œuvres d'Art du Brabant.)*





**BAULERS**

*Paire de chandeliers en laiton, à tige hexagonale et décorés de rinceaux gravés.  
Hauteur : 0.30, XVII<sup>e</sup> siècle. (Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant.)*





BOUSVAL

*Velum pour bénédiction, en soie blanche ornée de hautes broderies largement dessinées. XVII<sup>e</sup> s.  
(Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant.)*





BOUSVAL

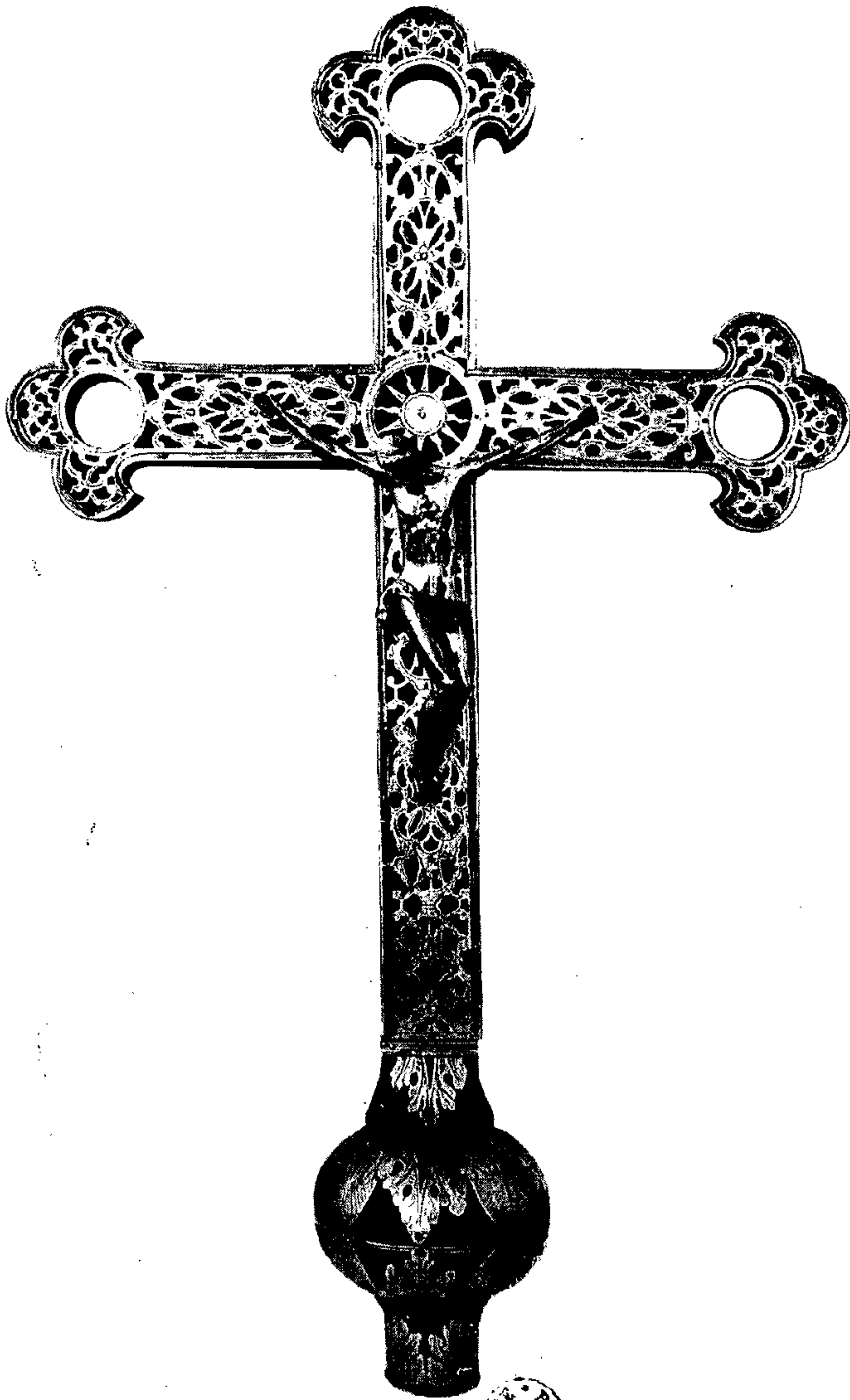
*Voile de calice en gaze de soie ornée de fleurs finement brodées. Dimensions : 0.67 × 0.56. XVII<sup>e</sup> siècle.  
(Inventaire des Oeuvres d'Art du Brabant.)*



BRAINE-L'ALLEUD

*Pied en cuivre jaune* — Ayant fait vraisemblablement partie d'un ancien chandelier pascal, dont une adroite adaptation a fait un lutrin. Le couronnement faisant défaut a été remplacé par la reproduction en cuivre de la statuette de saint Léonard que possède l'église de Léau. Cette pièce, dont la hauteur est de 1<sup>m</sup>70, porte sur le pied l'inscription suivante: «Me dedit F. Bachelier, presbyter, qui obiit anno 1575. Martii 15.»  
(Inventaire des Oeuvres d'Art du Brabant.)





BRAINE-L'ALLEUD

*Croix reliquaire en bois noir orné d'appliques en argent et platine, porte un crucifix en cuivre doré. Trois des extrémités de la croix ont une partie ronde évidée pour y conserver des reliques. Ces parties ont été remplies par de lourds cabochons rouges. Haut. 0.58, bras de la croix 0.45, largeur de la croix 0.66. XVI<sup>e</sup> siècle.*

(Inv. des Œuvres d'Art du Brabant.)



GLABAIS

*Encensoir en argent.* — Trois têtes d'ange servent d'attaches aux chaînes ; sur le couvercle des cannelures torsées. Sur le pied on lit l'inscription suivante: « Faite par la fabrique de Glabais en l'an 1793. » Coupe inférieure et couvercle mesurent 0,25 de hauteur et ont 0,12 de diamètre. Fut volé en 1896 et retrouvé ensuite. Les chaînes d'argent qui avaient disparu, furent remplacées par des chaînes en métal blanc.

(Inv. des Œuvres d'Art du Brabant.)





GLABAIS

*Calice en argent.* — Le pied est orné de guirlandes de roses, avec monogramme du Christ et emblème du Sacré-Cœur ; l'anneau est orné de rubans et de lauriers ; la tige à têtes ailées, entourées de feuillages ; la coupe est décorée de rinceau de vigne et de grappes. Base Louis XVI. Tige et coupe fin XVII<sup>e</sup> siècle. (Inv. des Œuvres d'Art du Brabant.)

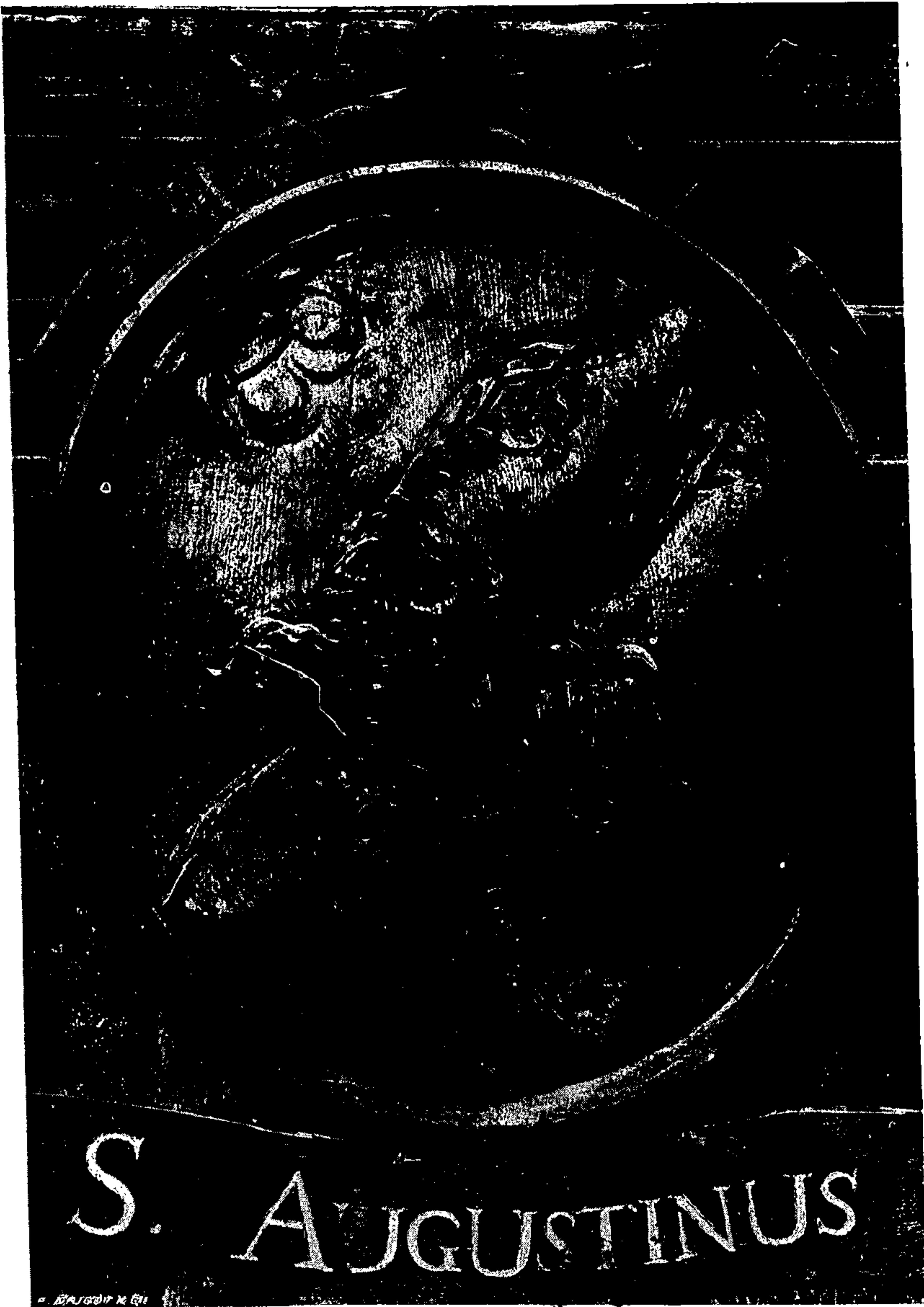




MAISON  
S. LABAIS

*Médaille en bois de chêne sculpté, représentant saint Jérôme, habitant le désert.*





GLABAIS

*Médailon en bois de chêne, représentant saint Augustin regardant un cœur enflammé.*





GLABAIS

*Médailon en bois de chêne, représentant saint Ambroise puisant dans une ruche d'abeilles la douceur de son éloquence.*

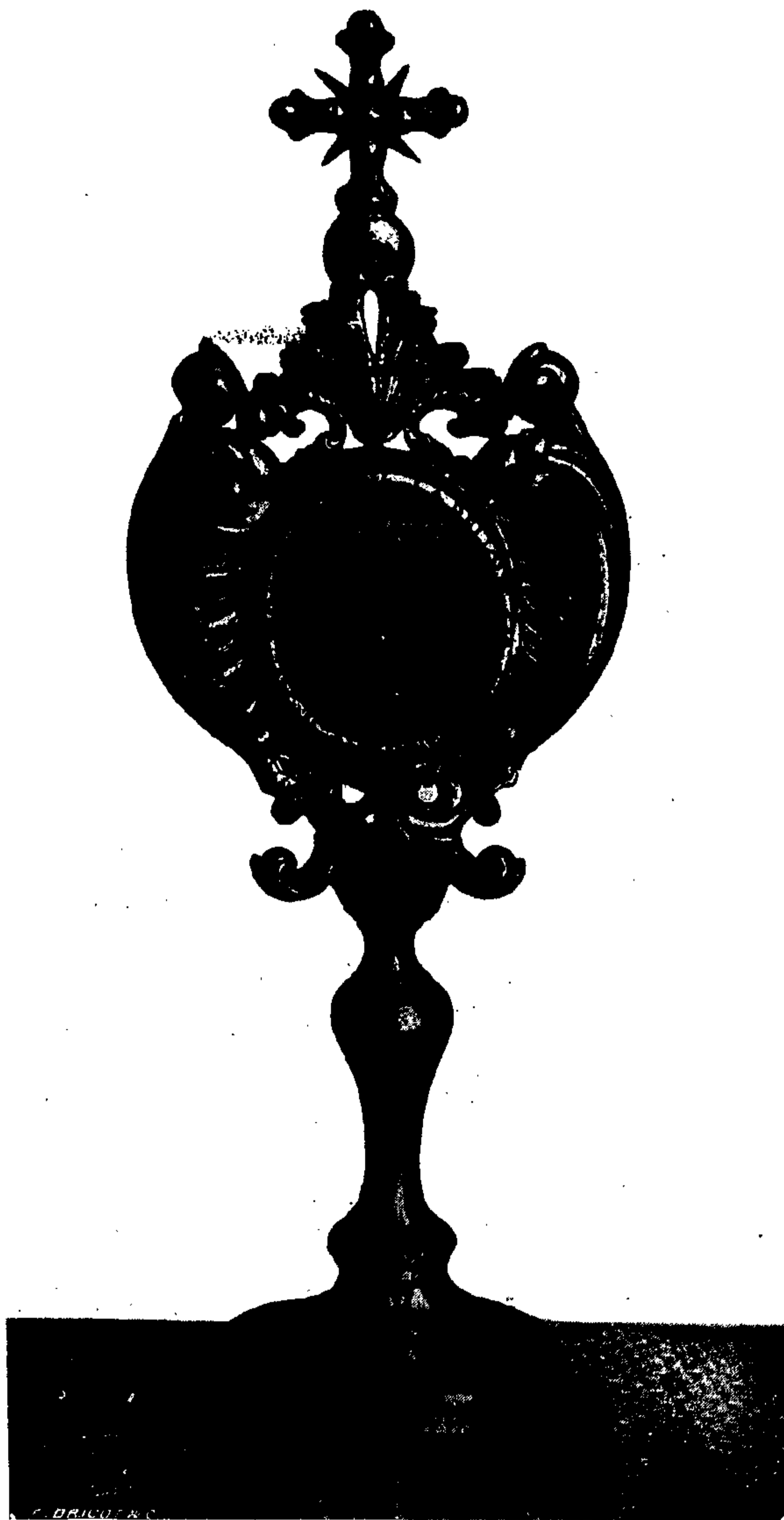




GLABAIS

*Médailon en bois de chêne, représentant saint Grégoire le Grand écoutant le Saint-Esprit qui, sous la forme d'une colombe, lui parle à l'oreille. Les médaillons sont placés dans le chœur, XIII<sup>e</sup> siècle. Ovale : 0.70 de longueur et 0.60 de largeur. (Inv. des Œuvres d'Art du Brabant.)*

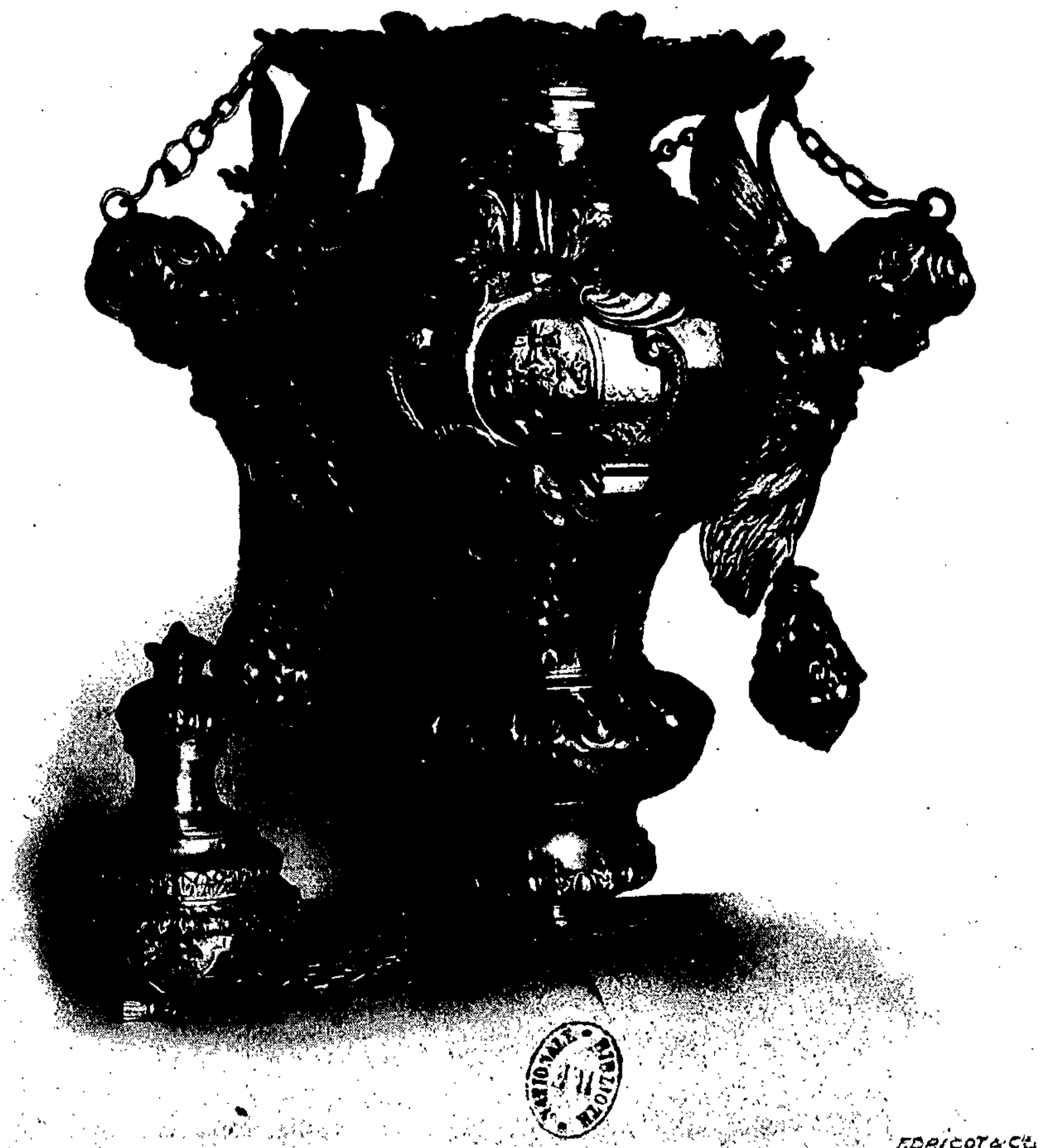




OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC

*Reliquaire de sainte Aldegonde, en argent, composé de pièces d'une même époque mais de factures différentes. Style Louis XIV. Porte l'inscription naïve : « La relique de sainte Aldegonde est au milieu. » (Inv. des Œuvres d'Art du Brabant.)*





OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC

*Lampe de sanctuaire* en argent massif, de style Louis XIV. Les cartouches qui séparent des têtes d'ange portent des figures de saints et des initiales.  
(Inv. des Œuvres d'Art du Brabant.)





Opvain-Bois-Seigneur-Isaac

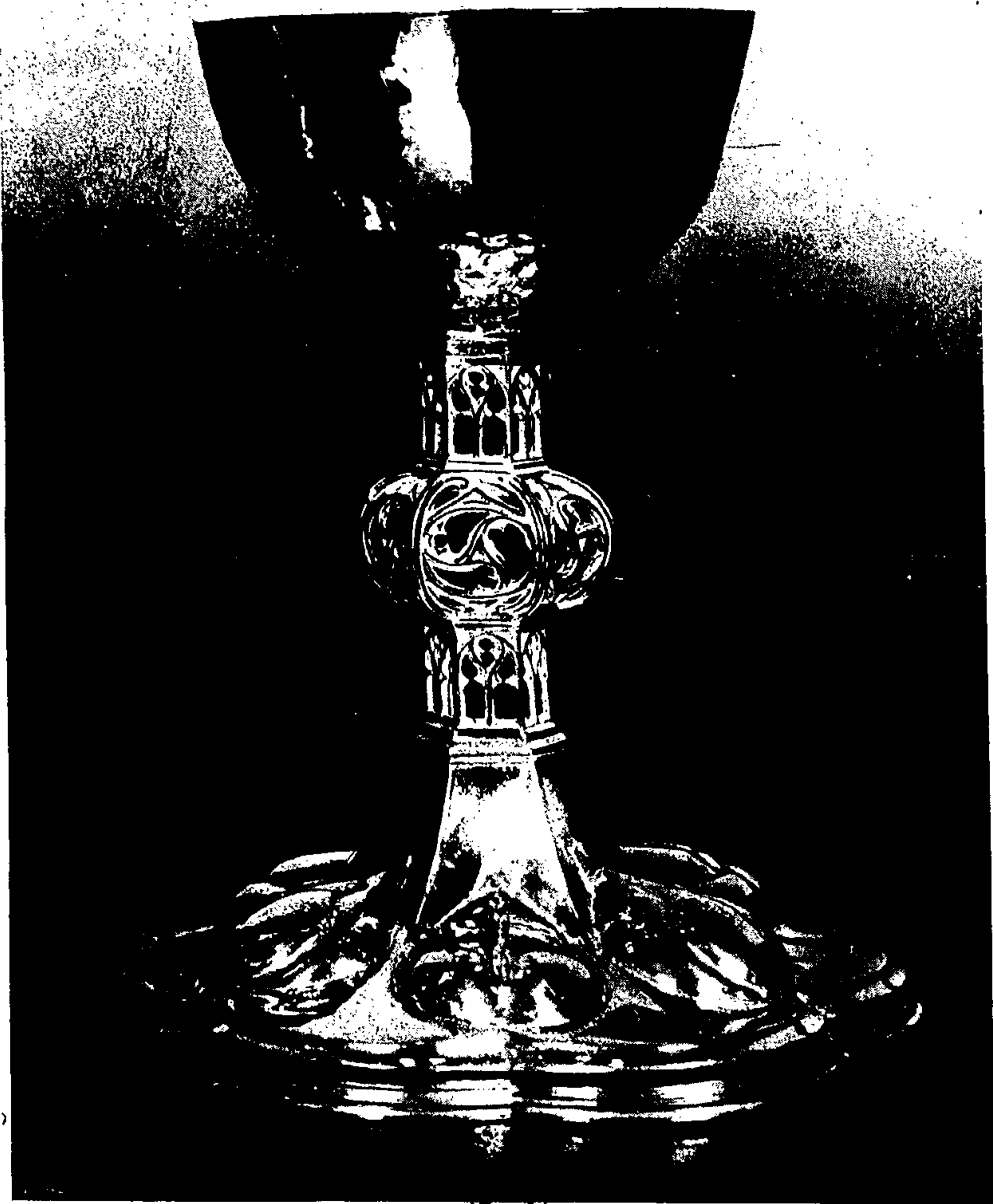
*Calice en cuivre argenté* du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Le pied est orné de trois scènes, en repoussé : L'offrande de Melchisédech ; l'Annonciation ; les Disciples d'Emmaüs ; la coupe portée des angelets dans des rinceaux de vigne. (Inv. des Oeuvres d'Art du Brabant.)





OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR ISAAC

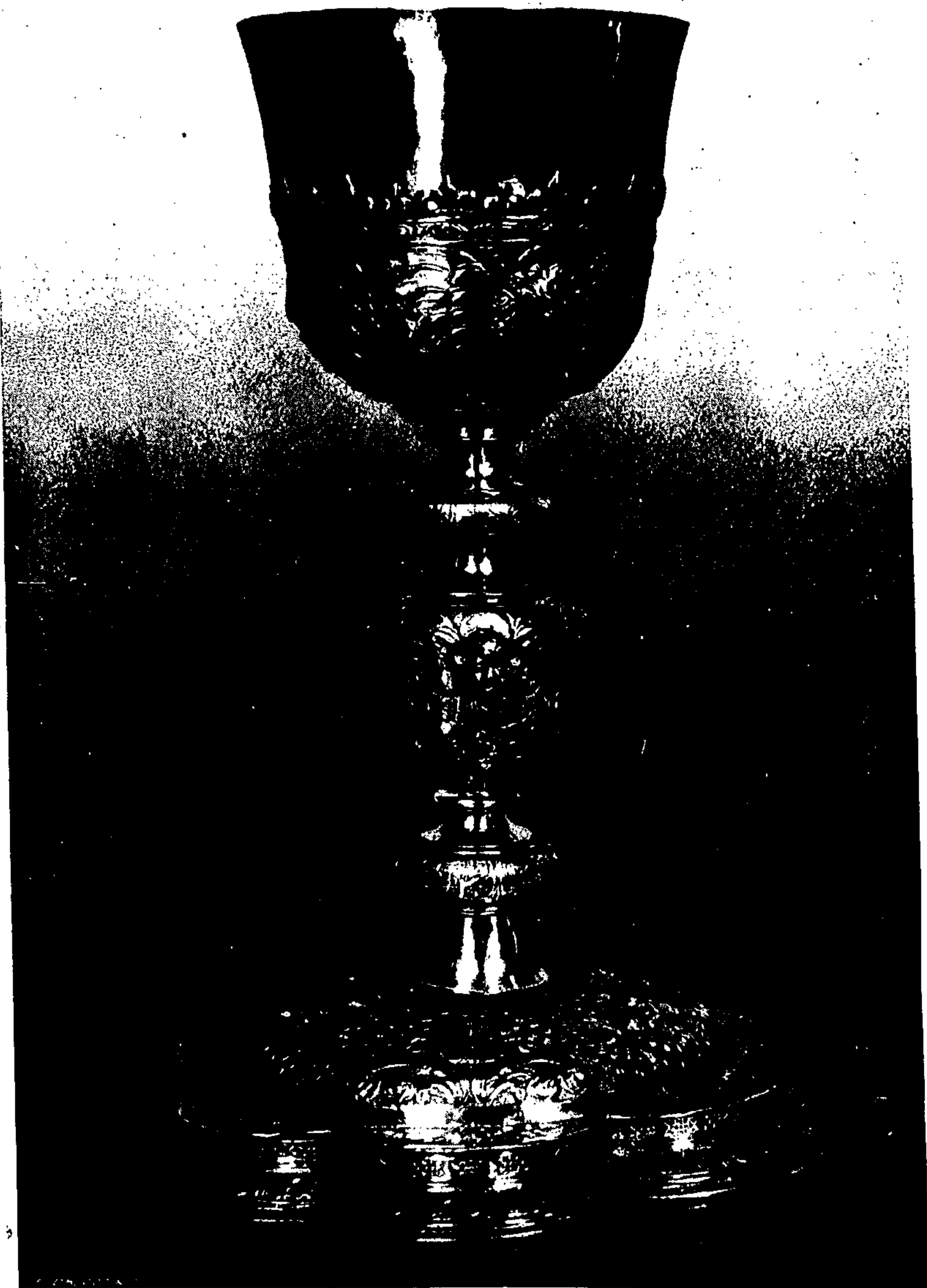
*Deux burettes en argent de style Louis XVI. (Inv. des Oeuvres d'Art du Brabant.)*



WAUTHIER-BRAINE


*Calice en argent de style gothique.* — Porte un poinçon anversois du xvi<sup>e</sup> siècle, qui permet de fixer la date d'exécution à 1545 ou 1546. Sur le pied figure la date de 1629 qui est vraisemblablement celle de l'année où il fut donné à l'église. Hauteur : 0.205; diamètre base : 0.17. (Inv. des Œuvres d'Art du Brabant.)





WAUTHIER-BRAINE

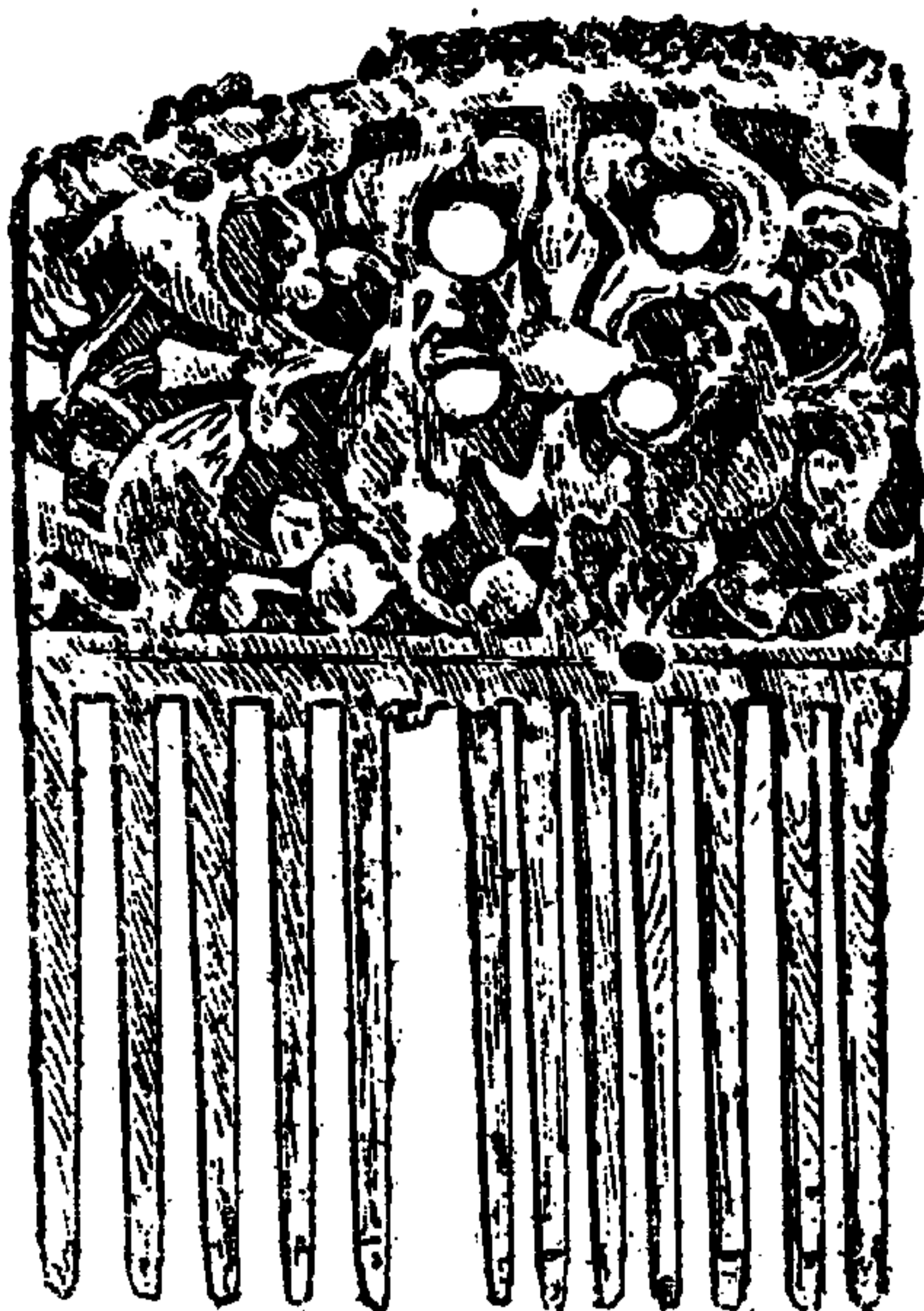
*Calice en vermeil de style Renaissance. — Objet de fabrication brugeoise, œuvre d'un orfèvre aux initiales J. W. 1658. (Inv. des Œuvres d'Art du Brabant.)*





Ce sens purificateur du peigne semble s'être conservé dans les traditions populaires : on dit quelquefois dans nos campagnes, aux enfants, garçons et filles, de ne pas sortir le matin avant d'être peignés, s'ils veulent éviter d'être saisis par le mal.

Cependant, il est des cas où défense est faite de se peigner ou de démêler la chevelure. C'était une marque de deuil chez mainte tribu peau-rouge (Choctaws, Omahas, etc.) ; dans nos régions c'est plutôt un acte de mortification : Grimm (1) dit



*Le Peigne de sainte Gertrude.* — En ivoire à deux rangées de dents. Les petites dents en haut ont disparu. Le noyau est décoré de rinceaux en relief plat ornements végétaux et vagues formes d'animaux fantastiques. Style roman, XI<sup>e</sup> siècle environ. Par les trous percés dans la partie centrale passait jadis une chaînette. Jadis le suppôt du Chapitre, qui vendait les chandelles à l'église, le portait attaché à son poignet et le donnait à baiser aux fidèles qui achetaient des cierges ou un onguent, débité dans des écailles de moule et destiné à guérir les enfants de la croûte de lait.

que celui qui s'est lié au diable et qui durant sept ans ne se lave ni se peigne, est débarrassé de lui ; à Saint-Hubert, pour se guérir de la rage, il importait de ne pas se peigner pendant quarante jours. Serait-ce également pour une raison semblable que, dans nos régions, on recommande, actuellement encore, de ne pas peigner une femme en couche ?

(1) *Deutsche Mythologie*, p. 571.

En Sicile, les femmes et les enfants ne se peignent pas le vendredi. C'est probablement encore un acte de mortification sur lequel on a bâti une légende : une femme se peignait un vendredi lorsque N. S. Jésus-Christ lui demanda son chemin et elle se contenta de l'indiquer du pied. C'est, dit-on, pour racheter ce péché que l'on ne se peigne plus ce jour-là.

P. H.

---



## Le Folklore Nivellois

### A. — *Naissance, Baptême, Enfance.*

— Lors du repas de baptême, la sage-femme offre une pièce de monnaie aux invités; la pièce est trouée et porte un petit ruban attaché au cornet de dragées. Le ruban porte les nom et prénoms du nouveau né.

— Le premier enfant baptisé après les Saintes-Huiles, reçoit la couronne de l'Enfant Jésus si c'est un garçon, de la vierge si c'est une fille. La mère la rapportera lors des relevailles au prêtre qui a baptisé.



La Chapelle de Saint-Pierre-à-Broquettes.

— Le tronc de Saint-Ghislain est rempli de menus objets ayant touché l'enfant (épingles de sûreté, etc.).

— Presque tous les enfants de Nivelles portent le prénom de *Ghislain* parmi leurs prénoms.

— Pour le premier enfant l'on va invoquer Saint-Ghislain près de Mons; il est dit « Le Grand Saint-Ghislain »; pour le second, le « Petit Saint-Ghislain » à la collégiale de Nivelles.

— On dit aux enfants, lors de la chute d'une dent de la première dentition, que s'ils plantent cette dent, le curé leur apportera un petit frère ou une petite sœur.

— L'enfant atteint de la croûte de lait se développera très bien, plus tard.

— Le hoquet chez l'enfant est un signe de bonne croissance.

— On coupe les cheveux des enfants au croissant de lune pour qu'ils aient une bonne chevelure.

— Les femmes en état de grossesse vont invoquer Sainte-Marguerite à Thines-lez-Nivelles; le curé leur impose sur le ventre un bandeau béni.

— Les femmes stériles, réclamant une progéniture, vont à Saint-Pierre-à-Broquettes, chapelle sous Nivelles (1).

— La mère, pour examiner la première dentition de son enfant, le cajole et lui faisant ouvrir la bouche lui frotte les gencives en disant : « Où sont-ils, les petits voleurs? »

— Avoir fille et garçon, c'est le souhait d'un roi.

— A l'enfant né coiffé, tout sourira dans la vie (2).

— A table, à de jeunes mariés à qui l'on verse le dernier verre du flacon, on dit : « Le fond, c'est pour un garçon ».

— On dit qu'un garçon a toujours des points de ressemblance physique avec son parrain.

— Lors des relevailles, la mère porte à l'église un cierge béni qu'elle tient pendant les prières liturgiques. Si le cierge, en brûlant, s'incline d'un côté, c'est qu'il y a déjà espoir d'une nouvelle maternité.

— Avoir des poux sur la tête est, pour un enfant, un signe de bonne santé.

#### B. — *Jeunesse, Amour, Mariage.*

— Dans un banquet, celui qui a le pied de la table, se mariera dans l'année.

— Une femme ou une jeune fille perd-elle sa jarretière, son mari ou son fiancé lui est infidèle.

— Si une jeune fille perd une épingle à cheveux, son amoureux pense à elle.

— La femme qui mouille son tablier en nettoyant, épousera un ivrogne.

— S'il vient à pleuvoir pendant qu'une femme lessive, c'est que son mari la mésestime.

— Qui se marie quand il pleut, mangera des pommes de terre au plat.

(1) Voy. *Folklore brabançon*, t. I, pp. 148 et 185.

(2) Voy. *Folklore brabançon*, t. II, n. 120.



— Le dernier groupe d'un cortège nuptial jette des pièces de monnaie à la foule des curieux.

— Dans un repas de noce, la cuisinière tache d'arracher la jarretière de la mariée qu'elle distribue en petits morceaux, en guise de porte-bonheur, aux invités.

— La première nuit de nocces, celui des époux qui entre le premier au lit, mourra le premier.

— De deux sœurs jumelles, la première qu'on mariera, sera la seule à avoir des enfants.

— D'un veuf de sa troisième femme, on dit qu'il a le « blanc poumon » (?).

— Si l'on offre à manger, dans de la vaisselle fêlée à une jeune fille, c'est qu'elle se mariera à un veuf.

### C. — *Mort, Funérailles.*

— Quand il se produit un décès dans une maison et qu'il y a un dimanche entre la mort et l'inhumation, il y aura dans cette maison un autre décès dans l'année.

— Il faut couvrir la cage de l'oiseau d'un drap noir quand il y a un mort dans la maison, sinon l'oiseau perd son chant et crève.

— Quand un malade entre dans l'agonie et qu'elle est longue, c'est qu'il attend qu'on aille pour lui en pèlerinage.

— L'aboi d'un chien, la nuit, dans le voisinage d'un malade à l'extrémité, annonce le décès pour le matin.

— De même, si des corbeaux croassent en passant au-dessus de la maison d'un malade : mort très prochaine.

— Dans la chambre mortuaire brûle la chandelle bénite.

— Quand vous rencontrez une personne en deuil, il faut prier pour le défunt dont le deuil est porté.

— Un décès vient-il à se produire dans une famille, immédiatement un des membres part en pèlerinage à Hal, pour le cas où le défunt n'aurait pu accomplir une promesse.

— Le « chemin des morts », c'est le chemin qui dessert un hâneau ou une agglomération pour transporter le corps à l'église lors des funérailles.

— La paille, jetée le long du parcours du cortège funèbre, est donnée aux pauvres (dans la banlieue de Nivelles).

— Dans les fermes, le repas offert à tous les assistants des funérailles, se compose de soupe, d'un plat de viande, de pain, de beurre et de fromage et de bière ou vin.

— Chez les moins fortunés, café et tartine.

D. — *Sorciers, Esprits malfaisants.*

— Pour vendre son âme au diable, se faire une incision au bras gauche et signer, avec le sang qui en découle, un engagement.

— Le diable, c'est le « méchant ».

— Ne faites pas de grimaces ou de contorsions pendant que l'heure sonne, le diable pourrait vous faire rester dans cet état.

— De même, devant un miroir.

— Vous pouvez être emporté par le « Vert-bouc » (diable).

— Les lutins, nutons, etc., sont connus sous le nom de « Pètit Pèpères ». Ils passent pour des génies malfaisants.

— Des nécromanciens (dits grimanciens) voyagent en ville la nuit *affublés de pelisses ou déguisés en béguines et poursuivent les gens.*

— Les « hùlans » hurlent la nuit pour effrayer les gens.

— Les grimanciens jouent toutes sortes de mauvais tours aux gens paisibles; ainsi, ils peuvent vous envoyer des légions de rats, de souris et bêtes malfaisantes, ou vous en débarrasser.

— Il convient de se défier beaucoup des sorcières ou des « *monvaïches feumes* » :

« Ne donnez jamais du pain beurré à une vieille mendiante, ce pourrait être une sorcière qui vous jettera tous les mauvais sorts possibles. »

— Si l'on croit être touché par une sorcière, pour conjurer le sort, il faut immédiatement la toucher à un endroit plus élevé que celui où elle vous a touché.

— De la dernière personne qui sort de l'église ou tarde à en sortir après grand'messe, on dit qu'elle a affaire avec le diable.

— Des individus ont le pouvoir d'arrêter les souffrances, les ravages d'une brûlure ou de la guérir très vite, par des prières et des passages des évangiles, récités en présence du patient amené devant eux.

— On va consulter le « *tourneu d'clé* » pour connaître l'avenir ou le résultat d'une entreprise. Il fait, comme les sorciers avec leur baguette, tourner la clé, qui s'incline dans un sens ou dans l'autre.

— Les gens qui ont été mordus par un chien enragé, vont trouver un personnage ayant le pouvoir de *donner le répit*, c'est-à-dire d'arrêter l'inoculation jusqu'à ce qu'on puisse aller à Saint-Hubert ou, dans un délai donné, renouveler le temps pendant lequel le patient reste indemne.



E. — *Pratiques, Présages, Croyances et Coutumes populaires.*

— L'on n'entreprend jamais, un vendredi, un travail ni un voyage important .

— Si l'on met le matin, par erreur, son gilet à l'envers, la journée ira mal.

— En visite, voir un porc sur son chemin, mauvais accueil; voir un mouton, bon accueil.

— On ne remise jamais un objet au grenier sans aller le reprendre dans les sept ans.

— Un levain, fait le Vendredi-Saint, est bon pour toute l'année.

— Deux personnes qui, dans la conversation, ont spontanément la même idée, se disent qu'elles mourront ensemble.

— Si une chauve-souris, en volant, vient à uriner sur la tête d'un individu, celui-ci gagnera la teigne.

— Un papillon rouge est un grand poison.

— Un liard troué, dans la bourse, porte bonheur.

— Celui qui veut trouver un trésor enfoui doit aller, à minuit, à un croisement de chemin avec une poule noire (1).

— Les gamins, pour certifier leur serment ou leur parole, font une croix, avec le doigt mouillé de salive sur un objet en fer (wal. : *civè su l'fièr*).

— L'on suppose, suppose ou pense à une chance, ou à un bonheur qui pourrait vous arriver, dans une entreprise ou dans une aventure; pour que ce bonheur ou cette chance ne soit pas immédiatement contrarié au moment où l'on y pense, tapoter un objet en bois, ou le dessous de la table.

— Les enfants qui attrapent des libellules, vont les vendre chez le pharmacien; ils disent qu'il les paie très cher.

— La cuisson du pain dans les ménages se fait toujours le vendredi.

— Les enfants comptent les taches blanches qu'un hanneton a sur le ventre; s'il a sept taches, il est galeux et est écrasé aussitôt.

— Avant de découper un pain nouveau, tracez une croix avec la pointe du couteau, vous êtes certain de le manger jusqu'au bout.

— Ne donnez jamais une plante de persil à personne, cela pourrait vous porter malheur.

— N'urinez jamais près d'une fontaine ou d'une source, vous pourriez contracter un orgelet.

(1) Voy. *Folklore brabançon*, t. II, p. 92.

— Du sel de cuisine en poche en été, empêche d'avoir trop chaud.

— Chatouillement dans la paume de la main indique que l'on va recevoir de l'argent.

— Chatouillement au postérieur : de la tarte.

— Un sifflement dans l'oreille droite, signifie que l'on dit du bien de vous; le contraire, pour le sifflement dans l'oreille gauche.

— Dans le commerce, être étrenné par une femme ou une religieuse, mauvaise journée.

— Deux couteaux en croix sur la table, malheur dans la maison.

— Si la salière se renverse, cela n'ira pas bien dans la maison.

— Si l'on vous offre ou qu'on remplit une tasse jusqu'au bord, faites immédiatement un vœu, il sera exaucé.

— Deux lampes allumées dans une pièce : mariage dans la maison dans l'année.

— Le vieux pain, les croutes, qui ne sont pas donnés aux bêtes, doivent être brûlés.

— Le buit béni de l'année précédent doit être brûlé.

— En temps d'orage, pour éloigner la foudre, le buis est trempé dans l'eau bénite et l'on en asperge portes et fenêtres.

— L'on colle la prière de Saint-Roch sur les portes pour éloigner les maladies pestilentielles.

— La croix du Christ a été faite d'un noyer : la reproduction d'un clou se trouve encore dans la noix.

— Une femme qui siffle, fait pleurer la Sainte-Vierge.

— Quand la maçonnerie d'une maison en construction est terminée, les ouvriers plantent au faite du pignon l'*houquette* (touffe de branches et de fleurs); et des libations s'en suivent.

— La nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai, on va mettre des « mai », par dérision des peinturlurages ou des mannequins injurieux, devant l'habitation des jeunes filles ou des femmes mariées dont la conduite laisse à désirer (1).

— La jonchée, ramassée après le passage du Char de Sainte-Gertrude à la procession annuelle de la sainte, et jetée dans un jardin, le préserve du ravage des chenilles.

— Si la jonchée se fane à la procession de la Fête-Dieu, on peut s'attendre à une belle fenaison.

— La dernière personne qui fait ses Pâques, on dit qu'elle va « *quer l'quârti d'via* » (recevoir le quartier de veau).

(1) Voy. *Folklore brabançon*, t. V, p. 189.



— De ceux qui attendent jusqu'au dernier moment pour faire leurs Pâques, on dit qu' « *I ffont leur pâques avè les mouinis* » (qu'ils font leurs pâques en même temps que les meuniers).

— On dit de l'enfant, appelé à faire sa première communion dans l'année, quand il reçoit une croix le jour des Cendres, que s'il ne l'efface pas jusqu'à Pâques, il sera habillé de neuf pour sa première communion par le curé.

— Le jour des morts, généralement, les bestiaux sont retirés des pâtures; « ils ne peuvent paître sur la terre des morts ».

— A la Saint-Thomas, les enfants tâchent d'enfermer leurs père ou mère et ne les délivrent qu'en leur faisant promettre quelques friandises.

— A la Saint-Nicolas, les enfants ont soin de mettre dans « *le picotin* » (panier qui sert à recevoir les dons de Saint-Nicolas) une carotte et un chou pour la nourriture du baudet du saint.

— Le soir avant Noël, l'enfant en se couchant étend sur son lit une serviette pour recevoir le « *cougnou* » que le « Petit-Jésus » lui apportera dans la nuit de Noël.

— La nuit de Noël on entend les vaches et les bœufs beugler, et braire les ânes, en souvenir de la naissance du Christ, leurs ancêtres se trouvant dans l'étable cette nuit-là.

— Les hirondelles sont blanches et noires : elles se sont reposées sur la croix pendant le supplice divin, elles en portent le deuil.

— Un bâton de Sainte-Gertrude doit être laissé dans un appartement, grenier, écurie, remise grange, pour en éloigner les rats, souris, loirs et autres rongeurs.

— Si la poche d'une femme dépasse, sortant de la jupe, la journée ira mal.

#### F. — *Remèdes populaires.*

*Maux de gorge* : tranche de lard frais appliquée sur la gorge. (Amygdale) tisane de feuille de ronces.

*Diarrhée* : infusion de plantin; quand elle persiste, écaille d'œufs écrasées.

*Rhume* : tisane de sureau; tisane de lierre terrestre (lierre sauvage).

*Clous, furoncles* : réciter trois pater et trois avé et dire : « *Bondjou, clau* » ou « *abcès* », ou : « *rowère, clau* ». Cataplasme de bouse de vache.



*Plaies aux bras, aux jambes* : se bassiner avec une décoction de céleri.

*Lupus et plaie purulente* : doivent être entretenus avec viande fraîche y appliquée.

*Coupures* : chez les bouchers : étendre du poivre en poudre; pour arrêter le sang : une couche de sel de cuisine. Chez les menuisiers : goutte de colle forte, et appliquer une toile d'araignée.

*Maux d'yeux* : se baigner les yeux avec de l'eau de vigne, projeter du sucre dans les yeux, se laver les yeux avec son urine.

*Guérison de l'ivrognerie* : prendre du sang d'anguille.

*Verrues (poireaux)* : les mouiller avec sa salive le matin à jeun.

*Cors au pied* : les mouiller avec de la pâte de réglisse ou des fleurs de féverolles pourries.

*Aigreur d'estomac* : manger de la craie.

*Pour hâter la dentition des enfants* : leur frotter les gencives avec du sang de coq.

*Nausées du tabac* : mordre dans une pomme.

*Enfants débiles* : les coucher sur un lit de thym sauvage.

*Coqueluche* : tisane de jonquilles (wal. : chambourées); tisane de thym sauvage très sucrée.

*Diabète* : tisane de feuilles de noyer séchées prise continuellement.

*Maladie de cœur* : de la poudre sèche dans l'eau d'absinthe.

*Taches de rousseurs* (wal. : ston d'Djudas) : se laver à la rosée de mai ou avec de la lactéine (wal. : sûre).

*Gravelle* : manger deux gros oignons blancs avec une pinte de vin blanc; l'on urine blanc : c'est le gravier qui se dissout; prendre de l'infusion de raifort.

*Inflammation d'intestin* : cataplasme de poireaux sur le ventre.

*Pneumonie* : cataplasme de consoude; cataplasme de vers de terre.

*Verrues* : extraire de la fleur du pissenlit le lait qui sort de la tige et badigeonner la verrue.

*Mains gercées* : se laver avec son urine chaude le soir.

*Rhumatisme* : tisane épaisse de feuilles de frênes; corde de violon entourant la partie atteinte; boire une décoction de café vert; tisane de fleurs de chardons; corde de chanvre autour des reins.

*Toenia* : s'en débarrasser en mangeant trois pièces de beurre.

*Maux de dents* : marron d'Inde en poche; cataplasme de raiforts hâchés sur la joue.



*Saignement de nez* : mettre une clé dans le dos.

*Piqure d'ortie* : frotter avec des feuilles de plantain.

*Intertrigo* (wal. : frognon) : tenir du sel en poche.

*Maux d'oreilles* : jus d'oignon frit, exprimé dans l'oreille.

*Mains brûlantes* : écraser dans les mains un crapaud vivant.

*Brûlures* : étendre une couche d'huile d'olive, ou infusé des râclures de navet, ou bien huile d'olive et pétales de lys blanc.

*Enrouement* : enrouler sa chaussette au cou avant de se mettre au lit et la garder jusqu'au matin.

*Hoquet* : penser à la personne que vous affectionnez le plus, et qui est la plus éloignée.

*Panaris* : onguent du vieux berger, composé d'une cuillerée d'huile d'olive, d'une autre de savon noir, d'un jaune d'œuf et d'une cuillerée de cassonade.

#### *Pèlerinages régionaux.*

— Pour les humeurs, l'on va à Saint-Laurent à Haut-Ittre.

— Pour les maux de tête et les bêtes à cornes, à Saint-Corneille à Arquennes.

— Pour les porcs, les épileptiques et les maladies de la tête, les éblouissements, etc., bêtes et gens vont à Saint-Jean à Glabais.

— Pour les pertes de sang, etc., à Bois-Seigneur Isaac (au Saint-Sang).

— Pour les femmes stériles, à Saint-Pierre-à-Broquette.

— Pour les femmes en état de grossesse, à Thines-Sainte-Marguerite.

— Contre les rats, souris, rongeurs, à Sainte-Gertrude à Nivelles.

— Contre le choléra, la petite vérole et la peste, à Saint-Roch, à Ronquières et, à Nivelles, à l'église Saint-Nicolas.

— Inflammation d'intestin, à Saint-Agapite, à la Collégiale de Nivelles.

— Enfants atteints de rachitisme, à Saint-Symphorien-lez-Mons.

— Coliques du miserere, à Saint-Fiacre à Wisbeeck.

— Erysipèle, à Sainte-Rose à Braine-le-Comte.

— Plaies aux jambes, à Liernes-lez-Fontaine-l'Evêque (Saint-Quérin; Saint-Quieulin).

— Maux à l'entour de la bouche, à Sainte-Geneviève à l'église de Bornival.

— Maux de gorge, à Sainte-Wivinne que l'on invoque à Bornival sous le nom de Sainte-Bouvrine.

— Enfants difficiles, pleurnicheurs, à Monstreux, Saint-Pierre sous le nom de Saint-Brèyau.

— Mal d'oreille, à Baulers à Saint-Honoré.

— Enfants noués, rachitiques, à Saint-Germain, à Couture-Saint-Germain.

— Femmes « dans les maux de l'enfantement » et les rhumatismes, à Saint-Léonard (*Lionau*) à Buysinghen.

— Pour les maladies de la peau, à Thorembais à Sainte-Catherine.

— Pour les plaies aux jambes et les maux d'yeux, à Nivelles, Sainte-Barbe, chapelle du faubourg de Mons. On se lotionne les parties malades avec l'eau de la source.

— Maux d'yeux, à la chapelle Sainte-Adèle, à Monstreux.

— Clous, abcès, folie, écrouelles, etc., à Saintes-lez-Hal (Sainte-Renelde).

— Mal de reins, à Braine-le-Comte (Saint-Christophe).

— Maladie des femmes, à Sainte-Béatrice (dite Sainte-Matrice) à Morlanwelz.

— Contre les mauvais temps, orages, grêle, etc., à Plance-noit, à Saint-Donat.

— La nuit de Noël, grand pèlerinage général à Notre-Dame de Hal.

*Spécimen d'une pratique populaire pour les guérisons.*

Dans un ménage de pauvres gens, l'enfant était atteint de convulsions. Les grands-parents, qui habitaient sous le même toit, « promirent » immédiatement « *l'tchèmin à Saint-Djean d'Glabais* » (de faire le pèlerinage à Glabais); mais comme ils étaient dans l'impossibilité d'entreprendre immédiatement ce pèlerinage, ils prirent la modeste offrande que leurs moyens permettaient, « *In gros sou* », une pièce de 10 centimes, la promenèrent trois fois autour de la tête de l'enfant pour, disaient-ils, « faire l'offrande », et alors placèrent le texte de la pièce sur le seuil de la maison, jusqu'au moment où ils purent la reprendre pour entreprendre le voyage. Ainsi, disaient-ils, on ne perdait pas de temps pour l'accomplissement du vœu. La pièce de monnaie devait servir d'offrande quand on se rendrait à Glabais.

Quelques temps après, le grand-père, ouvrier agricole, fut envoyé à Glabais par son maître pour les « *catchos* » nourains (jeunes porcs) qui étaient tombés dans le « *mau Saint-Djean* ».

E. DESPRET.



## Quelques plats nivellois

Beaucoup de traditions et de coutumes semblent se perdre, ou ont une tendance à tomber en désuétude dans de nombreuses localités. Chez les Nivellois cependant, une tradition ne s'éteint pas : c'est celle de leur culte pour la « tarte à l'djotte », les « doubles » et autres mets du terroir qu'ils tiennent en grand honneur depuis des siècles.

C'est le lundi de Pâques. Pour l'Aclot, en dépit du calendrier, il marque le renouveau, car on recommence à faire, dans les guinguettes, la « Tarte à l'djotte ». Il en a été sevré depuis le dimanche avant la Saint-Michel et s'il n'allait fêter, ce qui est pour lui le premier jour de printemps, ce serait inconcevable. Par bon ou mauvais temps il endosse sa tenue printanière, frac de drap noir luisant, gilet blanc, pantalon ventre-de-biche, et surtout, chapeau de paille, quitte à tout remiser pour quelques semaines, en attendant les jours tièdes et le soleil.

Toutes les bonnes et chaudes après-dîners des dimanches d'été, ce sera un va et vient continuel de groupes joyeux dans les guinguettes de la banlieue, où, sous les tonnelles, tapissées de lilas, les senteurs exquises des parterres fleuris, se mêlent au fumet délicieux qu'exhalent les « tartes à l'djotte ». Celles-ci seront dégustées, arrosées de vieille bière de « peeterman » mousseuse, cependant que le cliquetis de jeux de fer accompagné par la basse des boules des jeux de quilles, installés dans les prairies voisines, vous berce d'une douce symphonie.

Ah! l'heureux temps! Car ce récit nous reporte à une cinquantaine d'années...

Maintenant, les guinguettes ont disparu, l'extension des faubourgs les a absorbées; la « tarte à l'djotte » est tout aussi en faveur qu'alors chez les gourmets nivellois, mais elle se confectionne en ville dans quelques établissements particuliers, chez les pâtisseries, les boulangers, dans les familles et dans des cabarets.

La seule chose qu'elle a perdue, c'est la poésie qui présidait à sa dégustation.

Le Nivellois qui a quitté sa ville natale n'oublie jamais sa bonne « tarte à l'djotte »; chaque semaine il en est expédié au dehors des piles considérables.



L'étranger, invité à en goûter pour la première fois, fait un peu la grimace comme s'il lui répugnait de goûter à cette pâtisserie ressemblant plutôt à un potage aux herbes qu'à une friandise, mais quand on lui aura expliqué que, sur une pâte très travaillée, très fine, est étendu un mélange intimement lié, d'œufs, de fromage du terroir (bêchée), de beurre bruni, de sel, de bettes, de petits oignons verts, de persil hâchés très finement, le tout allongé de crème, et qu'après son passage au four chauffé aux fagots, elle est servie très chaude et imprégnée et piquée de bon beurre à volonté, — en vertu de l'adage nivellois « que persône n'a jamais strauné avè du bûre » (que personne ne s'est jamais étranglé en mangeant du beurre), alors il se décidera à en goûter, en redemandera et, à l'occasion, y reviendra, et plus souvent qu'à son tour!

Ah! la bonne, la délicieuse « Tarte à l'djotte! » Quand on l'entame, on est presque tenté de répéter le mot de Michelet : « Cher ange ». Aussi, dans tout repas, plus ou moins de circonstance, fêtes, anniversaires, réunions de circonstances, etc., la « tarte à l'djotte » est elle toujours à l'honneur.

Lors de cette vieille fête du « quatamaï » (1), célébrée aux hospices de Nivelles, anniversaire commémorant la Consécration de la Collégiale de Sainte-Gertrude il est offert au personnel et aux pensionnaires des hospices et de l'hôpital (2) un régal où domine la « tarte à l'djotte », coutume qui existe depuis des temps immémoriaux.

Pour le temps d'hiver, dans toute réunion de famille ou d'amis, nous voyons apparaître, à partir du dimanche avant la Toussaint, la fameuse « double » nivelloise, où le beurre, les œufs et le fromage jouent encore les grands rôles. Son origine est très ancienne, aussi ancienne, dit-on, que la « tarte à l'djotte » et jouit d'autant de faveur.

La confection en est moins compliquée; la « double » consiste en deux fines crêpes de sarrasin très chaudes (wal. : bouquette) entre lesquelles on étend une couche de fromage (bêchée), et très imprégnées et piquées de beurre et mangées à la sortie du four, arrosées de vin de bordeau.

**Le vrai Nivellois ne se sera offert un bon dîner le dimanche,**

(1) En vieux dialecte nivellois : quatre mai.

(2) Les biens des Hospices sont en grande partie constitués par les donations et libéralités provenant du Chapitre Noble de Sainte-Gertrude.



que s'il débute par du bœuf bouilli avec des choux et qu'ensuite apparaisse sur la table « l'öye », ce délicieux plat exclusivement nivellois, ainsi préparé :

Des pieds de porcs cuits à l'eau sont découpés en petits morceaux, assaisonnés et frits, tandis qu'une fine saucisse de porc est cuite à part, ainsi qu'un légume de petits pois bien assaisonnés; un quart d'heure avant de servir, mettez saucisse et pois sur les pieds de porcs et laissez mijoter sur feu doux pendant un quart d'heure et servez chaud. Si ce mets était connu au dehors, à lui seul il servirait à établir la réputation culinaire d'une ville comme c'est le cas pour beaucoup d'autres.

Il y avait aussi anciennement les « canestias », pâtisserie nivelloise qui devait être très renommée puisqu'à chaque joyeuse entrée d'abbesse ou de personnage de marque, ils figuraient parmi les présents qu'on leur offrait. Par la suite, les progrès de la pâtisserie les ont-ils fait oublier, ou la même attention n'a-t-elle plus présidé à leur préparation? Toujours est-il qu'actuellement, quand le pain de ménage est mal venu, pesant, un adage nivellois dit : « *Qu'il est st-aussi coria qu'du canestia* (il est aussi dur que du « canestia »).

Que Dieu nous garde toujours de pareille mésaventure pour la « tarte à l'djotte », les « doubles » et « l'öye ».

EM. DESPRET.

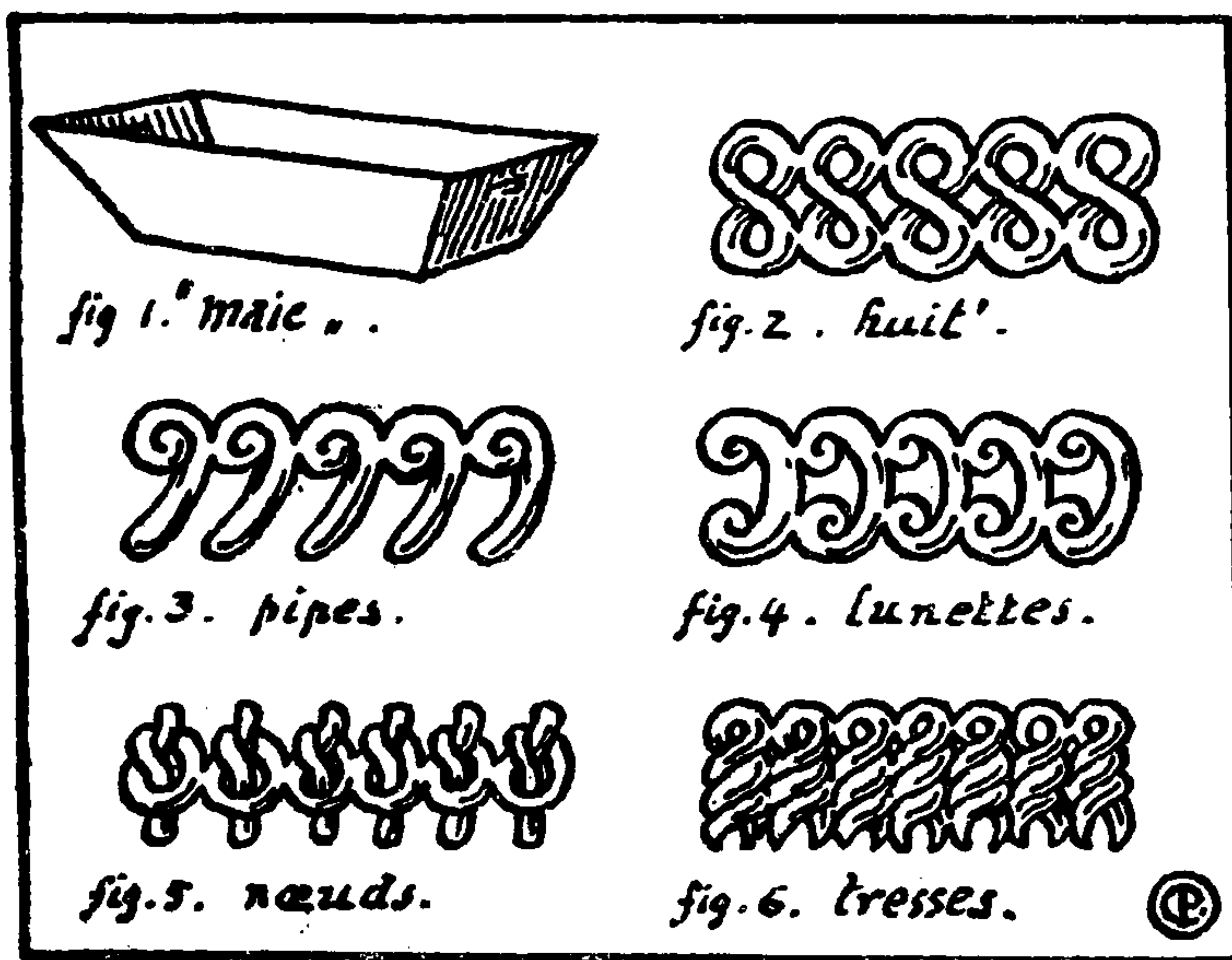
---

## Le boulanger nivellois

Nivelles est l'une des rares villes du pays où une partie de la population, minime d'ailleurs, a conservé la vieille habitude de donner à cuire au boulanger le pain qu'elle a pétri.

Cette coutume était beaucoup plus répandue anciennement que maintenant, surtout avant la création, en 1894, d'une boulangerie coopérative, qui ne vécut qu'une douzaine d'années.

Les affiliés à cet organisme durent revenir aux boulangers : les uns ont repris l'ancien système de faire le pain eux-mêmes, les autres ont continué à se procurer du pain aux boulangers ; ceux-ci ont donc actuellement deux espèces de clients.



Au point de vue folklorique, la clientèle primitive est assez intéressante, si l'on remonte à une soixantaine d'années.

A cette époque, la ménagère allait chez son boulanger chercher dans un petit sac la farine qui lui était nécessaire afin d'avoir du pain pour une semaine. Avec sa « mounée », le boulanger lui prêtait les platines à pain dont elle avait besoin.

Dans presque toutes les maisons, il existait un « maie » ou pétrin en bois (fig. 1) que l'on plaçait sur deux chaises ou sur une table pour pétrir la farine afin de former la pâte (« pause » en wallon).



Cet ustensile de ménage est remisé au grenier dans bien des maisons aujourd'hui.

Lorsque la pâte était fermentée à point, la ménagère la découpait pour former, à la main, des boules égales qu'elle mettait ensuite dans des platines (1).

Si, par hasard, il restait un déchet de « pause », elle tournait un plus petit pain appelé « pannot » ou « mitchot ».

Le boulanger allait chez les « cugeux » (cuiseurs) chercher les pains en platines. Il les rapportait après cuisson.

Cet usage est encore pratiqué, mais il est loin d'avoir l'importance d'autrefois, à cette différence que le boulanger porte, à l'aide de sa charrette, les « mounées » et les platines.

Signalons quelques spécialités de la boulangerie nivelloise, ainsi que les usages encore en faveur ou tombés en désuétude.

*Couques de Saint-Nicolas.* — Jadis, à l'approche de la Saint-Nicolas, les boulangers fabriquaient des couques au lait dont les différentes formes sont représentées par les figures 2 à 10; elles étaient façonnées à la main (2).

Ces couques de Saint-Nicolas, ainsi que les couques ordinaires, se vendaient trois pour 10 centimes (fig 10bis).

Saint-Nicolas garnissait de ces bonnes couques les « picotins » (corbeilles) des petits enfants, mais comme le grand Saint-Nicolas se mit à apporter chaque année de nouvelles friandises (bonbons en sucre, en chocolat, etc.) et qu'il gâtait, par conséquent, trop les enfants, ceux-ci délaissèrent les couques spéciales, les grignotant à peine, les gaspillant et jouant même avec elles.

Saint-Nicolas n'en a plus apporté et c'est ainsi que, depuis une vingtaine d'années, on ne voit plus ces couques aux vitrines des boulangers; elles sont bien oubliées.

Pour la Saint-Nicolas, certains boulangers faisaient aussi des « Saint-Nicolas en pain d'épice », dont la pâte était faite de sirop de sucre, et les sujets étaient obtenus au moyen de formes.

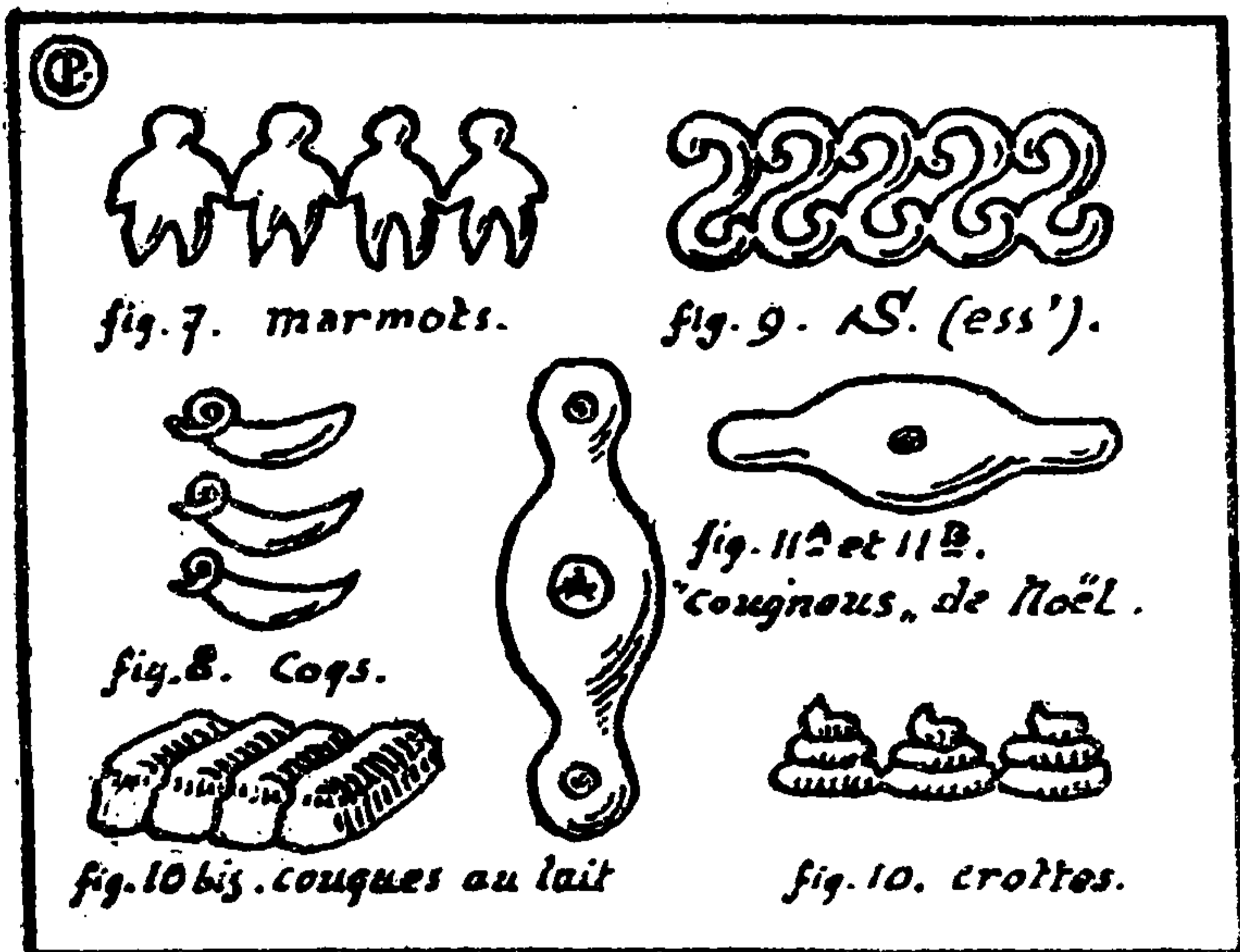
(1) Dans la région de Mons, une platine à pain est un « wagon » (à Namur aussi), et un « mitchot » ou « pannot » est un « pagnon »; il y a également des « pagnons au sucre ».

(2) On vendait aussi, pour la Saint-Nicolas, une couque modelée en forme de coq ayant pour queue une plume; l'oiseau était fixé sur un petit bâton.

*Cougnous.* — En revanche, ce qui est toujours en vogue, ce sont les « cougnous » de Noël que les boulangers et pâtisseries font encore et que le Petit Jésus va chercher pour les déposer près des lits des enfants pendant leur sommeil.

Les « cougnous » se font suivant la forme des figures 11a et 11b avec de la bonne pâte à gâteau, avec ou sans raisins.

Au milieu du corps et des deux têtes, on y fixe des « Dieux » (1); disques en terre à pipes cuits, blanchis et peints, représentant en relief des personnages, des animaux, des fleurs, etc.



*Mastelles.* — Depuis douze ans, on ne fait plus de mastelles à Nivelles. Les mastelles étaient des petits disques d'environ 10 centimètres de diamètre sur 2 centimètres d'épaisseur, piqués au centre de quatre coups de fourchettes (fig. 12). Elles étaient faites avec une pâte au lait dans laquelle on incorporait de la cannelle en poudre, de la cassonade, du beurre et des œufs.

On les découpaient en morceaux dans les soupes au lait ou à la bière ainsi que dans les gibelottes de lièvres ou de lapins. On mangeait aussi des mastelles avec une tasse de chocolat. Elles servaient enfin à faire de la chapelure.

Les « mastelles d'Hal », que l'on faisait également, avaient

(1) Voir *Folklore brabançon*, 3<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 16, p. 108, reproduisant des ornements de l'espèce.



approximativement 5 centimètres de diamètre sur 3 centimètres d'épaisseur. Deux ou trois maisons étaient renommées pour les mastelles qui se vendaient trois pour 10 centimes et sept pour 20 centimes.

*Pain molet, pain de gonesse, pain mêlé, pain de chien.* — Un ou deux boulangers ont la spécialité de ces pains.

Les *pains molets* sont des petits pains légers et frais (pistolets) que l'on fourre de jambon, fromage, etc., ou que l'on mange pour déjeuner. Les boulangers qui en font, les portent à domicile tous les matins.

Les *pains de gonesse* sont des petits pains au lait très légers que l'on vendait 50 centimes pièce.

D'après les Annales de la Société Archéologique de Nivelles (1895, p. 129) à la procession de Sainte-Gertrude, on distribuait des *pains de gonesse* au déjeuner du chêne (1). Outre les couques, pains blancs et autres victuailles, les *pains de gonesse* étaient répartis comme suit : deux aux Pères récollets, un aux maîtres de métiers, un aux capitaines et alfiers des serments, un aux musiciens et treize au clergé, aux étrangers et autres assistants. Les maîtres des ouvrages, les huit ouvriers et les compagnies de bourgeois ne recevaient pas de *pains de gonesse*.

Les jurés qui déjeûnaient à Grand'Peine avaient comme pains, *deux pains de gonesse*, douze couques et douze pains blancs. Il semble donc que le *pain de gonesse* était un pain de luxe en ce temps là.

Le *pain mêlé ou d'agasse* se faisait avec un mélange de farine de froment et de blé (seigle). On faisait ordinairement ce genre de pain le samedi ; les amateurs en sont privés depuis 1905.

Depuis toujours, on fait des petits pains de seigle d'un kilogramme qu'on appelle communément « pain de chien » ou « pains de chevaux » et qui sont beaucoup demandés pour la nourriture des chiens, chevaux, cochons et poules.

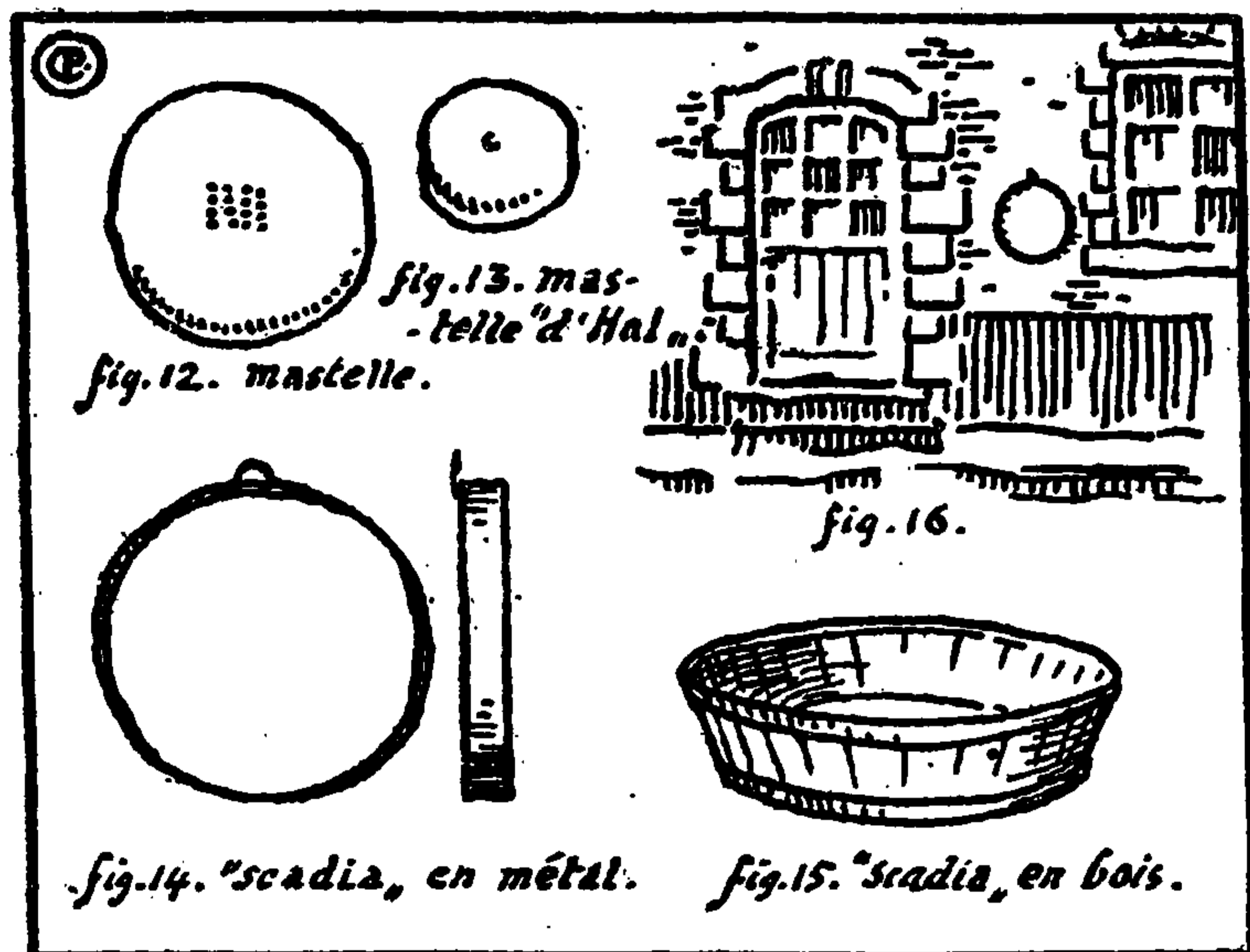
*Pain ou couque de Saint-Hubert.* — Les couques bénies de Saint-Hubert ne sont que des couques ordinaires. Les croyants en mangent un morceau le jour de Saint-Hubert avant le déjeuner ; ils en donnent également à leurs animaux.

Bien des croyants laissent, durant toute une année, un morceau de pain de Saint-Hubert dans une armoire ; il durcit et ne moisit pas.

(1) Voy. *infra*, article consacré au tour de Sainte-Gertrude.

*Tartes, gâteaux, cramiques.* — Certains boulangers font des grandes tartes au sucre, à la semoule et aux fruits ainsi que des « gozeaux » ou « bouzettes » (tartes dont les pommes coupées en lamelles sont cachées par une couverture) et des « gozettes » (tartelettes pliées en demi-lune dont l'intérieur est fourré de compote de pommes.

Les « gâteaux » ont de plus en plus la faveur du public. On les fait avec de la belle farine, du lait un peu sucré, du beurre, des œufs et de la levure. On y ajoute, suivant les goûts, des raisins. Anciennement, on incorporait dans la pâte des petits raisins de Corinthe, mais depuis vingt à vingt-cinq ans



les corinthes sont remplacés par des raisinets, appelés aussi raisins Sultan; ces gâteaux ont pris le nom de « cramiques ». Les ménagères font aussi ces bons gâteaux.

Ci-après quelques considérations au sujet de la cuisson des tartes et des pains :

La veille et l'avant-veille des fêtes et kermesses, les boulangers ont toujours un surcroît de besogne avec les cuissons de tartes pour les particuliers.

Il y a un demi-siècle, pour les trois dimanches de la fête à Nivelles (foire et kermesse d'octobre), le nombre de tartes que les boulangers cuisaient était considérable. Les vendredis et samedis, après-midi, précédant ces trois dimanches étaient exclusivement réservés à la cuisson des tartes et il n'était pas



rare de voir des ménages faire dix, vingt tartes et même plus. Pour ces deux après-midi, un bon boulanger cuisait 600 à 700 tartes chaque semaine; aujourd'hui ce nombre varie de 150 à 200 tartes.

Les tartes des particuliers étaient des tartes au sucre brun, au sucre blanc, à la semoule, au riz, aux cerises, aux groseilles vertes, aux myrtilles (« caclintches »), aux « Reines-Claude » (« Pertignons verts »), aux prunes (compote de prunes sèches), à la pâte de pommes, etc. Les tartes à la rhubarbe que l'on fait assez bien maintenant ne se faisaient pas anciennement.

A la fête d'octobre, à Nivelles, les tartes étaient souvent garnies de compote de poires ou de pommes mélangée de corinthes, de confiture de fruits, telle que groseilles, cerises, myrtilles, etc. Certaines tartes aux fruits étaient couvertes de bandes ou de baguettes en pâte et formaient des carrés et des losanges.

A l'époque mentionnée plus haut, tous les vendredis, à la cuisson de 11 heures, le boulanger avait une fournée de tartes avant celle des pains. C'était surtout des tartes à la verdure (« à l'djotte ») et au fromage qui devaient être consommées bien chaudes pour le dîner.

Le *vendredi saint* était autrefois un des jours où les boulangers cuisaient le plus de l'année pour les particuliers; souvent, il y avait une ou deux cuissons supplémentaires et cela à cause de la croyance populaire :

*Béni la femme qui cuit,  
Maudit la femme qui lave.*

Cette tradition est tombée dans l'oubli.

Une vieille coutume perdue depuis bientôt vingt ans, c'est la distribution, en hiver, des petits pains de seigle du Bureau de Bienfaisance. Les boulangers se ressentaient de la distribution des « petits pânes de l'Hospice », dit « Tuzu » (1).

Ce pain de seigle n'a plus été délivré, dit-on, parce que les secourus, devenus trop friands, ne se dérangeaient plus pour aller les chercher ou bien les vendaient pour servir comme nourriture des animaux.

(1) Pour les donations de pains, il est intéressant de consulter :

1° *Notice historique sur la ville de Nivelles, etc.*, par F. LEMAIRE, p. 95, vol. I, ouvrage édité à Nivelles par F. Cuisenaire, 1848;

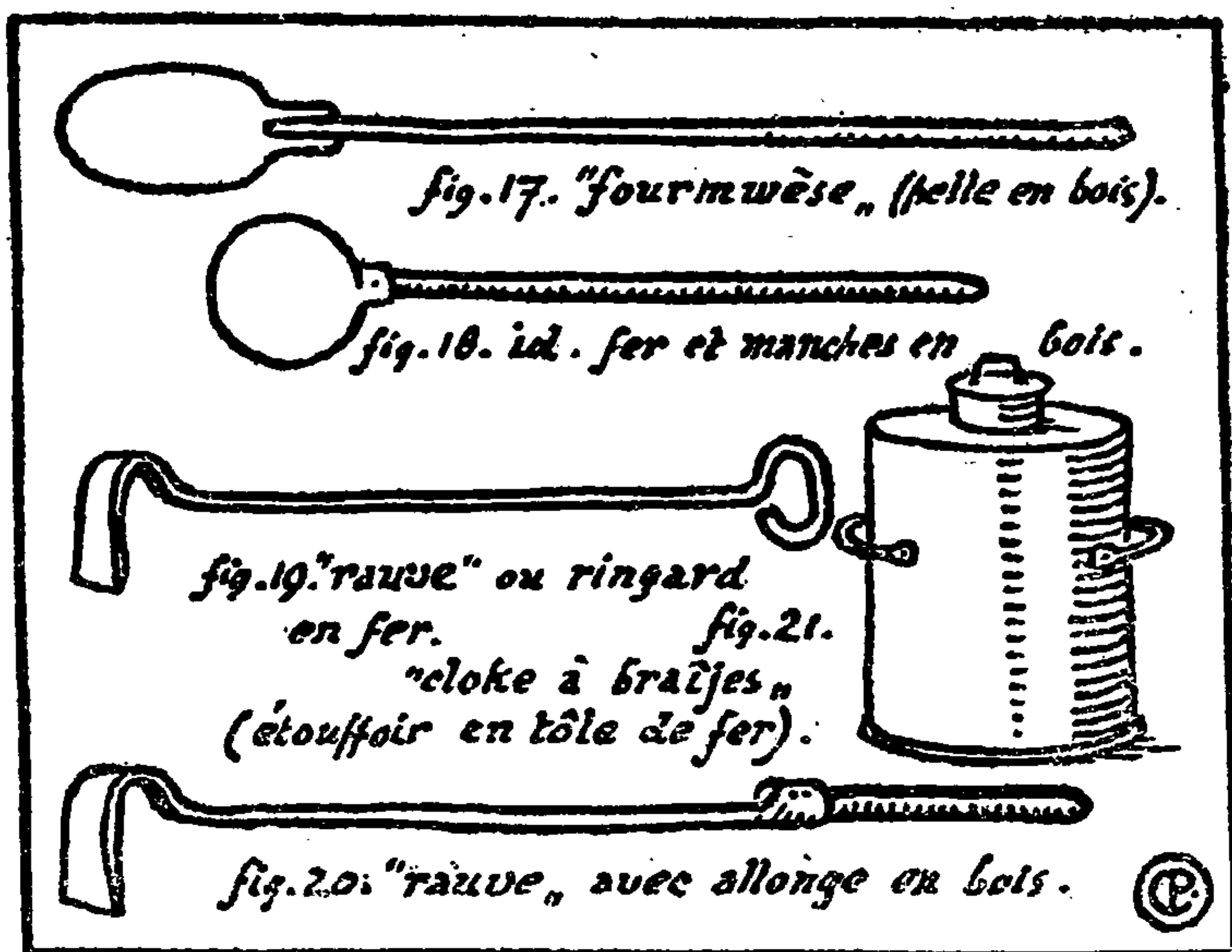
2° *Wallonia*, t. IV, 1896, p. 10 : « Prébendes (pain-demi-couronne, etc.) », par EDOUARD PARMENTIER;

3° *Pain de Rêves*, en l'hôpital du Sépulcre, par LEROY, t. VI, p. 55.

On distribuait encore des pains lorsqu'un notable de la ville mourait. Le jour de l'enterrement, la famille faisait remettre aux pauvres une centaine de pains et même plus, que le ou les boulangers délivraient aux indigents contre un bon. Il y a des années que de telles donations n'ont plus lieu.

Il existe encore quelques œuvres charitables, comme les Dames de la Miséricorde, Saint-Vincent de Paul, les curés des paroisses, qui donnent, de temps à autre, un bon pour un pain.

*Lunettes.* — A la Laetare, une des sociétés de tir à l'arc faisait un tir aux lunettes. Les lunettes étaient des couques en forme de 8 que les tireurs mangeaient avec du fromage le soir



au local de la société. Depuis au moins trente-cinq ans cette coutume qui a une origine très lointaine ne se pratique plus.

*Portage des pains.* — Les vieux boulangers, pour se rendre chez leurs clients avaient toujours un tablier blanc. Cette mode n'est plus observée depuis longtemps; la plupart des boulangers ont maintenant des vêtements de velours.

Avant le transport des pains par charette, l'ancien boulanger utilisait pour le portage des pains des planches en bois blanc, arrondies à leurs extrémités. Ces planches étaient de différentes longueurs : 1 m. 50, 2 mètres, 2 m. 50, 3 mètres sur 22 centimètres de largeur et 1 1/2 centimètre d'épaisseur.



Suivant le nombre de pains que le boulanger transportait, il plaçait sur l'épaule l'une ou l'autre de ces planches chargée de pains.

Bien que ce mode de transport soit abandonné depuis bon nombre d'années, on pouvait encore voir, en 1925, un fils de boulanger avec une planche à pains et un tablier. Il vient de cesser son commerce.

Quelques boulangers utilisent encore un grand panier à claire voie pour le portage des pains cuits qu'ils placent sur l'épaule. Pour un, deux ou trois pains, ils emploient un panier à anse en osier appelé ici « quertin ».

La première charette à pains a fait son apparition à Nivelles vers 1868. On rencontre encore ce genre de charette avec un chien attelé sous la caisse et le boulanger poussant le véhicule.

La première charette tirée par un poney a été mise en service vers 1876. Le poney devenu trop faible, a été remplacé par le cheval.

Aucun boulanger n'a d'automobile pour desservir ses clients.

*Levure.* — Avant l'emploi de la levure de grain, ou en pâte, les boulangers employaient le levain mais surtout la levure de bière ou « djet » pour faire lever la pâte des pains blancs.

Un marchand de « djet » passait chez les boulangers avec ses cruches suspendues à un joug; les brasseries fournissaient aussi de la levure.

Pour annoncer aux ménagères qu'on avait du « djet » à vendre, les boulangers, les brasseurs et les cabaretiers (ces derniers mettaient « djeter » leur bière) plaçaient à la devanture de leurs maisons, près de la porte d'entrée, un « scadia » ou « escadia » (fig. 16), sorte de cercle en zinc ou en fer-blanc, habituellement peint en rouge intérieurement et en vert extérieurement. Ce cercle avait 60 à 80 centimètres de diamètre sur environ 10 centimètres de longueur; il était muni d'un anneau pour le suspendre (fig. 14).

Il existait aussi un autre modèle de « scadia » mais moins en usage que le précédent. C'était une espèce de petite cuvette en bois de faible hauteur (fig. 15). Elle était déposée par terre contre le mur près de la porte de rue.

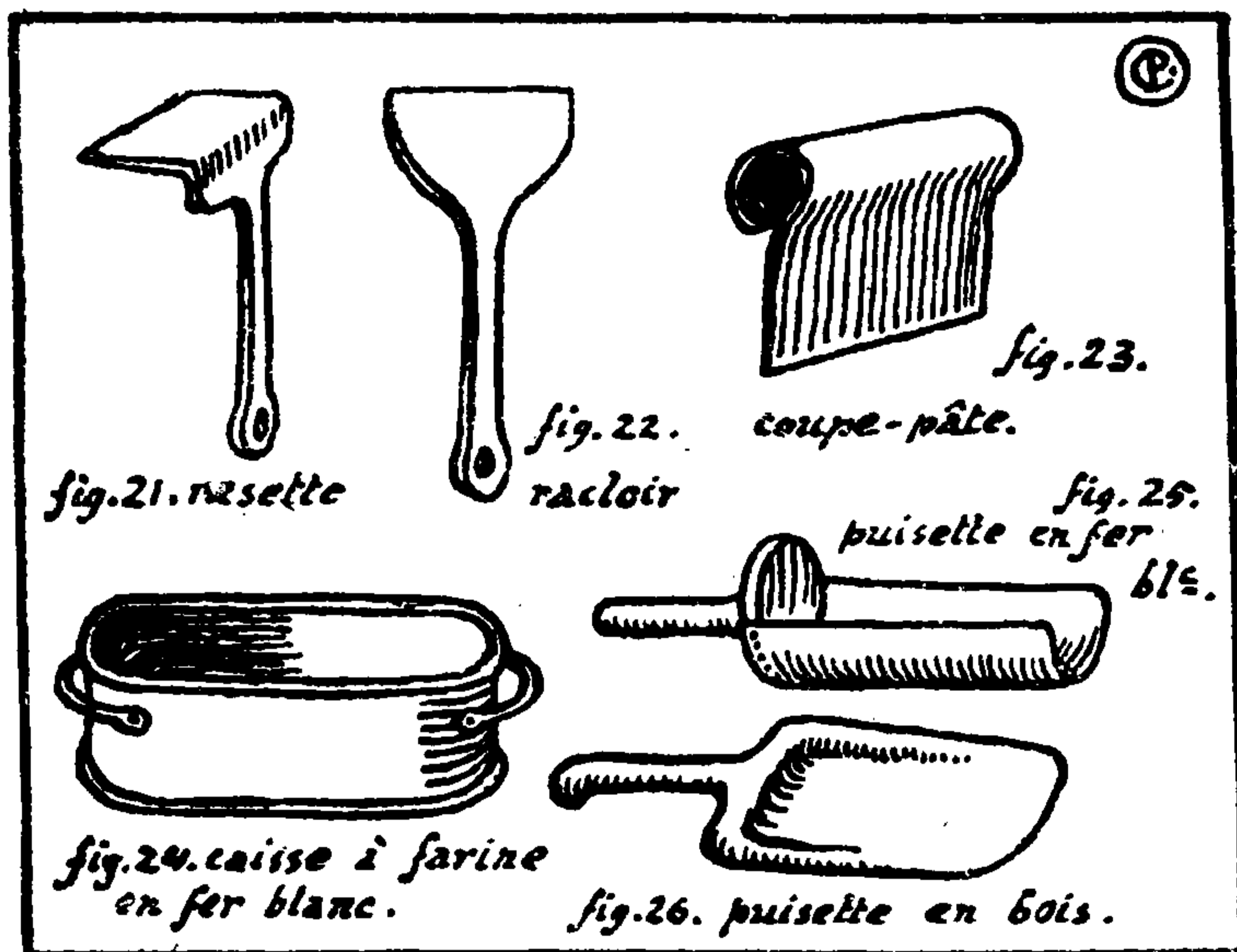
Ce genre d'« escadia » est encore en usage dans les fermes pour la nourriture des goretts.

L'« escadia » ne fait plus office d'enseigne depuis quarante-cinq ans environ, c'est-à-dire depuis l'emploi de la levure de grains appelée alors levure sèche ou levure hollandaise.

*Ancienne et nouvelle boulangerie.* — Depuis une trentaine d'années, les boulangers ont partout modernisé leurs installations et leur outillage. L'ancien fournil a changé d'aspect avec les appareils marchant mécaniquement et les fours perfectionnés. Les outils anciens sont remplacés par d'autres nouveaux.

Le vieux four à cuire au bois est remplacé par les fours chauffés au coke et au charbon; il en existe de plusieurs systèmes.

Bientôt, il n'y aura plus qu'à la campagne que l'on pourra encore rencontrer des fours chauffés au bois.



Trois boulangers seulement ont conservé le four chauffé au bois. Petit à petit, ces fours disparaissent, ce qui fait qu'il ne faudra plus dans les boulangeries des fagots et gros bois; pour fendre ces derniers, il ne faudra plus de haches ou cognée (« happe »), de maillet (« maïet ») et de coins en fer (cognées). On ne produira plus de braises.

Le grand pétrin en bois demi-cylindrique a été détrôné par des pétrins mécaniques de différents types; actionnés, soit par moteurs à gaz ou à essence, soit par l'électricité.

Jadis, pour faire fermenter la pâte on la mettait dans des « mantes à pause », grand panier cylindrique, recouvert intérieurement d'une toile. Depuis longtemps, ce genre de panier



n'est plus employé; les boulangers font revenir la pâte entre des sacs vides placés sur une table. Aujourd'hui, ceux qui ont un pétrin mécanique font servir l'ancien pétrin en bois pour y mettre pousser la pâte, ou bien ils ont une armoire spéciale à fermentation.

Le petit outillage des boulangers se compose des pièces suivantes :

« *Fourmwèse* ». — Pelle avec laquelle on enfourne et on défourne les pains.

La figure 17 représente la pelle entièrement en bois en usage dans les boulangeries et la figure 18 montre la pelle en tôle de fer avec manche en bois souvent utilisée à la campagne.

« *Rauve* » (fig. 19 et 20). — Ringard en fer pour retirer des fours chauffés au bois, les braises incandescentes avant l'enfournement des pains. Cet outil n'est plus nécessaire avec les nouveaux fours.

« *Cloke à braîjes* » (fig. 21). — Etouffoir en tôle dans lequel les braises sont recueillies. Cet ustensile est devenu inutile et disparaît.

« *Tèles* ». — Corbeilles garnies intérieurement de toile pour contenir les boules de pâte ou pain à cuire sur le carreau.

Il y a deux espèces de « télés » : les premières, les plus anciennes sont en paille (fig. 30) (1). Elles ne se fabriquent plus aujourd'hui et rare sont les boulangers qui en ont encore quelques-unes; les deuxièmes (fig. 31) sont en osier et d'usage courant.

Pour les pains à cuire en platines, on se sert de platines en tôle de fer rondes (fig. 32) et rectangulaires. Les couques sont cuites sur les grandes platines rectangulaires (fig. 33).

Le tableau ci-après indique les dimensions des platines et le poids des pains correspondants :

PAINS	RONDS (2)	RECTANGULAIRES (3)	POIDS
Grand	30 cm. × 7 cm.	41 × 19 × 5.5	2 kilogr.
Moyen	25 cm. × 6 cm.	28 × 18 × 5.5	1.5 "
Petit	20 cm. × 5.5 cm.	24 × 15 × 5.5	1 "

Les pains sur « four » ou sur « carreau » sont de mêmes dimensions mais la forme ronde est irrégulière.

(1) A Mons, c'est « *quatoir* » que cette corbeille s'appelle.

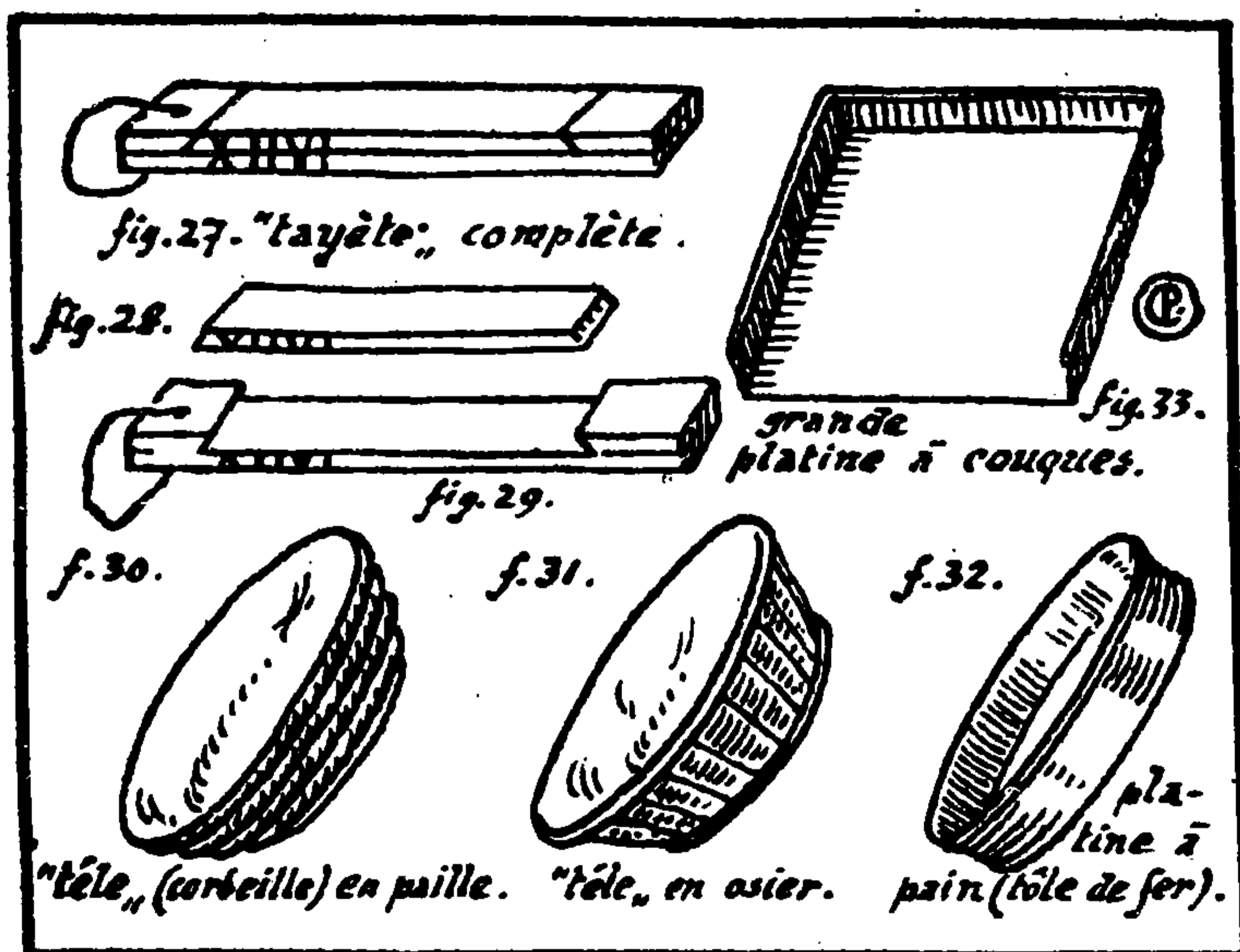
(2) Dimensions des platines rondes (diamètre et hauteur).

(3) Dimensions des platines rectangulaires (longueur, largeur et hauteur).

« *Razette* » (fig. 21). — Racloir pour enlever la pâte adhérente au pétrin en bois. Pour les pétrins mécaniques on se sert d'un grattoir-couteau (fig. 22) avec lequel on peut couper la pâte et gratter celle-ci en bas des pièces de la machine.

« *Coupe-pâte* » (fig. 23). — Ancien outil servant à diviser la pâte pour le pesage des boules de pains.

« *Caisse à farine* » (fig. 24). — Bac en fer-blanc encore utilisé pour peser la farine, au détail, et la verser ensuite dans les petits sacs.



Pour prendre la farine hors des sacs du moulin, on se sert d'une « *puizette* » en fer-blanc ou en bois (fig. 25 et 26). Anciennement la farine à débiter se trouvait dans une « *huche en bois* ». Ce meuble devient rare.

« *Appareils de pesage* ». Divers appareils sont en usage :

1° Pour peser la farine, en détail, au moyen de la caisse en fer-blanc ci-dessus on utilise une balance à fléau avec grands plateaux;

2° Pour peser la farine en petite quantité de quelques kilogrammes et la levure en pâte au détail, on emploie la balance « *Roberval* »;

3° Pour peser les boules de pâtes avant de les tourner, on se sert de la balance avec des plateaux en bois suspendus au fléau en fer par des cordes ou des chaînettes;



4° Pour peser les sacs de farine, on a recours à la bascule de « Quintenz ».

« *Taiette* » (fig. 27). — Règle en bois composée de deux lattes ayant la forme des croquis 28 et 29. C'est un instrument qui servait à marquer les pains livrés par le boulanger aux briquetiers; il était d'usage courant, il y a une cinquantaine d'années.

Pour indiquer le nombre de pains fournis, on réunissait les deux lattes ensemble, et, avec une petite scie ou une lime, on entaillait le bois et l'on traçait ainsi les pains vendus en chiffres romains. Après cette opération, on séparait les deux lattes, le boulanger retenait la latte figure 29 et le maître briquetier celle figure 28.

Lorsque la « *taiette* » était remplie, on réglait le compte; les traits étaient enlevés au rabot et elle était utilisée de nouveau.

*Marques.* — Les boulangers marquent de leurs initiales les pains qu'ils fabriquent. Ordinairement, la frappe se compose d'un morceau de bois façonné, traversé par d'assez longues pointes de Paris formant des lettres. On fait aussi des frappes en fer-blanc.

Comme plusieurs ménages cuisent en même temps leurs pains chez le boulanger, pour reconnaître les leurs facilement, les particuliers font une marque sur leurs pains; ils la font de différentes manières :

Un coup de doigt enfoncé au milieu du pain;

Un ou plusieurs coups de fourchettes ou de couteau;

Une pince faite avec le pouce et l'index;

Un ou plusieurs ronds faits soit avec un verre à bière ou une jatte;

Une lettre (première de leur nom) faite avec une fourchette ou bien ils apposent leurs initiales faites avec une frappe semblable à celle des boulangers.

Toutes ces marques sont toujours en usage. Celles que l'on faisait sur les tartes anciennement ne se font plus guère.

Les signes distinctifs que l'on faisait jadis, surtout lorsqu'il y avait de grande quantités de tartes à cuire, étaient des plus simples : un bâtonnet, gros et long comme une allumette, était enfoncé sur les bords des tartes ou bien planté ou couché au milieu de la tarte; il y avait aussi des remarques avec deux bâtonnets; ou bien encore, un bout de papier placé sur la tarte.

*Les bounans.* — La guerre 1914-1918 a tué les « bounans ». Jusqu'alors les boulangers ont toujours donné des étrennes à « leurs pratiques ». Cette tradition doit certainement être très ancienne.

Il y a cinquante ans, par exemple, les « bounans » consistaient en cadeaux utiles et variant suivant l'importance d'achat et la condition des clients.

Le boulanger donnait de la cotonnette pour faire des caracots (blouses), des « cindrés » (tabliers); des tablettes de chocolat, des bouteilles de liqueurs (si le boulanger tenait aussi le commerce de liqueurs), etc.



Les clients aisés recevaient la veille de l'an un gâteau aux corinthes et les servantes de l'argent.

Enfin, si un mauvais client devait au boulanger, celui-ci rabattait la valeur de l'étrenne à son compte. Ce procédé n'avait pas toujours l'air de plaire à ce client qui préférait recevoir un cadeau, naturellement.

L'ancien boulanger avait assez bien de crédit. Il donnait souvent aux ouvriers, que l'on payait à la quinzaine, une « mounée » et « payer l'autre » comme on disait, c'est-à-dire qu'il y avait toujours une « mounée » en arrière et on arrivait parfois à avoir une « queue » chez le boulanger pour une raison quelconque.



Les boulangers n'accordent plus de crédit aussi facilement parce que, disent-ils, pour prendre du pain aux coopératives, il faut avoir de l'argent sous la main; ils suivent, par conséquent, cette méthode.

*Saint-Auber.* — Il y a quarante-cinq ans environ, les boulangers se réunirent pour fêter leur patron, Saint-Auber. Le dimanche le plus proche de la Saint-Auber les boulangers firent chanter une grand'messe à 11 heures. Après cette cérémonie, ils firent en corps un tour en ville et rendirent visite à leurs clients cabaretiers. Le soir, il y eut un banquet.

Cette fête n'eut pas de lendemain parce que plusieurs boulangers perdirent des pratiques de cafetiers.

Depuis 1920, les boulangers actuels ont une société affiliée à la « Maison des Patrons Boulangers » de Bruxelles. Ils se réunissent le premier lundi de chaque mois pour discuter de leurs intérêts. Ils font plusieurs excursions par an et un souper à la Saint-Auber.

Il y a cinquante ans, il y avait trente boulangers à Nivelles pour 9 à 10,000 habitants; aujourd'hui (1926), pour 13,000 habitants, il y a dix-sept boulangers, plus le « Bon Grain » qui vient journellement avec une voiture de pains.

S. B.

N. B. Les dessins qui illustrent cet article sont dus au crayon de Paul COLLET, d'après des croquis de l'auteur.

---

## Le Jacquemart Djean, de Nivelles

Tout le monde connaît, à tous le moins pour l'avoir entendue, la chanson locale qui fait la joie et la fierté des « Aclots », c'est-à-dire des habitants de Nivelles, la petite cité qui constitue le plus bel ornement de la partie méridionale du Brabant :

*Viv' Djean-Djean!*  
*Viv' Djean-Djean!*  
*C'est l'pu vî homm' dè Nivelles...*

Certains, sinon beaucoup, ignorent ce qu'est ce *Djean* ainsi joyeusement célébré.

Il n'est autre que le géant de cuivre que l'on aperçoit, de loin, accolé à celle des tours mineures de la Collégiale qui se trouve voisine du marché public.

Il fait partie de ce superbe monument qui renferme, en sa structure et dans ses flancs, tant de souvenirs et dont l'origine remonte à des temps si reculés.

Il servit autrefois de Jacquemart et sa mission était de frapper les heures — et, à partir de 1704, les demi-heures.

Depuis une date qui n'a pu jusqu'ici être fixée avec précision, il a rempli cette tâche vigilante et celle-ci ne prit fin que lors de l'incendie qui, en 1859, ravagea la Collégiale et détruisit le clocher, avec l'horloge et le carillon qui se trouvaient placés à sa base.

*Djean* a huit pieds de haut. Casqué, revêtu d'une cote et de brodequins, il est constitué par un assemblage de plaques de cuivre doré, travaillées au marteau. Georges Williame, l'écrivain local et wallonisant bien connu, en fit naguère cette description pittoresque (1) :

« Il est énorme et misérable, plaqué de taches noires, ses jambes creuses cliquetant au vent, sa tête prisonnière dans un casque encombrant, qu'il rejette en arrière jusque sur son long col roide. Sa barbe est drôle, frisée en rondelles de cuivre et il y a ses pauvres grands yeux vides, qui ne paraissent pas regarder.

» Pourtant, il sourit; je vous assure qu'il sourit — et, si vous me poussiez un peu, je dirais qu'il vit. Il vit de la vie

(1) Dans ses *Causeries nivelloises*, p. 39. Nivelles, Havaux, éditeur.



que nous prêtons aux emblèmes et c'est en lui que notre ville se personnifie le mieux. »

\* \* \*

Depuis quand la cité « Aclote » s'est-elle ainsi identifiée avec son jaquemart?

La question ne manque pas d'intérêt et mérite d'être examinée à titre de curiosité historique et folklorique.

Disons tout de suite qu'elle n'a pu être tranchée de manière définitive, l'origine même du bon géant cuivré étant restée douteuse.

Un archéologue fort érudit — M. Wins — pense que celui-ci a été donné à la ville de Nivelles par Charles le Téméraire, en 1469. Avec lui auraient été cédés le carillon, ainsi qu'une cloche. La thèse de M. Wins s'appuie sur l'inscription relevée sur cette cloche et sur le fait que Charles, de même du reste que ses prédécesseurs, fit donations du même genre à d'autres villes du Brabant ou de la Flandre.

Cette thèse a été combattue et le débat reste ouvert à son sujet.

Nous nous contenterons de noter ici la date à laquelle, pour la première fois, dans des documents officiels, il est fait allusion à notre jaquemart.

Un état de la Chambre des Comptes — n° 31219 — remontant à l'an de grâce 1525, porte le nom de « *l'homme qui frappe les heures* » et qui ne peut être que *Djean*. Un autre état de la même Chambre — n° 31215 — le désigne, en 1535, sous la dénomination d' « *homme de koeuvre* ». Enfin, et c'est là fait essentiel et notable, un compte communal de 1613 fait apparaître pour la première fois l'appellation de « *Jean de Nivelles* ».

La petite tour du côté du marché où *Djean* se trouve fut appelée « *Tour de l'Horloge* », non pas à partir de 1637, comme le disent par erreur MM. Tarlier et Wauters, mais à partir d'une date bien antérieure (1).

Auparavant il avait été placé sur la tour de l'Hôtel de Ville, hôtel qui se trouvait, non pas à l'endroit qu'il occupe aujourd'hui, mais dans la partie inférieure de la Grand'Place, entre la rue de Namur et la rue des Bouchers.

Quand s'opéra son transfert de la tour de l'Hôtel de Ville à la « *Tour de l'Horloge?* » Ici encore nous sommes en pré-

(1) M. Aimé Brulé, folkloriste dévoué que nos lecteurs connaissent bien, la fixe à l'an 1485.

sence d'une question non résolue. M. Aimé Brulé pense que l'on peut fixer la date de ce transfert à l'an 1620, et il base son opinion sur le fait qu'en cette année, la « *Tour de l'Horloge* » a cessé de s'appeler ainsi pour prendre la dénomination de « *Tour de Jean de Nivelles* ». Des recherches dans les archives ecclésiastiques (comptes des rentiers de 1620) lui ont permis de mettre la main sur une note datée du mois d'août 1620 et de laquelle il appert qu'il a été payé 18 livres à un certain Jan Couvreur, pour avoir (ô texte savoureux!) « radoubé, pansé, médecine et racommodé le bras et la teste de Jean de Nivelles, refaict son habillement et lui mettre une nouvelle ceinture et une dague ». M. Brulé estime, à juste titre, pouvoir supposer que ce sont les conséquences du transfert du jaquemart de la Tour de l'Hôtel de Ville à celle de l'Horloge que le précité Jean Couvreur aura reçu charge de réparer.

\* \* \*

Mais qu'est-il, que représente-t-il, en réalité, ce « Djean », dénommé de Nivelles? Est-il là en souvenir d'un héros ou d'un personnage plus ou moins fameux, ayant vu le jour dans la petite ville ou y ayant vécu?

La question se pose de manière d'autant plus impérieuse que, à tous ceux qui font connaissance avec le jaquemart nivellois, qui en entendent parler ou en lisent quelque description, aussitôt des souvenirs littéraires et historiques reviennent à l'esprit.

Ils songent aux fameux chien de Jean de Nivelles, qui s'enfuit quand on l'appelle et dont le bon La Fontaine, dans sa fable *Le Faucon et le Chapon*, évoque le souvenir :

*Une traîtreste voix bien souvent nous appelle;  
Ne vous pressez donc nullement :  
Ce n'était pas un sot, non, non, et croyez-m'en,  
Que le chien de Jean de Nivelles.*

Et ce n'est point seulement le dicton qui, aux érudits du moins, revient en mémoire. Echos du passé, recueillis non seulement en nos contrées mais en France, tant à Paris qu'au pays Tourangeau ou ailleurs, des chants populaires s'éveillent dans les souvenir et rapellent le « Jean de Nivelles », célébré par le populaire depuis des siècles et qui, à certaine époque, paraît avoir donné naissance au cycle de Cadet-Rousselle.



Existe-t-il quelque rapport entre le « Djean » Nivellois et, d'une part, le chien fameux, d'autre part le héros des chansons que nous a transmises le beau pays de France?

Nous pouvons répondre de façon négative — pensons-nous — à la question ainsi posée.

\* \* \*

En ce qui concerne le dicton, il suffit de rappeler qu'il trouve son origine dans un fait historique — à moins qu'il ne soit légendaire — n'ayant trait en aucune manière à nos contrées. « Il est comme le (ou comme ce) chien de Jean de Nivelles, qui s'enfuit quand on l'appelle » se dit de quelqu'un qui, au moment même où sa présence est requise ou nécessaire, disparaît en faisant fi de son devoir. C'est qu'il agit de même manière que le seigneur Jean, appelé « de Nivelles » de par une propriété qu'il tenait de sa mère, et qui, ayant épousé la cause des ducs de Bourgogne alors que son père, Jean II de Montmorency, s'était rallié au parti de Louis XI, refusa d'obéir à Jean II, qui le sommait de venir servir ce dernier et fut par lui, pour ce fait, honni, déshérité et traité de chien!

Aucun rapprochement à faire, pensons-nous, entre ce Jean de Nivelles et celui qui nous occupe. Seule, la similitude de nom ou de dénomination a pu prêter à confusion. Il est vrai que celle-ci a été aidée par le populaire lui-même, qui, propagateur, sinon créateur du dicton, a eu nécessairement tendance à l'appliquer au jaquemart Nivellois. Il est de fait qu'autrefois *Djean* reçut pour compagnon, sur son piédestal, un chien. Certain jour il fut emporté par le vent, en quoi le vent fit bien, car il dissociait deux personnages qui n'avaient rien de commun et par quoi, au jugement de Camille Lemonnier, se trouvèrent confirmés la réputation chagrine et le mauvais caractère du chien proverbial :

« Le sentiment de l'indépendance avait des racines si profondes dans le légendaire toutou, qu'il profita d'une tempête pour se séparer violemment du guerrier. Jugeant, à cette obstination, que, si on le remplaçait, il céderait de nouveau à son penchant, on laissa le grand Jean tournoyer son épée dans l'air, sans lui restituer son rétif compagnon. »

A part l'allusion à l'épée de *Djean*, épée dont celui-ci ne fut jamais nanti (1) et qu'en tout cas il ne fit jamais tour-

(1) Le Compte des rentiers de 1620, cité plus haut, dit, p. 43 verso : « Payé, etc., pour lui mettre une nouvelle dague en cuivre. »



noyer dans l'air, encombré qu'il était, de son marteau, l'événement rapporté par l'illustre auteur de *La Belgique* est exact : Jamais ne fut rendu à *Djean* le chien dont, à tort, il avait été agrémenté.

Mais — est-ce à titre de revanche? — à tort aussi, un rival du jaquemart — j'entends le Jean de Nivelles sculpté par l'excellent artiste Julien Dillens, qui orne l'un des angles du Palais de Justice nivellois — reçut pour compagnon le chien rendu célèbre par le dicton fameux.

« C'est un joli morceau d'art, écrit Georges Willame, mais ce Montmorency d'opéra comique et son chien, qui lève une patte irrévérencieuse sur les armes de son maître, ne riment vraiment à rien et M. Hanon de Louvet a eu raison de s'écrier, dans une chanson wallonne, que pour les Aclots il n'y avait qu'un seul Jean de Nivelles et que c'était le vieux. » (1)

\* \* \*

Mais voilà assez parlé du dicton. Passons aux chansons populaires ayant eu leur berceau en France et dont Jean — à l'origine Jehan — de Nivelles est le héros.

Le cycle de ces chansons a été analysé de façon fort minutieuse et, pensons-nous, complète, dans l'étude « *Le Cycle de Jean de Nivelles* », à laquelle j'ai déjà fait ci-dessus et à laquelle il m'arrivera encore de faire certains emprunts, publiée, il y a une vingtaine d'années, par Oscar Colson, directeur de l'excellente revue *Wallonia*, dont la Grande guerre, malheureusement, amena la disparition (2).

La mention la plus ancienne d'une chanson relative à Jean de Nivelles remonte au début du xvi<sup>e</sup> siècle. Elle est fournie par une pièce de théâtre, *La Farce des deux savetiers*, qui débute par le couplet suivant :

*Hay avant, Jehan de Nivelles.  
Jehan de Nivelles a deux housseaux.  
Le roi n'en a pas de si beaux,  
Mais il n'y a pas de semelle.  
Hay avant, Jehan de Nivelles.*

Le xvii<sup>e</sup> siècle nous fournit, à Rouen en 1612, à Caen en

(1) *Loco citato.*

(2) *Le Cycle de Jean de Nivelles* (chansons, dictons, légendes et type populaire), par O. COLSON. Nivelles, Lanneau et Despret, 1904.



1615, deux autres versions, dont la dernière a été publiée dans un recueil de chansons à danser, autrement dit vaudevires :

*Jean de Nivelles a trois beaux chiens  
Dont il y en a deux vaut-riens...  
L'autre fuit quand on l'appelle...*

Eh! Eh! voici la chanson qui se soude au dicton — ou, pour mieux dire — voici le dicton qui a donné naissance à une chanson de rue, qu'avec un peu d'imagination nous pouvons nous figurer entendre chanter ou siffloter par nos ancêtres...

Un siècle plus tard — au XVIII<sup>e</sup> — Cadet-Rousselle prend la place de Jean :

*Cadet-Rousselle a trois gros chiens;  
L'un court au lièvr', l'autre au lapin,  
L'troisiem' s'enfuit quand on l'appelle...*

Il est des variantes, dès ce siècle et dans le XIX<sup>e</sup> qui suit. Des variantes en France, et aussi dans nos contrées, où la chanson primitive a, sans doute, pénétré dès ses débuts. Des variantes où l'on voit, tantôt Jean, tantôt Cadet, utiliser rythmes, coupe et propos identiques. Ainsi, à Nivelles même, voici plus de cinquante années (1), M. Hanon de Louvet, déjà cité, recueille, d'une vieille fille plus que nonagénaire, une chanson qui, *sur l'air de Cadet-Rousselle*, est consacrée à notre vrai Jean de Nivelles :

*Quand Djean d'Nivell' montou l'faubourg,  
I desquindou in fzant des tours...*

couplet dont le contenu rappelle celui de la vraie chanson locale dont, en tête de cet article nous avons déjà cité le refrain et dont, en annexe, on trouvera le texte complet.

L'on peut conclure de ce qui précède que, à part celles que nous dénommerons du cru et que la fantaisie populaire a consacrées au Jean local, les chansons relevant du Cycle de Jean de Nivelles sont d'origine française et sont relatives à un Jean qui n'a rien de commun avec celui dont nous poursuivons l'étude. Ici encore, la similitude de nom ou de dénomination, aidée de l'aisance dans la diffusion et l'adaptation qui est la caractéristique de toute création populaire, a pu établir entre le Jehan de jadis et le Jean nivellois certains rapprochements dans le domaine de la chanson. C'est tout. Il reste, en tout cas,

(1) En 1874.

que le Jean nivellois n'est pas l'inspirateur du Cycle et qu'ici encore, sa personnalité se trouve entièrement et nettement dégagée.

\* \* \*

S'agit-il d'un héros régional ou local, d'un personnage ayant, par son titre ou son rôle, laissé trace dans la mémoire plus ou moins reconnaissante ou ironique de nos ancêtres?

Dernière question à examiner.

« Quant à nous, écrit Fr. Lemaire, dans une notice historique sur la ville de Nivelles parue en 1848, nous n'avons point vu qu'un Nivellois, nommé Jean, eût acquis, pendant sa vie, assez de gloire pour mériter, de ses contemporains, un témoignage aussi éclatant de sympathique admiration. »

Tarliier et Wauters partagent cet avis :

« S'il fallait attribuer l'origine du nom de Jean de Nivelles à un personnage ayant réellement existé, nous en trouverions cent pour un dans toutes les classes de la société... On pourrait citer Jehan le Nevelois, trouvère du XII<sup>e</sup> siècle, un Jehan de Nivelles, maieur de Braine-le-Comte en 1489; maître Jehan de Nivelles, exécuteur de la Haute Justice de monseigneur, dans la ville de ce nom en 1493; Jean de Nivelles, qui possédait plusieurs maisons à Genappe, à la même époque. » (1)

Pour Tarliier et Wauters — c'est ainsi qu'ils concluent — le nom de Jean n'est qu'une dénomination banale...

C'est également notre opinion.

Et nous concluerons en considérant que nous sommes en présence, simplement — ainsi que l'indique l'entête de cette modeste étude — du jaquemart *Djean*, de Nivelles.

Un jaquemart, c'est-à-dire un automate articulé, de bronze ou de cuivre, n'ayant en principe aucune personnalité, un mannequin mécanisé, tenant dans une main un marteau ou une masse, mettant un bras en mouvement lorsqu'il s'agit de sonner l'heure et disparaissant — ou restant en place suivant le cas — une fois la sonnerie terminée.

Un jaquemart nommé *Djean*. Pourquoi? Qui le dira?

Quand et pour quel motif le géant cuivré fut-il doté de cette appellation? Nous sommes ici en présence du mystère et dans le domaine des suppositions.

Un fait attire l'attention : c'est la portée, le sens, la signi-

(1) TARLIER et WAUTERS, *Histoire et Géographie des communes belges (Nivelles)*, p. 137. Bruxelles, 1862.



fication du terme populaire Jean. Nom banal, certes, c'est entendu, mais revêtant, dans la bouche du populaire, un caractère à noter. De même que Jacques — qu'il faut ici considérer, car *Jaquemart* a pour étymologie la jonction du prénom *Jacques* et du mot *marteau* — Jean fait partie du blason populaire. Jacques est un sobriquet (songez à Jacques Bonhomme). Le peuple l'emploie parfois pour désigner quelque imbécile et chacun sait que « faire le Jacques » équivaut à « faire le niais ». Quant à Jean, sa portée est plus diverse et souvent plus maligne ou plus incisive. Songez à Jean-fait-tout et à Jean-qui-ne-peut, à Jean farine, qui n'est autre que Pierrot, à Jean du houx, qui peut servir de trique, à Jean des vignes, homme sot s'il en fût et à Jean borgne, l'innocent. Songez aux locutions : « Va-t-en voir s'ils viennent, Jean! » et aux composés : « Jean-Joli, Jean-ribotte, Jean-goulu, sans oublier Jean f... et, à Nivelles même, Djean-fafouye (vétilleux) et Djean-potatche (touche à tout).

A notre sens — ceci n'a pas d'autre valeur qu'un avis personnel — le nom de *Djean* fut donné naguère, à notre jaquemart, alors que, déjà, il officiait. Le menu peuple était appelé, tout naturellement, à désigner d'une appellation quelconque le mannequin mécanisé qu'il voyait fonctionner chaque jour à des moments déterminés. On peut supposer que quelque loustic appartenant à ses rangs aura fait choix du prénom de *Djean* (dont nous venons de fixer la portée quelque peu mordante), que cette dénomination aura fait fortune et aura été adoptée par tous. Il peut se faire que ce choix ait été inspiré par l'appellation Jean de Nivelles, déjà connue par le dicton et les chansons consacrées au Montmorency et à son chien ou au Jehan dont nous avons parlé. Pour savoir dans quelle mesure cette supposition est rapprochée du domaine des probabilités, il faudrait pouvoir fixer d'une manière positive la date à laquelle le jaquemart commença à officier, celle à laquelle il reçut le nom qu'il porte encore aujourd'hui et, enfin, l'époque, sinon certaine au moins approximative, où pénétrèrent en nos contrées les premières chansons, sorties de France, consacrées à Jehan de Nivelles...

Et, par malheur, nous sommes loin de compte!

\* \* \*

L'essentiel est acquis. Le *Djean*, de Nivelles, est un simple jaquemart et un type exclusivement local. Il appartient aux seuls Aclots et, par la chanson que ceux-ci lui ont dédiée et

qui est « acquise » au même titre que le chant du *Doudou* de Mons ou *Li bia bouquet* de Namur, il est devenu plus inséparable que jamais de la cité qu'il personnifie.

C'est ici qu'il est nécessaire, semble-t-il, de faire connaître de plus près la chanson fameuse où l'on voit Djean-Djean s'efforcer de « faire rire tous les djins ».

Elle remonte — en sa source — à quelques années avant la révolution de 1830.

Ce n'était pas la première fois que des poètes (?) ou chansonniers locaux avaient été inspirés par le jacquemart — disons par le héros, ou héraut, cuivré.

En 1776, notamment, lors de la joyeuse entrée de M<sup>me</sup> la comtesse van der Noot, qui devait être l'ultime abbesse du chapitre de Sainte-Gertrude, *Jean de Nivelles* célébra les vertus de cette princesse du Saint Empire et promit, au cours d'un long poème, de suspendre les coups de son marteau afin de prolonger les plaisirs de chacun.

Mais nous voici en 1827. A l'occasion d'une fête populaire surgit une chanson anonyme, qui vise un original de l'endroit, un *chalé* (c'est-à-dire un boiteux) nommé Baude, qui avait la manie de se travestir en pèlerin :

*L'chalé Baude est deskindu  
Avé l'rue de Mons à s'c...*

La faveur populaire est conquise. La chanson-farce se chante sur un air entraînant et sautillant, cueilli on ne sait où, mais en tout cas en terreau wallon (car on le retrouve au pays de Liège). Elle possède, déjà en 1827, un refrain consacré à Djean :

*Viv' Djean-Djean! (bis).*

C'est plus qu'il n'en faut pour qu'il devienne impérissable, soit adopté par tous, pénètre dans le terreau local. Quelques années après, le souvenir du « chalé Baude » a disparu ou, du moins, ce personnage a fait place à *Djean* lui-même.

Ce n'est plus le « chalé » qui descend la rue de Mons, c'est *Djean-Djean* et croyez bien que, jusqu'à la fin des siècles il la descendra, spécialement aux jours de réjouissance, ne fût-ce que pour se reposer de l'immobilité forcée où il se fige au sommet de la tour où il est accolé!

Et il continuera, à jamais, à être pour les habitants du lieu ce qu'il est en réalité, c'est-à-dire « le plus vieil homme de



Nivelles », celui qui est chargé de tout le passé et de tous les souvenirs, celui qui a vu les ancêtres et verra nos descendants, celui en qui s'est fondue toute l'âme populaire, rieuse, sentimentale et frondeuse à la fois.

CHARLES GHEUDE.

\* \* \*

### Jean de Nivelles.

Jean de Ni - velle a trois en-fants Jean de Ni - velle a trois en-fants, Dont il y en a deux marchands Dont il y en a deux marchands L'autre escure la vaisselle, Hay a - vant Jean de Ni - velle, Hay Hay a - vant, Jean de Ni - velle est un ga - lant.

1. *Jean de Nivelle a trois enfans (bis)*  
*Dont il y en a deux marchands (bis)*  
*L'autre escure la vaisselle :*  
*Hay avant, Jean de Nivelle,*  
*Hay hay hay avant,*  
*Jean de Nivelle est un galant.*
2. *Jean de Nivelle a trois chevaux*  
*Deux sont par monts et par vaux*  
*Et l'autre n'a point de celle (sic) :*  
*Hay avant, Jean de Nivelle,*  
*Hay hay hay avant,*  
*Jean de Nivelle est un galant.*
3. *Jean de Nivelle a trois beaux chiens*  
*Dont il y en a deux vaut-riens*  
*L'autre fuit quand on l'appelle :*  
*Hay avant, Jean de Nivelle,*  
*Hay hay hay avant,*  
*Jean de Nivelle est un galant.*

4. *Jean de Nivelle a trois gros chats  
L'un prend souris et l'autre rats  
L'autre mange la chandelle :  
Hay avant, Jean de Nivelle,  
Hay hay hay avant,  
Jean de Nivelle est un galant.*

5. *Jean de Nivelle a un valet  
S'il n'est pas beau, il n'est pas laid.  
Il accoste une pucelle :  
Hay avant, Jean de Nivelle,  
Hay hay hay avant,  
Jean de Nivelle est triomphant.*

Ce premier texte est celui de Weckerlin, datant, d'après Van Duyse, de la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. Voici maintenant le texte donné par le Grand Larousse (1874) :

1. *Jean de Nivelle est un héros (bis)  
Qui n'a ni maîtres, ni rivaux (bis)  
Pour les combats dans les ruelles,  
Connaissez-vous Jean de Nivelle?*

REFRAIN

*Ah! ah! ah! oui vraiment,  
Jean de Nivelle est bon enfant.*

2. *Jean de Nivelle a trois châteaux,  
Trois palefrois et trois manteaux,  
Et puis trois lames de flamberge  
Qu'il laisse parfois à l'auberge!*

3. *Jean de Nivelle a trois cochons;  
L'un fait des sauts, l'autre des bonds;  
Le troisième monte à l'échelle!  
C'est flatteur pour Jean de Nivelle!*

4. *Jean de Nivelle a trois enfants;  
L'un est sans nez, l'autre sans dents;  
Et le troisième sans cervelle!  
C'est bien dur pour Jean de Nivelle!*



5. *Jean de Nivelles n'a qu'un chien,  
Il en vaut trois, on le sait bien;  
Mais il s'enfuit quand on l'appelle  
Connaissez-vous Jean de Nivelles?*

\* \* \*

### Vive Djean Djean.



Il existe de nombreuses variantes de cette chanson. Celle-ci date de 1826 et fait allusion à des « types » nivellois. En voici une autre évoquant l'incendie de la Collégiale :

*Quand l' feu a sté au cloki  
L'a manqué d' tchair su l' martchi  
Il a tcheu n' boich' su s'casquette.*

*Il a ieu in saisiss'mint  
Qui a duré bi longmint  
Car i n' pinsou pus d' s'ermette.*

*Els s' dgillet est tout trawé  
Et ri pou l' racoummoder*

*... L'a in costé tout pierdu  
Volez qu'i mieur' comme enn'  
[pette?*

*...I pinsou d' daller au bal  
Pindant tout lé carnéval  
Mais n'cus'rou d'ainsi parette.*

*On d'vrou quasi iesse honteux  
Dè l' leyi tout comme in gueûs...*

Quand le feu a été au clocher  
Il a failli tomber sur le marché  
Il lui a chu une bûche sur la tête.

Il a eu une peur  
Qui a duré bien longtemps  
Il ne pensait plus s'en remettre.

Son gilet est tout troué.  
Et rien pour le racommoder.

... Il a un côté tout perdu  
Voulez-vous qu'il meure brusque-  
[ment?

... Il pensait aller au bal  
Pendant tout le carnaval  
Mais il n'oserait se montrer ainsi.

On devrait quasi (sic!) être hon-  
[teux  
De le laisser comme un gueux...

## Les Géants de Nivelles (1).

Les géants nivellois, comme la plupart de leurs frères belges et français, sont nés il y a quelques siècles. Il est impossible de trancher avec plus de précision la question de leur âge.



Les Géants nivellois.

L'Argayon, qui a porté successivement plusieurs noms : Golias, Agaon, Agahon, l'Agaïon, Argailon, l'Argaïon, Largayon —

(1) Un certain nombre de documents nous ont été obligeamment communiqués, en vue de la rédaction de cette étude, en 1911, par feu G. Willame. M. Aimé Brulé, membre du Comité de la Société Archéologique de l'arrondissement de Nivelles, a bien voulu également mettre à notre disposition sa documentation sur ce sujet. Nous l'en remercions vivement.



corruptions, sauf le premier, du mot géant —, semble avoir vu le jour au plus tard au xv<sup>e</sup> siècle, puisque en 1526 il nécessite déjà une réparation. Le plus ancien document qui en fasse mention, et qui date de cette année, mentionne, en effet, une dépense de « 9 sous pour remettre à point *Golias* ».

Jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle, les pièces d'archives sont rares, qui parlent de nos géants. Elles citent cependant à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, le *géant* comme prenant part à la procession de Saint-Michel, en même temps que le *dragon* et le *cheval Bayard*. Si donc, au cours du xvi<sup>e</sup> siècle, il semble bien que *Golias* seul parmi les géants, assistât au « tour de Sainte-Gertrude », on constate qu'au xvii<sup>e</sup> siècle la famille complète, l'*Argayon*, l'*Argayone* (en 1645) et *Lolô*, accompagnaient la procession à sa rentrée en ville; ils étaient, en cette circonstance, suivis de plusieurs « bêtes » qui remplaçaient le *Bayard*, dont il n'est, en effet, plus question dans les comptes postérieurs à 1598-1599 : le *dragon* (1596), le *cheval-Godin* ou *Godet* (1637), l'*Aigle* (1637), le *lion* (1640), la *licorne* (1668), le *chameau* (1713).

Le *dragon* devait être un animal de petite dimension, qui était vraisemblablement ou porté par un cavalier ou fixé à la selle d'un cheval; il en existait un au début du xv<sup>e</sup> siècle, car en 1441, on en commanda un nouveau, dont la peinture fut confiée, non point à un artisan, mais, comme il était d'usage à une époque où artisan et artiste étaient pour ainsi dire synonymes, à un artiste wallon universellement connu : à Roger del Pasture, dit Vander Weyden, qui était alors « pourtraiteur » de la ville de Bruxelles : « à maistre Rogier le pointre de Bruxelles, pour poindre le draghon : 48 pl. ».

Si le *cheval-Godet* et le *lion* prenaient place dans le cortège, au même titre que les géants, les autres animaux, eux, marchaient en tête des Serments. La preuve en est cette note de 1713, extraite du « Registre des Ordonnances et Résolutions des Membres de la Ville, commençant l'an 1697 » : « Ayant esté proposé que les Serments de Notre Dame, dit les Arbalétriers et celui des Archers avoient à la teste de leurs compagnies une *licorne* et une *aigle* et que le Serment des Canonniers n'en avoit aucune, résolu de faire construire un *chameau* pour mettre à la teste de leur compagnie. »

Les géants et les bêtes furent réparés et consolidés un nombre incalculable de fois. Les vêtements des premiers furent, en partie ou complètement, remplacés très souvent. En 1574, on voit la ville délivrer pour « les accoustrements du géant, 39s. ».



En 1653, nouvel achat de « rubans, flots, espingles et autres parties pour raccomoder le géant ». Le Registre des Jurés (p.67) dit qu'en 1679, « la Cour at résolu et ordonné de faire raccomoder les géans et le cheval-Godet pour faire la procesion à l'accoutume, le jour de la dédicasse de la ville ».

En 1735, l'*Argayon* tomba en pièces, de vétusté, et eut la « taille » brisée la veille d'une sortie. Un texte du 30 juillet 1755 dit que « le corps du géant étant absolument hors de service », on résolut « de faire faire le corps du géant neuf en latte de sapin, pour la fête prochaine ».



La rue du Géant,  
qui doit son nom au fait que jadis les Géants  
y avaient leur domicile.

En 1764, en vue sans doute du jubilé de Sainte-Gertrude, Pierre Delvaux s'engagea par écrit à « peindre la tête du géant et de la géante, remettre un œil à la géante, lui former un estomac et des hanches à un et à l'autre avec de la toile rembourrée de foin ». En même temps, il convint de « peindre le chameau, la licorne et l'aigle, de faire les ailes de ce dernier et de peindre le tout à l'huile pour former l'animal, et diriger



l'ouvrier de la menuiserie et le mandelier (vannier) pour le corps, les livrances desdites deux ailes de bois à l'aigle ainsi que de la queue qui sera d'osier »...

Les géants étaient, entre leurs sorties, réunis dans une grange située rue du Géant (rue Argailon, en 1742); le cheval *Bayard*, jusqu'en 1586, trouva asile dans la « grange du Bayart », rue Bayard.

Les géants nivellois eurent souvent les honneurs de la littérature locale. On a conservé notamment une chanson wallonne du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle intitulée : « *L'intrée del Princesse di Nivelles* », dont trois couplets entiers leur sont consacrés.

Comme beaucoup d'institutions vénérables, les géants de Nivelles furent victimes de la manie réformatrice de Joseph II. Le 10 mai 1786, il défendit aux géants d'accompagner la procession, et le 26 mai de la même année, il les fit vendre à l'encan. La vente produisit 123 fl. 2 s...

Les Aclots cependant ne purent s'accommoder longtemps de cette décision qui les privait de ces sortes de génies populaires que sont ces mannequins d'osier à forme humaine...

L'*Argayon*, en effet, sa femme, son fils et le *Cheval-Godet* reparurent aux fêtes nationales de 1806. On trouve trace d'une autre sortie, en 1854; sortie néfaste, d'ailleurs, au cours de laquelle le géant fit une chute dans la Thines. Cette mésaventure lui valut de rester enfermé jusqu'en 1878. Ce qui donna à la population l'occasion de fêter une nouvelle fois sa résurrection, et un bon poète nivellois, M. Hanon de Louvet, eut l'idée de célébrer celle-ci dans une chanson wallonne pleine de verve : *L'Réveil di Largayon*. Un autre aclot, Louis Despret, composa en même temps une autre chanson : *L'raintrée di Largayon à Nivelles après z'avouair fait l'tour du monde*.

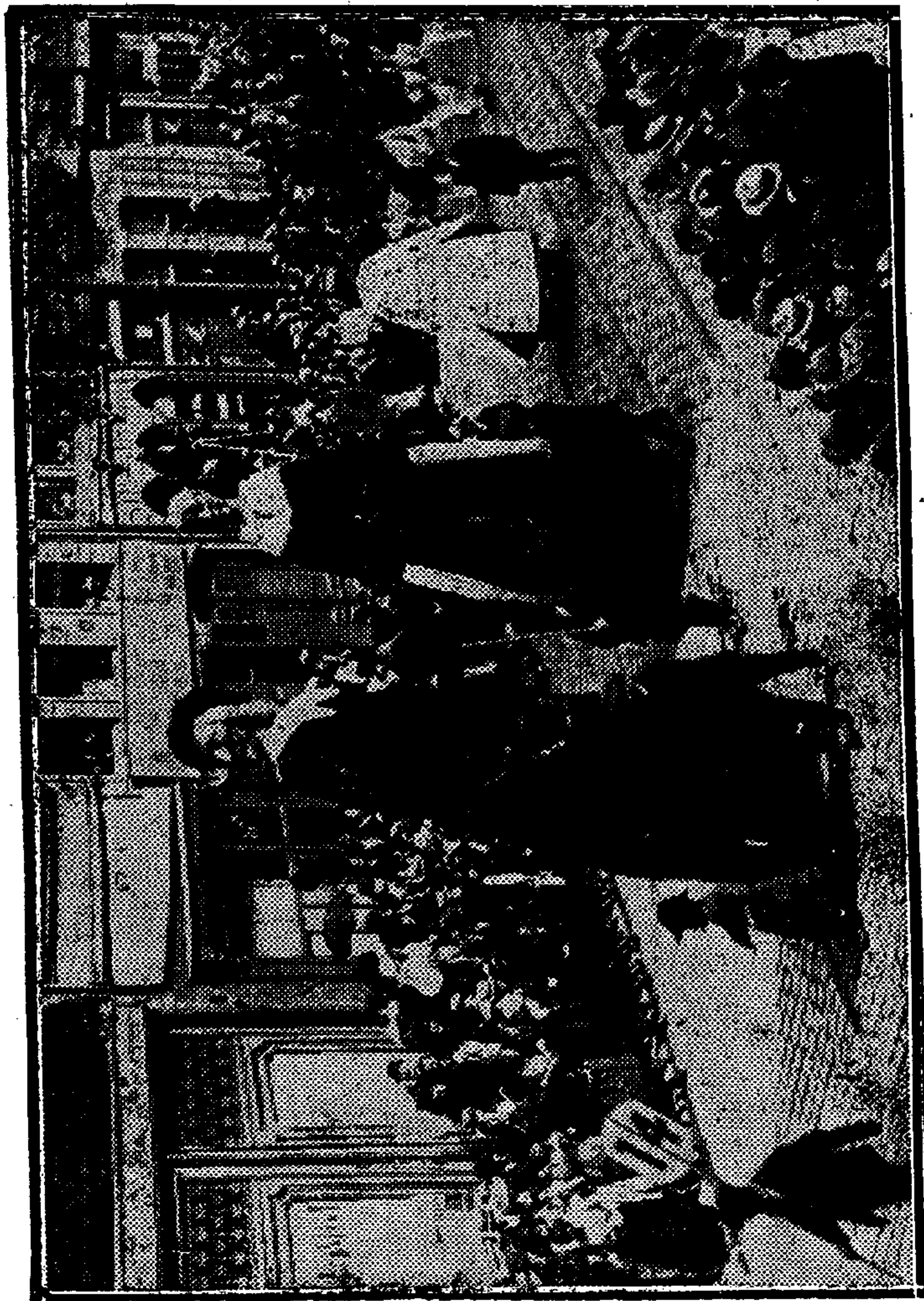
Après 1878, nouvelle claustration, jusqu'en 1888. En 1890, ils assistèrent, habillés de neuf, à un grand cortège organisé à Bruxelles, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'avènement du roi Léopold II. C'est au cours de ce cortège que la géante, en pleine rue, perdit la tête; la géante d'Anvers y fut victime d'un accident identique... Ils ne rentrèrent à Nivelles que le 12 octobre; mais leur retour fit l'objet d'une réception triomphale.

Depuis lors, aucun événement marquant n'est à signaler, sinon un voyage à Lille en 1892, et un autre, dans la même ville, depuis la guerre. Ajoutons qu'en 1919, ils durent subir une restauration importante : les trois carreaux furent renou-



velés entièrement. En concitoyens de Nivelles, ils ne manquent jamais aucune occasion de s'associer, ne fut-ce qu'en faisant le tour de la place, à la joie populaire...

Les Aclots leur en sont d'ailleurs reconnaissants : car c'est avec plaisir que, petits et grands, contemplant la silhouette de



Les Géants en voyage, vont rendre visite à leurs parents de Lille (5 juin 1922).

leurs tous vieux géants, chaque fois que, sortis de leur grenier pour quelques heures, ils participent à un cortège ou président sur le « marché » à quelque joyeuse farandole...

PAUL COLLET.





## Le Tour de Sainte-Gertrude à Nivelles

Il existe dans la capitale du Roman Pays de Brabant une cérémonie qui se déroule depuis des siècles le dimanche qui suit la Saint-Michel : la procession, ou « tour » de Sainte-Gertrude.

De grand matin, le cercueil de la patronne de Nivelles, qui, depuis la veille de la Saint-Michel, a été extrait de la célèbre chasse du XII<sup>e</sup> siècle, et exposé à la vénération des fidèles, est hissé, à l'intérieur d'une chasse modeste, en bois, au sommet du « char de Sainte-Gertrude ». Ce char date du XV<sup>e</sup> siècle; son coffre était jadis orné de panneaux peints représentant des scènes de la vie de la sainte (1).

A 7 heures précises, le cortège se forme : derrière un corps de musique, six gros chevaux appartenant aux fermes des hospices, traînent le char. Le clergé suit, puis les autorités locales et une foule, recueillie, où l'on aperçoit çà et là le bâton dit « de Sainte-Gertrude », peint aux couleurs nivelloises : bleu, blanc, rouge passé, dont se sont munis, à l'église, ceux d'entre les pèlerins qui accomplissent le « tour » complet (2).

(1) Détériorés par suite des nettoyages peu délicats auxquels le char était soumis chaque année, après le « tour », ces panneaux sont conservés à la Collégiale. Quelques-uns sont toutefois relativement en bon état.

(2) Suivant une vénérable tradition, le « bâton de sainte Gertrude », que l'on conserve précieusement dans les familles de Nivelles, a la propriété d'éloigner les rats, les souris et les autres rongeurs.



La procession gravit la rue de Mons. Elle est précédée d'une foule très dense, composée de nivellois de tous âges, de toutes classes, de toutes opinions, qui, en toilette plus ou moins négligée, — la tradition le veut — accompagnent chaque année, jusqu'au faubourg de Mons, où on les voit se ranger avec respect sur les trottoirs, pour lui livrer passage, le corps de « Madame Sainte-Gertrude ».

De là, le char, le clergé, les pèlerins seuls s'engagent dans le « chemin de la Procession », entamant ainsi le « tour » proprement dit. Le cortège suit alors, à travers champs, autour de la ville, un itinéraire de quelque douze kilomètres, varié mais immuable. De temps à autre, il emprunte un chemin, mais sur la plus grande partie du parcours, il traverse des prairies humides encore de la rosée nocturne, des terres labourées gluantes ou des chemins creux; gravit des talus, franchit des haies, ce qui ne laisse point de faire subir au char des cahots auxquels sa structure très solide lui permet heureusement de résister.

Chaque fois que l'on arrive en vue d'une ferme des hospices, le cortège fait une halte de quelques instants : une tradition prétend que, si l'on ne respectait cette habitude, le cheval prêté par cette ferme rentrerait fourbu.

Deux fois l'on s'arrête plus longuement : d'abord au lieu dit « Pré du Chêne », entre les chaussées de Bruxelles et de Namur, où l'on déguste un premier déjeuner. Prêtres, autorités, personnes de marque s'installent, debout, autour d'une table, et, tout en déjeûnant eux-mêmes, distribuent à la foule que retient une clôture de fortune, faite d'une corde et de quelques piquets, de la bière et des petits pains.

Ensuite, dans la cour de la ferme de « Grand'Peine » : halte plus longue, au cours de laquelle le clergé, les chantres et quelques rares privilégiés sont reçus dans la grande salle et y dégustent de la viande froide, des petits pains, de la tarte et du vin, tandis que, modestement, la foule s'égaille dans le verger et se restaure à l'aide des menues provisions de bouche dont elle s'est munie au départ. Les chevaux, que l'on a dételés, se voient attribuer une ration d'avoine.

De « Grand'Peine », la procession regagne la chaussée de Mons par le « Chemin de Petit-Reulx » qui s'amorce en face du « Chemin de la Procession ». Les pèlerins descendent en ville, et laissent au faubourg de Mons, le char, dont on fait rapidement la toilette.



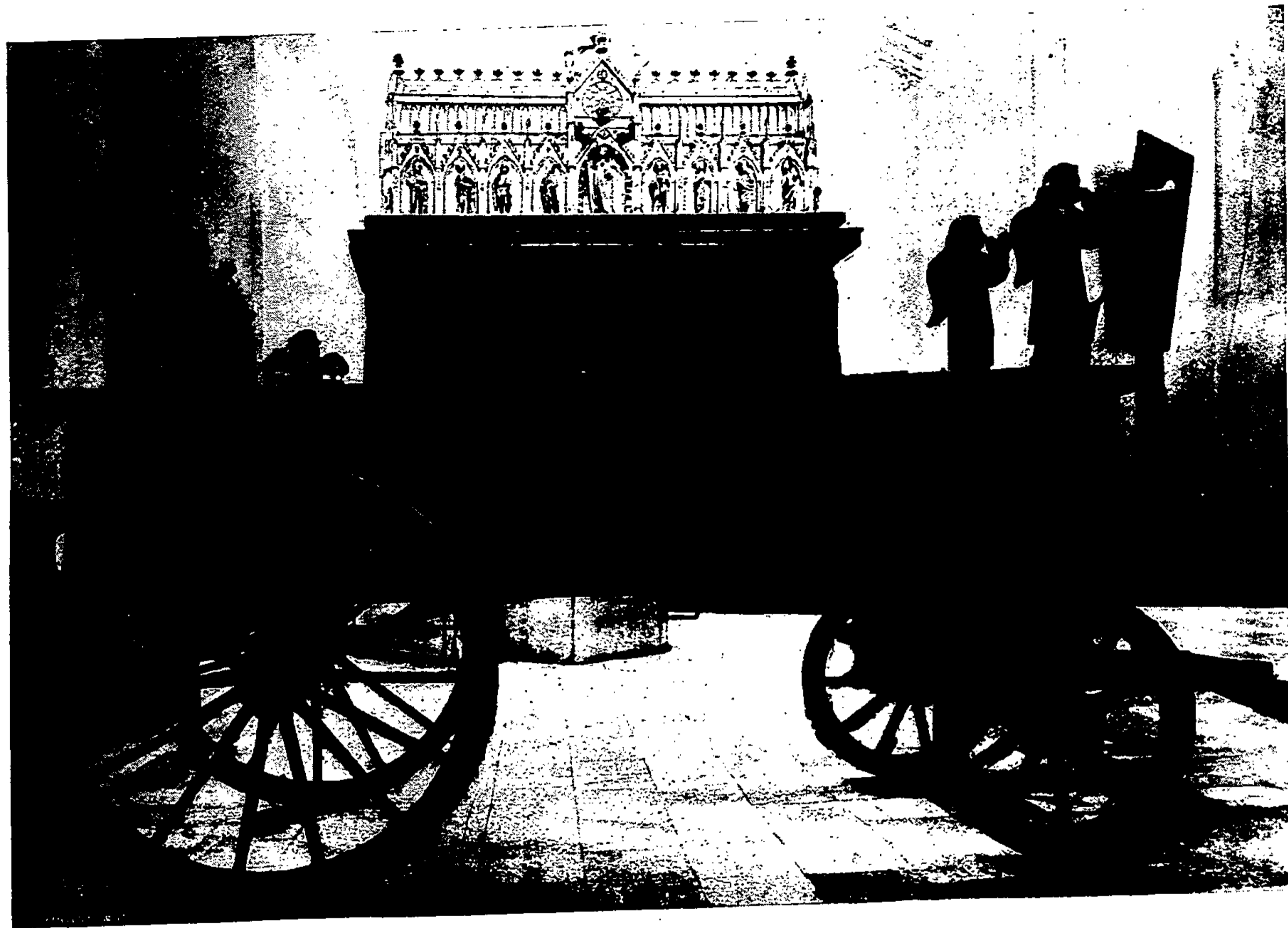


*La Procession de Sainte-Gertrude. — Le char contenant les reliques,  
tiré par six chevaux montés par des fillettes.*



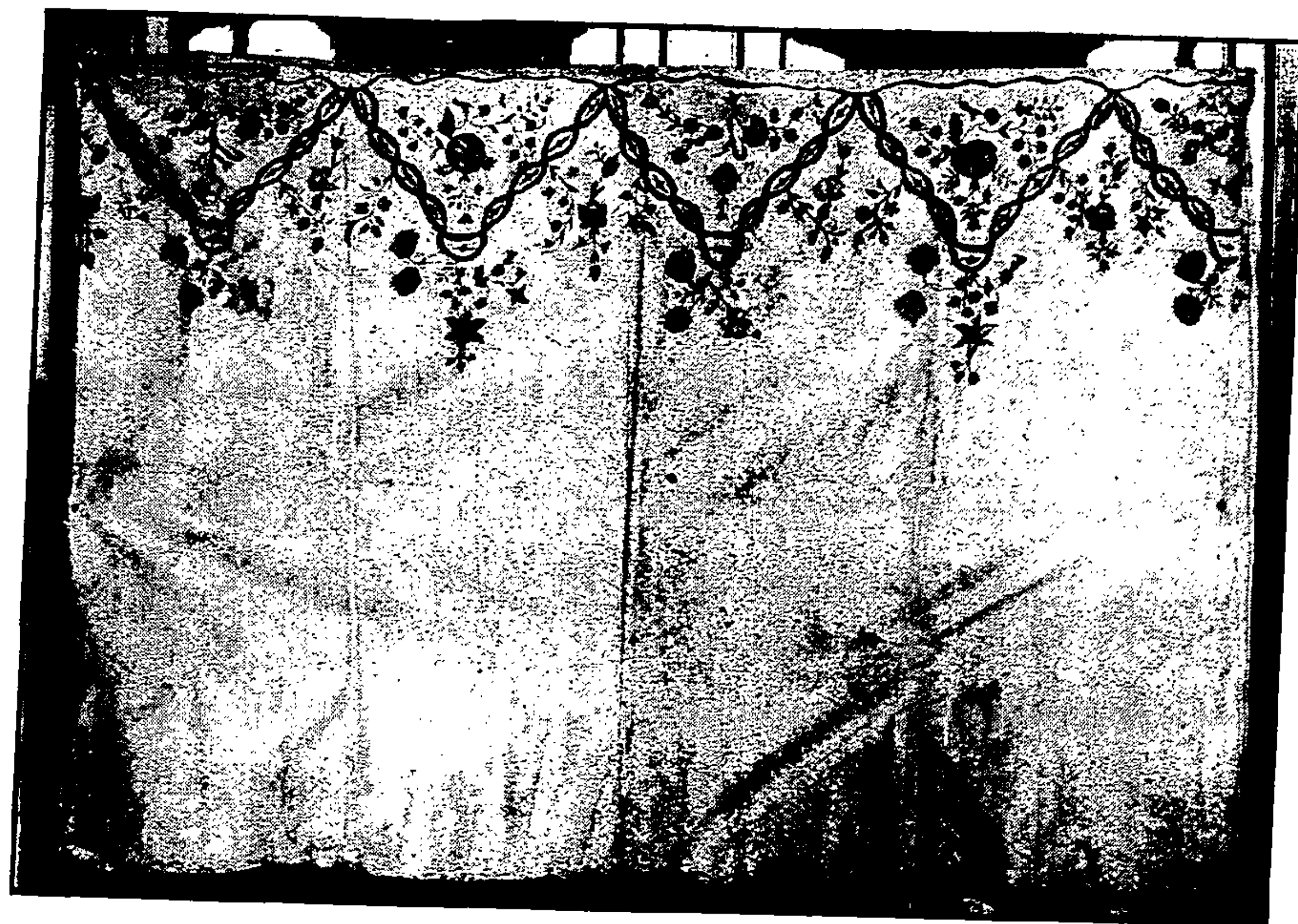
*Le Tour de Sainte-Gertrude — Le repos au Pré-du-Chêne.*





EGLISE SAINTE-GERTRUDE.

*Char de Sainte-Gertrude.* — Chêne sculpté, milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Longueur: 4.25 : hauteur : 2.70 : Monté sur deux paires de roues très simples, ce char se compose de deux caissons superposés : celui du dessous est formé de deux solides châssis horizontaux reliés par des montants verticaux sur lesquels sont sculptées des statuette ; les vingt-quatre intervalles entre les montants sont occupés par des panneaux qui, autrefois, étaient ornés de peintures à la détrempe, sur fond d'or, style Van Eyck, représentant l'histoire de sainte Gertrude. Le caisson supérieur, destiné à recevoir la châsse et comprenant seize panneaux est constitué de la même façon ; il est plus richement travaillé et présente seize personnages sculptés. (Inv. des Oeuvres d'Art du Brabant.)



*Ancienne housse en soie brodée. — Couvrait jadis les chevaux qui tiraient le char de Sainte-Gertrude. Se trouve actuellement au Musée de la Société d'Archéologie de Nivelles.*



Il est 11 h. 1/2.

Vers 1 heure, c'est la « rentrée solennelle ». Un cortège, plus religieux cette fois, se reforme au faubourg. Faisant suite au corps de musique, défilent successivement les confréries, les congrégations, les vieux des hospices — les « apôtres » et les « dames bleues » — le clergé en ornements d'apparat, le char, traîné toujours par ses six chevaux, que montent des enfants figurant des anges et porteurs d'une petite crose abbatiale ornée d'un drapelet aux couleurs de Nivelles. Puis viennent le Conseil de fabrique de la collégiale, les autorités communales et la foule. Les cloches sonnent à toute volée. La procession descend la rue de Mons, puis la Grand'Place et, par le Marché-au-Bétail et la place Saint-Paul, regagne la collégiale Sainte- Gertrude, où, les reliques de la sainte vénérées une dernière fois, le cortège se disloque.

\* \* \*

Cette procession était jadis une cérémonie fastueuse à laquelle assistaient des foules nombreuses accourues de très loin.

Elle remonte, dit-on, au XII<sup>e</sup> siècle, mais elle n'atteignit sa plus grande splendeur qu'au cours du XV<sup>e</sup> siècle.

Ce « tour » — cortège mi-religieux, mi-profane — était un événement d'importance dont on attendait le retour avec impatience.

La chasse renfermant « le Corps Saint » était, au cours d'une cérémonie solennelle, confiée par le Chapitre Noble au Magistrat et gardée militairement par les trois serments : Arbalétriers, Archers, Canonniers. La fête, dont la Ville commença, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, à supporter les frais, pour finir par les prendre à sa charge exclusive, débutait la veille. Après vêpres, un repos avait lieu à la « Maison de Ville »; des feux de joie, des tonneaux de poix s'allumaient sur les places et aux carrefours, pendant que l'« artillerie », composée de quatre petits canons, « Rif-tout-dju », « Broc-à-l'haye », « L'Inradji » et « L'Espontaule », tonnait joyeusement.

Pendant toute l'octave d'ailleurs, la « jeunesse » organisait des réjouissances nombreuses et variées.

Quant à la procession, elle constituait un événement plus populaire encore qu'aujourd'hui. En tête, marchaient les Serments, la Jeunesse, les Ordres religieux, les Métiers, les valets de Ville; ensuite, des musiciens, le char, attelé de six chevaux en flèche, et portant la vraie chasse de sainte Gertrude, cou-





verte de bijoux inestimables; autour du char, une nombreuse cavalerie. Derrière, les Jurés, le Clergé, le Chapitre Noble de Sainte-Gertrude, conduit par l'abbesse, « Madame de Nivelles » — qui, les remparts franchis, montait en voiture —, les échevins à cheval. Souvent, le Grand Bailli du Roman Pays de Brabant, représentant le souverain, suivait également le tour, entouré de quelques seigneurs et d'une escorte de cavaliers.



Groupe figurant jadis dans la procession de Sainte-Gertrude et évoquant la légende du Chevalier voué au démon et sauvé par la sainte (1).

Le cortège était plus somptueux encore au moment de la rentrée solennelle. Les géants ouvraient la marche, l'Argayon, l'Argayone, Lolô, le Cheval Bayard portant les quatre fils Aymon, le dragon, le lion. Venaient ensuite les Serments, précédés chacun de leur roi porteur du collier et de leur « bête » — aigle, licorne, chameau —, les métiers, les ordres monastiques; les chanoines suivaient, ainsi que le clergé. Enfin, le char, précédé de musiciens et suivis d'un prêtre et de la « dame de la fête » ou « maîtresse du corps de Sainte-Gertrude », de l'Abbesse, du collège des chanoinesses, du Grand Bailli. Les valets, les orphelins, les confrères, la foule des pèlerins clôturaient le cortège, qui regagnait la collégiale en grande pompe, au son du carillon, tandis que crépitaient les salves de mousqueterie.

\* \* \*

(1) Voy. *Folklore brabançon*, fasc. 23, 1925.

Il existe au Musée Archéologique de Nivelles un curieux dessin du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentant une partie de la procession, à cette époque. Ce dessin, quoique fantaisiste en plus d'un détail, est un document de grande valeur : c'est, du reste, le seul souvenir iconographique que l'on ait conservé de l'ancien « tour » de Sainte-Gertrude. Il a été commenté comme suit par un historien nivellois (1) :

En tête s'avance la famille des géants : l'Argayonne, l'Argayon et le Lolo. Le dessinateur a soigné spécialement l'exécution des deux premiers personnages ; on remarquera notamment l'élégance des broderies qui ornent leurs vêtements. Quant à Lolo, autant le géant impose, autant son fils, qui le suit, paraît enfant. Il ne manque à ce poupon ni son bourrelet, ni son hochet, ni même les bretelles qui servent à le soutenir. Derrière le Cheval-Godet, au cavalier orné de la *batte* dont il distribuait des coups par-ci par-là dans les curieux, deux personnages s'avancent, l'épée au côté et un bâton de pèlerin à la main droite. L'un d'eux est revêtu d'un collier précieux dont Charles-Quint fit présent au Serment des Canonnières de Nivelles. Viennent ensuite des chantres (ou des bénéficiers) et douze chanoines en chape. Ce groupe est complété par deux prêtres en dalmatique, porteurs de reliquaires ; le second de ces reliquaires représente sainte Gertrude encore enfant, assise sur une chaise. Enfin, viennent la croix et, précédant le char, le groupe des musiciens. Il comprend deux hautbois, un cor et un basson, instruments que l'on choisissait habituellement pour accompagner le cortège.

Dans l'exécution du char et de la châsse, l'auteur du dessin a fait preuve d'une fidélité bien moins scrupuleuse ; la châsse même est absolument fantaisiste ; elle annonce que l'artiste, si habile dans le style Louis XV, ne comprenait nullement le gothique. A la différence de ce qui se fait aujourd'hui, le char était recouvert de draperies garnies de franges ; les conducteurs de chevaux sont, sur notre dessin, affublés d'une sorte de soutane ; quant aux enfants figurant des anges, leur costume semble avoir très peu varié depuis lors. Après le char, viennent deux personnes, dont l'une, un prêtre, marche avec un bâton aux couleurs de sainte Gertrude, enroulées en spirale. A son côté se trouve une dame dont nous ne pouvons définir ni les vêtements ni leurs attributs.

Cette personne, à la singulière coiffure, est peut-être la « dame de la fête ou maîtresse du corps de Sainte-Gertrude », si, comme nous le supposons, cette dernière avait pour mission de conduire les chanoinesses au cortège.

\* \* \*

On a discuté maintes fois l'origine de cette tradition séculaire, qui fut instituée, semble-t-il, pour célébrer la fête de saint Michel, premier patron de Nivelles.

(1) Cf. H. BINET, « Notice historique sur l'ancienne procession de Sainte-Gertrude, à Nivelles », parue dans le t. V des *Annales de la Société Archéologique de l'arrondissement de Nivelles*.



Cette coutume, qui ne fut interrompue qu'au cours des périodes troublées de notre histoire et qui résista — comme toutes les traditions du reste — à la dernière tourmente, n'est pas près de disparaître. N'est-elle pas entretenue avec un soin jamais lassé par une population dont l'esprit traditionaliste est peut-être la plus belle qualité?

PAUL COLLET.

---

## Aclot

« Aclot » est le vieux sobriquet donné aux Nivellois. Deux légendes semblent donner l'étymologie de cette appellation : l'une rapporte que, Nivelles ayant à soutenir un siège, ses défenseurs constatèrent, au moment de l'investissement, que les portes de l'enceinte étaient en si mauvais état qu'ils se mirent immédiatement à les réparer et que, manquant de clous, ils se répandirent en ville en criant : « *A clau! à clau!* »

L'autre légende dit que les servants des canons se trouvant dépourvus de mitrailles ou de munitions se mirent à crier : « *A clau! à clau!* » (donnez-nous des clous). Légendes fausses, l'une comme l'autre; d'ailleurs, le Nivellois a toujours, dans son dialecte, fait une grande différence entre l'*au* ouvert et l'*o* fermé dans sa prononciation. Il dit : *in tchfau*, *in breyau* comme une *eau* en français; et *in tchitchot*, *in aclot* comme *clos*. En français, précisément, les aclots, c'étaient les Nivellois resserrés dans les quelques 29 hectares de terrain dont les remparts ou l'enceinte formaient le périmètre. Ils étaient les « Enclos », les gens de la « cuve » et par corruption de dialecte ils sont devenus les « Aclots ». On est Nivellois sans être « Aclot »; et il existe même un certain antagonisme entre les « intra » et les « extra muros ». Ces derniers sont appelés dédaigneusement les « *païsans* » par ceux de la cuve et les autres, « Aclots » ou « Enclos » par les « *païsans* ».

On s'est demandé pourquoi ces « Enclos » et ces « *païsans* », tout en étant des Nivellois soumis à une même administration municipale et abbatiale, faisaient preuve vis-à-vis les uns des autres d'une telle animosité. Nivelles fortifiée, fut plusieurs fois assiégée, soit par le duc de Parme, soit par d'autres conquérants. A ces époques, la guerre nourrissait la guerre comme on dit; la plupart des armées étaient composées de mercenaires; le soldat pour subsister pillait et rançonnait tant qu'il pouvait, et naturellement un siège étant établi, la banlieue, principalement exposée à souffrir des exactions des assiégeants, tâchait, autant que possible, d'atténuer toutes les rigueurs de leur présence, en leur donnant parfois un coup de main dans leur entreprise, contre leurs frères, les « *intra-muros* » qui les considéraient comme des traîtres.

Un dicton encore très connu, définit bien cette situation :



le « païsan » voit déjà l' « Aclot » et sa ville brûlée par le bombardement et, pour qu'ils n'existent plus, il ira lui-même attiser la flamme, il dit : qu'il ne doit plus en rester que la cendre :

*« Quand les Aclots sâront brûlés,  
Les païsans diront les tîg'ner. »*

Mais les « Aclots » leur répondent que, de traîtres comme eux, ce n'est pas seulement les pendre qu'ils feront; mais leur prodigueront la dernière dégradation la dernière injure :

*« Et quand les païsans sâront pindus,  
Les Aclots diront tch... dèssus! »*

Les quelques points de suspension par déférence pour le lecteur...

EM. DESPRET.

---

## Essai de portrait moral

Les petites villes ont une mauvaise presse.

Les gens des grandes cités prétendent qu'elles ont l'esprit étroit, à la mesure de leurs ruelles; les campagnards affirment aisément qu'on y est fier et suffisant. Ajoutez à cela l'incurable défaut qu'ont leurs habitants eux-mêmes de se gausser volontiers de leurs propres travers et de ne se découvrir aucune qualité, et vous saurez pourquoi les petites villes ont une mauvaise presse...

La patrie de Jean de Nivelles figure en bonne place parmi celles-ci.

Dépouillant autant qu'il nous est possible notre qualité de citoyen de Sainte-Gertrude, voyons si vraiment elle mérite sort si peu enviable...

Des écrivains ont chargé les Nivellois de tous les péchés d'Israël. On a dit qu'ils étaient tourmentés par l'abominable démon du dénigrement; c'est là cependant un défaut universel, et l'on pourrait citer des quartiers de cités importantes dont l'esprit est plus « village » que celui du dernier des hameaux.

Certains ont affirmé qu'ils étaient inconstants, nonchalants et imprévoyants au delà de toute expression : l'explication légendaire du sobriquet d' « Aclot », forgé sans doute par quelque Nivellois facétieux du temps passé, doit y être pour quelque chose...

On leur a reproché aussi — comme si c'était un défaut — leur esprit de clocher.

Si le Nivellois se montre en général casanier, et s'il nourrit pour son foyer un amour trop exclusif, il est, de la meilleure manière, profondément traditionaliste : héritier d'aïeux qui vécurent pendant des siècles à l'ombre d'une abbaye prospère, et qui, pour la plupart, vécurent d'elle, il tient à ses coutumes ancestrales, à sa procession séculaire, à ses bons vieux géants, à ses spécialités culinaires éminemment respectables — « doubles » en hiver, « têtes à l'djote » en été — dont les abbesses ne dédaignèrent point de réglementer la recette...

Il est gourmet, non pas gourmand. Et il possède des caves où le bourgogne peut, dans une atmosphère privilégiée, atteindre sans déchoir un âge respectable.

Le Nivellois est artiste, musicien surtout; si Nivelles n'a pas toujours apprécié comme il convenait les œuvres littéraires ou les œuvres d'art plastique de ses enfants, elle a cependant donné naissance, au cours des âges, à des écrivains, à des peintres, à des sculpteurs de grand talent, qui furent, à l'étranger, justement célébrés.



Wallon, le Nivellois est un méridional : il aime la gaularie, fine et modérée; il est un peu vantard, mais il s'en confesse et il en rit : « *Les Aclots, dit-il, quand i l'dizont, i l'fézont!* »; et cependant!... Il adore la plaisanterie, et, lorsqu'il conte, il est un peu de Tarascon. Il se plaît, à seule fin de se gausser de soi et de faire rire son prochain, à voir les plus petits événements à travers un verre grossissant : « *Si l'Dodaine dèsboûdrout, tout Nivelles périrout!* » La Dodaine, dont les eaux, retenues par un barrage, alimentent l'étang du parc, est un ruisseau minuscule dont les débordements, faut-il le dire, n'ont rien de redoutable...

Son esprit observateur lui fait découvrir d'instinct le côté comique ou simplement original des hommes et des choses : aussi bien, les « *spots* », ou sobriquets dont beaucoup d'habitants sont encore affublés, ont-ils une indicible saveur; de même que les mots de ce peuple bon enfant dont l'esprit moqueur ne franchit pourtant pas souvent les bornes de la charité.

Et il est bien latin; presque exagérément. La crainte du ridicule prend volontiers chez lui figure de cauchemar : à telles enseignes que cette qualité — apanage, dit-on, des races intelligentes — se mue quelquefois en défaut. Toute nouveauté, toute initiative originale ou imprévue est l'objet d'une défiance qui frise l'hostilité. Avant d'agir, l'« Aclot » réfléchit, se tâte, s'interroge, regarde autour de lui, pèse le pour et le contre, puis — le contre l'emportant — renonce à l'action...


Enfin, s'il a généralement bon cœur, s'il est hospitalier, s'il se montre soumis à quiconque lui tient un langage raisonnable et persuasif, il se rebiffe dès que l'on tente de le mener durement, et devient irrespectueux et frondeur vis-à-vis de l'autorité qui prend à son égard une mesure injuste ou vexatoire. C'est parce que sa population, d'ailleurs, s'est cabrée trop souvent devant certaines injonctions de l'occupant — et aussi pour avoir joué, à maints représentants de « l'autorité allemande », des tours pendables — que Nivelles a été inscrite en place d'honneur sur la liste des déportations, de sinistre mémoire...

Déjà, en 1041, l'empereur d'Allemagne, Henri III, parlant des Nivellois, disait : « Race féroce et à la dure cervelle, animée d'une rage intolérable... »

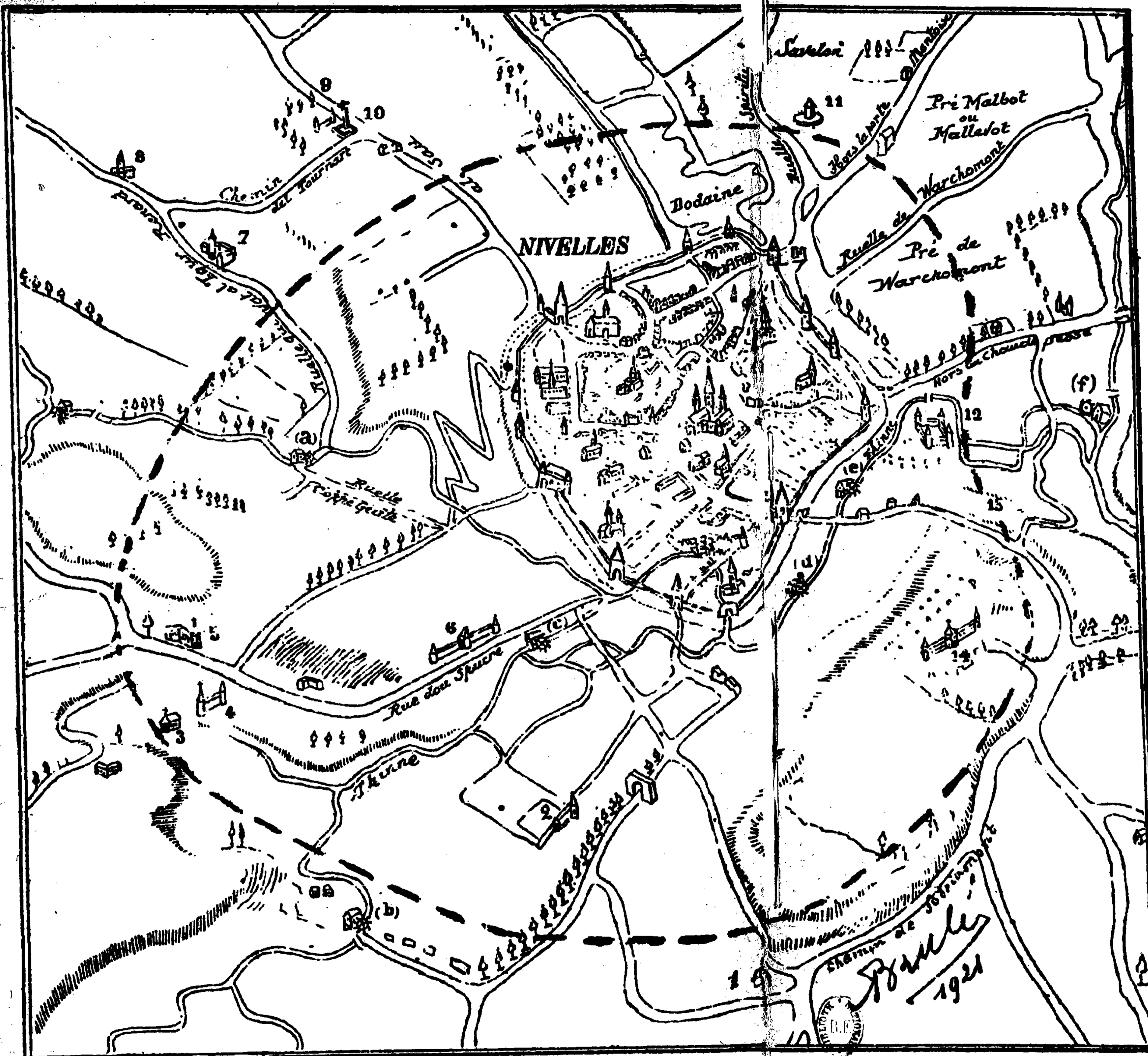
Pareils « défauts », vieux de près de mille ans, apparaissent comme des qualités à ce point éminentes, que la cité qui les revendique a le droit, sans vanité, d'oublier ses imperfections...

PAUL COLLET.









Tracé approximatif des anciens fossés d'après des documents des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et à l'aide d'un plan de Lepoivre du 15 mai 1668.

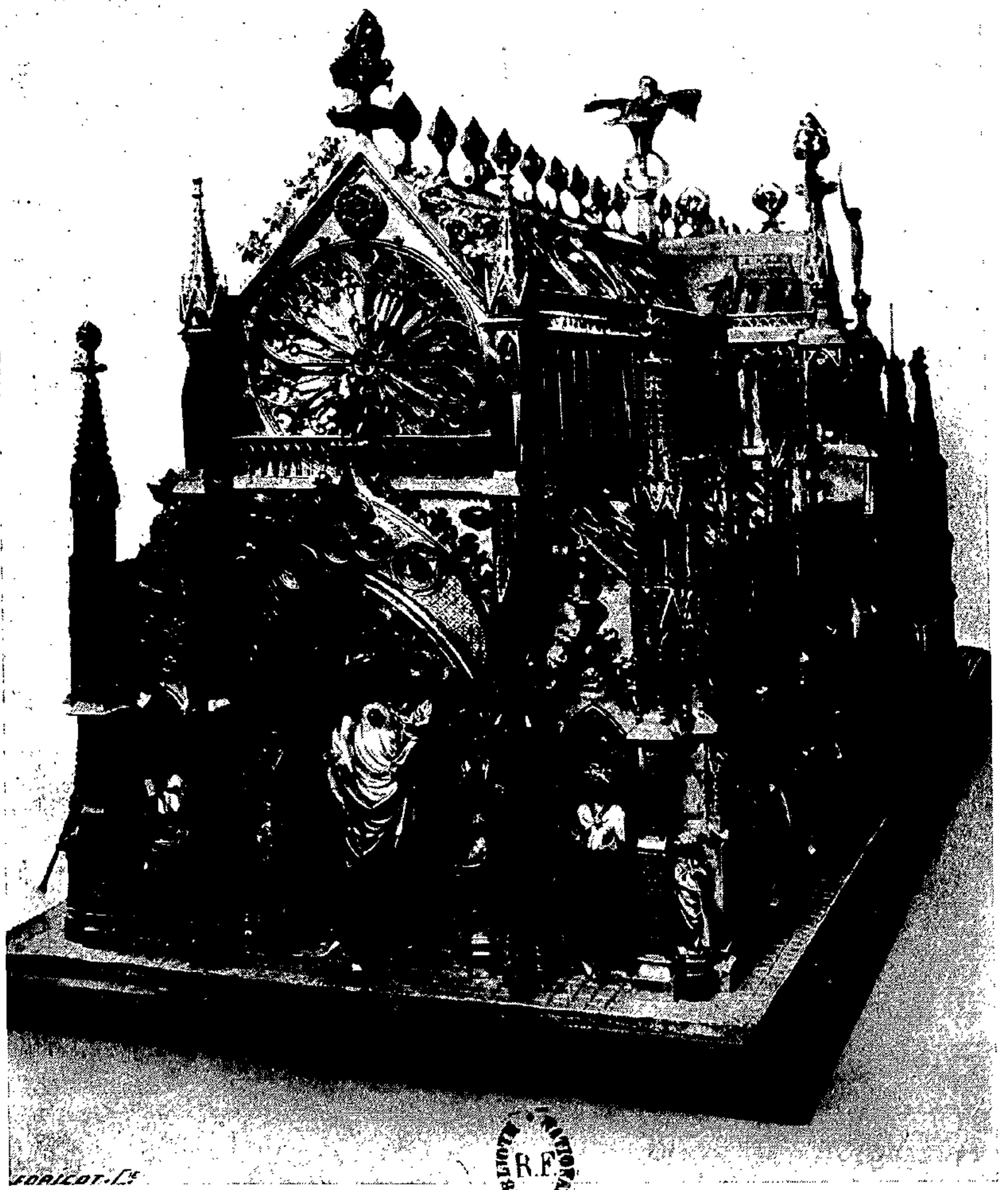
1. Sotriamont.
2. Neuve rue (Château).
3. Eglise de Gouthail.
4. Béguinage de Gouthail.
5. N.-D. de Robelet.
6. Hôpital du Spucre.
7. Rognon (ferme).
8. Tour Renard (ferme).
9. Chapelle del Saul.
10. Croix al Saul.
11. La Tourette.
12. Les Guillemins.
13. Falize.
14. Saint-Syre.

**Moulins.**

- a) Charnier (du).
- c) Thiot.
- d) Poulées (des).
- e) Briule (dou).
- f) Berau (de).

Plan de Nivelles, avec le tracé des anciens fossés. — Reconstitué par M. Brulé avec des documents des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et à l'aide d'un plan de Lepoivre du 15 mai 1668 (v. *Folklore Brabant* de 1906, p. 13).

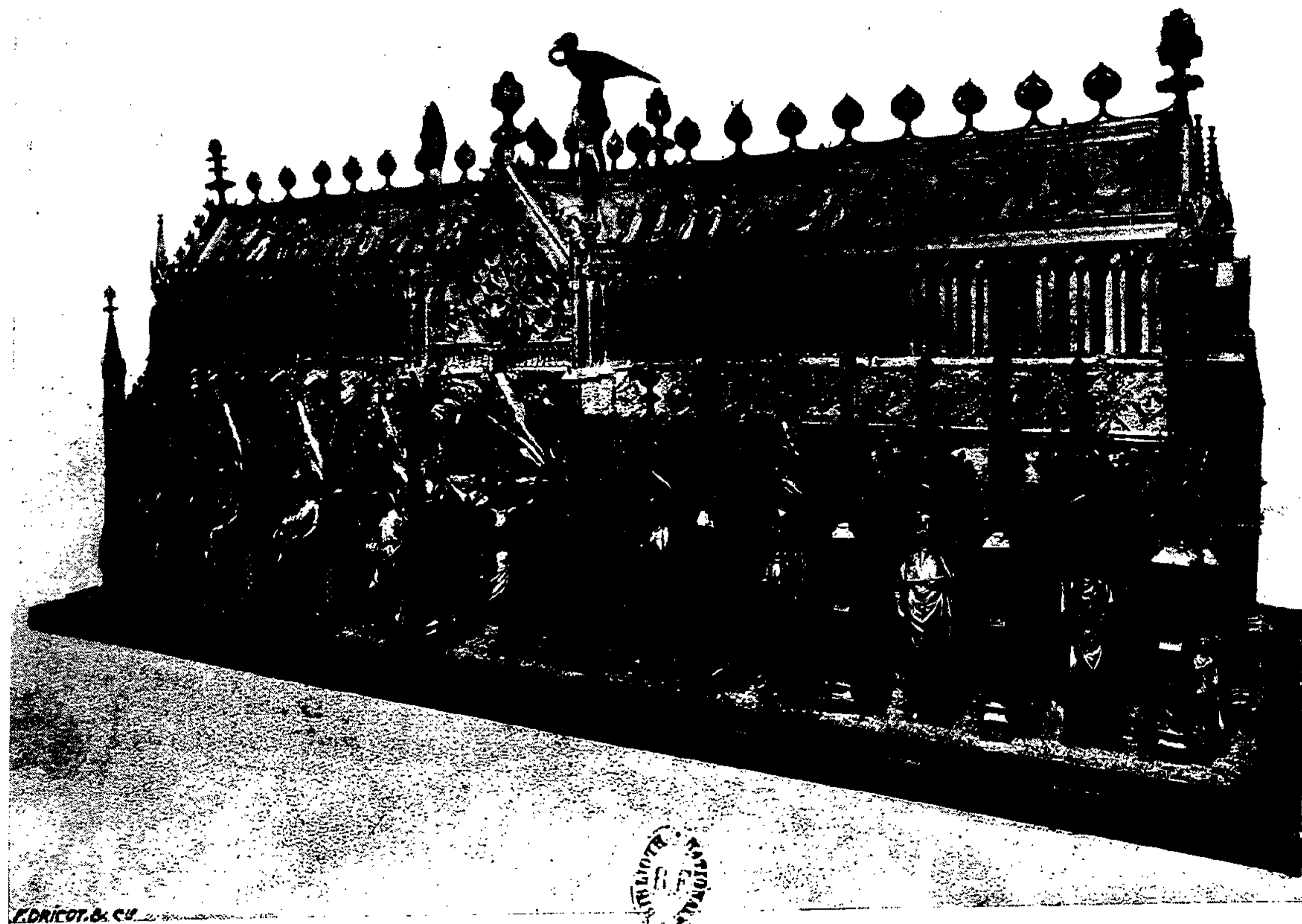




La Châsse de sainte Gertrude.

ÉDITION DU « FOLKLORE BRABANÇON ».





F. DRICOT & C<sup>o</sup>

La Châsse de sainte Gertrude.

ÉDITION DU « FOLKLORE BRABANÇON »








Le Cloître roman de Sainte-Gertrude, à Nivelles.

ÉDITION DU « FOLKLORE BRABANÇON ».



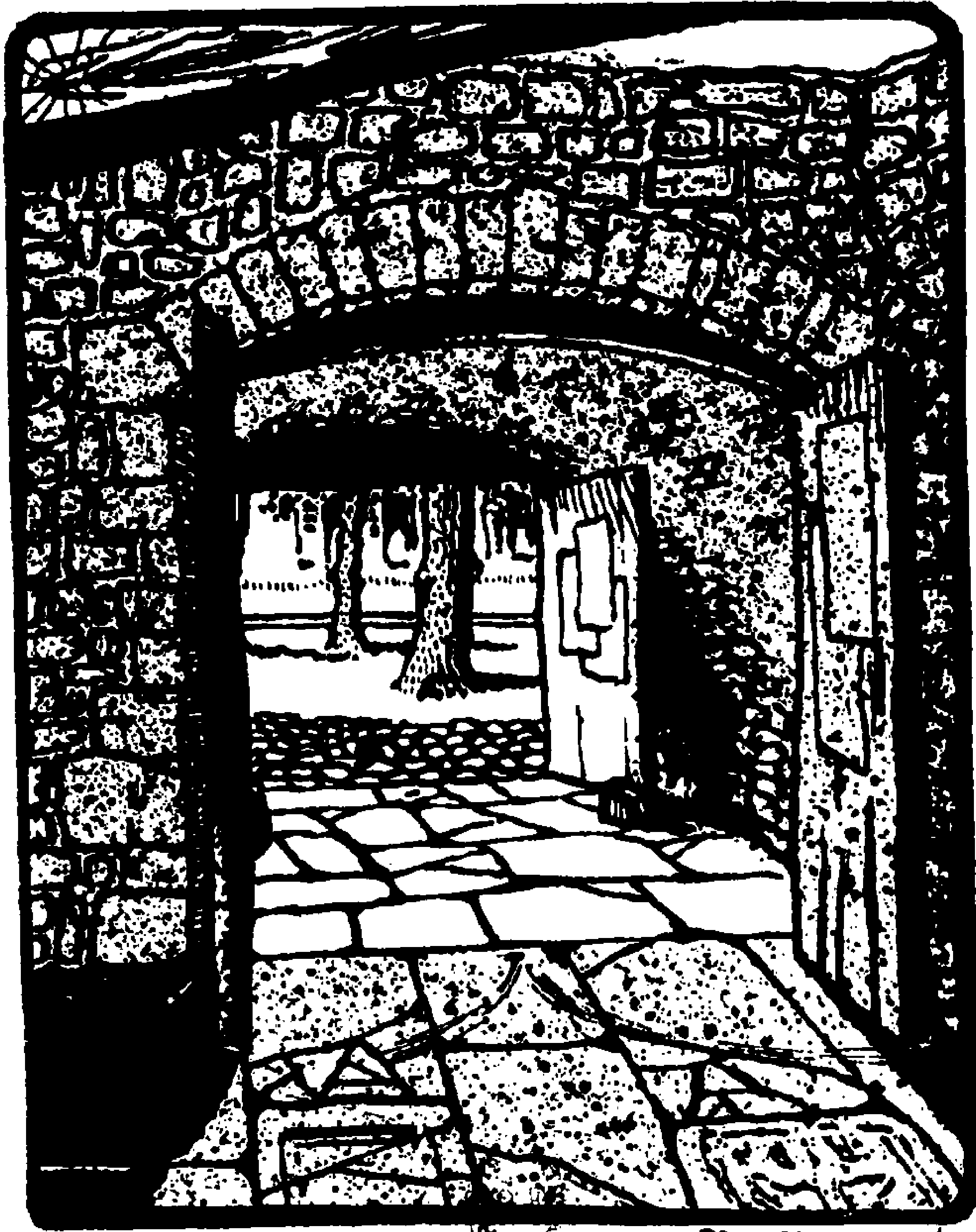




Sainte Gertrude va à la recherche du corps de saint Feuillien.  
Dessin à la plume extrait d'un manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle.







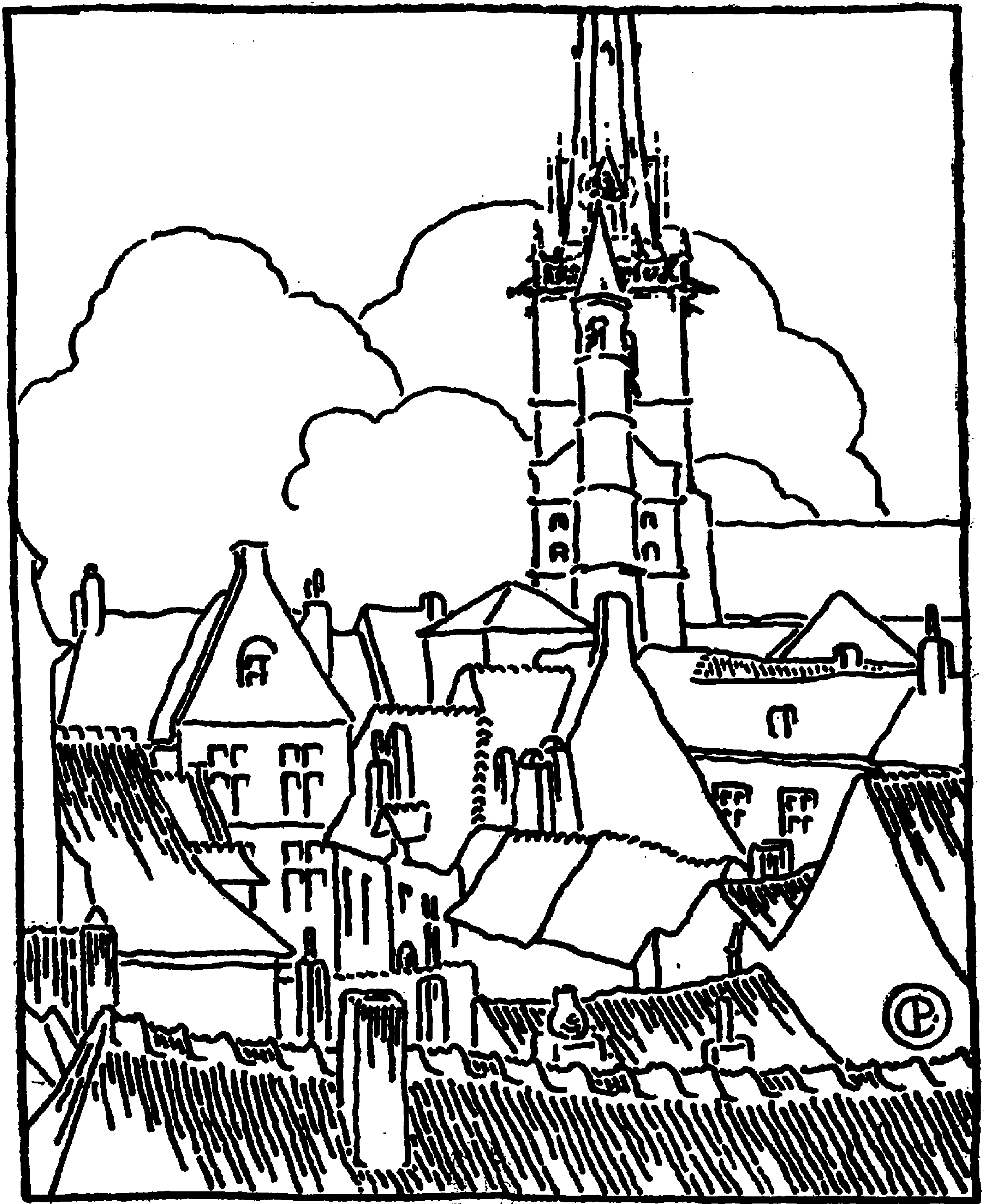
PAUL COLLET. 1911.

Le porche du cloître roman.

ÉDITION DU « FOLKLORE BRABANÇON ».







Vieux toits.

Paul COLLET.  
1917

ÉDITION DU « FOLKLORE BRABANÇON ».





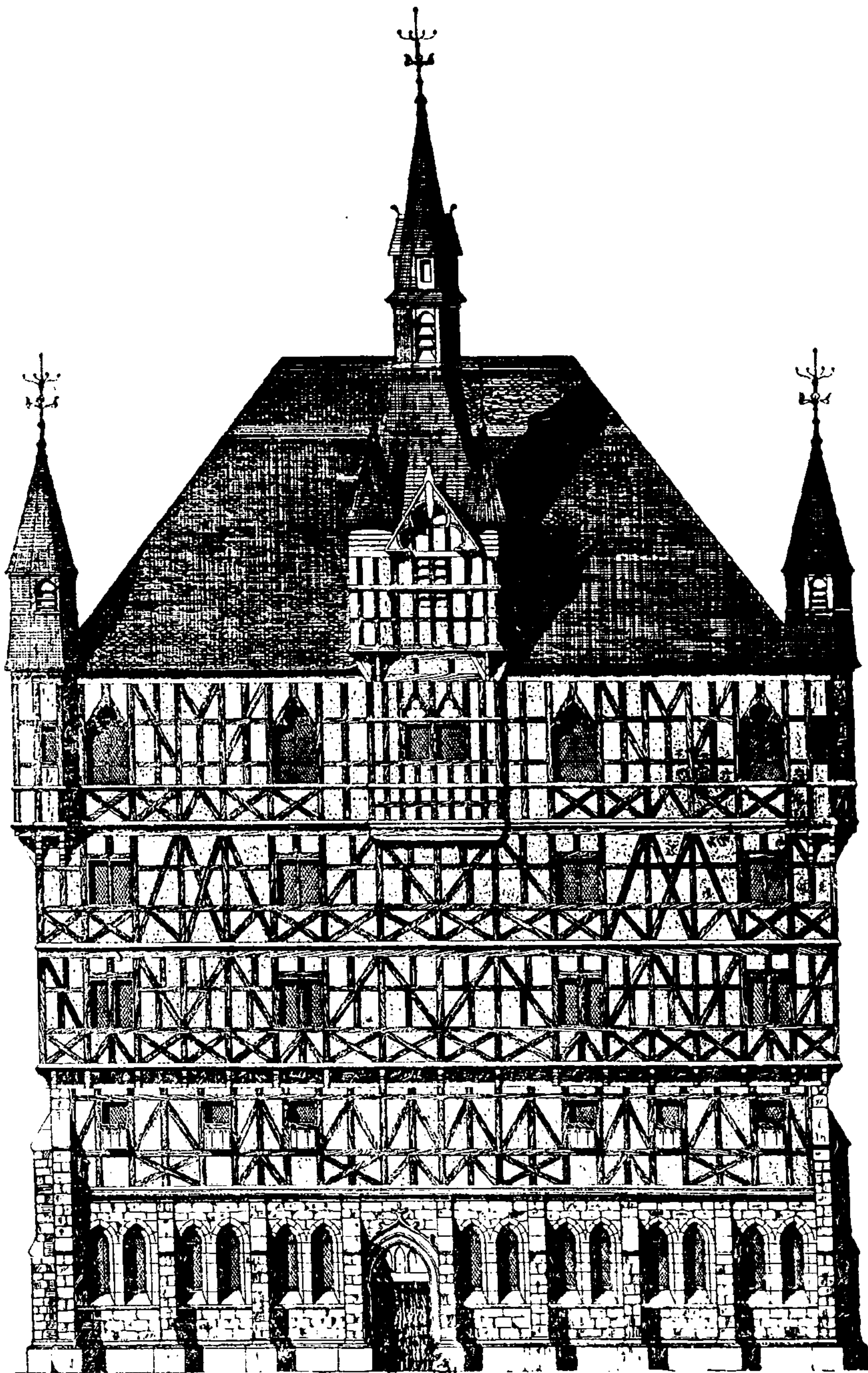


Sainte Gertrude par Laurent Delvaux (appartient à M. Tomheur-Le Bon.)

ÉDITION DU « FOLKLORE BRABANÇON ».

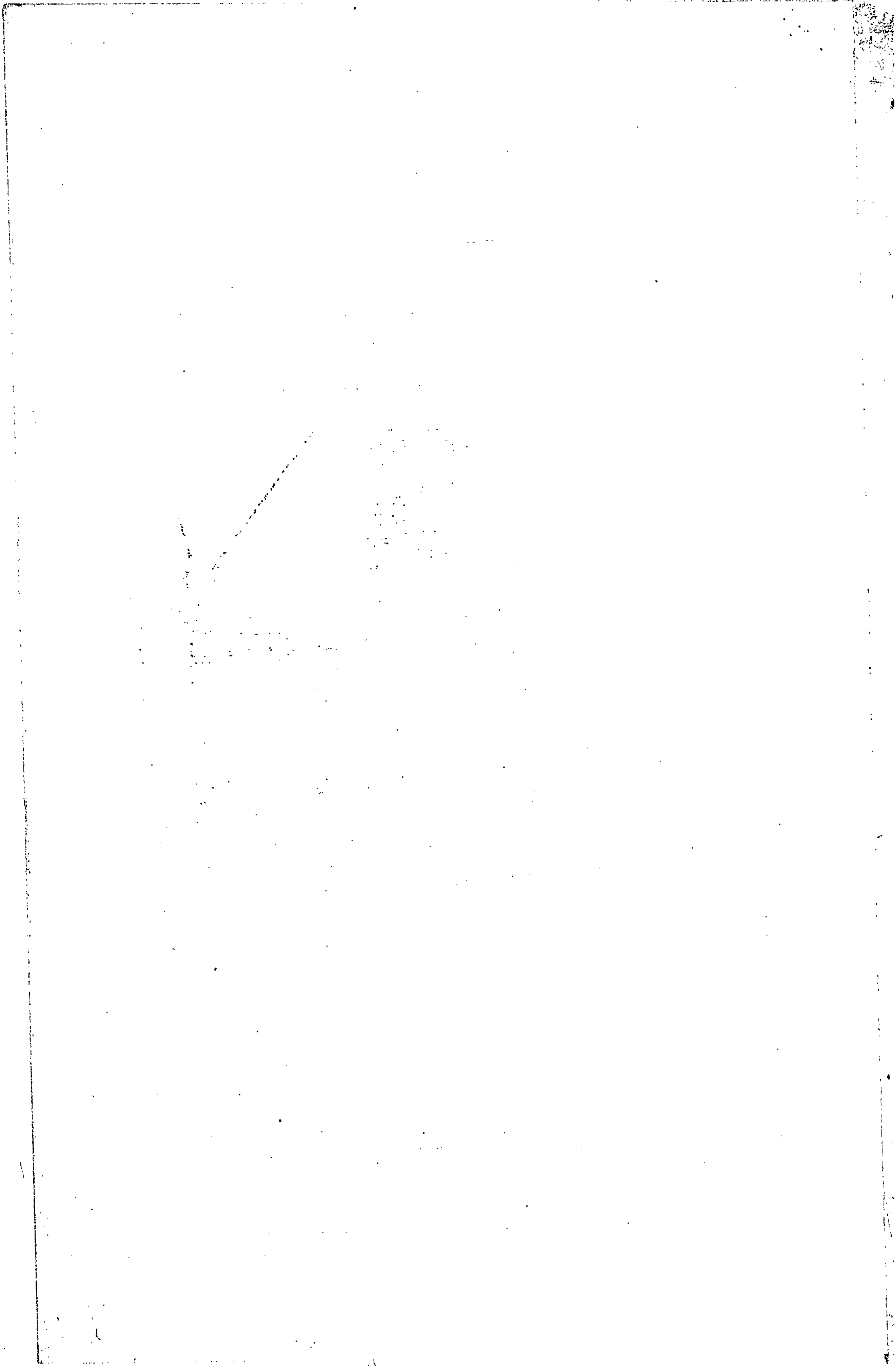






Maison de Ville de Nivelles (XIVe) reconstituée par M. P. Saintenoy, d'après un chirographe trouvé aux Archives du Royaume par M. A. Brulé.

ÉDITION DU « FOLKLORE BRABANÇON ».







*Collier de la Gilde des Arquebusiers, donné par Charles-Quint en 1540. En vermeil. Les statuettes ornant la plaque principale représentent sainte Gertrude, patronne de Nivelles, et sainte Barbe, patronne de la gilde. L'écusson, d'argent à la fasce de gueule, au centre de la plaque, est accompagné de la devise de l'Empereur Charles-Quint : « Plus outre » (Appartient au Musée du Cinquantiénaire.)*







JEAN DE NIVELLES.

ÉDITION DU « FOLKLORE BRABANÇON ».

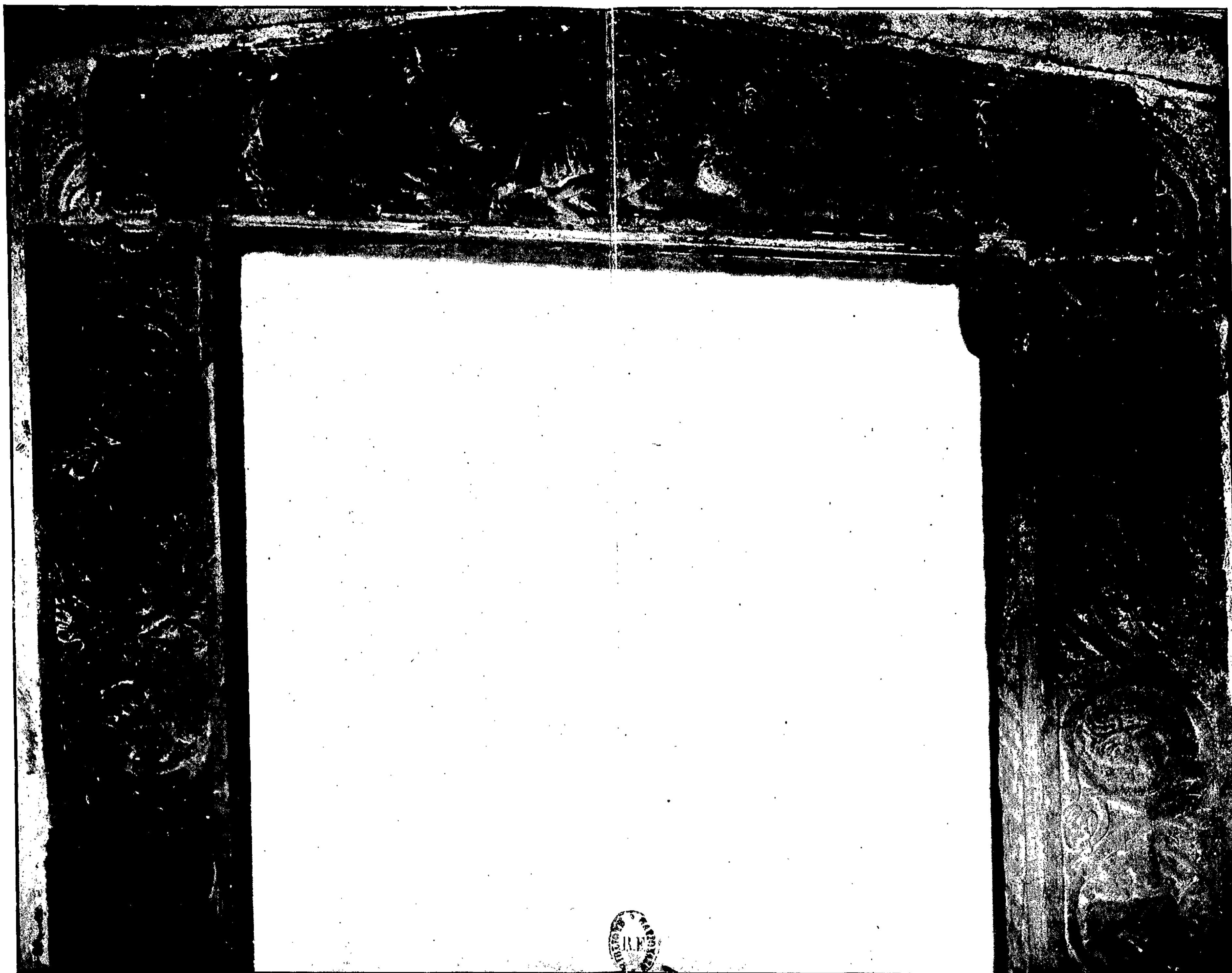


La procession de Sainte-Gertrude au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après

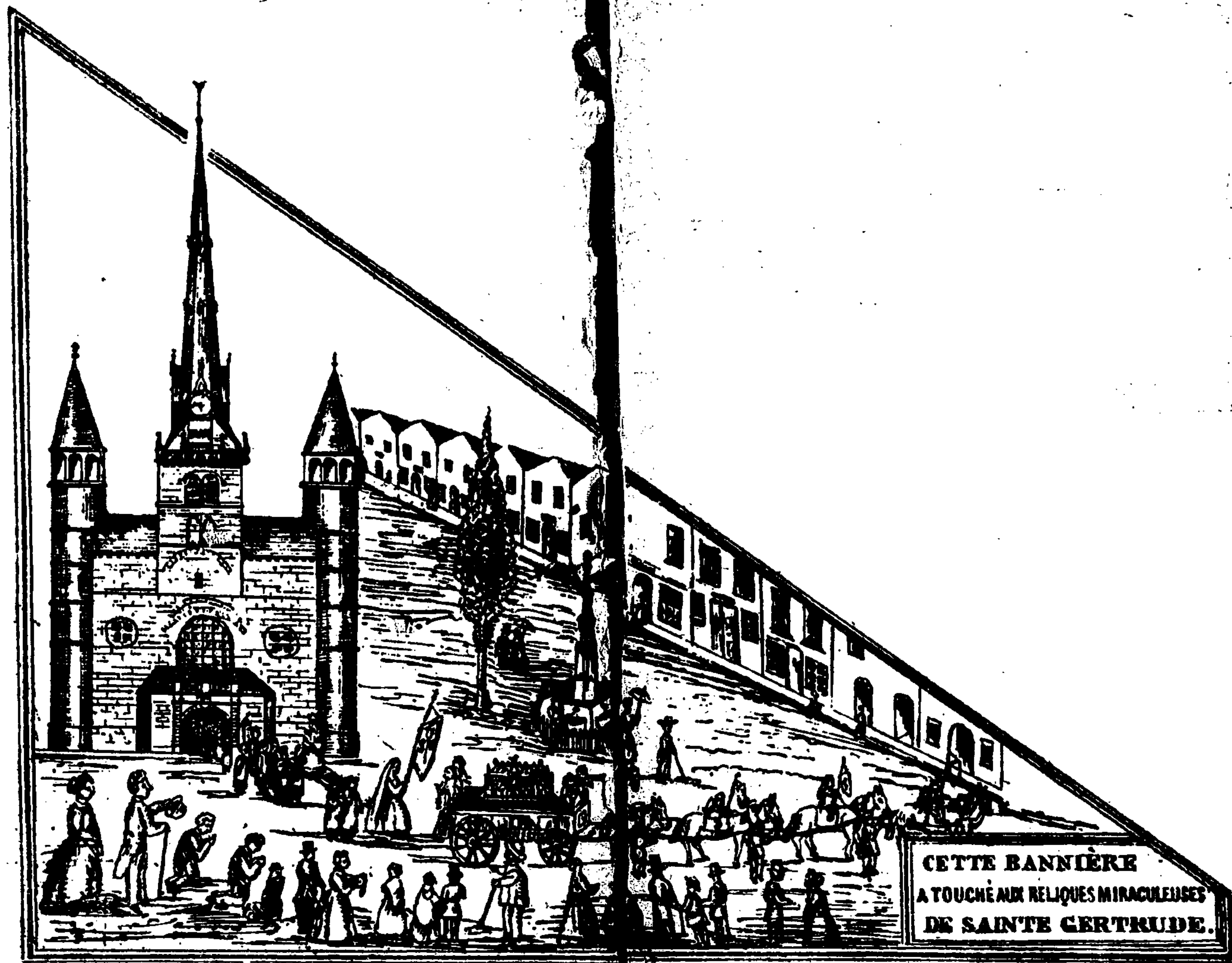


de l'époque. (Cliché prêté par les Pères Marianistes de Nivelles.)





Le portique de Samson dans la Collégiale de Sainte-Gertrude. (Photo PAUL BECKER.)



REVUE DE LA SAINTE GERTRUDE DE CHARENTON LE PONT

Drapelet de Pèlerinage moderne de S Gertrude, avec la collégiale et le char.





TABLE DES MATIERES

[Editorial \(LA REDACTION\)](#)  
[L'Histoire \(P. COLLET\)](#)  
[La Ville \(P. COLLET\)](#)  
[Les Armoiries \(R. GÖFFIN\)](#)  
[Les Sceaux \(M<sup>18</sup> TOURNEUR\)](#)  
[L'ancien Hôtel de Ville, XIV<sup>e</sup> siècle \(A. BRULE.\)](#)  
[Le Chapitre \(A. BRULE\)](#)  
[La Collégiale Sainte-Gertrude \(P. COLLET\)](#)  
[Sculptures romanes à l'église Sainte-Gertrude \(J. DE BORCHGRAVE\)](#)  
[La Châsse de sainte Gertrude \(J. DE BORCHGRAVE\)](#)  
[Les oeuvres du XVI<sup>e</sup> siècle à l'église Sainte-Gertrude \(J. DE BORCHGRAVE\)](#)  
[Le Peigne de sainte Gertrude et sa Symbolique \(P. HERMANT\)](#)  
[Le Folklore nivellois \(E. DESPRET\)](#)  
[La Cuisine nivelloise \(E. DESPRET\)](#)  
[La Boulangerie nivelloise \(S. BETTE\)](#)  
[Jean de Nivelles \(CH. GHEUDE\)](#)  
[Les Géants \(P. COLLET\)](#)  
[Le Tour de Sainte-Gertrude \(P. COLLET\)](#)  
["Aclôt", le sobriquet nivellois \(E. DESPRET\)](#)  
[Le Portrait moral de la population \(P. COLLET\)](#)